TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES ET DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

CONTENUS

DANS LA *GAZETTE DES TRIBUNAUX*. (15e ANNÉE JUDICIAIRE.)

1er Novembre 1839 au 31 octobre 1840.

NOTA. Les dates des jours et des mois qui suivent chaque mot de matière et chaque nom de lieu et de personne sont celles des numéros de la *Gazette* où l'on trouve les renseignemens que l'on désire sur les matières, les lieux et les personnes qui sont l'objet de la recherche.

Les Questions de droit et de fait, ainsi que les Faits, se trouvent sous les dénominations qui leur appartiennent.

A

A..., failli, 13 fév. — A... (veuve), 8 mai. — A... (Clément d'), 2 juill. — Abd-el-Kader, 26 juin. — Abraham, 17 juill. — Abraham (Rosalie), 10 nov. — Absac de la Bouze, 14 juin.

Absent. V. *Femme mariée, Notaire.*

Abus (appel comme d'). Boucheix, curé, au sujet d'un cimetière, 30 déc.

Abus de confiance. Existe-t-il dans le fait de détourner une chose reçue pour son usage? 18 août. — Aviat, 8 mai. — B... (femme), restitution, 15 fév. — Dehamel, 5 mars. — Dutacq, 25 déc. — Lafond, 22 mars. — Lasplaces, 3 juill. — Lherminier, 18 mars. — Machefer, 9 oct. — P... (les vases sacrés de Napoléon), 5 sept., 7 oct. — Petitjean d'Inville, 21 fév. — R..., agent d'affaires, 23 sept. — Royer, 18 oct. — Urbain (Nestor), 3 juill. — Aux docks de *Londres* pour les cautionnemens, 18 oct. — V. *Blanc-seing, Escroquerie, Vol.*

Accusation. Le pourvoi du ministère public contre un arrêt de mise en accusation est-il recevable hors des cas de l'art. 299 d'instr. crim.? 20 sept.

Acosta (femme d'), 24 mai. — Acquet, 7 sept.

Acquiescement. Est-ce acquiescer que de s'en rapporter à justice? 20 mars. — V. *Appel.*

Acte authentique. Les énonciations qu'il contient peuvent-elles être détruites? Quelle nature de preuves faut-il? Quels sont les pouvoirs des Tribunaux pour apprécier ces documens? 26 août. — ACTE DE NOTORIÉTÉ. Les témoins qui en ont signé un mensonger sont-ils responsables des paiemens qui l'ont suivi? 13 mars. — ACTE RESPECTUEUX. V. *Mariage.* — ACTE SOUS SEING PRIVÉ. V. *Obligation.*

Action possessoire. Le juge qui, après enquête, constate une jouissance confuse, doit-il accorder préférence à la possession qui lui paraît la meilleure? *Quid*, dans ce cas, d'un dénombrement revêtu du sceau d'un *notaire?* 27 nov. — Cumule-t-il le *pétitoire* le juge qui déclare une action non recevable parce qu'il s'agit d'une place publique? L'examen des titres est-il alors une violation de la loi? 14 mars. — ACTION RÉSOLUTOIRE. V. *Vente.*

Actions industrielles. V. *Agent de change; Contrainte par corps; Élections; Faillite; Société.*

Adam (Marie), 29 déc. — Adeline, 30 oct. — Adenis, 29 juin.

Adjudication. Voyez *Avoué.*

Adler, 12 avril. — Adnot, 15 juin.

Adoption. L'enfant naturel peut-il être adopté par sa mère qui l'a reconnu? 10 août. — Beyermann (Marie), par Savalète, 9 août. — Brégand (Anne), par époux Lambert-Brégand, 4 déc. — Bretton-Deschappelles, comtesse de Lyonne, par veuve Hamon, 22 mars. — Chevreau, par baron Christiani, 26 fév. — Colinette, dite *Zélie*, par Michel, 4 déc. — Delaroche, par de Septeuil, 2 fév. — Fourdrain, par veuve Pattu, 15 déc. — Fournet, femme Chenu, par Fournet, 18 nov. — Crasiano (Amélie), par Claparède, 31 mai. — Lambert, femme Bezal, par demoiselle Lambert, 8 janv. — Langlois, par de Cramagel, 13 nov. — Larive (de), par veuve de Larive, 23 août. — Lebrun (Victoire), femme Delille, par Victoire Lebrun, 22 août. — Lefebvre, par Marie Lefebvre, 17 nov. — Montargon (Laurence), par Lamare, 18 mars. — Paultre de la Motte, par Paultre de la Motte, 22 juill. — Pierron, par veuve Lacoste, 24 août. — Rivet sœurs, par Anne Robinet, 5 juill. — Soyer, femme Descoings, par Octavie Soyer, 1er mars. — Storello, par Storello, 4 avril. — Tenturier (Antoinette), par Tenturier, 9 août. — Thomas (Aline), par Falba, 13 juillet.

Adultère. Le mari peut-il poursuivre en France celui commis par sa femme en pays *étranger?* 7 déc., 15, 16 fév. — L'adultère ancien, mais non prescrit du mari, excuse-t-il celui récent de la femme? 29 oct. — La mort du mari éteint-elle, même après jugement, l'action publique tant contre la femme que contre son complice? 4 oct. — *Dommages-intérêts* accordés, 26 juin. — B.. (femme) et un relieur, 29 oct. — Badiot, 4 mai. — Bochat, (femme) et Bouvet, 18 avril. — Bonardet (femme) et François, 24 août. — Clerfeuille (femme), 12 janv. — Benin (femme) et de Pindra, 7 déc., 15, 16 fév. — Desfournaux (femme) et Cheneau, 10 janv. — Din (femme), chiffonnière, 14 mars. Dundas, épouse d'un pasteur, 5 juill. — Duwun (Elisabeth), à *Rouen*, 2 nov. — H... (femme) et B... (les papillottes), 29 juin. — Heavisie (mistriss) et Lardner, médecin, 16 avril. — L... (femme) et A., Espagnol, 26 juin. — Lambrech (femme) et Crépinet, 2 sept. — Landelle (femme) et Guérin, 10 juin. — Laparra (femme) et Salesse, 31 août, 4 oct. — Levasseur (femme) et Letellier, 14 fév. — M... (femme) et B..., pharmacien, 26 juill. — Massart (femme) et François, 27 mai. — Panel (femme) et Burlat, 13 avril. — Prin (femme) et Morny, 30 avril. — Roberts (femme) et Brunskill, 22 mars. — S... (femme), 15 oct. — Smith (femme) et Derby, 1er nov. — V... (femme), charretière, 7 mars. — La femme d'un député, 24 janv. — Une lampiste et B..., 30 janv. — Une dame et un acteur de *Belleville*, 28 fév. — Une Parisienne à Sceaux, 6 avril. — Le pantalon de l'amant, 22 fév. — V. *Séparation de corps.*

Affichage. Société, 17 nov.

Affiche insultante. 25 décembre.

Affiches. V. *Diffamation, Saisie-immobilière, Vente.*

Age. Dissimulé par les jeunes prévenus, 13 novembre.

Agent administratif. Lorsque des dommages sont causés par sa négligence, est-ce l'administration qui en est juge? 2 juillet.

Agent de change. Est-il commerçant? 9 déc. — Lorsqu'un marché à terme est refusé par le demandeur, peut il revendre les effets et prélever sur leur produit ses débours et la différence des deux prix? 26 janv. — Est-il responsable du transfert qu'un faux titulaire lui fait opérer? Peut-il invoquer une prescription à ce sujet? 25 mars. — Lorsqu'il a vendu des *actions industrielles* non libérées, et qu'il a fait connaître à son mandant le nom des acheteurs, est-il à l'abri de toute responsabilité? 28 mai. — Offices des étrangers à *Londres*, 25 mars.

Agiotage. Prix décerné pour répression, 6 mai. — Ouvrage à ce sujet, 29 octobre. — Faux bruits répandus à la Bourse, 23, 26, 27 août, 3 sept.

Aguado. 2, 10 fév., 23 mai, 6 août. — Ahrens, 29 mars. — *Aigle*, navire, 18 avril. — Aimée (dlle), 3 juill. — Aladenise, 8, 13 août. — Alain (dlle), 29 janv. — Alais, 1er nov. Alarcon (Eusebia), 2 janv. — Albaric, 9 juill. — Albertini, (dlle) 17 janv. — Alby, 14 juin. — Alciat, 9 nov. — Aldama, 12 fév. — *Aldudes*, commune, 4 sept. — Alembert (d'), 9 mai. — Alesse, 28 déc., 9, 11 mai, 20 juin. — Alexandre, 18 nov., 16 octob. *Alexandre*, navire, 20 déc. — Alexis, 1er mars.

Algérie. Observations sur l'administration de la justice, 11 janv., 19 mars. — Création de cinq districts, 19 mars. — Organisation des provinces d'Ab-el-Kader, 26 juin. — V. *Assassinats, Compte-rendu, Gendarmerie, Mœurs arabes.*

Alibert. 5 mars.

Aliénés. Ordonnance sur les établissemens, 26 déc.

Alignement. A défaut de plan général est-ce au préfet qu'il appartient de donner l'alignement des rues-routes? *Quid* de l'autorisation du maire? *Quid* de la bonne foi du contrevenant? 10, 21 sept. V. *Rue.*

Aligre (duc d'). 7 novembre.

Aliment. V. *Contrainte par corps, Gesse, Pension alimentaire.*

Allain. 23 déc. — Allain (veuve), 21 fév. — Allan, 29 fév. — Allard, 11 nov., 15 janv., 7 fév., 5 juin, 21 août. — Allard (veuve), 1er mai. — Allary, 7 oct. — Allemant, 1er juin. — *Allerey*, commune, 1er juill. — Allexandre, 11 déc. — Alleyrat, 10 fév. — Allibert, 10 avr. — Allister, 19 fév. — Alloste, 19 sept.

Alluvion. Peut-on considérer comme tels des attérissemens résultant de constructions d'art et qui parfois sont encore submergés? 20 avril. — *Quid* de celles des relais de la mer? 29 août.

Alphonso (comte), 12 fév. — Altaroche, 29 mars. — Altazin, 6 nov. — Alviset, 22 av. — Amand, 28 nov. — Amaret, 15 av. — Amburys et Ce, 1er juill. — Amelau, 14 mars.

Amende. N'en doit-il être prononcé qu'une pour plusieurs contraventions reprochées à une seule personne? 27 fév. — V. *Faux (inscription de).*

Amesland. 19, 21 déc., 28 mars.

Amnistie. Ordonnance nouvelle, 29 av. — V. *Elections municipales, Mariage.*

Anatole. 14 mars. — *Anastasie-Elisa*, sloop. 31 août, 2 sept. — Ancel, 10 nov. — Andrau-Moral, 30 oct. — André, 16 déc., 10 avril. — Andrews (Cath.), 22, 23, 25 oct. — Andrey, 8 avril, 21, 22 mai. — Angeliers (d'), 9 janv., 24 avril.

Angleterre. Aspirant à la main de la reine, 5 déc. — Mariage de la reine, 9 fév. — Pourquoi le lord-maire n'assiste-t-il pas à cette cérémonie? 1er janv. — Morts subites et accidentelles, 25 mai. — V. *Attentat.*

Anisat (famille). 18 mars, 15 à 24, 27 mai, 3, 8, 10, 13, 15, 20 juin, 13, 23, 30 juill., 13, 19 août, 12 à 15, 18 sept., 4, 9, oct. — Annebaud (marquise d'), 11, 16 juill., 15 août. — Annet, 1er juin. — Anselme, 11 nov. — Ansotte (femme), 28 sept. — Anthoine de Saint-Joseph, 28 nov. — Antier, 11 juin. — Antonin, 9 déc. — Anty, 20, 22 janv.

Appel. Est-il recevable celui qui porte comme grief le rejet en première instance des conclusions principales? 29 nov. — Peut-il être admis pour une demande de 800 francs, opposée à une autre de 8,000 fr.? est-ce une demande reconventionnelle? 17 mai. — Est-il nul si l'exploit n'indique pas le mois de la signification du jugement et que rien ne supplée à cette omission? 7 août. — *Quid* si l'appelant se borne à indiquer son *domicile à Paris*, lorsque d'autres actes ont donné une indication plus précise et que les intimés l'ont assigné dans les mêmes termes? *Quid* d'une fausse date donnée au jugement dont est appel? 2 nov. — Celui d'un jugement de commerce par défaut, est-il recevable avant les délais de l'opposition? 9 fév. — Quels sont les *délais* d'appel en matière de *liquidation* et d'*homologation*? *Quid* en cas de *minorité*? 18 sept. — Le désistement de l'appel principal rend-il non recevable l'appel incident? 29 avril. — L'intimé, en le faisant déclarer non recevable, peut-il réclamer des *dommages-intérêts* pour le préjudice qu'il en a éprouvé? 6 juin. — Lorsqu'on a *acquiescé* à un jugement validant une saisie faite en vertu d'un jugement précédent, peut-on encore appeler de ce dernier? 10 avril. — Peut-on, en cet état, demander *exécution provisoire* de la sentence attaquée, même quand on n'y aurait pas conclu formellement en première instance? 20 sept. — Les juges qui étaient en dernier ressort pour le fond du procès, le sont-ils pour les exceptions opposées à la demande? 30 juill. — Le jugement rendu sur une revendication de dépôt dans une *faillite*, ne comporte-t-il qu'un *délai* de quinzaine pour l'appel? 8 juill. — Lorsque pour dommages aux champs on n'a pas élevé l'exception de propriété devant le *juge de paix*, et qu'il s'agissait de moins de 50 francs, l'appel est-il recevable? 15 juin. — Le Tribunal d'appel *correctionnel* peut-il préalablement mettre le prévenu en *liberté* par le motif qu'il n'est détenu qu'en vertu d'un mandat d'amener? 1er mai. — V. *Arbitrage, Avoué, Commune, Conflit, Contrainte par corps. Dommages-intérêts, Donation, Enquête, Faillite, Faux (inscription de), Femme mariée, Obligation. Ordre, Prescription, Qualités, Saisie immobilière, Surenchère.*

Appert, Mazurier et Ce, 24 sept. — Appey, 16 janv., 25 oct.

Apprentis, Violences à leur égard, 25, 27, 30 nov., 11, 19, 29 déc, 27 mai, 3 sept.

Arago (Etienne), 17, 18, 22 nov., 14, 20 déc., 17 janv., 1er fév. — Arago (François), 4 sept. — Arago (Jacques), 1er mars.

Arbitrage. Quand il est volontaire et réglé par clause compromissoire, les Tribunaux peuvent-ils proroger les pouvoirs des arbitres? 13 mars. — Lorsque les juges ne voient qu'un seul intérêt dans l'action de plusieurs *associés*, ne doivent-ils leur donner qu'un seul arbitre? 8 mai. — Les clauses de renonciation à *appel* sont-elles obligatoires pour les héritiers *mineurs d'associés?* 1er mai. — La sentence *signée* par la majorité des arbitres et sur le refus de signer du troisième est-elle valable? 8 juill. — Une simple mention de réunion et de conférence suffit-elle pour constater la conférence orale du tiers-arbitre avec les arbitres divisés? 5 déc. — Est-ce au greffe civil que leur sentence doit être déposée, même en fait d'arbitrage forcé, lorsque les arbitres ont été constitués amiables-compositeurs? 1er mars. — L'*opposition* à l'ordonnance d'*exequatur* est-elle ouverte aux parties en matière d'arbitrage forcé? 29 août. — La sentence rendue entre Français à l'*étranger* est-elle soumise à la révision des Tribunaux français si le tiers-arbitre qui y a concouru a été nommé par le Tribunal étranger? *Quid* si ce tiers-arbitres n'a connu que d'une partie des contestations, 21 oct. — Les arbitres volontaires ou forcés ont-ils droit à des *honoraires* contre les parties qu'ils ont jugées? 30 avril. — V. *Faillite, Société.*

Arbres. Quelle juridiction doit connaître des contraventions de leur plantation sur les *grandes routes*? 9, 12 fév. — Les plantations qui empiètent sur un *chemin vicinal*, sont-elles de la compétence de la simple police? 4 mars. — V. *Domaine engagé.*

Archer. 1er janv. — Archias (femme), 27 juin.

Architecte. Est-il civilement responsable de la mauvaise disposition des échafaudages dans ses constructions? 8 janv.

Ardant, 22 déc. — Aréez, 10 sept. — Argenton, 9 fév. — Argout (d'), 27 avril. — Argyll (d'), 13 juin. — Arjuzon (d'), 15, 22 déc., 26 avril, 2 juill. — Armagis et Ce, 22 mars. — Armand (femme), 28 déc. = Armengaud, 24 avril.

Armes de guerre. Le manufacturier qui en fabrique sans autorisation de l'Etat, contrevient-il à la loi de 1834? 3 juill. — Saisie d'une voiture, 10 juill. — Danger de les laisser aux soldats hors de service, 22 nov.

Armes prohibées. Saisie pratiquée à la manufacture de *Klingenthal*, 13 déc. — Les couteaux-poignards à *Paris*. 7, 14, 21 mars, 21 mai. — Une jeune fille, 3 juin. — V. *Machine infernale.*

Arnaud, 1er nov., 1er avril, 2 sept. — Arnaud-Robert, 10 juin. — Arnaudeau, 30 oct. — Arnault, 25 juin. — Arnault-Ménadière, 10 avril. — Arnoud, dit *Dacosta*, 14 mai, 4 juill. — Arrault, 4 déc., 14 août.

Arrestation illégale. Quand des agens font une arrestation faut-il qu'il y ait intention criminelle de leur part pour qu'elle soit illégale? 2 mai. — *Quid* de celle d'un condamné, sans titre? sa résistance est-elle punissable? 25 nov. — Opérée dans les Champs-Elysées, 12 juin. — Par deux *douaniers*, 6 nov. — Refus d'arrêter l'imprimeur du Parlement anglais, 29 nov. — Commission nommée pour régler cette matière, 21 nov.

Arrêt. Est-il nul pour avoir été rendu sur rapport dans la chambre du conseil, s'il porte la mention qu'il a été rendu publiquement? 25, 26 juin. — V. *Faux (inscription de) Jugement, Poursuite disciplinaire.*

Arrighi. 2 fév., 5 mars.

Arrosement. Ordonnance de police à ce sujet, 26 avril.

Arrowsmith, 22 janv. — Arthaud, 3 janv. — Artoul, 1er juin. — Arvier, 24 fév. — Ascaraga, 21 nov.

Asphyxie. Deux ramoneurs, 22 janv. — Douze cureurs d'égouts, 17 juin.

Assalant. 27 fév.

Assassinat. Andrès, 19 août. Antona, 29 mai. — Arzac, 25, 26 sept. — Auvray, 9 fév. — B..., soldat au 66e, 19 sept. — Bagnole, 12 oct. — Bancel; 24 sept. — Baptiste, 2 avril, 12 août. — Barbier, 2, 3, 7, 27 août. — Barbot, 5, 14 oct. — Bardsley, 3 avril. — Barnèdes, 2 avril, 12 août. — Beaumarché (de), 1, 10, 26 janv., 17 févr. — Benson, 17 oct. — Berdaguer, 2 avril, 12 août. — Bernetières, 19 avril. — Bernou, 30 janv. — Berthelin, 1er mars. — Bidard, 14 mai. — Bissot, 4 sept. — Blanc, 1er mars. — Blayé, 19 juin. — Blondeau, 9, 22 avril, 1er juin. — Bodit, 26 fév. — Boge, 24 juill. — Bonnard (veuve), 26 juill., 7 août. — Bonnet, 17 mai, 1er août. — Boresi, 1, 8 avril, 24 juill. — Botet (Rose), 26 janv. — Bouchon, 14, 25 mars. — Bouffaron, 5, 27 mars. — Boulmé, 17 nov. — Bouquet, 15 janv. — Bourinet, 28 août. — Bralet, 20 nov., 6 déc., 13 janv. — Bride, détenu, 26, 28 août. — Brown, 3 avril. — Buisson, 24 juill. — Buny, dit *Garcy*, 1er juin. — Cabanès, 2 avril. — Caffart et Campigneux (*menaces*). 24 août. — Caron et Carpentier, 11 déc., 3 janv., 14 fév. — Cartier, détenu, 9 mai, 9 août, 19 sept. — Casabianca, 8, 10 nov., 25 déc., 9, 30 juill. — Casanova, 6 mars. — Casenove, 22 mai. — Cayron (Marie), 26 mars. — Chambon, 27 juin, 26 août, 18 sept. — Charraire (Cath.), 10 janv. — Chauvet, 21 nov., 6 déc., 20 janv. — Chavoutier, 26 juillet, 15 août. — Ciamborrani, 19 juillet. — Clavel, 31 mai. — Coates, exécuteur, 3 avril. — Cochet, 29 janvier. — Contant, 4 septembre. — Cornèse, dit *Colin*, 29 avril, 18 mai, 12 juin, 15 août. — Couronne (femme), 3 juin. — Courvoisier, 9, 10, 11, 14, 15 mai, 1er 11, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 27 juin, 9 juill. — Cucu, 4 avril, 15 mai. — Curran, 7 sept. — D..., cultivateur, 8 juill. — Dalbiès, soldat, 8, 31 mai, 10, 14 juin, 11, 25 juillet, 1er, 8, 12 août. — Danèse, dit *Cagnetto*, 6, 10 juin. — Dauzatz (femme), 27 mars. — Davey, 4 oct. — Debeaulieu, 27 déc. — Defrance, 22 août. — Dellong, 4, 18 sept. — Démard (Fanny), 27 déc., 3 mai. — Deramond, 2, 28 août, 22 oct. — Desfayès, 12 janv. — Desmares, 31 août, 25 oct. — Desmichel, 26 janv. — Dolut, 29 mars. — Driot, 7, 8 9, déc., 17 janv., 26 mars, 11, 12, 16, 17 avril, 17, 28 mai. — Dubois, 7, 8 juin, 3 juill., 22 août. — Dubois de Saint-Gonan, 18, 29 janv., 20 avril. — Duché (Cath.), 14 fév. — Dugas, 27 mars, 26 avril. — Duntz, 31 mai. — Dupouy, 11, 18 nov. — Duroux, 31 août, 28 sept. — Eder, 30 avril. — Eliçabide, 18, 20, 23, 25, 30 mars, 3, 9, 11, 14 à 24, 27 mai, 3, 8, 10, 13, 15, 20 juin, 13, 23, 30 juill., 13, 19 août, 12 à 15, 18 sept., 4, 9, 19 oct. — Ellis, 17 avril. — Erremedio, 14 mai. — Espinousse (Claudine), 10 janv. — Eudes, 14 nov. — F..., au Gros-Caillou, 5 juill. — F..., près du Mont-de-Piété, 3 sept. — F.., instituteur, 10 juill. — Fabre, 31 mai. — Feo de Yepès, 24 oct. — Ferret, 12, 15 oct. — Filippi, 18 mars, 27 juin, 24 juill. — Fortin, 17 oct. — Fourniaux (Marie), la miette fine de *Fernoël*, 10 fév. — Fournié, 25 mars, 20 mai. — Fradin, 16 mars. — Fraisse, 17 avril. — Franc (Geneviève), 26 mars, 25 avril. — Francisquet, 2 mars. — François, 29 août. — Galy, 2 mars, 2 avril, 29 juill. — Garnier, 28 déc. — Gas, 22 juin, 5 juill. — Gaty, 10, 18 oct. — Gaucher, 26 oct. — Gauthrey (veuve), 26 août — Georget, 12 mars, 22 juin. — Germain, 4 sept. — Giacobbi, 4 juill. — Giacomoni, 18 avril, 15 août, 18 sept. — Gibrat frères, 2 mars, 2 avril, 29 juill. — Godiot, 30 avril. — Gonzalès, 25 sept. — Gosselin, 26 janv. — Goubert, 2 mars. — Goubet (*menaces*), 9, 24 avril. — Gouby, 26, 29 oct. — Gougis, 1er fév., 18 avril. — Gould, 20 mai, 20, 26 juin. — Grangeon, 17 avril. — Grimault (femme), 27 avril, 22 mai. — Gueidan, 8 mars. — Guffroy, soldat, 12 mars. — Guisse (Cath.), 12 fév. — Gouteu (par *acupuncture*), 18 oct. — Hallé, 1er mai, 26 août. — Heali, 24 juill. — Hédelin-Devonshire, 23, 24, 26 avril, 24, 26, 27 sept. — Hughes, 7 sept. — Jacob, 10 juill. — Jean, à *Oran*, 15 mai. — Jégo, 12 mars. — Jeussé, 27 avril. — Jouvin, 7, 8, 9 déc., 17 janv., 26 mars, 11, 12, 16 17 avril, 17, 28 mai. — Juanole, 2 avril. — Kermarec, au bagne, 13 mai. — Kohler sœurs. — Kretz, 17 nov. — Labourié, 10, 22 fév. — Lainé, 2, 30 avril, 1er mai, 12 juin. — Lang, 8, 24 juill. — Larrianaga (femme), 19 juin. — Laurens, 5 déc. — Lauthe, 9 oct. — Leandri, 11 juill. — Leca, 15 août. — Legadec, 20 mai. — Lépine, 6 juillet, 16 août, 11, 18 sept. — Lété vé, 30 oct. — Levasseur, 14 fév. — Liciaga (Maria), 18 sept. — Llobères, 2 avril. — Lober, 12, 13, 22, 23, 24, 27, 29 fév., 1er mars. — Lolotte, 7, 8 nov. — Lopez, 29 juill. — Luz (Louis de), 28 nov. — Lynam, 28 fév. — Maillard (femme), 8 mai. — Maljean, 10 nov. — Manneci, 19 juill. — Marchal, 22 mai. — Marie, dit *Renoult*, 7 fév., 16, 18 mars, 3, 16, 27 avril. — Massion, 4 sept. — Mattei, 6 sept. — Matter, 15 nov., 26 janv. — Maufoix, 18, 27 nov., 22 fév., 28 mars, 15 avril. — Maugrain, 29 mai, 1er juin, 5 juill. — Maurel, 11, 25 juin. — Maurice, 23 nov. — Menc, 17 juin. — Ménesclou, 25 déc., 12 janv. — Merlin, 24 avril. — Michaud, 3 oct. — Mielle, 5 juill., 15 août. — Mirbeau, 16 nov., 19 déc., 9, 30 mars, 1er, 3, 5, 25 avril, 12, 20 sept., 9 oct. — Misters, 27 août. — Negroni, 22 juill. — Orsini, 20, 29 mai. — Owen, 17 avril. — Pary, 30

avril.—Pavy, 3 juill.—Pearce, 25 oct.—Pelat (Cath.), 30 janv.— Perdrié, 2, 28 août.—Périer, 8 mars.—Perrin, 10 avril, 25 mai.—Pétetin, 24 juin, 24 août, 18 sept.—Pillioud, 26 juill., 7 août.—Pirard, 4 sept.—Planus, 2, 17, 20 avril, 25 mai.—Poilvé, 20, 22 janv., 23 fév., 15, 23 mai.—Poirier, 22 juill.— Poli, 15 août.—Potié, 17 fév.—Pouzet (veuve), 5 juill.—Prault, 4 sept. — R..., envers un terrassier, 22 janv. — Raulin, 27 nov., 8 déc. — Raymond-Berton, 6 avril. — Renault, 12 déc., 1er janv. — Riolacci, 25 avril. — Robillard, 20, 21 mars, 9 juill. — Robinson, 2 janv. — Roccaserra, 24 juill. — Rodrigue, 2 avril. — Rogniat de Fleurac, 30 sept., 1er oct. — Rojodela Fuente, 24 oct. — Romain, 9, 16 nov., 19 déc., 9 mars. — Romback, 20 nov., 6 déc. — Roméra, 29 juill. — Rouillard, 12 oct. — Rouland, 4 avril, 15 mai. — Rousse-Janetis, 29 juin, 1er juill., 2, 5, 28 août, 19 oct. — Rousset, 24 juin. — Sajeloti, 2 mars, 2 avril, 29 juill., 12 août. — Santa Lucia frères, 18 avril, 15 août. — Sarrat-Sarresi, 18, 24 sept. — Serré (femme), 10 janv. — Signoret, 5 juin. — Simonette, négresse, 29 janv. — Simpson, 20 avril. — Sirey, 7, 23 nov. — Smith, 1er nov. — Smok, 2 janv. — Soudan (époux), 11 mars, 19 sept., 5 oct. — Stéphanie, 27 déc.—Taillechausse, 26 avril. — Terson, 10 janv. — Thomas, 17 avril. — Tomasi, 11 juin. — Tragine, 28 oct. — Trécat, 24 avril. — Valeri, 8 nov. — Venturini, 24, 26 fév. — Vignaud, 15 avril. — Villain, 14 août. — Villatte, 10 avril, 1er mai. — Voloir, 4 sept. — Weidmann, 21 mars. — Write, 2 janv. — Xavier, 12 mars. — Un réfractaire envers un gendarme, 12 déc. — Un enfant à *Belleville*, 7, 8 nov. — Un autre enfant, rue de Richelieu, 11 déc., 21 fév. — Un officier prussien, 8 janv. — Un vieillard amoureux à *Molière*, 17 janv. — Un trompette, à *Poitiers*, 21 mars. — Des Espagnols au *Puy*, 25 mars. — Des contrebandiers à *Rocquigny*, 27 juin. — Un employé des ponts-et-chaussées envers une lingère, 1er août. — Trois prêtres en *Savoie*, 18 oct. — Un prince *Monténégrin*, 25 oct. — Des maris, à *Feuchy*, 7 fév.—A *Levoncourt*, 17 fév. — A *Pont-de-Metz*, 28 fév. — A *Smyrne*, 5 mars. — Envers un domestique et autres, à *Alger*, 11 nov., 23 sept. — Envers un marin, à *Marseille*, 4 janv. — Envers un roulier, à *La Flèche*, 5 mars.— Envers un enfant, à *La Villette*, V. Eliçabide. — Envers une famille aux *États-Unis*, 20 avril. — Envers deux prêtres, à *Charleroi*, 2 mai.— Envers un vieillard, à *Damezain*, 1er août. — Les Juifs de *Damas*, 6, 8, 10, 18, 26 avril, 4, 7, 8, 31 mai, 22 juillet, 8 oct. — Bande à *Saint Laurent de-Cerdans*, 6 mars, 2 avril, 14 mai. — Prétendue bande à la *Guillotière*, 18, 19 avril. — Brigandages à *Châtellerault*, 4 sept. — Le bandit des *Pyrénées*, 28 oct. — Pour des poules, 24 juin. — Suscités par la *lecture de romans*, 28 juin. — Femme mutilée trouvée dans le Rhône, à *Erome*, 13 janv. — Simulé par un drapier à *Elbeuf*, 26 sept. — Supposé derrière l'Hôtel-Dieu, 3 janv. — Moulage de têtes demandé à *Londres*, 20 juin. — V. *Baraterie*, *Chouannerie*, *Fratricide*, *Homicide*. *Meurtre*, *Parricide*.

Asselin. 24 novembre.

Assignation. Malgré l'autorisation de la donner à *bref délai*, le Tribunal est-il juge de la question de savoir s'il y avait lieu au préliminaire de conciliation? 4 juin. — Le juge correctionnel peut-il refuser de statuer si elle a été donnée à un trop court *délai*? 30 octobre. — V. *faillite*, *société*.

Assises (*Cours d'*). Lorsque l'accusé a exercé ses *récusations*, que l'affaire est commencée, la Cour peut-elle la renvoyer à une autre audience de la même session? — Y a-t-il nullité si un conseiller de la chambre d'accusation fait partie de la Cour? 8 nov. — Une visite de lieux peut-elle être ordonnée par le procureur-général seul, et en l'absence d'une ordonnance du président? 19 sept. — La *complexité* de questions sur le fait principal et ses circonstances entraîne-t-elle nullité? 28 mars, 24, 25 avril, 24 sept. — Peut-on y poser, comme résultant des débats, une question de fait écartée par l'arrêt de renvoi? 24 nov. — Double session à *Paris*, 2 nov. — Observations sur l'interrogatoire des accusés. 26 juill. — De leurs comptes-rendus, 14 nov. — V. *Témoignage* (*faux*).

Association. D'étudians allemands pour juger les causes de *duel*, 24 sept. — ASSOCIATION ILLÉGALE. La goguette des Infernaux, 24 avril, 10 juillet. — A *Montrouge*, 16 oct.

Assurance contre l'incendie. La Salamandre; refus d'expertise, 22 nov.; diffamation, 1er fév. — L'Iris, contre la grêle, 19, 31 août. V. *Donation*. — ASSURANCE MARITIME. La dépréciation des *marchandises*, par suite d'un retour forcé pour *blocus*, est-elle un risque maritime pour l'assureur des cas de guerre? 27 nov. — Ces établissemens répondent-ils des confiscations? 10 mai. — Quand est-ce que la vente des *marchandises* avariées, arrivées au port de destination, peut donner lieu au délaissement? comment apprécier leur détérioration? 21 août. — Ces sociétés peuvent-elles être représentées par l'administration de la marine, dans les pays où elles n'ont pas de représentans particuliers? 19 avril. — V. *Navire*. — ASSURANCE SUR LA VIE. V. *Banque philantropique*.

Assy (d'), 2 avril. — Astier, 5 fév., 20 avril — Astruc, 21 mars, 1er juin. — Atkins, 1er janv. — Atkinson, 25 juillet, 24 août.

Attentat. Supposé contre le Roi, 16 nov. — Darmès, 16 à 24, 28 oct. — Contre la reine d'*Angleterre*, 13, 14, 15, 18 à 22, 25 juin, 12 juillet, arrêt, 13, 30 juill. — V. *Complot*, *Conspiration*, *Insurrection*.

Attroupement. V. *Coalition*, *Emeute*.

Aubagna (d'), 9 fév.

Aubergiste. Est-il responsable si le voyageur ne fait que passer pour attendre une diligence? 24 fév. — A quel Tribunal doit être portée la demande pour perte d'effets, quand elle dépasse 1,500 francs, 1er nov. — V. *Escroquerie*.

Aubernon, 5 juin. — Aubert, 20 janv., 5 fév., 1er mars, 26 juin. — Aubertin, 5 fév. — *Aubigny* (domaine), 17, 21 fév., 27 avril, 4, 18 mai. — Aubin, 13 juill. — Aubouer (veuve), 22 nov. — Aubry, 24 août. — Aubry (femme), 29 janv. — Aubusson de la Feuillade, 2, 9 janv., 6 août. — Auclert (femme), 16 fév. — Aucourt, 25 sept. — Audemard, 5 déc.

Audience solennelle. Son mode de composition peut-il faire la matière d'un pourvoi en cassation? 13 juin.

Audriot (femme), 12 oct. — Auguis, 31 janv. — Aulagnier, 19 août. — Aumale (duc d'), 2 mars. — Aumoitte, 6 avril. — Aumont, 4 déc. — Aupetit-Durand, 22 mai. — Auriol, 29 mai. — Autebi, 22 juill.

Autopsie. Sans autorisation, par trois médecins, 19 juill.

Autriche, 27 mars. — Auvin, 26 avril. — Auvray, 31 janv., 9 fev. — Auzet, 2 janv. — Auzou, 10 juin. — Auzoux, 26 fév.

Avalanche. Emportant des voyageurs dans les *Pyrénées*, 19 fév.

Avertin-Marie, 19 oct.

Aveugles. Pensionnés en Angleterre, 5 juill.

Avignon, 9 déc.

Avocat. Est-il passible d'amende pour une consultation non timbrée? 21 nov. — Lorsqu'il se présente au *serment*, la Cour peut-elle se rendre juge de sa moralité et le refuser, 4, 11 mars, 23 mai. — Leur droit de plaidoiries alloué par la taxe doit-il leur être compté autant de fois qu'elles ont duré d'audiences? 27 août. — Qu'est-ce que le *rabat*? Un avocat en robe peut-il porter une cravate noire? 6 mai. — Le ministère public peut-il attaquer la formation du tableau de leur ordre? Peut-il provoquer le choix du bâtonnier par le Tribunal, si l'ordre est composé de sept membres, sur le motif que deux d'entre eux n'y devraient pas figurer? 9 avril. — Quand et comment la police peut-elle faire chez eux des perquisitions? 27, 28, 29 fév., 24 avril. — Ceux de la Cour de cassation peuvent-ils plaider devant les Cours royales? 10 mai. — Observations sur les convenances de la *défense*, 8 avril. — Des visites préalables au *serment*, 10, 11 nov. — Droits et devoirs des avocats, au sujet de la saisie d'un mémoire, en *Hanovre*, 28 déc. — Altercation entre un avocat anglais et un aldermann, 13 fév. — Leur absence prolongée après les vacances, à *Paris*, 23 nov., 15 août. — Elections de la chambre à Paris, et observations à ce sujet, 1er déc., 21, 23 fév., 8, 13, 14 août. — Conférences, 9, 24 nov. — Elections à *Bordeaux*, 23 août. — A *Nantes*, 28 août. — A la Cour de cassation, 6 nov., 18 août. — V. *Commune*, *Consultation*, *Elections municipales et politiques*, *Frais*, *Jugement*, *Poursuite disciplinaire*, *Voies de fait*.

Avortement. La sage-femme qui y participe est-elle passible de l'aggravation de peine à laquelle les médecins sont soumis? 30 juill. — La personne qui en l'essayant cause la mort de la mère, doit-elle être jugée pour *meurtre* ou pour blessures? 20 sept. — Beauvais (veuve), 12, 25 sept., 8 oct. — Cornevin, 10 mai. — Franchou, 26 sept. — Guignoz (femme), 30 juill., 5 août. — Legendre (femme), 11, 27 janv. — M..., sage-femme, 16 mars. — Mallevigne (femme), 4, 20 sept. — Moncade (Marie) et Carrère, 3 juill. — R..., sage femme, 17 juill. — Roudadoux, 12, 23 sept.

Avoués. Le bureau de consultations gratuites des avoués d'une Cour peut il refuser d'en nommer un d'office après examen de la prétention du requérant? *Quid* du premier président? 16 janv. — Quand peuvent-ils plaider devant les Tribunaux où il y a nombre suffisant d'avocats? 20 mai. — Lorsqu'un collége d'avoué n'existe pas près d'une Cour, ceux du ressort peuvent-ils aussi postuler devant-elle? 17 juillet. — Peut-on, cinq ans après une *adjudication*, exiger d'un avoué la *taxe* de ses *frais*, si les pièces ne sont pas représentées? 27 déc. — Lorsqu'une distraction de *dépens* lui a été attribuée par arrêt, quelle restitution doit-il faire en cas de *cassation*? 31 janv. — Peut-il être puni *disciplinairement* pour les *frais*, si le client ne se plaint pas? 3 fév. — Sa chambre peut-elle intervenir dans l'opposition qu'il a formée à une *taxe* de *dépens*? 7 mars. — A-t-il sur la *femme*, pour le paiement de ses *frais*, plus de droits que le mari pour qui il occupait et au nom de qui la distraction a été faite? 9 mars. — Sont-ils non recevables dans la répétition de leurs *frais*, s'ils ne représentent pas leurs registres? Peut-on proposer cette fin de non recevoir en *appel*? La mention d'un à-compte sur le dossier interrompt-elle la *prescription*? *Quid* des avances de fonds faites comme *negotiorum gestor*? 2 juill. — Opinion des conseils-généraux à leur égard, 12 oct. — Elections à *Paris* au Tribunal, 29 août. — A la Cour, 31 août. — Visite au garde-des-sceaux, 6 janv. — V. *Contribution* (*distribution par*), *Purge légale*.

Avril, 9 mars. — Aylmer (lady), 18 mars. — Azambre, 17, 20 mai.

B

B..., bigame, 3 juill. — B..., lieutenant, 2 mars. — B..., propriétaire, 16 oct — B.., tuteur, 2 nov. — B... (demoiselle), 27 janv. — B... (Agnès), 26 fév. — B... (Louise et Victorine), 6 juin. — B... (Pauline), 16 janv. — B... (lady), 25, 27 janv. — Baag, 5 janv. — Babo, 1er août. — Bac, 18 juill. — Bachelier, 15 avril, 30 juill. — Bachelu, 4 sept. — Bacouel, 27 nov. — Bacquet (femme), 29 juin. — Badin, 13 fév. — Badiot (femme), 4 mai. — Bador (Virginie), 21, 27, 29 août, 11, 12 sept., 15, 22 oct. — Badurelle, 25 oct. — Baert, 8 juill. — Baffer, 6 fév. — Bagration (princesse de), 15 déc., 15 janv.

Bail. Le bail verbal dont la durée est limitée et reconnue, oblige-t-il le preneur à donner *congé*? *Quid* d'une prorogation verbale à un bail notarié? De quand courent les *intérêts* du montant des réparations locatives? 31 août. — L'acte qui stipule que le preneur restera dans les lieux tant qu'il lui plaira, est-il valable? 5 mars. — L'obligation de l'entretien de la chose louée pour les choses de son usage, oblige-t-elle à rétablir s'il y a destruction par un fait indépendant du bailleur? 1er août. — Lorsque dans un bail d'immeuble *dotal* le mari a pris l'engagement de construire, et qu'une *séparation de biens* intervient, les locataires peuvent-ils obliger la femme à ces constructions? En cas de réductibilité du bail, le mari a-t-il un droit de rétention pour ses impenses? 29 août. — La *faillite* du locataire d'un établissement est-il un motif suffisant de résiliation? 22 déc., 16 mars. — Une dénonciation calomnieuse peut-elle motiver une expulsion immédiate? 27 août. — Les vexations d'un *portier* peuvent-elles le faire résilier? 30 août. — Est-ce changer la destination d'un *café* que d'y faire voir des animaux? 1er janv. — L'obligation du propriétaire de ne louer sa maison que bourgeoisement lui interdit-elle le droit de louer en garni? 7 déc. — Lorsque la dette d'arrérages d'une *rente*, représentant le prix d'un bail à *locatairie perpétuelle* au profit d'une *commune*, a été nationalisée, l'autorité judiciaire peut-elle annuler ce bail faute du paiement de la rente? 8 déc. — Les prestations en nature pour prix de baux à *métairie perpétuelle* peuvent-elles être rachetées comme des *rentes*? Ces baux étaient-ils translatifs de propriété? 17 oct. — Expulsion pour *débauche*, 3 juill. — Bail d'un marchand de marrons, 22 janv. — V. *Contrainte par corps*, *Débauche* (*maison de*), *Enregistrement*, *juge de paix*, *Théâtre*.

Bailleul. 4 mai. — Baillot de Malpierre, 2, 9 avril. — Bailly, 25 nov., 13 déc., 2 fév., 25 avril. — Bailly (abbé), 20 déc., 24 janv., 27 juin. — Bailly (cuisinier), 20 déc. — Baily, 9 oct.

Bains. Réclamation sur la couverture de ceux de la Seine, 12 juill. — Bains de mer fatal à deux jeunes filles, 18 septembre.

Bal V. *Succession*.

Baladour. 19 déc. — Balaincourt (de), 27 déc. — Balanqué, 24 sept. — Balguerie et Ce, 17 nov. — Balieux, 14 nov. — Balmaseda, 8 juill. — Balmossière, 4, 29 janv., 2, 22 fév., 7 mars. — Balzac (Th.), 16 nov.

Ban (rupture de). Admont, 28 mai. — Arry, 20 sept. — Boudillard, 2 fév. Coelzes, 29 juill. — Gravier, 24 oct. — Maradan, 1er janv. — Maugé, 6 juill. — Petit, 3 juill. — Pressieux (fille), 29 mars. — Rodelche, 20 sept. — Selletier, 29 juill. — Aux approches des fêtes des environs de Paris, 29 juill. — V. *Surveillance*, *Vagabondage*.

Bance. 24 fév., 9 mars. — Bangard, 15 nov. — Bangouin, 5 janv.

Banque. Le banquier qui arrête tous les trois mois le compte de son débiteur, peut-il percevoir demi pour cent sur le solde créditeur, devenu compte à nouveau? Ce compte doit-il être fait double avec *approuvé* de la somme en toutes lettres? 5 oct. — BANQUE D'ASSURANCES SUR LA VIE. Son gérant est-il justiciable du Tribunal de commerce pour ce qui concerne les contrats des souscripteurs? 16 août. — PHILANTROPIQUE, 3 juill., 16 août. — DE PRUSSE : Billets faux, 19 déc. — V. *Patente*, *Usure*.

Banqueroute frauduleuse. Bécle, 10 août. — Bedeaux, 26 juin. — Berton, 13 nov., 11 déc. — Boutet, 10 août, 12 sept. — Chabert, 26 mars, 20 mai. — Chavignier, 24 août. — Chemery, 27 mai, 26 juin. — Comte, 3 oct. — Darmenon, notaire, 23 sept. — Dupagnier, 26 juill. — Floquet, 12 oct. — Follet, 3 juill. — Gantin, 27 mai. — Gauthier de Savignac, 26 juin, 9 juill. — Godet (femme), 14, 29 mars. — Humblot-Renaud, 2 janv. — Lacroix, 27 nov., 15 avril. — Lafond et Lamiche, 13 fév. — Landoux, Rastoul et Zœpffel, 5, 23 janv. — Leaudier, 26 août. — Legueux, 14, 29 mars. — Léone, 26 avril. — Lharmeroux, 11 janv. — Lion, 26 juin. — Malavielle, 2 sept. — Martin, notaire, 3 oct. — Mathieu, 12 oct. — Maubant, 26 juin. — Mutel, 26 août. — Pallut aîné, 27 mars. — Papou, 10, 29 août. — Perron-Donnadieu, 16, 19, 20, 22, 25, 27, 28 déc., 9, 10 fév. Pissancourt, 25 sept. — Pollet (femme), 28 mai. — Prothot (femme), 26 juill. — Roux, 24 août. — Vernet, 27 mars. — Widmann frères, 16, 19, 20, 22, 25, 27, 28 déc. — Un négociant de *Reims*, 22 fév. — BANQUEROUTES SIMPLES : Boyer, suppléant de juge de paix, 2 mars. — Royer, 1er juillet.

Bapeaume. 17 juill., 29 août. — Bapst, 17 mai. *Bar-le-Duc*, ville, 19 avril. — Baradat, 3 avril. — Baragnon, 18 novembre.

Baraterie, Ballégou, 20 déc. — A bord de *la Claudine*, 12 avril. — A bord de *la Lise*, 8, 10, 25 juillet.

Burault. 31 mai. — Barbara (femme), 8 nov. — Barbe, 9 déc. — Barbès, 11 janv., 15 sept. — Barbet, 5 fév. — Barbier, 27 sept. — Barbou, 31 janv., 1, 6 fév. Barbou frères, 28 déc., 9, 11 mai, 20 juin. — Barcia, 4, 15 janv. — Barcouda (femme), 9 mars. — Barcough, 4 juill. — Bardet, 24 nov. — Bardonnant, 7 juin. — Bardsley, 18 avril. — Barenne (femme), 25 avril. — Barennes, 9, 29 juill. — Barginet, 16, 23 déc., 14 fév. — Bariat (veuve), 29 juill. — Barillon et Ce, 3 mai. — Baring, 24 fév., 17, 29 juin. — Baring, Atts, Hoare et Ce, 16 nov. — Bayon, 23 sept. — Barlet (de), 22 avril. — Barnelt et Ce, 1er juill. Baron, 28 nov. — Barquière, 16, 20 août. — Barrau, 25 mars. — Barrault frères, 7 juin. — Barre, 1er déc. — Barrée, 20 déc. — Barrès, 28 sept. — Barret-Deschelses, 12 août. — Barrié, 9 fév. — Barrielle, 9 mars. — Barrois (Aurélie), 22 janv. — Barrot (Ferd.), 3 janv. — Barrot (Odilon), 11 oct. — Barrow, 22 juill. — Barruel fils, 16 janv, 27 mai, 13 juin. — Bartel (femme), 27 fév. — Barterot, 3 janv. — Barthe, 28 juin. — Barthélemy, 22 avril. — Barthélemy, charretier, 21, 27 mars. — Barthélemy (femme), 21 nov. — Barthès (femme), 9 avril. — Bartier, 11 juin. — Bartoli, 2 sept. — Barton (Fanny), 18 sept. — Bary, 30 janv., 23 fév., 27 juin. — Barye, 27 juin. — Basley, 16, 17, 25, 28 mai. — Basse, 6 janv. — Bassano (de), 31 mai. — Bastard, 27 mai. — Bastard de l'Estang, 6 sept. — Bastien, 15 avril, 1er mai — Bastien, 18 sept. — Bastion, 10 fév. — Bastrate, 9 janv.

Bastringue. Ce que c'est, 27 novembre.

Bataillard. 28 février. — Battans, 17 octobre.

Bateaux à vapeur. Doivent-ils un droit pour leurs passagers lorsque leur navigation est en partie maritime et en partie fluviale? 24, 26 juill., 14 août. — Lutte entre deux rivaux dans la baie de *New York*, 9 juill.— Mort d'un chauffeur, 8 mai. — Effrayant des chevaux, 17 avril. — Bateaux à vapeur de *Saint-Cloud*, 21 mars. — V. *Naufrage*, *Portefaix*.

Baudar. 6 nov. — Baudin (veuve), 13 juin. — Baudoin (femme), 27 déc. — Baudon de Mony, 24, 25 juin. — Baudouin, 26 oct. — Bauër, 31 mai, 3, 11 juill. — Baurin, 1er nov. — Bausset, 7, 8 juin. — Bauthias, 9 janv. — Bauthier, 13 mai. — Bayard (femme), 20 mai. — Bayard de la Vinterie, 8 août. — Bayeux, 26 juill. — Bayle, 18 déc. — Bayle-Mouillard, 10 fév. — Bazancourt (de) 8 avril, 28 mai. — Bazénery, 1er nov. — Bazire, 20 mai. — Bazire (demoiselle), 31 mai. — Beau, 24 juill. — Beauchamps, 29 fév. — Beauderon, 12 fév. — Beaudot, 15 nov. — Beaudroux, 13 juill. — Beaufery, 18 avril. — Beaufils, 28 sept., 7 oct. — Beaufils (femme) 27 déc. — *Beaufort*, commune, 2 mars. — Beaulieu, 28 déc., 9, 11 mai, 20 juin. — Beaumont, 13 août. — Beaumont (veuve), 15 sept. — Beaumont (de), 4 mai. — Beaupied, 15 oct. — Beaupré, 1er déc. — Beaupréau (de), 30 oc. — Beauquet, 20 fév. — Beauregard, 10 juin. — Beauset (de), 3 juin. — Beaussier, 14 mars, 19 juin. — Beaussier (veuve), 24 janv. — Beauveau (prince de), 13 fév. — Beauvais, 22 déc. — Beauvais (veuve), 12 sept., 8 oct. — Bécherel, 27 avril. — Bécheret, 12 fév — Béchet, 11 nov., 15 janv., 6 mars. — Beck, 23 mars. — Beckaus, 15 sept. — Becq, 26 janv., 29 fév. — Becquet, 24 sept. — Bécus (femme), 25 janv. — Bédarrides, 20 oct. — Bédoc, 28 nov. — Bégue, 17 nov. — Béguignot, 9 juill. — Behaghel, 20 sep. — Behosme, 15 juin. — Beicher 1er mars. — Beira (princesse de), 16 nov. — Bel (veuve) 13 août. — Bélard, 27 nov. — *Belesme*, ville, 17 nov. — Belèze, 24 nov., 1er déc. — Bélières, 4 juin. — Belin-Prieur, 28 déc., 9, 11 mai, 20 juin. — Bellamy, 23 févr. — Bellanger (veuve), 6 fév. — Bellault et Ce, 19 déc. — Belle, 29 mars. — Bellémois, 26 janv. — Belloc, 2 fév., 4 mai. — Belloc (de), 30 janv. — Bellon, 2 sept. — Belmas, 25 déc. — Belot, 12 déc., 20 mai. — Belval, 5 fév. — Belzeau, 20 août. — Bénard, 4 déc. — Bénazet, 16 août. — Benast, 25 janv. — Beneyton, 22 avril. — Bénier, 4, 29 mars. — Benoist, 6 fév., 2 juill. — Benoît, 2, 10 avril, 4 juill. — Benso, 8 nov., 1er janv., 20, 23, 26, 27 mars. — Benson (femme), 17 oct. — Bentabole (veuve), 21 nov. — Béquet, 14 mars. — Béra, 1er nov. — Béraud, 4 déc., 14 mai. — Béraud (Antony), 15 mai. — *Bercy*, commune 20 nov., 23 juill. — Bérenger, 20 avril. — Berel, 24 nov. — Bérezay, 4 mai. — Bergasse, 29 juin, 1er juill., 2, 28 août. — Bergé, 21 fév. — Berger, 2 juill. — Berger (Estelle), 25 avril. — Berger-Fontaine (Rose), 27 déc. — Bergonnier, 19 mars, 17, 20 avril, 15 juin. — Bergunion, 8 déc. — Bérigot (femme), 20 juin. — Bériot (de). — Berlioz, 23 nov., 15 avril. — Bern, 27 mars. — Bernard, 30 janv., 29 fév., 4 mars, 2, 9 avril, 4 juin, 6, 26, sept., 23 oct. — Bernard (Anne), 22 avril. — Bernard (veuve), 5 avril, 29 mai. — Bernardon, 5 fév. — Bernault, 5 janv., 5 juin. — Bernay, 17 fév. — Bernède, 15 juin. — Bernelin, 18 nov., 15 fév. — Bernelle, 27 nov., 26 juin. — Bernoin, 4 oct. — Berny, 22 avril. — Berrier, 23 oct. — Berriat Saint-Prix, 26 janv., 29 mai. — Berryer, 27 nov., 27, 29 janv. — Bertaud (femme), 1er nov. — Bertereau, 18 avril. — Bertesche, 18 oct. — Berthé. — Berthelier, 7 déc. — Berthezène, 13 juill. — Berthier, 2 avril. — Berthier (Ferd.), 10, 12 avril. — Berthier (vicomte), 22 janv.— Berthols de Saint-Germain, 26 août. — Berthou, 18 août. — Berthoud, 4 juill. — Berthoud frères, 9 fév. — Bertin, 5, 9 déc. 17 oct. — Bertin (Dlle), 1er déc. — Bertinot, 20 août. — Bertrand, 1er nov., 21 fév., 15 mars, 8 juin. — Bertrand, cultivateur, 22 janv. — Bertrand (général), 13 juill. — Berville, 17, 28 juin, 6 août. — Besançon, 2 nov. — Beslin, 19 fév. — Besnard, 20 mai. — Besnier-Duchaussais, 16 juill. — Bessière (femme), 25 janv. — Bessières, 16 avril. — Béthune et Plon, 15 déc., 14, 15 mars, 24 juin. — Bétoul, 21 déc., 1er mars. — Bettano, 28 sept. — Bettencourt (Dlle), 6 juin. — Beudet, 5, 6, 11, 14, 18, 21, 23 déc. — Beugnot (comte), 14 mars. — Beuvrier, 17 juin. — Beuverey, 20 avril. — Beyhurst, 24 nov. — Beyraud, 6 janv. — Biadelli, 2 mai. — Bian, 1er août. — *Bicêtre*, prison, 20, 22 avril. — Bichonneau, 15 janv., 22 fév. — Bieslin, 1er mars. — Bietter, 29 mars.

Bigamie. Le fait, par un individu marié, de faire agréer des propositions de mariage, et de faire publier les bans, constitue-t il une tentative? 3 juill. — Hood, 2 janv. — Taylor (six femmes), 18 juill. — V. *Mariage*.

Bigi, 24, 30 nov., 1er déc., 23 fév. — Bigillion, 1er nov., 10 fév. — Bigottini, 1er déc. — Biguette, 12 fév. — Bihorel, 18 mars — Bilette, 3 avril. — Billacoys, 13, 15 déc. — Billard, 8 déc. — Billeheu, 7 déc., 17 février.

Billet à ordre. Le défaut de date peut-il y être suppléé par un endos régulier? 9 mai. — Celui souscrit dans un lieu et payable dans un autre, rend-il justiciable du Tribunal de commerce? 10, 24 janv. — Celui payable à présentation est-il exigible le jour même de la souscription, malgré une stipulation d'intérêt? *Quid*, à son sujet, de la *prescription* anglaise de six ans? 26 janv. — La femme d'un laboureur qui s'immisce dans le commerce agricole de son mari, peut-elle signer valablement sans *bon* ou *approuvé*? 3 janv. — V. *Obligation*. — Le *Billet au porteur* est-il valable sous la nouvelle législation? 30 oct. — Billets du trésor de *Prusse*, *faux*, 2 nov. — V. *Contrainte par corps*, *Donation*, *Faux*, *lettre de change*, *Mitoyenneté*.

Billiers, commune, 27 janv. — Biliorey, 13 juin. — Billiote, 20 déc. — Billon, 1er, 27 mai. — Binant, 17 juin, 6 août. — Binet, 13 nov., 15 déc. — Bionet, 31 oct. — Bioret, 27 mai. — Biose, 26 avril. — Birague-d'Apremont, 4 mars. — Biscuit, 12 fév. — Bisson, 22 janv., 17 juin, 8, 30 juill. — Bissonnet, 26 avril, 13 mai. — Bivaud, 15 juin. — Bizoard, 11 mai. — Blachet, 14 août. — Blachette, 1er nov. — Black, 13 avril. — Blackey, 15 fév. — Blaise, 20 sept. — Blaiseau (veuve), 2 nov. — Blaisot, 31 janv. — Blanc, 1er nov., 7 fév. — Blanc (Charles), 29 janv. — Blanc (Elisabeth), 21 nov. — Blanc (Louis), 22 oct. — Blanc père et fils, 12 oct. — Blanc-Bonfils, 2 sept.

Blanc-seing. A partir de quelle époque peut-on invoquer la *prescription* contre les poursuites en cette matière? Ne peut-on entendre les témoins au correctionnel que lorsqu'il y a commencement de preuve par écrit? Cette circonstance peut-elle se puiser dans un interrogatoire sur faits et articles? 15 oct.

Blancard, 5 juin. — Blancard (Madeleine), 26 juin. — Blanchard, 6, 9 fév., 10 mai. — Blanche, 2 sept. — Blanché, 30 août. — Blandin, 19 fév. — Blangy (de), 22 fév. — Blanq, 15 déc. — Blanquard-Evard, 19 juin. Blanqui, 2, 5 fév., 25 avril. — Blayn, 23 nov. — Blazil, 6 fév. — Bleadeu, 13 août. — Bléret, 17 mai. — Bléson, 9 oct.

Blessures graves. Allain, 20 mai. — Arrendell, 6 mars. — Bauchet, 29 fév. — Beaucourt, 22 nov. — Bouché, 3 janv. — Bourgeois, 3 juin. — Bralant, 8 mai. — Brisson, 22 mars. — Charpentier, 29 fév., 12 mars. — Cochet, 27 fév. — Colombani, 26 avril, 14 mai. — Darney, 29 fév., 12 mars. — Deneef (fille), 15 mai. — Driez, 26 août, 4 sept. — Duchier, 6 janv. — Duret, 26 avril, 5 juin. — Enslé, 22 mars. — Gally Labat, 1er juin. — Gardien, 12 sept. — Giraud, 26 janv. — Guillaume, 18 mars. — Guillot, 6 déc., 26 mars. — Harant, 9 nov. — Jacob, 14 fév. — Juteau, 29 fév., 12 mars. — L..., couturière, 25 oct. — Larchevêque, 26 janv. — Laudy, 1er mai. — Lebaut, 1er janv. — Lemaire (Joséphine), 2 août. — Lepelletier, 26 mars. — Lesage, 20 fév. — Mignon, 1er déc. — Papart, 5 janv. — Pesse, 27 déc. — Piquenard, 26 août. — Potier, 12 juin. — Repessé, 1er janv. — Roché, 13, 21 fév. — Roussel (Adélaïde), 28 nov. — Sabatier, 13 avril. — Sagansan, 26 juill, — Venaudy, 25 sept. — Vincent, 6 juin. — Weber, 9 janv. — Un mercier ambulant envers un cocher, 29 avril. — Un maçon, 13 août. — V. *Assassniat*, *Meurtre*, *Voies de fait*. — BLESSURES PAR IMPRUDENCE. Baudonin, envers sa femme, 26 oct. — Bazelot, 12 déc. — Seigneuret (son *chien* envers un cheval), 10 nov. — Des ifs d'illumination, 15 fév. — Une grue de construction, 3 juin. — V. *Voitures* (*accidens et indemnités*).

Bligh (miss), 6 déc. — Bloch, 2 janv. — Blondel, 20 déc., 7 août, 21 sept. — Blondy, 6 juin. — Blouet, 12 avril. — Bochat, 18 avril. — Bocquet, 29 juin. — Bodard, 25 nov. — Bodin, 2 fév., 9 avril. — Bœglin, 25 nov., 11 déc., 17, 19, 20 fév. — Bœuf (femme), 5 mars. — Boglino, 28 mai. — Bohaire, 30 sept. — Boileau (époux), 9 nov., 19 déc., 9, 30 mars, 1, 3, 5, 25 avril, 12, 20 sept., 9 oct. — Boileau, président. — Boileau de Castelnau, 2 fév. — Boileux, 29 janv.

Bois et Forêts Les habitans d'une commune auxquels il est dû des droits *d'affouage*, peuvent-ils refuser le paiement de leur part de frais d'exploitation, sous prétexte que les formes n'ont pas été remplies, si les actes du maire n'ont pas été déférés à l'autorité? 2 janv. — La preuve de l'impossibilité de participer aux *usages* par le troupeau commun est-elle une exception préjudicielle? 11 oct. — Les poursuites pour *pâturage* d'animaux peuvent-elles avoir lieu contre le pâtre, quoique l'amende soit prononcée contre le maître? 4 oct. — Les *assignations* données à la requête du directeur-général, par des agens, sont-elles valables? 22 mars. — Les Tribunaux peuvent-ils condamner un délinquant à payer la valeur de l'instrument du délit, s'il n'a pas été déposé au greffe? 8 oct. — Le conseil de préfecture consulté sur la défensabilité d'un bois peut-il, sans excès de pouvoir, prescrire un mode d'administration? 24 sept. — Contraventions de bois mort, 4 mai. — V. *Domaine engagé*.

Boisdoux, 13 juin. — Boisrobert (de), 30 oct. — Boissard, 1er nov. — Boisseau, 27 nov., 11 mars. — Boissel, 22 déc., 22 juill. — Boisselle (femme), 12 fév. — Boissière, 17 mai. — Boissieu, 27 déc. — Boitel, 26 oct.— Boivin, 22 déc. — Boizard, 29 août. — Bollard, 15 mai. — Bom, 8 déc. — Bompas, 26 fév. — Bon, 23 mars. — Bonage, 6 mars. — Bonaparte (Joseph), 15 août. — Bonaparte (Louis), 11, 30 déc., 8 août. — Bonaparte (famille), 15 mai. — Bonardet, 24 août. — Boncenne, 16 nov., 26, 29 fév., 5 mars, 4 sept., 12 oct. — Bonchard, 12, 20 août. — Boncorps, 28 mai. — Bondy (de), 6 déc. — Boné, 30 oct. — Bonetti, 8 janv. — Bonjean, 18 oct. — Bonmartin, 26 fév. — Bonnaire, 27 nov. — Bonnamy, 24 avril. — Bonnard, 26 juill. — Bonnefin, 20 août. — Bonnemains, 4 juin.— Bonnet, 5 juin, 8, 19 juill. — Bonnet (femme), 17 mai.

Bonnet de police de Marceau, 16 février.

Bonneterie, 4 déc. — Bonneville, 10 nov. — Bonnier, 1er, 2 avril. —

Bonnin, 2, 26, 28 fév. — Bonnivard (femme), 29 juill. — Bontemps, 3 avril. — Bonvin, 19 juill. — Bonvoisin, 17 janv. *Boos*, commune, 20 déc. — Bordeaux (duc de), 11 déc., 26, 31 août. — Bordelain, 7 fév. — Bordenave d'Avère, 1er nov. — Bordenne, 21 nov. — Bordes, 5 janv. — Borel, 14 fév. — Boresi, 1er, 8 avril. — Borichard (Marie), 2 août. — Bories, 6 août. — Borre, 4 juill. — Boscher, 8 août. — Bosquillon (veuve), 25 janv. — Bosredon, 15 mai, 26 juill. — Bosse, 4 janv. — Bosserel, 5 oct. — Bossu, 1er mars. — Bothmiliau (de), 30 juill.

Bottier. Contestation entre un Suisse et un Irlandais, 2 nov.

Bottin, 4 mai. — Bottu-Desmortiers, 24 nov. — Boubée, 30 déc., 21 fév., 5, 24, 28 août. — Bouc, 25 avril. — Bouchard, 6 mars, 5 juin. — Bouchard (veuve), 14 fév. — Bouche, 31 août. — Boucheix, 30 déc. — Boucher, 8 janv., 9 mars, 30 avril, 18, 31 mai, 9 juill. — Boucher et Ce, 2 fév., 11 juin. — Boucheron, 6 mars.

Bouchers. L'autorité peut-elle leur désigner les animaux qu'ils doivent offrir aux consommateurs? 7 oct. — *Coalisés à Avignon*, 28 sept. — faux-poids, 18 mars.

Bouchet, 11, 18 nov. — Bouchet-Chevalier, 5 oct. — Bouchez, 14 août. — Bouchy, 20 mars. — Boucly, 4, 10 mai. — Boudard, 5 avril. — Boudet, 28 mai. — Boudier (Antoinette), 18, 23 oct. — Boudinot, 22 janv., 23 oct. — Bouesset de Lescousselle, 10 fév. — Bouffé, 25 juill. — Bouffé-Montauban, 8 août.

Bougies de l'Étoile. Leur origine; sont-elles soumises au même octroi que celles en cire? 26 fév., 9 avril.

Bouillant, 14 mai, 4 juill. — Bouillette, 14 oct. — Bouis, 2 sept. — Bouissy. 15 janv. — Bouix, 5, 13 déc. — Bouland, 28 mai. — Boulanger, 14 mai, 4 juill.

Boulangers. Un maire peut-il les priver de leur four, pour emploi de farines inférieures et pour vente au dessous du tarif? 10 nov., 15 mars. — Les Tribunaux sont-ils obligés d'appliquer des arrêtés de cette nature? 15 sept. — Est-ce administrativement que les infractions à l'ordonnance de 1815 pour la boulangerie de *Rennes* doivent être jugés? 14 oct. — Faux-poids, 14, 28 nov., 2 janv., 18 mars, 28 mai, 2 oct. — Observations sur les condamnations de ces contraventions, 9 oct.

Boulard, 15 oct. — Boulard (Fanny), 2 avril. — Boulé, 15, 18 déc., 29 avril. — Boulet, 8 fév., 24 juill., 5 août. — Boulay, 20 janv. — Boullé, 25 déc. — Boullongne, 15 fév. — Boulmé (femme), 17 nov. — *Boulogne*, ville; V. *Conspiration*. — Boulot, 23 nov. — Boulton, 20 nov. — Bouquet (Marie), 15 janv. — Bourbel, 9 mars. — Bourcier, 6 janv., 8 fév. — Bourdeau, 1er mai. — Bourdin, 29 déc. — Bourdon, 2 fév., 19 juill. — Bourdonnay-Duclésio, 25 déc., 17 juin. — Bourée, 30 août. — Bourgain, 5 déc., 23 fév. — Bourgeois, 22 fév., 21 mars, 11 mai, 16 juill., 1er août, 29 oct. — Bourgeois, plâtrier, 5 oct. — *Bourgneuf*, commune, 4 mai. — Bourgoin (Dlle), 24 juin, 6 août. — Bourguignon, 1er mai. — Bouriaud, 13 mars. — Bouriot, 25 sept. — Bouyot, 24 avril. — Bourlet, 1er mai. — Bourlier (Euphrosine), 5 août. — Bourliez, 1er déc. — Bourmancée, 21 déc. — Bourmont (maréchal de), 13 juill., 30 août. — Bourmont (Ch. de), 15 juill., 5, 27, 28 août. — Bourraine (de), 18 mars.

Bourse (jeu de). Est-il nul s'il n'est pas fictif? (marchés à terme), 8, 14, 29 fév. — Faux bruits d'agioteurs, 23, 26, 27 août, 3 sept.

Boursier, 1er fév., 6 août. — Boursin, 13 nov. — Boursy, 12, 22 mars, 5 juin, 13 août. — Bousquet, 12, 29 fév., 14 mars, 3 avril, 28 mai, 22 juill. — Bousquet (femme), 7 fév. — Boussiard, 7 juin, 30 juill. — Boussier, 18 nov. — Boutigny, 6 juin. — Boutin, 17 avril, 13 mai.

Boutique. Doit-on l'importance des glaces de sa devanture brisées par imprudence? 24 janv.

Bouton, 31 janv., 14 mai. — Boutonnet, 8 juill. — Boutoye, 25 avril. — Boutron-Roussel, 14 août. — Bouveret, 15 avril. — Bouvery, 5 fév. — Bouvier, 4 oct. — Campocassi, 6, 10 juin. — Campulley, (Dlle de), 6 juin. — Camus, 13 avril.

Canal. Ses infiltrations peuvent-elles donner lieu à indemnités? 6 fév. — *Canal Saint-Martin.* La compétence pour *travaux publics* (comme ceux de ce canal) continue-t-elle à être administrative, pour les contestations postérieures à leur confection? 6 juill. — Usurpation de terrains, 11 juin. — V. *Utilité publique.*

donner, à un tiers, le quart en nue propriété? 29 fév. — A-t-elle saisi le donataire celle faite *contractuellement* en faveur d'un époux par ses père et mère, avec résolution en cas de survie des donateurs? 29 nov. — Le *pouvoir*, en termes généraux, d'un ascendant de le représenter au *mariage* d'époux *mineurs* donne-t-il le droit de stipuler une donation de l'époux mineur en faveur de l'autre? 22 décembre. — Lorsqu'une donation faite à une *femme* n'a pas été transcrite par le mari et que par suite la femme étend son *hypothèque légale* sur tous les biens de son mari, l'acquéreur d'un immeuble, non compris dans cette donation, peut-il opposer le défaut de transcription? 25, 26 mars. — Sur quels biens doit être prise celle d'un quart faite par *mariage* de la part d'une veuve à son mari dans ce qu'elle délaissera? Doit-on y *rapporter* les dots faites à ses enfans du premier lit? 22 avril. — Celles par *mariage* sont-elles révocables entre époux pour ingratitude? 1er mai. — Une révocation peut-elle être proposée en *appel* pour la première fois, incidemment à un *ordre*? 14 mars. — Lorsque, dans une donation de biens présens, le donataire est chargé de dettes, dont l'état est annexé, peut-il être tenu au-delà? 5, 14 mars. — La mère donatrice de l'usufruit de ses biens envers sa fille, peut-elle les vendre, si aucun état de dettes actuelles n'est annexé à l'acte? 2 avril. — Le donataire d'une maison qui l'a fait *assurer* doit-il *rapporter* à la succession du donateur son action en indemnité? 5 janv. — Caducité réclamée de celle faite au *Mont-Valérien*, 25 janv. — V. *Dot*, *Enfant*, *Enregistrement*, *Mariage* (*contrat de*), *Partage*, *Retrait successoral.* — Des *billets* endossés en blanc peuvent-ils faire l'objet d'un *don manuel*? 17 fév. — V. *Dépôt.*

Donizelli, 2 juillet. — Donnadien (général), 1er avril. — Donnadieu (Julien), 21 fév., 2 mars. — Donnat, 14, 26 déc., 26 fév. — Donnat de la Colonilla, 6 sept. — Donnet, 6 mars. — Donneux (femme). — Donovan, 20 juin. — Dorard, 15 nov. — Doré, 19 avril. — Dorey, 29 mars, 30 août. — Dorigny (Céline), 12 avril. — Dorival, 1er nov. — Dorléans, 29 avril. — Dorlencourt, 17 nov. — Dormoy, 9 juillet. — Dorrac, 31 août. — Dorsay, 27 janv. — Dory, 5 juillet.

Dot. Celle qui consiste en une somme d'argent donnée manuellement par les parens doit-elle le *droit* proportionnel des *donations*? 7 déc. — Lorsqu'elle est fournie par les père et mère imputable sur la *succession* du prémourant et le surplus sur l'autre, le *rapport*, dans la première succession, n'est-il dû que pour moitié? 28 août. — Peut-on stipuler que la femme pourra la vendre et l'*hypothéquer* avec l'autorisation de son mari? 8 juillet. — *Quid* avec l'autorisation de justice? 18 juill. — *Quid* s'il s'agit seulement de la faculté de *l'hypothéquer*? 27 août. — A-t-elle été valablement aliénée par la femme, si son mari se trouvait *incarcéré* par suite d'une obligation sérieuse et commerciale, 26 janv. — L'emprunt fait par la femme dotale, avec remboursement sur la vente d'une rente qui lui est propre, devient-il emprunt dotal, et l'immeuble qu'elle a acheté par ce moyen est-il dotal? 17 juillet. — La partie du revenu dotal qui dépasse les besoins des époux peut-elle être saisie par les créanciers de la femme? Qui peut déterminer cette quotité? 8 janv., 6 mars. Peut-on recouvrer sur le prix des biens dotaux les *frais* d'un procès civil auxquels une femme dotale a été condamnée? 13 mai. — *Quid* de *loyers* sur les meubles dotaux? 18 mai. — Dot d'un fusil et d'un chien, 23 fév. — V. *Bail*, *Couvent*, *Hypothèque*, *Saisie immobilière*, *Séparation de biens.*

Douanes. Le *procès-verbal* de la contravention est-il nul si l'affirmation en a été reçue par un suppléant de juge de paix qui y est inculpé? 26 juin. — Le saisi peut-il arguer le *procès-verbal* de nullité s'il a été rédigé par les employés et signé par lui hors des lieux où se trouvait la fraude? Peut-il arguer de ce que l'entrée de ces lieux pouvait être interdite aux employés, s'il y a assisté sans protestation? Le prélèvement des échantillons pour le jury est-il suffisamment remplacé par l'apposition de cachets sur les sacs qui contiennent la saisie? 17 nov. — Lorsqu'une main-levée de saisie est frappée d'un pourvoi, de quelle nature doit alors être la *caution*? 17 nov. — La douane peut-elle être condamnée à des *dommages-intérêts* pour un meurtre commis par ses employés? 27 mars. — Singulière position du pays de *Gex*, 1er avril. — V. *Arrestation*, *Contrebande*, *Injures*, *Meurtre.*

Doublet, 22 mars, 30 juin, 3 sept., 29 oct. — Doublet de Boisthibault, 6 mai. — Doucet, 24, 28 fév. — Doué, 16 août. — Dourakof, 14 oct. — Doyen, 5 mars. — Doyon, 9 mars. — Doze (demoiselle), 14 nov., 4 janv. — Drault, 12 oct. — Dravenko, 25 oct. — Dreveton, 25 sept. — Drevon, 8 mars. — Dreyfus, 23 déc. — Drischer, 2 mai.

Droit administratif. Observations historiques, 6 juill.

Drouard, 4, 13 mai. — Drouillon, 4 sept. — Drouilly, 24 janv. — Drouot, 3 janv. — Drule, 18 oct. — Druyer, 3 janv. — Dubaut, 23 mars. — Duberle (femme), 29 nov. — Dubeux, 20 juill., 5 août. — Dublanc, 30 déc., 9 janv. — Duboc, 21 août. — Dubois, 6, 27 déc., 31 mai. — Dubois, notaire, 20, 22 janv. — Dubois de Jancigny, 4 mai. — Dubos, 1er janv. — Dubosc, 2 avril, 10 juin. — Dubost, 8 avril. — Dubouchet, 15 déc., 26 janv. — Dubourg, 2 nov., 8 oct. — Dubuys, 7 août. — Dubrac, 22 juill. — Dubrat, 21 fév. — Dubrosseault, 18 sept. — Dubuisson-Dussaussay, 1er mars. — Dubut, 4 avril. — Duc, 17 juill., 26 août. — Ducamp, 1er mars. — Ducauroy, 24, 26 août. — Ducayla (femme), 7 juin. — Duchaine, 23 déc. — Duchateau, 16 juill. — Duchatellier, 5 juin, 8 juill., 9 oct. — Duveyrier, 13 nov. — Duvignaud, 21 nov., 25 avril. Duvivier (Dlle), 29 mars. — Duwun (Elisabeth), 2 nov.

E

Eau (cours d'). Sous prétexte de l'intérêt de l'agriculture, peut-on priver le propriétaire d'une source du droit d'en user à sa volonté? 3 fév. — Comment un riverain peut-il en *prescrire* l'usage contre un riverain opposé? 26 avril. — Celui dont la propriété en est séparée par un chemin public, peut-il réclamer le droit d'irrigation? *Quid* si ce cours d'eau est artificiel? 21 oct. — L'orsqu'une société de propriétaires est autorisée à établir un barrage, ceux qui n'en font point partie peuvent-ils actionner le syndic devant la justice ordinaire pour supprimer le barrage? 3 juin. — V. *Rivière.*

Eberhart (veuve), 11 mars.

Eboulement sur cinq ouvriers à *Ecques*, 8 juillet. — D'un puits à *Romainville*, 5 août. — D'une Roche de sel à *Aigues-Mortes*, 27 août. — V. *Avalanche.*

Ebrard, 1, 8, 22 janv., 10 juill. — Ecarlat, 8 juill. — *Echallon*, commune, 24 sept. — Eckmulh (d'), 18 avril, 19 oct.

Ecole primaire. Est-ce en tenir une que d'enseigner la lecture et le catéchisme? 23 oct. — Doit-on le trimestre lorsqu'on retire l'élève le lendemain des prix? 3 sept. — Le certificat de moralité délivré par l'adjoint est-il suffisant? *Quid* si ce dernier connaissait les refus du maire? 3 janv. — Troubles au collége de France, 2 décembre.

Ecoles de droit. Admission de la langue française pour tous les examens, 28 juin. — Circulaire au sujet du doctorat, 16 août. — Nouvelles mesures pour l'admission au professorat, 23 mars. — Ordonnance sur les cours gratuits des professeurs-suppléans, 23 mars, 1, 2, 4 avril. — Institution de prix annuels, 29 janv., 19, 21 mars, 11 mai. — Ecole de *Paris*, ouverture des cours, 11 oct. — Médailles et prix de la donation. — Beaumont, 15 sept. — Cours d'introduction générale du droit, 1er juill. — Cours de législation industrielle, 6 janv. — Concours pour des chaires vacantes à *Aix* et à *Caen*, 12 déc. — A *Dijon*, 27 nov. — A *Poitiers*, 31 janv. — A *Strasbourg*, 13 nov. — A *Toulouse*, 30 janvier. — V. *Université.*

Ecroulement. D'une salle d'audience, 20 déc. — V. *Pont.*

Effraction. A quelles conditions devient-elle circonstance aggravante? 31 janvier.

Eguin, 2 mars.

Eglise. Lorsqu'elle sert à plusieurs *communes*, est-ce l'autorité administrative qui doit déterminer la part contributoire de chacune d'elles à ses réparations? 6 juin.

Elections communales, départementales et municipales. L'électeur qui réclame contre une inscription, pour insuffisance, est-il tenu de la prouver par pièces? Quelle foi est due en ce cas aux certificats des maires? — Le juge-suppléant qui aurait dû être inscrit d'office peut-il, s'il a négligé de réclamer, s'adresser à la Cour après la clôture des listes? 18 nov. — Après la clôture et la publication des listes, au 20 octobre, la Cour peut-elle être saisie directement, et sans recours au Conseil-d'Etat, de la réclamation d'un tiers, contre une inscription ordonnée par arrêté auquel le réclamant n'a pas été partie? 20 nov. — Quand l'inscription est contestée pour non cens, et qu'il s'agit d'une simple vérification, le conseil de préfecture est-il compétent? La possession annale doit-elle être justifiée par des actes ayant date certaine? L'*opposition* à un arrêté rendu sur une protestation déposée à la sous-préfecture est-elle valable? Le Tribunal civil peut-il juger la validité d'une élection quand le conseil de préfecture a déjà statué? Le Tribunal d'arrondissement est-il juge d'attribution? 9 fév. — Celui qui est inscrit sur la liste des électeurs politiques d'un canton peut-il se faire inscrire dans un autre pour les élections départementales? 22 juill. — En ordonnant la réintégration d'un électeur, le Tribunal peut-il, sans excès de pouvoir, blâmer la conduite du maire et le condamner aux dépens? 23 juill. — Suffit-il à un *avocat*, condamné politique et *amnistié* individuellement, qui veut se rétablir sur les listes de produire des documens administratifs qui constatent cette amnistie? 18 mars. — Comment les officiers en retraite peuvent-ils composer leurs droits pour y être admis? 2, 6 mars. — L'électeur qui a transporté son *domicile* politique ailleurs qu'au lieu de son domicile réel, peut-il voter dans un canton où il ne paie aucun impôt direct? Celui qui n'a pas détaché son *domicile* politique du réel, peut-il voter dans un canton qui ne dépend pas de cet arrondissement? 21 fév. — Un contrôleur des contributions directes est il éligible? 11 janv. — *Quid* d'un inspecteur des finances, pour le conseil général? Quand le Tribunal civil peut-il connaître de ce point? 14 août. — *Quid* de l'éligibilité au conseil d'arrondissement d'un vérificateur d'enregistrement et d'un contrôleur des contributions? Sont-ce le conseil de préfecture et le Conseil-d'Etat qui sont juges de ces incompatibilités? 20 sept. — Vice singulier des listes de *Tarbes*, 30 juill. — Troubles aux élections de *Saint-Julien-de-Peyrolad*, 17 juillet.

Elections politiques. Lorsqu'un électeur a un *domicile* politique spécial, la translation de son domicile réel en emporte-t-elle aussi le changement? 17 nov. — Un *avocat* transporte-t-il suffisamment son *domicile* en se faisant inscrire sur le tableau d'une Cour royale où il n'a pas fait son stage? *Quid* du fabricant qui vend ou loue son exploitation? 27 nov.

avril. — à *Howden*, 13, 18 août. — aux comtés de l'Est, 3 sept. — à *Southampton*, 22, 23, 25 oct. — à la vallée de *Taff*, 23 oct. — à *Ferrington*, 30 oct. — V. *Jury*, *Utilité publique*, *Voitures publiques.*

Chemins d'usage. La question de leur emplacement touche-t-elle aux lois des servitudes? 15 janv.

Chemins vicinaux. Un père de famille doit-il des prestations en nature, pour les établir, du chef de son fils étudiant à Paris? 3 janv. — Peut-on, à leur sujet, imposer le supérieur d'une école secondaire ecclésiastique, alors surtout qu'il exploite un moulin et une foulerie, d'après le nombre des professeurs et domestiques de la maison? 4 mars. — Les mesures prises, après un déclassement, soit par le préfet, soit par les ponts et-chaussées, pour leur redressement sont-elles affranchies des formalités légales? 30 janv. — Le préfet peut-il seul autoriser les constructions qu'on veut faire sur leurs abords? 10, 21 sept. — Les contraventions en cette matière sont-elles du ressort de la simple police? par quel laps de temps se *prescrivent elles?* 18 oct. — V. *Arbres.*

Chenais, 11 mai. — Chenard, 25 janv. — Chenavard, 29 déc. — Chenaye, 6 juin. — Chéron, 22 avril, 6 mai, 4 sept. — Chéronnet, 19 avril. — Chesnon, 18 oct. — Cheuvreux-Carrette, 25 mars.

Cheval. Sa morve est-elle contagieuse à l'homme? 6, 15 juin. — Quelle peine est applicable à celui qui les blesse de dessein prémédité? 21 août. — Effrayés par un bateau à vapeur, 17 avril. — Dommages-intérêts demandés pour décès par accident d'une jument et de son poulain, 1er mai. — Tué par une poutre, 7 mai. — V. *Cabri*, *Vice redhibitoire.*

Chevalier, 2, 3, 28 fév., 25 mars, 30 juillet, 3 août, 2 sept. — Chevalier (Alph.), 29 fév. — Chevallier, 21 mai, 3 oct. — Chevanne, 4 mars. — Cheverus cardinal, 10, 13 juin. — Chevreau, 13 fév. — Chevreux et Legentil, 31 mai. — Chevrier, 16 août. — Cheysson, 5 juin. — Chiavassa, 9 oct. — Chicard (femme), 7 mars. — Chicoisneau, 24 mai. — Chicot, 12 fév.

Chien. Est-il permis au propriétaire d'un terrain clos, où il se trouve, de le tuer? y a-t-il motif à dommages intérêts? 22 avril, 6 mai. — Cause de rixe entre son maître et un usurpateur, 29 août. — Entre deux ivrognes, 6 janv. Procès pour celui du *Cirque*, 21 mai. — Contestation sur sa valeur à la chasse, 1er mai. — Apporté en dot, 23 fév. — Boule-dogue vendu à l'essai, 10 avril. — Boule-dogue enragé, 15 juin. — V. *Blessures*, *Donation*, *Voies de fait.*

Chiffoteau, 16 nov.

Chine. Guerre pour l'opium, 1, 10 mai, 23 sept. — Décès de l'impératrice, 6 juillet.

Chirault, 3 juill. — Chocarne, 26 déc. — Choiseul (duc de), 19 déc. — Choisi, 11 mai. — Choizelat (Fanny), 24 oct. — Chollot, 30 avril. — Chomet, 14, 26 déc. — Chonet de Belmont, 22 avril. Chopin, 7 mai. — Chopin (femme), 31 janv. — Choquet, 8 avril. — *Choqueuse*, commune, 28 sept.

Chouannerie. Réapparition, 26 mars. — A *Grand-Champ* et autres lieux, 16, 18, 23, 24, 30 août. — Monnois, 17 mai, 5, 11 juin, 2 sept.

Choyard, 16 oct. — Chrestien de Poly, 1, 25 juillet. — Chrétien, 14 nov. — Christiani, 9 janv., 26 juill.

Cimetière. Reprises de terrains à ceux du *Nord* et de *l'Est*, à Paris, 27 août, 31 oct. — V. *Emeute*, *Revenans.*

Cirbeau. (Adrienne), 10 nov., 11, 12, 13 janv.

Circonstances aggravantes. Peuvent-elles être, après cassation, soumises à un nouveau jury, si elles ont été favorablement résolues par le premier? 5 août. — V. *Incendie*, *Jury criminel.*

Civrac (de), 30 juillet. — Clair, 1er janv. — Clairet, 10 nov. — Claise, 6 déc. — Claudet, 24 sept. — *Claudine*, navire, 12 avril. — Clauss, 31 mai. — Clarène, 21 mars. — Clay, 6 avril. — Clément, 6 mars. — Discours, 23 avril. — Cansonal, 6 mars. — Clinton (Mary), 6 mars. — Grimault, 8 mai, 23 juill., 23 août. — Guyonnet (femme), 6 avril, 26 août, 18 sept. — Guyot, 16 août. — Iland, 9 nov. — Lafarge (femme), 31 janv., 1, 2, 7, 8, 19, 23, 28 fév., 9, 23 mars, 5, 8, 13, 20, 27 avril, 3, 8, 11, 18, 25 mai, 1, 6, 8 juin, 4, 20, 23, 25, 29 juill., 2 août; acte d'accusation, 3, 8, 10, 12, 16, 26 août, 5 sept.; débats, 6 à 20 sept; arrêt, 21, 22, 24, 26, 27, sept., 2, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 18, 22, 23 octobre. — Lecat (Aimée), 4 oct. — Legendre (femme), 22, 27 mars. — Letorey, 3 juill., 13 août. — Mercier père et mère, 2, 4 déc., 6 janv. — Nique (Henriette), 11 mai, 1er juin. — Pratviel (Marie), 25 juin. — Randalsome, 7 sept. — Ribot (femme), 16 nov. — Rigal, 6, 7, 8 juin, 3, 17 juill. — Rouvet (Léonarde), 9, 10, 12, 16 juill. — Roux, 22 avril. — Royer (Julienne), 8 mai, 23 juill., 23 août. — Sandys père et mère, 26 oct. — Tessier, 26 janv. — Varin, 6 fév. — Véran-Roux, 9 oct. — Vernhet (Justine), 20 août. — Yves (femme), 25 nov. — Un mari, à *Bordeaux*, 4 oct. — Une jeune fille envers des militaires, 21 sept. — Deux Anglaises envers un enfant, 6 mars. — Des parens anglais envers leurs enfans pour leurs frais funéraires, 26 oct. — V. *Homicide*, *Parricide.*

Emprunt. V. *Navigation.*

Enaux, 8 novembre.

Enfant. La femme peut-elle forcer judiciairement son mari de déclarer dans quelle pension il a placé un enfant? 12 déc. — *Quid* d'un père naturel, 11 sept. — A quel mariage appartient celui né dans le dixième mois du décès d'un premier mari, et reconnu par un tiers, qui le légime plus tard? 2 fév. — Celui né trois cents jours après la dissolution du mariage est-il illégitime de droit; ou peut-il encore soutenir sa légitimité? 3 juill. — Lorsqu'il a été abandonné et recueilli par des personnes qui l'ont élevé, sa mère peut-elle le réclamer sans présenter des garanties suffisantes pour l'accomplissement de ses devoirs? 15 janv., 9 mai. — Ceux nés en pays étranger d'un Français naturalisé dans ce pays, sont-ils *Français*? 5 juin. — Peut-il rechercher sa mère, s'il doit en résulter qu'il était *adultérin*? *Quid* si le mari de cette femme ne conteste pas? 23, 29 janv. — La reconnaissance volontaire d'un enfant *adultérin* dans son acte de naissance est-elle nulle? 13 avril. — La promesse par lettres de subvenir à l'entretien d'un *enfant naturel*, non reconnu, est-elle licite? La demande à fin d'exécution ne tend-elle pas à la recherche de la paternité? 15 nov. — L'enfant légitime de *l'enfant naturel* peut-il, par *donation* ou testament, recevoir dans la *succession* de son aïeul plus que ce qu'y aurait reçu son père? 13 avril, 6 mai. V. *Adoption*, *Etat* (*suppression*), *Mariage*, *Obligation*, *Pension alimentaire*, *Rente viagère*, *Succession*, *Testament.* — Enfant réclamé par deux mères, 1, 15, 22 déc., 25, 26 avril — Soustrait par son père, 25 déc. — Recueilli par une jeune fille, 2 juill. — Caché pendant un an, 20 juill. — Coupé en deux, 27 avril. — Brûlé, 30 janv. — Laissé mort dans une allée, 2 juill. — Exposé par une sage-femme, 6 nov., 4 déc. — Abandonné à un douanier, 1er janv. — Abandonnée et méconnue par sa mère, 28 août, 12 sept. — Refus d'un mari anglais de reprendre ceux *adultérins* de sa femme, 22 juill. V. *Infanticide.*

Engelvin, 30 oct. — Engemann, 5 janv. — Eniel, 5 fév.

Enlèvement. Michaud, 23 août. — Mousset, 26 juin, 3 juill. — Walton, 3 oct. — Un acteur de *Belleville*, 28 fév. — Un maître de musique et son élève, 25 mars. — Un domestique, sa jeune maîtresse, 5, 6 mars. — Un Anglais, rue Godot de Mauroy, 9 oct. — Un autre Anglais, sa femme, 1er juin, 18 sept. — Envers une septuagénaire, 8 avril, 5 juill.

Enquête. Lorsqu'elle doit se faire à plus de trois myriamètres du Tribunal est-elle nulle si elle est commencée avant le délai fixé, quoiqu'après signification? 26 avril. — Lorsqu'elle est attaquée en nullité, ou que des reproches sont dirigés contre des *témoins*, les juges doivent-ils statuer avant l'examen du fond ou la lecture des dépositions? 2 mai. — Faut-il, à peine de nullité, signifier à chaque *témoin* le dispositif du jugement en ce qui concerne les faits admis, tant pour l'enquête que pour la contre-enquête? Quand est-ce que cette nullité peut être invoquée? 4 juin. — Lorsqu'elle n'est pas faite par la partie, à qui la preuve incombe; l'autre partie qui a fait la preuve contraire peut-elle renoncer à sa contre-enquête? La partie qui a reproché un *témoin* est-elle toujours libre, malgré l'acquiescement du défendeur, de renoncer à ces reproches? 14 oct. — Lorsqu'elle est annulée pour l'absence d'une partie nécessaire, mais que les juges en ont autorisé une nouvelle, est-ce cette dernière qui doit seule être prise en considération? 25 déc. — Pour que son délai soit suspendu, faut-il que *l'appel* soit interjeté avant son expiration? 7 oct. — V. *Blancseing*, *Homicide*, *Séparation de corps.*

Enregistrement. Quel droit est dû pour la *donation* d'une somme d'argent à prendre après décès sans intérêt ni garantie? 6 nov. — *Quid* pour une *quittance* emportant *subrogation* légale, 25 déc. — *Quid* pour la cession d'un *bail emphythéotique*, 15 avril. — *Quid* pour une délégation indiquée dans une *vente* et réalisée plus tard, 30 avril. — Est-ce le droit de *vente* que doit l'immeuble social transmis à un des *associés*? *Quid* de la *vente* de l'achalandage, 17 juill. — Lorsque *l'obligation conditionnelle* d'un *prêt* vient plus tard à s'exécuter, peut-il être dû alors un droit proportionnel, 24 août. — Lorsqu'après liquidation des *héritiers* gardent l'indivision, quels droits doit payer celui d'entre eux qui achète sur des immeubles indivis pour une somme inférieure à sa part? 6 sept. —

Comptes-rendus. De la Cour de *Paris* et des Tribunaux du ressort, 8 janv. — Du Tribunal de *Paris*, 13, 29 nov. — De la simple police, 25 janv. — De la justice criminelle, 22, 23 mai. — De la justice d'*Alger*, 11 juin. — Observations sur cette matière, 24 janv.

Compulsoire. La partie autorisée à y procéder peut-elle exiger communication du répertoire entier, ou seulement des actes qui la compètent? 20 avril. — V. *Obligation.*

Comtois, 14 nov. — *Conards* de *Rouen*, 25 janv.

Concussion. Existe-t-elle dans le fait de percevoir des droits plus élevés que le tarif pour étalage sur les marchés? 31 août. — Ozanne, commissaire, 12, 13, 23 avril, 4, 9, 26 juill.

Condris (de), 12 fév.

Confiscation. Est-elle annulée au Canada par la remise de la peine? 20 mars.

Conflit. Le préfet maritime peut-il l'élever pour les affaires qui intéressent spécialement l'administration de la marine, comme la *pêche*? S'il est élevé en *appel*, doit-il être précédé d'un déclinatoire officiel, lorsqu'il n'a pas été présenté devant les premiers juges déclarés compétens? Si cet arrêté de conflit doit être annulé, l'autorité judiciaire peut-elle se refuser à surseoir, et sa décision de refus peut-elle être annulée par le Conseil-d'Etat pour excès de pouvoir? 2 mai. — Y a-t-il lieu de l'élever pour régler des indemnités résultant d'usurpation? 11 juin. — Lorsqu'un Tribunal a admis le déclinatoire, le préfet, s'il y a *appel*, est-il obligé de le renouveler devant la Cour avant d'élever le conflit? 3 juin. — Lorsqu'il est élevé en *appel*, et que la Cour siége dans un autre département que le Tribunal qui a prononcé, auquel des deux préfets appartient ce droit? 14 oct. — Observations historiques, 6 juillet.

Conil, 10 avril. — Conneau, 8, 14 oct.

Connexité. Formalités du renvoi d'une affaire à une autre chambre, 21 fév.

Conquérant, 4 mai. — Conrady, 23 juillet.

Conseil-d'Etat. Commission pour la statistique de ses travaux, 11 nov. — Vacations, 12 août. — Projet de nouvelle organisation, 3 fév., 16, 20 mars, 13, 17 avril, 27 mai, 11 juin. — Crédits pour ses nouveaux membres et son nouvel hôtel, 14 mai. — Inauguration du palais d'Orsay, 15, 17 mai. — Observations historiques, 6 juillet. — *Souvenirs.* La machine infernale, 18 nov.; le traité d'Amiens, 10 oct.

Conseil de guerre. Est-il compétent pour juger le fait d'un insoumis détenu dans un pénitencier militaire? 2 mai. — *Quid* du jeune Français appelé, mais ne répondant pas? 16 août. — Quand est-ce que les pourvois en cassation contre leurs sentences sont recevables? 30 juill. — Changement de personnel *à Paris*, 9 avril, 20 août, 30 oct.

Conseil judiciaire. Le mari peut-il en faire nommer un à sa femme après *séparation de corps*? 24 fév. — Peut-il seul intenter des actions qui intéressent son pupille? 18 avril, 19 oct.

Consignation. V. *Hypothèque.*

Conspiration. De *Grenoble*, en 1816; 15, 18, 19 mars, 1er avril. — De Louis Bonaparte, à *Boulogne*, 8 à 21, 23, 27, 30 août; 2, 5, 7, 8 sept.; rapport, 16, 17, 19. 26 sept.; débats, 28, 30 sept., 1 à 5 oct.; arrêt, 7, 8, 9, 14, 17, 19, 24 oct. — Patricienne en *Suisse*, 5 janv., 4 mars. — V. *Complot, Insurrection.*

Constant, 9 novembre, 13 avril.

Constructions. L'entrepreneur qui en éleve en remplacement d'anciennes peut-il réclamer son *privilége*, s'il n'a pas préalablement fait constater l'état des lieux? 25 nov. — La défense de les couvrir en paille et en chaume s'étend-elle aux roseaux? 3 oct.

Consultation. Son prix demandé en justice par un dentiste, 30 oct. — V. *Frais.*

Contassot, 18 nov, — Conté, 14, 16 août. — Contour, 17, 20 mai.

Contrainte par corps. Pour la validité d'une ordonnance de prise de corps rendue contre un *étranger*, faut-il qu'il se trouve dans l'arrondissement au moment de l'ordonnance ou à celui de l'exécution ? 29 nov. — *Quid* si les pièces n'ont pas été visées par le vérificateur ? — Peut-elle être exercée dans la prison même, sans l'assistance du juge de paix ? 6 déc. — Ce mode d'exécution peut-il être accordé en France à un *étranger* contre un *étranger*, pour engagemens commerciaux français ? 1er mai. — Un enrôlé volontaire y est-il soumis pour dettes antérieures à son engagement ? 9 déc. — Y est il soumis le souscripteur d'*actions* dans une *société ?* 4 juin. — *Quid* à l'égard d'*associés* en nom collectif, non parties au jugement rendu contre le gérant ? 30 juill. — Ce moyen d'exécution doit-il être demandé en même temps que la condamnation principale ? 3 janv. — Celle opérée par un créancier cesse-t-elle avec la *faillite* du débiteur ? 6 août — Le Tribunal civil est-il juge de la main-levée d'écrou d'un emprisonnement antérieur à la *faillite ?* 15 oct. — Lorsqu'un débiteur a été détenu moins d'un an pour une dette de moins de 500 francs, et qu'à sa sortie un autre créancier le fait arrêter pour une dette de même nature, est-il libre lorsqu'il a parfait l'année ? 30 janv. — Des billets pour cession de *bail*, se rattachant à la vente d'un *fonds de commerce*, entraînent-ils la contrainte par corps ? 9 fév. — Le juge des *référés* est-il limité par l'art. 17 de la loi de 1832 au seul cas où le créancier n'a pas assigné dans la huitaine son débiteur *étranger* ? 4 oct. — *L'endosseur* qui a remboursé peut-il continuer la détention du débiteur ? 26 juin. — Le tiers-porteur sérieux a-t-il ce mode d'exécution pour un *billet à ordre* souscrit au profit d'un parent à qui la loi le refuse ? — 25 avril. — Lorsque ce mode d'exécution a été accordé, si le jugement est attaqué sur le montant de la dette, qu'il est rectifié sans que la contrainte soit prononcée de nouveau, peut-on l'exécuter ? 5 juin. — Lorsqu'un jugement par défaut fixe sa durée, que sur l'*opposition* on conclut simplement au débouté, peut-on, en *appel*, demander une prolongation ? 17 juill. — L'*appel*, sur ce chef seulement, est-il recevable plus de trois mois après le paiement des *frais* du jugement ? 29 juill. — *Quid* de l'*appel* d'un jugement rejetant une demande d'élargissement, non exécutoire par provision, interjeté dans la huitaine de l'obtention ? — 30 juill. — L'acquiescement donné après signification à un jugement par défaut, fait-il courir les délais d'*opposition* et d'*appel ? Quid* si cet acquiescement énonce que le débiteur a connu les actes d'exécution qui l'ont précédé ? 4 janv. — *Quid* s'il est joint à un procès-verbal de carence et à la reconnaissance de la dette ? 5 janv. — Les procès-verbaux d'écrou et d'emprisonnement doivent-ils être dressés simultanément ? — *Quid* si celui d'écrou ne comprend pas mention de la copie laissée au débiteur de celui d'incarcération ? 16 déc. — Pour la validité de la contrainte faut-il donner copie en tête du commandement du jugement qui a rejeté l'*opposition* formée au jugement de réception de la *caution ?* 30 juill. — Le dépôt des *alimens* pour trente jours se compte-t-il par heures ? 21 fév. — La consignation du capital et des frais d'incarcération suffit-elle pour arrêter les poursuites ? 22 août. — Une douleur rhumatismale et la crainte d'une apoplexie peuvent-elles motiver l'entrée dans une maison de santé ? 31 janv. — L'huissier qui laisse échapper le débiteur saisi est-il toujours responsable de l'évasion ? 29 nov. — Prise de corps exercée contre des sheriffs de *Londres*, 27, 29, janv. 7, 9, 10, 17, 24, fév., 7, 9 mars. — *Dommages-intérêts* accordés à un *étranger* pour exécution intempestive, 12 avril. — Usage réformé à la prison de Clichy pour la remise de la copie des écrous, 23 août. — V. *Dot, Etranger, Diffamation, Faillite, lettre de change, Sociétés.*

Contrat singulier d'un homme d'affaires avec une dame, 3 juill.

Contravention. Pour qu'il y ait récidive en cette matière, faut-il que le second fait soit de même nature que le premier ? 17 oct.

Contrebande. Coup de feu sur le cheval d'un cultivateur, 20 juill. — Un faux bossu, 22 mars. — Mystification d'un douanier sauveur d'un contrebandier, 25 nov. — Sur le navire le *British-Queen*, 24 août.

Contrefaçons (fabriques). Le débitant peut-il être condamné comme le fabricant ? 23 nov. Après l'insertion du *brevet d'invention* au *Bulletin des Lois* les contrefacteurs peuvent-ils arguer de leur bonne foi ? Les jugemens correctionnels en cette matière sont-ils exécutoires par provision? 9 janv. — Peut-on, au correctionnel, établir une *déchéance* de *brevet* par témoins ? 1er janv., 16 fév., 8 mars. — Est-il punissable celui qui achète dans une vente publique un objet contrefait ? 6 mars. — Les *imprimeurs, graveurs* et autres sont-ils punissables pour les étiquettes contrefaites qu'on leur demande ? 19 mars, 15 avril. — *Quid* si l'inventeur ou propriétaire est *étranger* ? 15 avril. — L'*étranger* poursuivant, comme inventeur, doit-il la caution *judicatum solvi?* 24 mai. — La coupe des pantalons peut-elle faire la matière d'un *brevet ?* 22 avril. — La contrefaçon existe-t-elle dans le surmoulage d'objets déposés au Tribunal de commerce ? Ce Tribunal est-il compétent ? 5 juin. — *Quid* dans l'application d'une préparation *médicale* ancienne sous une forme nouvelle ? 14, 16 août. — Brosses mécaniques, 22 nov. — Buste de Talleyrand, 28 déc. — Capsules gélatineuses, 23 nov., 30 déc., 9 janv. — Cristaux de *Baccara*, 8 nov. — Corsets, 26 déc. 1er janv., 8 mars. — Etiquettes d'eau de Cologne et d'huile, 19 mars, 15 avril. — Fusils Robert, 6 mars. — Lactate de fer, 14, 16 août. — Machine à couper les cylindres de verre, 24 sept. — Mécanique pour la soie, 2 juill. — Peigne métallique, 16 fév. — Statuettes, 1er déc. — Statuettes de Spartacus, 4 juill. — Pont de *Cubzac*, 8 août. — V. *Brevet d'invention.*

Contrefaçons en littérature et en gravure. Peut-elle exister pour un livre explicatif d'un procédé (le daguerréotype) acheté par l'Etat ? 19 déc. — *Quid* de la reproduction des leçons orales d'un cours public par la sténographie ? 1, 8, 22 janv., 10 mai, 19 juin. — *Quid* d'un vaudeville fait d'après un roman ? 27 janv. — Les évêques sont-ils propriétaires du catéchisme dont ils ont arrêté la rédaction, et peuvent-ils en céder la propriété ? 7 mars. — Ce délit se compose-t-il de deux élémens, la matérialité des faits et l'intention ? 7 mars. — Manuel des poids et mesures, 16 nov., 4 déc. — Manuel des vignerons, 22 déc. — Livres d'éducation à *Limoges*, 28 déc., 9, 11 mai, 20 juin. — Dictionnaire de musique, 23 fév. Code gourmand, 28 fév., 3 mai. Œuvres de Merlin, 27 mars. — Cordon-Bleu, cuisinière bourgeoise, 30 mars. — Révolution française de Thiers, 2 avril, 10 juin. — Institutiones theologiæ, 29 mars, 1er août. — Les animaux célèbres, 6 mars. — Portrait d'Arago, 1er mars.

Contremoulin, 10, 12 avril.

Contribution (distribution par). La production et la collocation, en l'absence de la partie saisie, sont-elles une exécution du *jugement ?* 4 janv. — Après ordonnance portant collocation du propriétaire pour ses loyers, la production tardive de ce propriétaire entraîne-t-elle sa forclusion ? 17 mai. — Celui qui a produit des titres insuffisans peut-il être forclos, comme celui qui n'a rien produit ? 15 mars. — Le *jugement* sur contestations contre le réglement provisoire doit-il être signifié à l'*avoué* en autant de copies qu'il représente de parties ? Une seule suffit-elle ? 6 déc. — L'*étranger* qui la conteste peut-il être contraint à la caution *judicatum solvi ? Quid* en appel ? 30 juill.

Contumaces évadés, leur listes, 25 oct. — V. *Mariage, Séparation de corps.*

Copin, 2, 6 juill. — Coquel, 10 avril. — Coquillier (Pauline), 22 fév. — Corbin, 29 juill. — Corbin, notaire, 30 avril, 6, 7, 8, 9, 21 mai, 30 juill., 3 août. — Cordoue (de), 20 fév. — Cormenin, 6 juill. — Corne, 24 janv. — Cornereau, 1er mars. — Cornet, 15 janv. — Cornevin, 30 avril, 10, 31 mai, 9 juill. — Cornisset-Delamotte, 6, 17, 20 juill., 30 oct. — Cornu, 6, 20, nov., 4 déc., 10 oct. — Cornuault, 18 avril.

Corporations. Observations à leur sujet, 30 août.

Correspondance officielle. Celle des généraux appartient-elle à l'Etat, et leur *succession* doit-elle la lui restituer ? 19, 24 juill.

Corruption. Pour appliquer une peine à un agent inculpé, faut-il faire connaître au jury l'administration à laquelle il appartient ? 31 janv. — L'instituteur et le ministre, 19 avril.

Corse. Chasse aux bandits, 5 déc. — V. *Mœurs.*

Corthier, 23, 25 mars. — Corvé, 20 nov. — Costa, 7 déc. — Coste, 12 janv., 2 avril, 10 oct. — Coste (veuve), *comtesse de Guillemin*, 29, juin, 5, 11, 12, 16, 17 juill. — Costejà, 2 avril. — Costes, 19 fév. — Cotelle, 11 janv., 11 oct. — Cotin, 24 fév. — Cottin, 9 nov. — Couchet, 6 août, — Couder, 18 mars. — Coudert-Lavillate (femme), 26 août. — Coudrin 2 fév. — Coudry, 15 nov. — Couerbe (veuve), 5 oct. — Couet, 14 oct. — Couillaud, 25 juill. — Coulandres, 5 juill. — Couleaux et Ce, 3 juill. — Coullillon, 22 juill. — Coulinet, 9 nov. — Coupin, 8 mai.

Cour de cassation. Doit-elle une députation au convoi d'un conseiller qui n'a pas encore prêté serment ? 23 juillet. — Rentrée, 4 nov. — *Cour des Comptes*, rentrée, 4 nov. — *Cour royale de Paris*, son roulement, 6 nov., 12 août. — Compte rendu de ses travaux, 8 janv., 29 mai. — Rentrées des Cours : *Amiens*, 8 nov. — *Bourges*, 9 nov. — *Colmar.* — *Montpellier*, 13 nov. — *Paris*, 4 nov. — *Rennes*, 9 nov. — *Rouen*, 7 nov. — *Toulouse*, 7 nov.

Courachoux (Emilie), 12 oct. — Courbet, 7 nov. — Couronne, 3 juin. — *Courrier de Rouen*, navire, 22 juin.

Course de chevaux. Ses réglemens, 22 nov. — *Course aux clochers*, mort d'un jockey, 20 avril.

Court, 10 avril, 20 mai. — Court et Ce, 19 déc. — Courtaut, 15 nov. — Courtellement, 22 nov. — Courtial, 31 janv., 13 fév.

Courtier de commerce. Peut-il vendre des marchandises neuves hors de la ville où est la bourse à laquelle il appartient ? Les *commissaires-priseurs* ont-ils droit à indemnité en cas de contravention ? 11, 22 mars.

Courtinella, 19 juin. — Courtois, 28 nov — Courty (Aline), 7 fév., 16, 18 mars, 3, 16 avril. — Cousin. 11 janv., 19 oct. — Coussemaker (de), 2 fév. — Coutard, 18 avril, 19 oct. — Coutherut, 3 avril. — Coutin, 22, 23 juill. — Coutts (miss), 4, 6 juill. — Couture, 28 déc., 28, 29 juin, 6, 9 juill. — Couturier, 4 janv. — Couturier (Colette), 15 nov.

Couvent. La religieuse qui le quitte a-t-elle droit de se faire rendre sa *dot?* 3 fév.

Couverture de maison. V. *Constructions.*

Couvreur, 12 janv., 3 avril. — Couzon, 12 mars. — Covillaud, 15 avril. Craponne. — Duvillard, 1er nov. — Crappet et Zacharie, 1er juill. — Créchel, 31 oct. — Crécy (femme), 31 mai, 7 juin, 11 juill. — Crelté-Merlin, 29 juill. — Crémieux, 8 avril, 7, 31 mai, 8 oct. — Crespin, 20 nov. — Crétal, 16 oct. — Crétot se Mirecourt (veuve), 19 oct. — Creuzé, 4 sept. — Creuzet, 23 avril, 2 juill., 27 août.

Crieurs publics. Renouvellement de permis, 2 nov. — Arrêtés sans médailles, 31 oct.

Cris séditieux. Aumont, aliéné, 4 déc. — Maire, 13, 23 nov. — Un ivrogne, 27 août. — Un professeur, 8 oct.

Crochard, 1, 8, 22 janv. — Crochart (femme), 29 oct. — Croix d'Havré, 29 janv. — Croizat, 22 nov., 25 juill. — Crozet, 20 juin. — Crousse, 14 mars. — Crouzet, 5 déc., 25 mars. — Crouy (de), 10 nov. — Crouy-Chanel (de), 29 nov., 2, 19 à 23, 27, 29 déc., 27, 29 janv., 3, 14 fév., 28 mars, 1er avril, 24 mai, 24 juill. — Croy-Solre, 29 janv. — Cruiksank, 12 juin. — Cruzet, 2 janv., — Cuche, 2 nov. — Cuisignier-Gohin, 4 janv. — Cujas, 9 nov. — Culet, 23 oct. — Culon, 26 août.

Culte. Le délit *d'injures* commis par un prêtre en exercice peut-il, sur la plainte de la partie lésée, être poursuivi devant la juridiction ordinaire? Faut-il recourir au Conseil-d'Etat ? 8, 11, 13, 14 mars, 6 avril, 18 juin. — La *Charte* qui proclame la liberté de tous les cultes a-t-elle abrogé l'art. 291 du Code pénal? 3 mai. — Eglise sous scellés, *à Vauréal*, 23 août. — V. *Commune, Faux, Mariage.*

Cumon, 29 juin, 9, 10, 12, 16 juill. — Cundy (Esther), 16 nov. — Cunin, 18 oct. — Cunin-Gridaine, 7 nov. — Cuocq, 7 déc. — Curé (Henriette), 3 juill.

Curés. V. *Commune.*

Cuvier (veuve), 1, 8, 22 janv., 19 juin. — Cuvillier (femme), 9 mars. — *Cygne*, brick, 5 déc.

D

D..., avocat, 4 mars. — D.., avoué, 17 avril. — D.., directeur de théâtre, 25 juin. — D... père et fille, 29 oct. — D..., suicide, 8 nov. — D.., veuf, 5 janv. — D... (Alexis), 6 juin. — D... mère et fille, 15 nov. — D... (comte de), 7 août. — Dabrin, 28 mai. — Dacosta (Dlle), 21 déc. — Dacoster, 26 sept. — Dacquin (femme), 27 août — Dagard, 21 nov., 4, 18 juill. — Daguenet, 29 mai, 12 août. — Daguerre, 19 déc.. 31 janv. — Daignau (femme), 17 avril. — Daligny, 23 déc. — Dalley, 28 mai. — Dalmas, 9, 13 avril. — Dalouzi, 16 mars. — Daly, 1er juill. — Damay, 2 fév. *Dames-Blanches*, voitures, 17 fév. — Damet, 3 janv. — Damiens-Dupoisat, 2 fév. — Damond, 7 août. — Damoreau-Cinti, 6 déc. — Damourette, 3 oct. — Damyot, 16 fév. — Danchy (veuve), 8 mai, — Danel, 24 avril. Daney de Marcillac, 20 sept. — Danglès, 24 mai. — Danglot, 28 sept.

Danse. Défendue par un propriétaire, 11 oct. — Défendue le dimanche à *Londres*, 21 août. — DANSE IMMORALE, Proust, 7 mai. — Trois ciseleurs, 19 déc. — Deux rapins. — Débardeurs, 3 janv. — Un œillet rouge et une cravate bleue, 10 janv. — Un fashionable et une brune, 13 fév.

Daoust, 5 janv., 6 avril. — Durantière, 30 déc., 23 oct. — Darbo (femme), 11 juill. — Darbonnens, 24 fév. — Darchis, 10 fév. — Dardenne, 23 déc. — Dari. — Darmenon, 23 sept. — Daste, 8 août. — Dastier, 29 avril. — Daubenton, 13 mars. — Daubignard, 22 déc. — Daubrée, 2 sept. — Daume, 14 mai. — Daumont (femme), 5 fév. — Daunis, 2 avril. — Dauriac, 18 janv. — Daussy, 5, 6 janv., 19 oct. — Dauzats, 27 mars, 13, 15 juin, 27 juill. — Davey, 4 oct. — David, 24 juill., 21 oct. — David (Félix). 13 déc. — Daviel, 8 nov., 20 janv. — Davis, 13 avril. Davroult, 27 mai. — De..., 1er déc.

Débauche (excitation à la). La loi atteint-elle ceux qui l'ont favorisée pour leur propre compte? 22 fév., 19, 25 juin, 24 juill., 20 août. — Arnault, 25 juin. — Choizelat (époux), leur fille, 24 oct. — Duriez, tailleur, 2, 8, 9 mars, 24 avril. — Floquet mère (sa fille), 29 janv. — Courgues, 31 janv. — Hugeat (sa fille), 27 fév. — Lagaune, 20 août. — Letort-Vil-Marchand, 22 fév. — Redès (femme), 10 nov.

Débauche (maison de). Le consentement donné par un propriétaire est-il obligatoire ; sa résistance peut-elle donner lieu à une action judiciaire et à indemnité ? 8 déc.

Debelleyme, 13, 29 nov. — Debière, 26 juin. — Debonnaire, 27 déc. — Debouche, 30 août. — Debout, 17 oct. — Debretagne (Joséphine), 14 mars. — Debraux-Danglure, 30 juill. — Debray, 23 nov. — Debu, 3 janv. — Debuisser, 20 juill. — Decaen (veuve). — Decagny. — Decaix, 2 fév. — Decalonne, 9 oct. — Decante, 12 fév. — Decauville (femme), 26 juin. — Decaux (Dlle), 12, 13, 22, 23 fév. — Decescaud, 10 fév. — Dechaux, 27 mai. — Dechazelles, 11 mai. — *Decize*, commune, 17, 22 mai, 27 juill. — Deckherr, 3 avril.

Déclaration affirmative. Cette instance est-elle distincte de celle en validité d'opposition ? 13 déc.

Decourtye (Céline), 7 fév., 16, 18 mars, 27 avril. — Decoussy, 26 janv., 29 fév. — Decruy, 22, 23 juill., 11 oct. — Defaucompré, 30 juill. — Defert, 4 déc., 24 janv. — Deforesta, 25 mars. — Defortis, 29 avril. — Defosse, 18 nov. — Defoy, 6 août, 8 sept. — Degalle, 12 fév. — Degarenne (femme), 19 avril. — Degouve-Denuncque, 22 oct. — Degouy-d'Arcy, 1er déc.

Dégradation militaire. Mode d'y procéder, 14 mars.

Degris, 11 nov. — Deguigné, 10 avril. — Deguilhen (Rosalie), 25 avril. — Dehamel, 5 mars. — Deharambures, 29 avril. — Dejardin, 9 nov. — Dejazet, 22 mars. — Dejonquières, 4 mars. — Dejouvencel, 17 nov. — Dejouy, 24 fév. — Delabarre, 27 avril, 16 juillet. — Delaborde, 16 juill. — Delachaussée, 19 juin. — Delacroix, 12 déc. — Delafontaine, 23 oct. — Delahaie (veuve), 6 juill. — Delahaye, 20 nov., 2, 8, 11 mars, 16 oct. — Delair, 23, 29 janv., 22 fév., 5 juin. — Delalain, 28 déc., 11 mai, 20 juin. — Delalande, 6 fév. — Delaloge, 1er déc. — Delamarre, 26, 29 avril. — Delangle, 7 août. — Delanoë, 6 mars. — Delapalme, 4, 6 nov. — Delaporte-du-Bois-Roussel, 1er nov. — Delaroche, 22 avril. — Delarue, 30 déc., 5 fév., 8 mars. — Delaruelle, 17, 18, 20 avril. — Delasalle, 29 août. — Delattre, 21 déc., 30 juill. — Delaubier, 23 déc. — Delaudine Saint-Esprit, 30 avril. — Delaunay, 24 avril, 21 mai. — Delavenaye, 1er, 5 fév., 29 mai. — Delay (Adèle), 26, 30 sept., 2, 3 oct. — Delay (Marie), 20 juill. — Delbarre, 1er, 13 janv. — Deleau, 10 fév. — Delebèque, 6 sept. — Delépine, 25 avril. — Delessert (B.), 27 janv., 24 fév. — Delessert frères, 19 avril. — Delétang, 1er mai. — Deleutre, 15, 18 nov. — Deleveau, 24 nov. — Delhel, 30 déc. — Delhomme, 16 fév. — Delhomme (femme), 14, 26 déc., 29 fév. — Delhorbe, 29 nov. — Deligny, 28 déc. — Delmas, 9 déc., 31 août. — Delom, 10 juill. — Delomosne, 17 fév. — Delong, 2 avril. — Delorieu, 13 juin. — Delorme, 19 fév., 10 juin. — Delors, 6 juin. — Delouches, 4 déc. — Delpech, 1er janv., 6 fév. — Delpuch (veuve), 2 janv. — Delrue, 25 nov. — Demallerais, 20 déc., 10, 17 janv. — Demaniche, 4 avril. — Demarsy, 9 déc. — Demauger, 2 janv. — Demeaux, 1er juin.

Démence. Bérenger, coiffeur, 20 avril. — Campbell (Emma), 13 juin. — Faury, incendiaire, 1er avril. — Girondelle (femme), 27 nov, 25 avril. — Lapipe (Marie), 30 nov. — Milsome, incendiaire, 29 mars. — Petit, se croyant Napoléon, 4 oct. — R..., rentier, 15 avril. — La veuve d'un général, 29 déc. — Un domestique, pour un vol à l'américaine, 8 janv. — Un vieillard faisant une procession nocturne, 21 mars. — Un rouennais nu aux allées de *Neuilly*, 30 juill. — Un client chez un avoué du *Havre*, 22 juill. — Un diable dans le gosier, 3 oct. — V. *Interdiction, Monomanie, Succession.*

Demère, 7 nov. — Demessine, 15 avril. — Demiannay, 9 mars, 16 août. — Demians, 23 déc. — Demichel, 17 oct. — Demoff (Marie), 16 mars. — Demontier, 28 mai. — Demorieux, 6 juin. — Demorlaine, 22 avril. — Demouchy, 16 nov. — Demoulon, 8 août. — Denand, 29 avril, 9 août. — Denin, 7 déc., 15 fév. — Denis, 22 nov., 15 janv. — Denis de Saint-Pierre, 11 déc. — Denizat jeune et Ce, 14 nov. — Denoël, 2, 5, sept., 15, 25 oct.

Dénonciation. N'est-elle *calomnieuse* et punissable qu'autant qu'elle est de mauvaise foi? 15 nov. — V. *Infanticide.*

Densy, 27 nov.

Dentistes. Concurrence et jalousie, 27 avril. — V. *Consultation.*

Denus (Françoise), 15, 22 déc., 25, 26 avril. — Depeaux, 13 mars.

Dépôt. Celui d'une somme d'argent peut-il être réclamé par privilége? 6 juin. — Celui d'un billet au porteur pour, en cas d'absence à l'échéance, le remettre à une tierce personne, est-il un *don manuel*, si le billet, échu avant la mort du déposant, n'a pas été remis dans les mains désignées? L'aveu de ce dépôt avec la déclaration de l'usage est-il indivisible? 17 oct. — Après la mort du déposant, le dépositaire est-il suffisamment libéré, en le remettant au destinataire? 5 juill.

Dépôt général des marchandises, 5, 23 janv., 5 fév.

Dequoi, 13 juill. — Deramond (Marie), 2 août. — Derby, 1er nov. — Derlon, 17, 23 nov. — Derme, 30 juill. — Deroche, 27 nov. — Derode, 26 sept. — Derognat, 9 déc. — Deroisin, 13 juill. — Derosne, 4 juin. — Deroubier, 25 nov. — Desalat, 5 août.

Désaveu de paternité. Le tuteur d'un interdit peut-il former cette action ? 27 janv. — Peut-on l'appuyer sur une invraisemblance de cohabitation ? 13 juin. — Un mari peut-il la former contre un enfant inscrit comme né de père et mère inconnus, et reconnu plus tard par un individu qui s'en déclare père naturel ? 19 sept. — Millerin, 29 janv., 2, 9 fév. — R... (Philippe), d'*Auteuil*, 9 oct.

Desbasses, 7 nov. — Desbeaux, 29 nov., 1er juill. — Desbrosses, 29 août. — Desbuards, 30 mars. — Descamps, 3 fév. — Descayroux (demoiselle), 22 déc. — Deschamps, 12, 28 déc., 2, 23, 29 janv. — Deschamps frères, 17, 18 oct. — Desertine, 25 nov., 1er fév., 2 août.

Désertion. Ce crime est-il prescriptible ? 8, 14 fév. — Nombre des déserteurs et des insoumis, 8 fév. — Alexandre, 26 fév. — B..., pour les fêtes de juill., 29 juill. — Bardet, 29 nov. — Bastard, 12 janv. — Beaujard, 7, 14 mars. — Benoît, prisonnier des Lyonnais, 21 juin. — Blondeau, 14 mars. — Bourgeois-Gavardin, 29 juin. — Christmann, 14 mars. — Dieulanga, 5 déc. — Froger, 8, 14 fév. — Guénard, 28 oct. — Gustave, acteur, 19 août. — Hérisson, 31 janv. — Hugues, maréchal-des-logis, 30 janv. — Marguenat. — Pade, 14 mars. — Parfitt, à *Woolwich*, 7 juin. — Renou, 8 oct. — Rosières, 19 janv. — Roux, 30 janv. — Tournaire, 23 juill. — Vautrin, 12 mars. — Trente-cinq hommes de la légion étrangère à *Alger*, 30 avril.

Desèze, 30 oct. — Desfammes, 24, 27 fév. — Desforges, 24 avril. — Desfossès, 16 août. — Desfourneaux, 10 janv. — Desgranges, 24 avril. — Désir (Emilie), 8, 31 mai, 10, 14, juin, 11, 25 juill., 1, 8 août.

Désistement. Celui de la partie civile signifié au prévenu extra-judiciairement, avant le jour de l'audience, dessaisit-il le Tribunal, et l'empêche-t-il de prononcer sur la demande reconventionnelle ? 14 nov.

Desjardins, 11 mai, 4 juin. — Desjardins (fille), 12 oct. — Desjardins (Marie), 15, 22, déc., 25, 26 avril. — Deslignières, 3 juin. — Desloches, 24 août. — Desmarbeuf, 11 nov., 10 juin. — Desmard, 4 sept. — Desmares, 18 août. — Desmolards, 23 avril. — Desnoyers, 9 déc., 15, 29 mars. — Despaux, 9 févr. — Despaux (femme), 28 nov. — Despecher, 26 oct. — Desperret, 25 mars. — Despine, 28 nov. — Desplecher, 20 août. — Despléchin, 4 janv. — Despommiers, 28 août. — Desportes, 13 août. — Despréaux, 29 mars. — Desprez, banquier. — Desprez, sculpteur, 28 déc. — Desprez, notaire, 5 janv. — Desrenaudes, 8 avril, 21, 22 mai. — Desrez, 29 mars. — Desroches (veuve), 24 juill. — Desrosier, 29 fév. — Dessaux, 6 sept.

Desséchement. Les indemnités demandées contre les compagnies doivent-elles être requises administrativement, si les travaux ne sont pas faits dans un intérêt personnel ? 5 juin.

Destigny, 8 nov., 20 janv. — Destré-Degove, 18 nov. — Desvaux, 16 mars — Deterville. — Desmortiers, 31 janv., 1, 6, 10 fev. — Dethan, 3 janv.

Dette de l'Etat. Observations historiques, 6 juillet.

Deval, 10 fév. — Devaucouleurs, 10 nov., 11, 12, 13 janv. — Devaux (baronne), 17 nov. — Devé, 21 août. — Deveaux, 7 déc. — Deveney, 15 déc. — Devergie, 12 sept. — Devidu (fille), 26 fév. — Deviers, 13 avril. Devilaine et Ce, 15 janv. — Devillas, 13 mars. — Deville, 20 déc., 21 mars. — Devillié, 16 avril. — Devilliers, 27 juill. — Devinck, 2 fév. — Devyr, 15 fév. — *Dewitt-Clinton*, bateau, 9 juill. — Dey (femme), 13 août. — Dey d'Alger, 16 avril. — *Diable-Boiteux*, magasin, 24, 25 avril. — Diard, 13 nov., 13 juill. — Didelot, 22, 29 avril. — Didier, 27 nov., 9 janv., 13, 14 fév. — Didier, libraire, 30 mars. — Didier, peintre, 30 août. — *Didier* (*conspiration*), 15, 18, 19 mars, 1er avril. — Didot, 11 mai. — Diesbach, 5 janv. — Diet, 25 mars. — Dieusaide, 20 mai. — Diey, 3 oct.

Diffamation. Les lettres envoyées à plusieurs personnes constituent-elles ce délit ? 19 janvier. — Quand est-ce que *Chianlit* en est une ? 13 mars. — Existe-t-elle dans une requête à fin d'assignation à bref délai ? 15 mai. — *Quid* de propos injurieux tenus dans une assemblée de *faillite ?* 24 juill. — Lorsqu'une plainte relative à l'affaire est portée contre le plaignant, y a-t-il lieu de surseoir? 26 juill. — Les enfans peuvent-ils poursuivre celles faites à la mémoire de leur père ? 8 mars. — Lorsqu'elle a lieu par la *presse*, peut-on après acquittement condamner à des *dommages-intérêts ?* 21 déc. — L'action civile en *dommages-intérêts*

est-elle du ressort de la *justice de paix*, même après une action correctionnelle? 11 mai. — Une Cour royale saisie de la plainte d'un *juge de paix* peut-elle surseoir jusqu'après le jugement de dénonciation portée contre ce *magistrat*, lorsque les faits ne sont pas identiques? 17 nov. — Lorsqu'un *fonctionnaire* se croit diffamé peut-il ne poursuivre que civilement en *dommages-intérêts? Quid* alors de la solidarité; de la *contrainte par corps*, de la suppression de l'écrit et de l'*affiche* du jugement? 5 fév. — Les *injures verbales* contre un *fonctionnaire* sont-elles du ressort de la police correctionnelle? 13 août. — Histoire de Napoléon, par Norvins, 12, 13, 14 déc., 29 fév. — Les lettres de deux *ladys*, 13 mars. — Les *Personnalités* de Peyrat, 15 mars. — Dans une circulaire d'imprimeur, 10 juill. — V. *Culte, Journaux*.

Diguet, 16 nov., 16 déc. — Dihart (femme), 5 août. — Dillon, 26 août.

Dimanche. Inobservé à *Londres* par des danseurs, 21 août.

Din, 14 mars. — Dinot (femme), 6 mars. — Dion, 15 fév. — Dion (femme), 4 mai. — *Diorama*, 31 janv. — Diot, 13 juill., 30 août. — Discours (femme), 25 avril. — Dispenses (Dlle), 30 avril. — Divat, 16 fév. — Dobrée et Ce, 5 déc. — Dochier, 6 déc. — *Dogneville*, commune, 20 mars. — Doisy, 1er fév.

Dol. Les juges peuvent-ils admettre les présomptions de toute nature, si elles sont graves, précises et concordantes, même celles résultant des documens d'une procédure criminelle? 19 juillet.

Dolan, 23 déc. — Dolphus, 3 avril. — Dolivé, 16 nov. — Dollé-Nanty, 29 nov. — Dolut, 29 mars.

Domaine national. Observations historiques, 6 juill.

Domaines engagés. L'engagiste qui a payé son quart, doit-il encore servir des rentes attribuées au domaine? 5 déc. — Lorsqu'une domanialité est devenue irrévocable, l'administration est-elle juge de la soumission du possesseur? *Quid* des *futaies* dépendantes du domaine? 18 avril. — Quel est le droit du détenteur lorsqu'il s'agit de *forêts*, remises avec défense de couper aucun arbre sans autorisation? Quel remboursement doit-il à l'Etat? 7 sept. — Le traité politique de 1814 en a-t-il fait sortir le duché d'*Aubigny*? 17, 21 fév.

Domay, 22 juin. — Dombrowski, 11 déc. — Domecq (veuve de), 3 avril, 5 juin, 9 août.

Domestique. V. *Maître*.

Domicile conjugal. Un mari peut-il, *manu militari*, forcer sa femme à le réintégrer? 1er août.

Dommages-intérêts. De quel jour part en cas d'*appel* l'allocation de dommages-intérêts moratoires? 19, 21 août. — Après l'acquittement d'un *meurtre*, 29 mars. — Après celui d'un *vol*, 10 avril. — Pour stationnement de voitures, 25 avril. — Pour lettres anonymes, 10 juin. — Pour une robe prêtée à un coiffeur, 25 juill. — Pour crayonnages dans un escalier, 2 août. — V. *Agent administratif, Appel, Chasse, Contrainte par corps, Diffamation, Douanes, Fabrique, Prescription, Voitures publiques*

Dompierre (de), 1er nov. — Donat, 4, 6 avril.

Donation. La présence réelle du second notaire est-elle nécessaire pour la validité de celle faite entre vifs? 6, 20 nov., 26 août. — *Quid* de l'absence des témoins? 4 déc. — Celle faite à un *médecin* peut-elle être valable? 14 déc. — *Quid* de celle faite au médecin d'un *chien?* 30 déc. — Celle de meubles faite *manuellement* par une aliénée est-elle valable? 3 avril. — Celle, par *institution contractuelle* de *meubles meublans*, comprend-elle les glaces d'une maison non habitée par les époux? 20 avril. — L'époux donataire envers son conjoint, par *contrat de mariage* de moitié de ses biens en usufruit, peut-il encore par *testament* donner, à un tiers, le quart en nue propriété? 29 fév. — A-t-elle saisi le donataire celle faite *contractuellement* en faveur d'un époux par ses père et mère, avec résolution en cas de survie des donateurs? 29 nov. — Le *pouvoir*, en termes généraux, d'un ascendant de le représenter au *mariage* d'époux *mineurs* donne-t-il le droit de stipuler une donation [illegible]

juill. — Girault, 18 juill., 7 août. — Giraut, 4 déc. — Girin, 9 mars. — Girod, 23 oct. — Girode, 24 janv. — Girondelle (Stéphanie), 27 nov., 25 avril. — Giroud, 1er juin. — Giroux, 8 oct. — Giroux et Ce, 19 déc., 17 juin, 6 août. — Gisquet, 21, 22 oct. — *Gisy*, commune, 4 mai.

Glaces. Quoique non fixées, celles garnissant un appartement sont-elles immeubles? 5 déc.

Glanage. Peut-il être restreint par l'autorité aux lieux et au temps permis? 29 oct.

Glandier, château, 3 mai. — Gleyzolle, 26 déc. — Gobé, 5 janv. — Gobet, 3 sept. Gobillot, 18 déc. — Gobin (Madeleine), 9 avril. — Gobret (femme), 8 mai. — Godard, 30 janv., 14 fév., 22, 31 oct. — Godefroy (femme), 19 oct. — Godemel, 10 fév. — Godet, 9 avril, 28 sept. — Godin (veuve), 30 déc. — Godin (Dlle.), 9 fév, — Godinet, 22 janv. — Godinot, 2 mai. — Gœury-Duvivier, 10 nov., 11, 12, 13 janv. — Golbéry (de), 13 sept. — Goldstucker, 16, 19 juill. — Gombard, 15 mars. — Gonat, 20 mai. — Gonessat, 5 fév. — Gonnet, 10 fév. — Gonord, 1er déc. — Gontier, 26 janv. — Gontières 20 sept. — Gonzalès, 8, 15 nov. — Gosselin, 26 janv. — Gossett, 27, 29 janv. — Gossuin (veuve), 27 déc., 3 mai. — Gotrot, 18 avril. — Goubault, 6 fév. — Goubert, 20 janv., 4 mai. — Gouby, 26, 29 oct. — Goudal, 21 mars. — Gouesinel, 29 oct. — Gougis, 1er fév. — Goullard, 26, 29 avril, 10, 11 mai, 23 juill. — Goupil, 10 nov. — Goupy, 3 mai. — Gouquenheim (Dlle), 15 nov. — Gourdet, 28 août, 7 oct. — Gourdon, 13 janv., 6 avril. — Gouret, 10 nov. — Gourio de Refuge, 16 20 août. — Gourlet, 18 juin. — Goussard-Dumazé, 1er mai. — Goutty, 25 mai. — Gouvion-Saint-Cyr (femme), 22 août. — Gouy-d'Arcy (femme de), 26 août. — Goyne, 29 fév. — Gozlan (Léon), 22 mars.

Grains. De leur mercuriale. — Placards, à *Caen*, à leur sujet, 2 nov. Pillage, à *Auray*, 24 avril. — A *Autun*, 8 janv. — A Beaulieu, 17 avril., 24 juill., 7 août. — A Bélesme, 17 nov. — A *Billiers*, 27 janv. — A *Bourganeuf*, 1er mai. — A *Châteaubriant*, 8 mai. — A *Dol*, 19, 27 déc. — A *Fellétin*, 7 mai. — A *Foix*, 17 à 20, 27, 29 janv., 23 fév., 2, 8 mars, 27 avril, 1er, 3 mai. — A *Feuchères*, 26 déc. — A *Guéret*, 11 avril. — A *Limerick*, 8 juin. — A *Limoges*, 19 avril. — Au *Mans*, 6, 8 à 13, 20 janv. — A *Moulins*, 1er mai. — A *Peyrat-le-Château*, 25 avril. — A *Riom*, 13, 18 avril. — Dans la *Sarthe*, 11, 23 nov., 19 déc., 22 janv.

Grainville (Hortense), 25 avril. — Grand, 3 avril. — Grand-Combes, 21 mai. — Grandfonds (de), 11 juill. — Grandhomme, 31 oct. — Grandjean, 5 fév., 5 mars. — Grandt, 20, 26, 27 juill. — Grangé, 2 mars. — Granger, 23, 30 nov., 11, 19, 20, 29 déc. — Grangeret, 26 oct. — Granier, 2 fév. — Grandville (lord), 25 janv. — Gras de Preygne, 16 avril. — Gratiot, 10 juill. — Gratz, 12 avril.

Graveurs. — V. *Contrefaçons*.

Gravures obscènes. Béquet et autres, 14 mars. — Gouin, 10, 24 août. — Terry, 8 janv. — V. *Outrages aux mœurs*.

Greffier. Le greffier en chef peut-il, sans le concours du Tribunal, jugeant disciplinairement, révoquer un commis assermenté? Quelle juridiction le commis peut-il saisir de sa réclamation? 8 fév. — Leur histoire, 27 mars. — V. *Notaire*.

Grégoire (Dlle), 20 août. — Grégori, 1er nov. — Gregson, 12 oct. — Grenet, 10 fév. — Grenetot, 15 oct. — Grenier, 18 août. — Grève-Carnival, 29 fév. — Gricourt (de), 31 janv. — Gridelauze, 15 oct. — Griffon, 5, 6 janv. — Grigg, 10 oct. — Grillat, 7 août. — Grillet, 17 avril. — Grillot, 20 sept. — Grimaldi, 27 juin. — Grimaud, 17 avril. — Grimauld, 27 avril, 8 mai, 23 juill. — Grimberg, 13 déc. — Grimwood (Elisa), 27 juin. — Gripon, 9 janv. — Gripot, 17 janv. — Grisi (Julia), 26, 28 mars. — Grolhier-Desbrousses, 9 déc. — Grollet, 16 nov. — Grombach, 27 mai. — Grondard, 27 nov. — Gros, avocat, 20, 27 fév. — Gros, avoué, 7 mars. — Grosburdet, 1er avril. — Groscol, 24 sept. — Grosé, 6 fév. — Grosjean, 28 nov. — Grosourdy de Saint-Pierre, 23, 29 janv. — Grosperrin (femme), 21 fév. — Grosset, 5 janv. — Grosso (Louise), 2, 8, 9, 12, 14, 18 mars, 24 avril. — Grouchy (maréchal), 17 juill. — Grout (veuve), 22 oct. — Grouteau, 22 fév. — Gruault, 6 août. — Grujeon, 5 avril. — *Grünenberg*, forêt, 4 juill. — Guaitella, 20, 23, 26, 27 mars. — Guédin, 14 mai — Guéneheuc (de), 21 nov. — Guelaud, 15 avril. — Guelding, 1er juin. — Guénot, 26 juin. — Guérard, 2 mars. — Guérault, 3 mai. — Guerbon, 7 déc. — *Guéret*, ville, 11 avril. — Guériliou, 1er déc. — Guérimaud, 21 nov., 4, 18 juill. — Guérin, 11 déc., 12 juin, 14 août. — Guérin (veuve), 28 mai. — Guéritte, 25 nov. — Guéronnière (de la), 1er mars, 18 avril. — Guéroult, 8 juill. — Guéroust, 19 sept. — Guerrier, 21 juin. — Guetteville (femme de), 26 août. — Guez, 29 fév. — *Guiane française*, 22 janv. — Guibé, 11 juin. — Guibout, 14 déc. — Guidet (Pauline), 2, 3, 7 août. — Guiet, 16 nov. — Guignet, 13 mars. — Guilbert, 6 mars. — Guilbert (veuve), — Guilhan, 9 janvier — Guilhot, 11, 17 juillet. — Guilladert, 25 janv. — Guillard, 6 fév. — Guillaume, 2 déc., 2 fév., 5, 13 juil. — Guillaumin, 21 nov., 20 août. — Guille, 22 déc., 8, 11, 13, 14 mars, 18 juin. — Guillemard, 2 sept. — Guillemin, 29 déc., 29 avril. — Guilleminot, 30 juill. — Guilleminot, général, 19, 24 juill. — Guille-

13 août. — Duchatenest (femme), 21 août. — Duchemin, 23 déc., 27 avril, 31 mai. — Duchêne, 19 fév. — Ducher, 28 août. — Duchesne, 14 mars, 10, 29 mai. — Duclaux, 1er mars. — Ducormier, 23 déc. — Ducos, 1er mars. — Ducros, 15 déc., 5 fév. — Ducros-Derche, 3 oct. — Dudon (baron), 28 déc., 4, 10, 25 janv., 9 avril, 28 juin. — Dudouit, 26 mars.

Duel. Est-il punissable par nos lois? 12, 14, 23 déc., 12, 23 mars, 8 avril, 21, 22, 28 mai, 13, 14, 15 juin. — *Quid* chez les militaires? 29 mars, 4 mai. — *Quid* en *Angleterre?* 24 sept., 10, 17, 22, 25 oct. — Andrey et Desrenaudes, 8, 9 avril, 21, 22 mai. — Belle et Bietter, 29 mars. — Berexay et Merlier, 4 mai. — Billiorey et Dalorieu, 27 mai, 7, 13 juin. — Brown et Wynn, Américains, tués tous deux, 4 juill. — Cardigan, Reynolds et Tuckey, 24 sept., 10, 17, 22, 25 oct. — Dubaut et Schneider, 23 mars. — Halbrecq et Rouliez, 12 mars. — Isnardi et Sartorius, 31 août. — Léon (comte) et Louis-Napoléon, 6, 7 mars. — Lévy et Puigenot, 15 juin. — Lorois et de Sivry, 14, 15, 25 nov. — Rovigo (de) et de Saint-Pierre, 8, 9 avril, 28 mai. — Un soldat et un remplaçant, à *Orléans*, 2 oct. — A *Saint-André de Cubzac*, 22 août. — Un bourgeois et un douanier, à *Vannes*, 20 juin. — Proposé par une femme, à *Douai*, 15 déc. — Prévenu par les magistrats, à *Dublin*, 13 août. — Arrestation d'un témoin, à *Lormes*, 13 janv. — V. *Association*.

Dufaur-Montfort, 7 août. — Duffa, 1er juin. — Duflos (femme), 30 oct. — Duflot, 28 nov. — Dufossé (veuve), 1er nov. — Dufour, 3 janv. 5, 18, 27 mars, 14 oct. — Dufour, boulanger, 20 avril. — Dufour-Dubelloy, 26 sept., 14, 21 oct. — Dufresne, 27 nov. — Dufriche, 25 avril, 15 mai. — Dug, 20 déc. — Dugabé, 8 mars. — Dugand, 3 juill. — Dugas, 26 déc., 1er juin. — Duguet, 26 janv. — Duguet de Frenneville, 20 déc. — Duhamel, 10 janv., 13 fév. — Duhant (Françoise), 22 mai. — Duhaut-Cilly, 26 oct. — Duhoux de Gohrey (veuve), 18 avril. — Dujarié, 4 mai. — Dujarrier, 4 janv., 22 fév., 21 mars. — Dulan, 29 mai. — Dumaine, 19 avril. — Dumant, 26 fév. — Dumas, 11 mai, 31 octobre. — Dumas, boulanger, 10 novembre, 11 mars, 15 sept. — Dumas (Alexandre), 7 février, 9 juill. — Dumay, 21 nov. — Dumolard, 4 juin. — Dumont, 9, 15 déc., 12, 27 fév., 25 avril, 16, 24 août. — Dumoulin (Dlle), 26 déc., 1er janv., 8 mars. — Dunant, 17 fév. — Dundas, 5 juill. — Duniagou, 27 fév. — Dunn, 4, 6 juill. — Duparc, 29 août. — Dupaty, 29 janv., 22 fév. — Duperche (veuve), 23 avril. — Duperet, 11 mai. — Duperron, 22 sept. — Dupin, 2 avril. — Dupin aîné, 4 nov., 28 juin. — Duplaquet, 25 sept. — Duplessis, 28 oct. — Duplex, 1er déc. — Dupont (de l'Eure), 4, 7 mai, 4 sept. — Dupoty, 21 oct. — Dupouy, 11 nov. — Duprat, 2 avril, 8 oct. — Dupré, 21 oct. — Dupré (femme), 21, 27 août. — Dupuis, 10 juill. — Dupuy, 9 juill., 25 sept., 14 oct. — Dupuy (veuve), 12 fév. — Duquenel, 29 mai. — Duquesnay, 24 août. — Duquesne, 27 fév. — Duquesnel, 4 oct. — Duquersin, 28 mai. — Durand, 7 déc., 26 fév., 6, 9 juill., 13 août, 17, 21 oct. — Durand (Charles), 11 déc., 3 fév. — Durand (Ch.) et fils, 16, 20 avril. — Durand (veuve), 26 juin. — Durand-Brayer, 11 mai, 23 juill. — Durand-Vaugaron, 25 déc., 17 juin. — Durantin, 31 janv., 1er, 6 fév. — Duranton, 18 oct. — Durcier, 25 avril. — Durécu, 1er mai. — Durepaire, 27 juin. — Duret, 23 déc. — Durietz, 2, 8, 9 mars, 24 avril. — Durieu, 2 avril. — Duriez, 24 juin. — Duriez (femme), 27 déc. — Duringer, 31 mai. — Durival, 9 janv. — Durocher, 8 juill. — Durquet (Madeleine), 7 oct. — Duru, 21 mars. — Durville, 21, 24 août. — Durwel, 8 mai. — Dusaillant, 30 oct. — Duseaux, 2, 28 fév. — Dusommerard, 29 juin. — Dusse, 20 juin. — Dussieux, 3 juin. — Dutacq, 17, 18, 22 nov., 14, 20, 25 déc., 17 janv., 1er fév., 9 mars. — Duteil, 7 août. — Dutellois, 7 fév. — Dutfois, 11 janv., 14 août. — Dutrône, 14 nov. — Dutuit, 1er mai. — Duval, 4, 12 déc., 3 janv., 12, 19 juin, 8 juill., 9 oct. — Duveyrier, 13 nov. — Duvignaud, 21 nov., 25 avril. Duvivier (Dlle), 29 mars. — Duwun (Elisabeth), 2 nov.

E

— Lebois, *pharmacien*, 8 mars, 13 juin. — Lecoq, marin, 22 mars. — Orcel et autres, 26 avril. — Pagès, en jouant avec un fusil, 8 juin. — Pinot, maçon, 23 avril, 18 juill. — S..., envers un paysan heurté par sa voiture, 2 janv. — *Le Montereau*, bateau, 16 nov. — *La Flèche*, bateau, sur le Rhône, 14, 26 décembre, 29 février. — Un bûcheron, 11 déc. — Un collégien, à *Rouen*, 21 déc. — Un enfant, quai des Orfèvres, 2 avril. — Envers un homme pris pour un chien, 12 fév. — Jeune homme tombé dans une fosse d'aisance, 14 mars. V. *Infanticide*.

Honique, 29 avril.

Honoraires. V. *Arbitres, Frais, Huissier, Notaire, Avoué*.

Honoré, 4 mai. — Honston (Mary), 11 juin. — Hooper (mistriss), 5 juin. — Hopp, 23 nov., 10 fév. — Horliac, 25, 26 avril, 19, 24 sept. — Horner, 3 mai.

Hospices. Refus d'admission et renvoi de vieux malades à l'Hôtel-Dieu, leur transport au Dépôt, 16, 27 avril, 1er mai, 21, 25, 26 juin, 5 juill. — Renvoi de malades, à Saint-Louis, pour constructions, 19, 21 juin. — Hospice de *Metz*, 5 déc. — V. *Chasse, Succession, Tours*.

Hosta (de), 18, 29 janv., 20 avril. — Hostein, 23, 28 déc. — Hottinger, 24 avril. — Houard, 30 avril. — Houdaille, 2 nov., 26 fév., 15 mars. — Houdard, 7 mars. — Houeix, 22 janv., 21 juin, 14, 16 août, 7 oct. — Hougardy, 5 janv. — Houlet (veuve), 20 mai, 22 juill. — Houriot, 29 avril. — Howard, 17, 24 fév. — Howelt, 14 nov. — Huart-Delamarre, 5 déc. — Hubault, 6 mars. — Hubert, 27 nov., 29 déc., 25 sept. — Hubert (femme), 10 nov. — Huberty, 12, 15 oct. — Hucher (femme), 14 fév. — Huchez, 3 juin. — Hude, 6 mai. — Huder, 1er août. — Hue, 22 mai. — Hue (Eulalie), 13 juin. — Hug, 2 mai. — Hugeat (fille), 27 fév. — Hugon, 3 oct. — Hugot, 11 mars. — Huguenin, 22 fév. — Hugues, 28 mai. — Huguet, 25 mars. — Huguet d'Etantes, 3, 15 avril. — Huguet et Dupré, 21 oct. — Huguier (Cath.), 29 août.

Huissier. Peut-il postuler devant les Tribunaux de commerce? 2, 28 fév. — Les Tribunaux peuvent-ils modifier leurs résidences? Comment peuvent-ils attaquer ces décisions? 12, 16 août. — Peut-il être *suspendu* par un *juge de paix*, pour excès d'*honoraires*, et sans être entendu? Y a-t-il dans ce cas motif à cassation? 7 mai. — Celui qui est porteur d'un titre exécutoire n'oblige-t-il le créancier que pour les actes de ses attributions? N'est-il que mandataire lorsqu'il reçoit un billet au lieu d'espèces? 7 oct. — Peuvent-ils *vendre* les récoltes sur pied, et les bois taillis non encore détachés du sol, concurremment avec les *notaires? Quid* en cas de saisie-brandon? 25 mai, 1er juin, 17 juill. — Nomination de leur chambre, 2 nov. — Vacances d'offices à *Rennes*, 27 déc. — Leur histoire, 11 mars. — V. *Jury criminel, Notaire, Office ministériel*.

Hulot, 5 avril. — Hume, 27 janv. — Hunout, 19 avril. — Huot, 2 sept. — Huré, 2 avril. — Hurel, 2 fév. — Husson, 8 janv., 19 fév., 13 avril. — Huston, 12 juin. — Huyot, 26 août. — Hwatowski, 14 oct.

Hydrophobie. Malbert, à *Figeac*, 6 juin.

Hydrothermes, 25 avril, 4, 14 mai, 11 juin.

Hypothèque. Celle prise en vertu d'un jugement frappé d'*opposition*, est-elle nulle? 2 nov. — Peut-on la requérir en vertu d'un *jugement par défaut* non signifié, ou avant huitaine de la signification? *Quid* pour la validité de la saisie-arrêt? 30 juillet. — La mention, dans le bordereau, de la nature de la créance remplace-t-elle celle de l'exigibilité? 29 août. — Y a-t-il lieu à renouveler les inscriptions, après adjudication non suivie de surenchère? 8 mai. — Les frais de *consignation* du prix de l'immeuble, pour arriver aux *radiations*, sont-ils privilégiés? 18 sept. — Qui peut autoriser la main-levée de celle d'une *commune*? 6 août. — L'héritier qui a consenti, au profit du *tiers-acquéreur* de son cohéritier, le partage d'une portion de la *succession*, sans réserve, peut-il prendre hypothèque sur ce tiers-acquéreur, si les autres biens revenant à ce cohéritier ne lui garantissent pas ses créances? 29 août. — Quelle responsabilité encourent le *conservateur* et le *notaire* pour insuffisance d'énonciation du *bordereau*, et pour omission d'une inscription sur un état? 18 nov. — Les *conservateurs* sont-ils responsables des certificats qu'ils délivrent, quand l'erreur provient des prénoms indiqués sur les *bordereaux* eux-mêmes? 15 mai. — Peut-il refuser de transcrire une *vente notariée* dont procès-verbal ne lui est présenté que par extrait, d'après une clause de l'enchère? 27 juin. — Peuvent-ils refuser la radiation d'une inscription *dotale*, si le remploi n'est pas fait par hypothèque selon les clauses du *contrat de mariage?* 5 juin. — Pétition sur la durée des inscriptions, 1er avril. — Modifications demandées à son régime, 2 nov. — V. *Constructions, Dot, Ordre, Paiement, Purge légale, Saisie immobilière, Stellionat, Utilité publique*.

Hypothèque légale. Existe-t-elle pour les avantages faits à la femme par son *contrat de mariage?* La femme est-elle, en ce cas, l'ayant-cause de son mari? 19 oct. — La femme étrangère la possède-t-elle sur les biens de son mari situés en France? 27 sept. — Lorsque la femme y a subrogé un créancier qui a fait inscrire cette subrogation, quand et comment cette hypothèque est-elle *purgée* à l'égard de cette femme et de son cessionnaire? 24 août. — L'expropriation forcée *purge-t-elle* par elle-

— Lorsque les deux *domiciles* sont joints, l'électeur qui veut conserver le domicile politique, doit-il en faire la déclaration avant la translation de son domicile réel? 9 oct. — L'acquisition en commun d'une parcelle de propriété dans un arrondissement suffit-elle pour y transporter le *domicile* politique des acheteurs? 11 avril. La rétribution des *poids et mesures* doit-elle être comptée dans le sens électoral? 17 nov. — Le nu-propriétaire qui réunit l'usufruit le 1er juin, peut-il se faire inscrire pour l'année courante? 27 nov. — Pour compter les *prestations en nature*, faut-il en être débiteur effectif? 27 nov. — Comment doit-on répartir les contributions d'une *société?* Le gérant peut-il se prévaloir de celles d'une *société en commandite? Quid* s'il était propriétaire des immeubles de cette société? *Quid* de la *patente* sociale? 27 nov., 2 mars, 26 juill. — *Quid* si cette *commandite* est par *actions au porteur*, ou transmissibles par endossement? 18 oct. — Un *sourd-muet* peut-il être électeur? 4 avril. — Peut-on après le 30 septembre se pourvoir contre la liste complémentaire publiée ce même jour? 17 nov. — Après le 20 octobre le préfet peut-il changer quelque chose à la liste, sous prétexte d'y rayer un nom déjà porté dans un autre département? 16 mars. — Lorsqu'une sommation de produire des pièces justificatives est faite tardivement par l'autorité, l'électeur peut-il faire ordonner son inscription par la Cour? 22 mars. — Le tiers qui demande une radiation et qui succombe, doit-il les *dépens? Quid* s'il gagne? — Un *mandat verbal*, non contesté, suffit-il pour demander une inscription? Faut-il alors que la demande soit signée par l'électeur? 27 nov. — Usurpation de fonctions d'électeur; Dubouchet, 26 janvier. — Député payant 2 fr. 50 c. d'impôt, 22, 23 oct.

Elie, 1er déc. — Elliot, 1, 10 mai. — Ellis (Marie), 25 mars. — Ellison, 13 août. — Elmore, 15 août, 21 sept. Elssler (Fanny), 1er déc., 4 septembre.

Embaumement. Précipité, 6 juin. — D'un enfant assassiné, procédé Gannal, 20 mars.

Emeute. Pour *l'octroi* de la viande, à *Mâcon*, 11 janv. — Pour établissement *d'octroi* à *Callac*, 7 mai, 4 juin, 3 août. — Pour les nouvelles mesures à *Saint-Junien*, 19, 22 mai. — Pour des pommes de terre, à *Lons-le-Saulnier*, 6, 8, 11 avril, 24 mai. — Pour la taille de la vigne, à *Béziers*, 3 fév. — Pour des dragées, à Nîmes, 11 mai. — Pour clôture de terrains vagues, à *Nantes*, 13 août. — Pour le cimetière, les femmes de *Montmagny*, 7 déc. — Des mineurs, à *Rive-de-Gier*, 5, 6, 12, 18, 22 mars. — Des mineurs, à *Decize*, 17, 22 mai, 27 juill. — Les infirmiers militaires de *Versailles*, 1er mars. — Des gamins, au Palais-Royal, 1er fév. — Pour le mannequin du carnaval, à *Saint-Denis*, 6, 8, 13, 27 mars, 23 juill.. — Les ouvriers *coalisés*, à *Paris*, 3 à 12, 21 sept., 12, 23 à 28 oct. — A *Gand*, 17, 27 avril. — A *Lisbonne*, 3 sept. — A *Londres*, 8 oct. — A *Lyon*, 12, 14, 15 oct. — V. *Grains*.

Emigrés (Indemnité des). L'héritier bénéficiaire est-il libéré envers les créanciers de son auteur, comme l'héritier pur et simple, par le paiement d'une quotité de leurs créances? 13, 26 déc. — Les *fruits* dus par suite de sentence, sont-ils des capitaux pour lesquels une opposition puisse être pratiquée? 3 janv.

Emin-Pacha, 11 mars, 16, 17 mai, 20 août.

Emphytéose. — V. *Enregistrement*.

Empoisonnement. Opinions opposées de médecins; grave question de médecine légale, 6, 7, 8, 10, 13 juin, 10, 16 juill. — Expertises contradictoires, 2, 4, 6 déc., 27 sept., 18 oct. — Observations sur l'appareil de Marsh, 14, 19 sept., 10, 16 oct. — Expériences publiques de M. Orfila, 26, 28, 31 oct. — Bassegin (Marie), 6, 7, 8 juin. — Bélières (femme), 4 juin. — Berthon, 24, 26 janv. — Binkercomb (Françoise), 6 mars. — Bordes (femme), 5 janv. — Canu (femme), 28 sept., 2 oct. — Chesterton (Mary), 6 mars. — Discours, 25 avril. — Gansoinat, 6 mars. — Girardot (femme), 7 août. — Grimault, 8 mai, 23 juill., 23 août. — Guyonnet (femme), 6 avril, 26 août, 18 sept. — Guyot, 16 août. — Iland, 9 nov. — Lafarge (femme), 31 janv., 1, 2, 7, 8, 19, 23, 28 fév., 9, 23 mars, 5, 8, 13, 20, 27 avril, 3, 8, 11, 18, 25 mai, 1, 6, 8 juin, 4, 20, 23, 25, 29 juill., 2 août; acte d'accusation, 3, 8, 10, 12, 16, 26 août, 5 sept.; débats, 6 à

micide par imprudence? 12 fév. — Aubert (Agathe), 6 juill. — Auvray (Angélique), 19 août. — Babaud (veuve), 26 janv. — Bernay (Elisa), 12 juin. — Bertin, 24 sept. — Bertin (Marie), 27 mai, 15 juin, 24 juill. — Bétaille (Anne), 29 mars. — Blaise (Agathe), 7 mars, 14 juin. — Blanc (Marie), 4 juill. — Blondeau (Annette), 14, 27 juin. — Certier (Marie), 12 fév. — Chauveau (Marie), 25 juill. — Desclaux (Françoise), 9 nov. — Dumont 8 fév. — Forellière (veuve), 19 sept. — Gabriot (Marie), 13, 22 fév. — Gours (Jeanne), 22 mars. — Guesnier (Madeleine), 18 sept. — Juilla (époux), 31 janv. — Knight, 25 déc. — Lebrun (Anne), 24 août, 24 sept. — Legueux, 8 mai. — Ligeon (Sophie), 4, 6 avril, 22 juill. — Maingrat (femme), 21 août. — Maupou (Cécile), 11 avril, 14 mai. — Michaux (Marie), 24 avril. — Montauriol, 1er janv. — Pernot (Joséphine), 12 juin. — Place (Claudine), 1er mai. — Prégent (Marie), 15 août. — Quénardel mère et fils, 26 déc., 16 fév., 30 mars. — Rencleau (Angélique), 27 mai. — Roux (Marguerite), 13 juin. — S... (Cath.) à *Belleville*, 20 sept. — Saillot (veuve), 27 fév., 16 avril. — Stoll (Barbe), 12 juin. — Teyssier, 14 fév. — Thiroux (veuve), 8 mai. — Tissier (Elisabeth), 2, 27 fév. — Valade (veuve), 24 sept. — Valet (Marianne), 11 mai. — Une jeune fille, à *Arras*, 1er mai. — Imputé aux *juifs* de *Rhodes*, 28 août. — Dénonciation calomnieuse contre une jeune fille de bonne famille, 21, 27, 29 août, 11, 12 sept., 15, 22 oct. — V. *Tours, Enfant*.

Inhumation. Trafic à ce sujet, 7 déc. — Engagement sollicité d'avance, d'y assister, 14 août. — Refusée à un *suicide*, 11 mai. — Refusée, à *Sadirac*, 6 janv. — Refusée, en *Angleterre*, au fils d'un méthodiste, 3 sept. — V. *Assassinat*.

Injures. Celles faites à un *témoin* sont-elles de la compétence de la Cour d'assises? 3 mai. — De quelle peine est passible celui qui insulte un *maire*, président le conseil municipal? 28 août. — Est-ce outrager un *maire* que d'écrire sur un registre de l'Etat civil qu'il ne sait ni lire ni écrire? 3 sept. — Celles contenues dans un discours, lu seulement à l'audience, ne sont-elles que verbales? 23 oct. — De quels Tribunaux sont justiciables celles proférées publiquement, sans imputation d'un vice déterminé? 29 juill. — Le *juge de paix* est-il compétent au sujet de celles adressées verbalement à un douanier en exercice? 11 janv. — V. *Culte*.

Inondation, à *Pondichéry*, 13 mars.

Instruction criminelle. Observations, 8 nov.

Instruction par écrit. Faut-il que le Tribunal ait entendu les deux avocats pour l'ordonner? Si plus tard il n'est plus composé des mêmes juges, suffit-il de reprendre les conclusions pour régulariser la procédure? 4 juill.

Insurrection, du 12 mai 1839, seconde catégorie, Blanqui et autres; procédure, 7 nov., 6, 15 déc.; rapport, 16, 18 déc.; réquisitoire, 19 déc.; convocations, 30 déc., 10, 12 janv.; débats, 13 à 17, 30 janv.; arrêt, 1er fév.; départ des condamnés, 3, 7 fév. — A bord de la *Virginie*, 3 août, 2 oct. — A *Lisbonne*, 27 août.

Interdiction. Arjuson (d'), 2 juill. — C... (veuve), de *Passy*, 8 avril. 5 juill. — Febvre, 12 déc. — Garnier, 5 janv. — Godin (veuve), 30 déc. — Harcourt (d'), 2, 9, 16, 18, 23 déc. — Infantado (duc de), 7, 12, 28 mars. — V..., étudiant, 22 déc. — V. *Désaveu de paternité*.

Intérêt. Lorsqu'une partie s'engage à payer une somme à des époques désignées, sans intérêts jusques-là, les doit-elle, sans mise en demeure à partir de ce jour de paiement? 2 mars. — Dans les comptes de banque, les sommes qui figurent au crédit ne doivent-elles pas produire un intérêt égal à celles du débit, tant qu'il n'y a pas balance? 3 oct. — Peuvent-ils excéder le taux légal pour des capitaux en *commandite*? *Quid* lors de la dissolution d'une *participation*? N'est-ce qu'à compter du jour de la demande que la restitution en serait due? *Quid* d'une *compensation* avec une dette préexistante? *Quid* des intérêts de cette restitution? 7 oct. — V. *Bail, Chemin de fer, Usure*.

Intestins des animaux. Leur usage, 4, 15 janv.

Inventaire. Peut-il y être procédé hors la présence de l'héritier du sang, même en cas de legs universel à un tiers? *Quid* des *frais?* 22 juill. — Les juges français peuvent-ils ordonner celui d'un *étranger* pour les biens délaissés en France? 13 août. — Suffit-il qu'il n'y en ait pas eu, pour que celui par commune renommée doive être ordonné sur la demande des parties lésées? 8 oct. — V. *Notaire, Partage*.

Iris, société, 1er juin. — Irving, 7, 21 juin. — Isidor (femme), 23 janv. — Isouard, 27 nov. — Ivié, 15 nov.

Ivrognerie. V. *Témoins, Jury criminel*.

J

J... de M..., 25 nov. — Jabas, 21 nov. — Jackson (Anna), 5 juin. — Jacob, 6 janv., 29 juin. — Jacob (femme), 10 juill. — Jacomond (fille), 7 fév. — Jacotot, 14 sept. — Jacques Ier, 15 nov. — *Jacques*, vaisseau, 19 fév., 14 mars. — Jacquinot-Godard, 4, 6, 9 mai. — Jaguet (femme), 22 27 nov., 15 déc., 7 fév. — Jagoux, 5 juin. — Jaillard, 11 mai. — Jaillet,

Quelle date, dans les actes, les Tribunaux doivent-ils prendre en considération, en cette matière? 19 avril. — Renvoi de ces affaires à la seconde chambre de la Seine, 30 août. — V. *Dot*, *Jugement*, *Partage*, *Rente sur l'Etat*, *Services publics*, *Vente*.

Enseigne. Rocher de Cancale et de Cantal, 14 fév., 22 juin. — L'Iris, société contre la grêle, 1er juin.

Epicier. Poursuivant en justice, une vieille, 25 oct. — Faux poids, 18 mars, 28 mai, 2 oct.

Erard, 21 juin. — *Ermite*, à *Milizac*, 2 mars. — Ernest Ier, roi de Hanovre, 28 déc.

Esclave. Suffit-il à une femme de toucher le sol français pour être libre, elle et ses enfans à naître? 30 avril, 7, 13 mai. — Leur traitement aux colonies, 11, 13, 15, 22 nov. — Observations de l'église catholique à leur sujet, 29 janv. — Ordonnance à leur égard, 9 janv. — Commission ministérielle, 28 mai, 12 juin. — Affranchissemens à *Bourbon*, 26 juin. — A *La Guadeloupe*, 4 juill.

Escoubeyrou, 3 janv.

Escroquerie. Lorsque dans les débats d'un procès d'*usure*, une escroquerie est signalée, cette déposition de témoin est-elle un acte interruptif de la *prescription ?* 26 août. — Bachelerie (Marie), 20 mai. — *Bateaux à vapeur* de Saint-Cloud, 21 mars. — Bernot, 21 juin. — Berton, 29 mars. — Bourdeaux (femme), 9 oct. — Bourgeois, 7 fév. — Bréval, 27 sept. — Briel, 19 juill. — Burgaud-Caillon, 11, 12, 16, 17 juill., 15, 16, 20, 26 août. — Carrières à plâtre de Pantin, 2, 9 avril. — Caseneuve, placeur, 13 avril. — Chardon (baron Chauvier), 13 mai. — Chenau, soldat, 20 déc. — Comte (veuve), 19 juill. — Coste (comtesse Guillemin), 29 juin, 5, 11, 12, 16, 17 juill., 15, 16, 20, 26 août, 25 oct. — Deglandt (femme), comtesse de Saint-Maurice, 29 juill. — Delaunay (Adélaïde), comtesse d'Atremont, 25 mars. — Delsuc, 5 juin. — Duchemin (veuve), 31 janv. — Duguet de Frenneville, 20 déc. — François, un déjeuner, 26 oct. — Giacchosa, 8 déc., 14 fév. — Gripot, 17 janv. — Guilliot, notaire, 29 juin. — Hubert, 18 sept. — Luthringer, 26 sept. — Junq, 9 oct. — l'Alsacien, 23 oct. — Larivière, 7 fév. — Laurent, 30 janv. — Lehmann (famille), 24 août. — Levasseur, 5 déc. — Lussac, 7 févr. — Mallard, 19 juill. — *Mège-Coste*, mine, 1er fév., 1er mars, 26, 29, 30 avril, 3, 6, 10, 11 mai, 21, 22 août. — Mines de la *Barette*, 19 à 22 juin. — Mines de *Gravenand*, 30 avril, 6 à 9, 13, 15 mai, jugement, 21, 22 mai, 7 juin, 30 juill., 1, 2 août, arrêt, 3, 13 août. — *Moulins* de Saint-Maur, 11 juill. — P..., V..., maréchal, 6 sept. — Paris, recruteur, 31 août. — Planson, faux prêtre, 3 avril. — Rautour (femme), 17 juin. — Rémy, 18 nov. — Richard (du vin), 30 janv. — Rodde, 7 juin. — Romainville (un dîner), 13 mars. — Saint-Paul, 28 mai. — Saint-Victor Saint-Blancard, 19 avril, 4 juill. — Saurin, dit *Lagrille*, 6 nov. — Solonir, dit Deniert, 4 mai. — Tissot, 24 août. — Tubinot, 31 oct. — Une veuve russe, 4 déc. — Un faux bedeau, 10 janv. — Une fausse sœur de charité, 1er août — Une dame en deuil, chez les dames du Sacré-Cœur, 19 août. — Un faux abbé de Saint-Denis, 10 oct. — Un nouveau chevalier d'industrie, 14 août. — Chez les chefs d'institution, 12 oct. — Au moyen de lettres d'avoué, 5 juill. — En exploitant l'amour filial, 21 juin. — Le *chantage*, 6 nov. — Les *leveurs d'Auvergne*, 5 juin. — Les petits pains, 4 mai. — Liquides au rabais, 19 juillet. — Par la perte d'un manteau de voyage, 24 fév. — Le dépôt général de marchandises, 5 fév. — V. *Abus de confiance*, *Sorcellerie*, *Vol*.

Escudier, 1er nov. — Esnaud, 10 fév. — Esnault, 28 nov., 9 mai.

Espagne. Ses présides, 4 juillet. — Démission de la reine-régente, 26 oct.

Estornel, 2 sept.

Etablissement insalubre. Peut-il être maintenu quoique non autorisé, s'il existait avant le décret de 1810, bien que pour une autre fabrication, 13 janv. — Lorsque son autorisation n'a pas subi les publications voulues, les voisins peuvent-ils faire annuller l'ordonnance? Cette annulation de concession empêche-t-elle une nouvelle demande? 2 mars.

Etat (suppression). La loi qui n'admet la preuve par témoins que lorsqu'il y a commencement de preuve par écrit, ne s'applique-t-elle qu'à la filiation légitime? 22 déc. — Arjuzon, 15, 22 déc.

Etchegoyren, 24 sept. — Etcheverry, 11 mars. — Etienne, 14 nov.

Etranger. Peut-on considérer comme tel celui qui est né à l'*Ile-de-France* pendant que ce pays appartenait à la France? est-il *contraignable par corps* par provision? 26 janv., 5 fév. Peut-il faire juger en France les obligations contractées à l'étranger avec étranger? 17 mai. — *Quid* s'ils sont tous deux établis en France? 4 juill. — V. *Arbitrage*, *Contrainte par corps*, *Contrefaçon*, *Contribution* (*distribution par*), *Faillite*, *Femme mariée*, *Inventaire*, *Mariage*, *Médecine*, *Obligation*, *Séparation de corps*.

Eudes, 27 nov. — Eudes (femme), 14 nov. — Eulriot (Dlle), 5 mars. — Eustache, 20 fév. — Evans, 17 fév., 7, 9 mars.

Evasion. Auguin, 6 nov. — Auguste, à *Rouen*, 2 juill. — Crosse, à *Albi*, 5 mars. — Crouy-Chanel, 19, 20, 21 déc., 28 mars. — Dolphus, à *Port-Jackson*, 3 avril. — Godard, au Palais-de-Justice, 10, 16 sept. — Lallemand, au *Havre*, 24 janv. — Noiret, à *Paris*, 9, 23 janv. — Picard, 28 mai, 10, 17 juin. — Pommarel, au *Puy*, 13 juin. — Un jeune homme à *Versailles*; isolement du commissaire de police, 6 janv. — Un dettier étranger, dans une maison de santé, 7, 21 juin. — A *Lille*, 19 juin. — Dix prisonniers, à *Verdins*, 10 juill. — Dix-sept détenus politiques, à *Doulens*, 15, 28 sept., 3 oct. — Six détenus, à *Montpellier*, 19 sept. — Sept, à *Saint-Affrique*, 14, 15 oct. — Souffrances de deux déportés anglais, 3 avril.

Everat, 19 déc. — Evrard, 25 mars, 10 juin, 2 juill. — Ewig (Thérèse), 4 avril.

Exécution capitale. Alo-Zar et Kolang-Ho, en *Tartarie*, 9 nov. — Bardsley, à *Londres*, 18 avril. — Bellégou, à *Brest*, 20 déc. — Bergounier, à *Rodez*, 15 juin. — Bralet, à *Chaumont*, 13 janv. — Caron et Carpentier, à *Arras*, 14 fév. — Chauvet, à *Draguignan*, 20 janv. — Colin-Cornèze, à *Mézières*, 15 août. — Courvoisier, à *Londres*, 9 juill. — Curran, au *Port-Philippe*, 7 sept. — Dauzats, mère et fils, à *Alby*, 27 juill. — Debeaumarché, à *Châlons-sur-Saône*, 17 fév. — Derramond, à *Foix*, 19 oct. — Dubois, à *Bordeaux*, 22 août. — Feo-de-Yepes, à *Tolède*, 24 oct. — Galy et Gibrat, à Carcassonne, 29 juill. — Gougis, soldat, à *Rennes*, 18 avril. — Guyot, à *Chaumont*. — Hugues, au *Port-Philippe*, lutte avec l'exécuteur, 7 sept. — Lainé, à *Troyes*, 12 juin. — Lees, à *Londres*, 20 déc. — Lherèce frères, à *Morlaix*, 30 juill. — Lober, à *Paris*, 1er mars. — Marie, dit *Renou*, à *Chartres*, 27 avril. — Maugrain, à *Angers*, 5 juill. — Owen et Thomas, à *Stafford*, 17 avril. — Page, soldat, à *Dublin*, 23 déc. — Perrin, à *Lyon*, 25 mai. — Peytel, à *Bourg*, 1er, 2 nov. — Planus, à *Lyon*, 25 mai. — Quenardel, mère et fils, 30 mars. — Randalsome, à *Bury*, 7 sept. — Ribot (femme), à *Tours*, 16 nov. — Rojo de la Fuente, à *Tolède*, 24 oct. — Romain, à *Tours*, 19 déc. — Rousse-Janetis, à *Foix*, 19 oct. — Wella-Primji et autres, à *Bombay*, 2 oct. — Un Grec, à *Smyrne*, 5 mars. — Suspendu en Angleterre, par l'arrestation pour crime de l'exécuteur, 3, 18 avril. — — Faussement rapportée par un journal, 25 oct.

Exécution provisoire de jugemens. V. *Appel*.

Exécutions militaires, transportées au Champ-de-Mars, 1er août.

Expertise d'un moulin, faite par des buveurs, 20 mai. — V. *Rescision pour lésion*, *Serment*.

Explosion. Fabrique de capsules, à *Belleville*, 24 juin. — Une usine à sucre, près de *Douai*, 25 oct.

Exposition, au Sénégal, 27 déc.

Extorsion de titres et de signatures. Goulard, 6 déc. — Chebance (époux). — Marquetty, 12 fév. — Bouré, 28 mars. — Lavergne, 1er juin. — Audric et Rouquette, 16 août. — Chassat, 26 sept. — L..., à *Simorre*, 24 sept.

Extradition. L'individu livré par l'étranger à raison d'un crime, et acquitté de ce chef, peut-il être jugé pour délit à lui imputé, l'étranger lui ayant refusé un nouvel asile? 23 sept. — Observation sur celles des gens réfugiés à bord d'un navire étranger, 21 oct.

Eyder, 21 nov. — Eyriès, 18 juill.

F

F..., couvreur, 8 juill. — F..., docteur, 8 fév. — F... (hôtel garni), 21 nov. — F..., propriétaire, 11 juin. — F... (Louis), 26 sept. — Fabre, 23 janv., 29 août, 17 oct. — Fabricius, 27 mai.

Fabrique. Est-on passible de *dommages-intérêts* lorsque sur facture et étiquettes l'on indique et l'on vend des marchandises d'une autre fabrique que celle dont on donne le *nom?* 18 oct. — V. *Ouvriers*.

Fabry (Annette), 27 janv. — Fabvier, 7 juill., 7, 15 août. — Fabvre, 27 sept.

Facteur à la Halle. La vente de son office est-elle un acte de commerce? *Quid* du *cautionnement* donné par un non-commerçant pour l'ouverture d'un crédit entre le vendeur et l'acheteur? 21 août. — Ceux des halles sont-ils responsables des achats ou ventes faits par leur entremise? 18 mars.

Factionnaires attaqués, 3, 23, 24, 25 janv.

Fadry (veuve), 22 juill. — Faget, 25 janv.

Faillite. Un commerçant qui n'a qu'un seul créancier peut-il être mis en faillite par lui? 6 nov., 4 juin, 23 oct. — Pour faire déclarer celle d'un négociant, après son décès, suffit-il de constater son insolvabilité à cette époque? 3 janv. — *L'étranger* commerçant résidant en France peut-il être admis à son bénéfice? Des spéculations sur des *actions industrielles* constituent-elles le commerçant? 29 août. — *L'étranger incarcéré* pour dettes peut-il en cet état obtenir son élargissement? 9 oct. — La faillite d'une *société* en nom collectif entraîne-t-elle celle de chacun des associés? 25 mars. — Lorsque, tant en son nom qu'en sa qualité, un gérant de *société collective* a obtenu *concordat*, son homologation est-elle suspendue pour le tout, s'il est poursuivi personnellement pour *banqueroute frauduleuse?* 7 août. — L'associé *commanditaire* peut-il former *opposition* au jugement qui déclare la société en faillite? 29 nov. — Avant le Code, en cas d'*union*, l'affirmation d'un créancier supposait-elle l'admission antérieure de sa créance ? 1er déc. — Lorsque la liquidation du failli est faite après *union*, que les syndics ont rendu leurs comptes, et que décharge définitive leur est donnée, l'état de faillite cesse-t-il, et chaque créancier reprend-il ses droits ? 12 fév. — L'*associé collectif* qui s'est retiré peut-il déposer le bilan de la société? Le liquidateur peut-il s'opposer à cette déclaration de faillite ? Quels sont les caractères de la cessation de paiement? Le Tribunal de commerce est-il seul juge, devant des *a sociés*, de l'opportunité du dépôt du bilan, ou est-ce des arbitres? 14, 16 oct. — Le cessionnaire de plusieurs créances peut-il avoir dans les assemblées autant de voix que de créances ? 8 avril. — Le jugement qui statue sur une demande en révocation de syndics, est-il susceptible d'*appel ?* 18 avril — Les syndics peuvent-ils contester un *privilége*, conféré par un jugement avant la faillite ? 22 avril. — Le créancier nanti d'*actions au porteur* ne peut-il exercer son *privilége*, qu'autant que le nantissement est constaté par acte public ? La simple transmission de ces actions suffit-elle pour assurer ce privilége? 28 oct. — Peut-on opposer le *concordat* au créancier *privilégié* qui ne s'est pas présenté ? 30 août. — La *revendication* d'objets mobiliers peut-elle s'y faire dans les termes de l'art. 2102 du Code civil ? *Quid* de l'action résolutoire ? 27 nov. — Le Tribunal de commerce peut-il seul statuer sur cette action en *revendication ?* 4 avril. — Le syndic autorisé à *vendre* le mobilier industriel du failli, doit-il passer outre malgré l'*opposition* du failli et de quelques créanciers ? 13 déc., 18 avril. — Est-ce *acquiescer* au jugement qui rejette une demande en faillite que de *vendre* les meubles du débiteur ? Le créancier qui avait demandé la faillite peut-il interjeter *appel ?* Y est-il recevable s'il a renoncé à la *contrainte par corps ? Quid* s'il est seul créancier, 4 juin, 23 oct. — Le délai pour en demander le *report* s'étend-il jusqu'à la convocation du concordat ? — Est-il applicable aux syndics comme aux créanciers ? 11 juin. — Avant la dernière loi sur les faillites, quand est-ce qu'un *concordat* pouvait être annullé pour fraude ? 2 sept. — Le liquidateur d'une faillite par *concordat* avec pouvoir de citer en justice, peut-il *appeler* d'un jugement rendu avec le failli, avant sa faillite ? Ce jugement est-il opposable aux créanciers en tant qu'il contient un *privilége ?* 6 juin. — La nullité de l'*assignation* emporte-t-elle celle de l'opposition au *concordat ?* Cette *opposition* doit-elle contenir l'assignation ? 10 juill. — Les délibérations sont-elles nulles si elles sont prises par une partie de créanciers plus avantagée que l'autre ? 29 avril. — Les créanciers en partie désintéressés pendant la faillite peuvent-ils assister aux délibérations ? 9 août. — La *transaction* entre le failli, le syndic de l'*union*, et la majorité des créanciers, sous la surveillance du juge-commissaire, est-elle exécutoire contre les dissidens? 16 juill. — Le failli peut-il se faire relever des obligations souscrites et payées après l'homologation de son *concordat ?* 4 janv. — Est-ce au *domicile* de la faillite d'une entreprise que ses agens doivent être assignés pour la reddition de leurs comptes ? 28 août. — Poursuites pour supplément de *dividendes*, 26 août. — Travail du Tribunal de commerce au sujet des anciennes faillites et des dépôts qui les concernent ? 29 oct. — Tarif des insertions dans les *journaux*, 17 janv. — Relevé des faillites de l'année, 7 nov. — Faillite d'un étudiant marchand de vins, 12 août. — Clôtures d'opérations 18, 20, nov., 2, 16 déc., 9, 30 juill. — Nombreuses faillites à *Londres*; 2 mars. — Usage qu'on y observe dans les petites faillites 8 mai. — V. *Appel*, *Bail*, *Contrainte par corps*, *Diffamation*, *Gage*, *Saisie immobilière*, *Société*.

Fainaut, 28 fév. — Falconnet, 5 fév. — Falen, 2 avril. — Falicon, 16 nov. — Falkenstein (Francisca de), 2 juill. — Fallet, 23 janv. — Fallot, 6 fév., 4 mai. — Falret, 10 nov. — Fanfan, 13 janvier.

Fantômes dans un cimetière de *Londres*, 15 nov.

Farcy de Saint-Laurent, 2 mai, 2 sept. — Farebrother, 13 fév. — Farelle, 3 mai. — Farina, 19 mars, 24 avril. — Farinolles, 24 avril. — Farjas, 1, 6 fév. — Farrow (mistriss), 26 déc., 1er janv., 8 mars. — Faubert, 18 mars, 4 oct. — Faucher frères, 14, 17 juin. — Faucheur, 27 déc. — Fauchey, 19 juill. — Fauchois, 4 oct. — Faucon, 4 juin. — Faudin, 2 sept. — Faudoas (de), 7 oct. — Faugères, 22 mars. — Faugeroux, 26 fév. — Fauqueux, 13 janv., 19 oct. — Faure, 2 fév., 26 avril, 10, 11 mai, 23 juill., 5, 13, 15 août. — Faurien, 7, 8 juin, 22 août. — Faury, 1er avril.

Faux. Est-il commercial celui d'un *billet à ordre* où l'on n'a donné la qualité de négociant ni aux souscripteurs, ni aux endosseurs? 13 fév. — A qui appartient la qualification de la nature du faux, est-ce à la Cour, est-ce au jury? 2 avril. — Une lettre *d'ordination* est-elle un faux en écriture publique? 23 sept. — Anger, 18 sept. — Arnaud de Fabre, 12 oct. — Auguste, 25 déc. — Azaïs, 1er janv. — Azure (veuve), 15 nov. — Bany, 11 janv. — Barland, 13 fév. — Besnier-Duchaussois, 29 juin. — Blanchard, 1er janv. — Blouin, 29 oct. — Bourderioux (femme), 10 août. — Bourdier, 15 août. — Bresse, 14 juin. — Brulé, 25 sept., 10 oct. — Cacheleux, 3 oct. — Cahn, 10 août. — Campana, 24 sept. — Chambon, 2 janv. — Chapelle (femme), 26 mars. — Charpentier père et fils, 28 mai. — Chassagnoux, 22 juill — Chataignier, 27 mai, 10 juin, 24 juill. — Cherrière, 1er janv. — Chevillon. — Chourot. — Clauss, 18 sept. — Clay, 8 mai. — Cochin, 26 août. — Cœuret, 14, 20 juin. — Compagnère, 1er janv. Coutelas (Jeanne), supposition de personne, 3 oct. — Cuvillier, 1er janv. — Daniel, 2 janv. — Danto, notaire, 21 juin, 30 juill. — Darcy, clerc d'avoué, 31 oct. — Delépine, 26 mars, 26 avril. — Deruelle, 12 oct. — Dijon, 26 avril. — Dubroca, 24 août. — Durand, percepteur, 9, 17, 20, 22 juill., 10, 22, 23 août, 18 oct. — Dussaussois, 15 nov. — Eudes, 29 fév. — Flocard-Girard, 19 sept. — Fontaine, 12, 24, 25, 26 oct. — Fournet de Marcilly, 26 juin, 11, 13 juill., 6 sept. — Françon, 25 nov. — Fréchon, 26 sept. — Frenzel, 30 juill. — Garret, 25 sept. — Gillet, 12 sept. — Girault, 18 sept. — Godefroy (femme), 31 oct. — Gorsse, 22 juill. — Grange, 6 mars, 2 avril. — Granié, 21 juill. — Groff, 7 août. — Guédon, 26 fév., 23 mars. — Guigou (supposition de personne), 30 juill. — Guyonnet-Delarue, 13 fév. — Guyot, 14 oct. — Habard, 27 mai, 4 juin, Haumel-Lyon, 15 nov. — Hazard, 14 mars. — Jacob, 26 juin, 26 juill, 6 sept. — Johnson (Anna), 16, 21 nov., 14 juin, 1, 4 juill. — Kirschner, 18 sept. — Labalme (femme), 12, 24, 25, 26 oct. — Laburthe, 24 avril. — Ladmiral, 3 juin, 31 août, 23 sept. — Lamburt, notaire, 29 oct. — Lange, 15 nov. — Lapoule, 23 oct. — Larget, 13 mars. — Laroche (fille), 29 fév. 6 mars. — Lavergne, 26 juin. — Lebœuf, 13 fév. — Lejeune, 1er janv. — Lemoine, 24 août. — Lemonnier, 16 avril. — Lenoir (fille), 11 janv. — Letailleur, 12 fév. — Levoyer, 9 oct. — Lhermite, 12 juin. — Liémance, 12 sept. — Lieubray, 26 juill. — Loir (veuve), 1er juin. — Lucas, 15 août, Lupi, 15 mai. — Luthringer, 26 sept. — Marie (Françoise), 8 mai. — Martin, 26 août. — Ménétrier, 9 avril. — Michel, 15 nov. — Miret, 12 juin. — Molière (Jos.), 25 sept., 8 oct. — Monvigné, 11, 20 janv. — Morel, 26 juill, 6 sept. — Murphy, 13 sept. — Nau, 13 nov. — Pacquériaud, 6 janv. — Parandel, 15 mai — Pardon, 19 sept. — Perrot, 25 déc. — Perron-Donnadieu. — V. *Banqueroute*. — Pichon, 1er mai — Pignard (femme), 27 mai, 12 juin. — Quénu, 9, 17, 20, 22 juill., 10, 22, 23 août. — Quintin frères, 26 avril, 10 mai. — Raciborski, 25 sept. — Regnault, 29 fév. — Respingue, 6 déc. — Rolland-Gérard (femme), 1er janv. — Roudier, 15 avril. — Rouguet, 14 juin. — Roux, 31 janv. — Rupp, 15 nov. — Sainjol, 11 janv. — Saintive, 29 fév. — Schull, 27 mars. — Sensat, 26 sept. — Sergent (femme), 26 juill. — Stoké, 26 mars. — Tartien, 26 juin. — Théry, 28 mai. — Thiboust, 24 août. — Thomas, 14 fév. — Tiercelin, 17 juill. — Tiffaneau, 26 juin, 11, 15 juill., 6 sept. — Triboulet, 26 août, 26 sept. — Trottin, 25 sept. — Truffet, 27 février. — Trunet (Joséphine), 17 juill. — Varin, 12 sept. — Un secrétaire de mairie pour la conscription, 10 nov. — Un notaire de *Locminé*, 22 janv. — Le caissier du payeur des Ardennes, 6 août. — Bande de faussaires, 23 janv. — V. *Agent de change*, *Billet à ordre*, *Signature*.

Faux (inscription de). Celle contre un procès-verbal de la *Régie* doit-elle être poursuivie comme faux incident, ou faux principal? 1er fév. — Avant de statuer sur l'admission ou le rejet de cette exception, le Tribunal doit-il examiner la nature des présomptions? La non culpabilité criminelle empêche-t-elle cette procédure? 12 juin. — La sommation d'avoir à déclarer si on entend se servir d'une pièce, suffit-elle seule pour faire rejeter la pièce, si le défendeur ne répond pas dans la huitaine? *Quid* en *appel*, de l'offre de l'attaquer? 17 juin — Celle contre l'énonciation de publicité d'un *arrêt* ne peut-elle être admise qu'autant qu'elle est vraisemblable? En cas d'admissibilité, l'*amende* consignée doit-elle être restituée ? 25, 26 juin. — Suffit-il pour faire admettre cette action, d'articuler que l'acte, indiqué comme reçu par le *notaire*, ne l'a été que par son clerc? 30 juill. — V. *Témoin*, *Testament*.

Favier, 5 juin. — Favre, 2 avril. — Favre (veuve), 26 mars. — Favret, 15 nov. — Favreux, 10 juin. — Fayard, 7, 23 nov., 16 déc. — Fayé, 13 juill., 19 sept. — Febvre (femme), 12 déc. — Félix, général, 24, 26 fév. — Feller, 30 sept. — *Felletin*, commune, 7 mai.

Femme morte d'inanition au Marché-aux-Fleurs, 27 janv., 5 fév.

Femme mariée. Le juge peut-il incidemment l'autoriser à ester en justice comme demanderesse, même quand elle aurait appelé son mari dans l'instance ? Faut-il préalablement constater le refus de ce dernier ? 5 juin. — Celle dont le mari est absent peut-elle se faire actoriser à ester en justice par le Tribunal pour poursuivre un délit ? 9 juillet. — Celle qui est ainsi autorisée peut-elle interjeter *appel* sans nouvelle autorisation ? 12 août, 9 oct. — Celle d'un *étranger* peut-elle actionner son mari en France pour être autorisée à recevoir une somme d'argent seulement ? 28 nov. — *Quid* s'il s'agit d'assigner un diffamateur ? Lui faut-il l'autorisation maritale ? 28 mars. — L'autorisation par *procuration* donnée par elle à son mari d'emprunter et de renoncer à son *hypothèque* légale, pour toutes leurs affaires, est-elle sans effet ? 25 mars. — L'obligation qu'elle souscrit avec son mari, en état de *minorité*, est-elle valable ? 23 fév. — V. *Avoué*, *Communauté*, *Enfant*, *Saisie immobilière*, *Séparation de biens*.

Fénoux, 14, 18 août.

Féodalité. Question d'institution, 10 juin. — Demande d'exécution de titres, 23 juillet.

Férey, 24 juill. — Ferlet, 22, 23 oct. — Fernagu, 16 juill. — Ferouillat, 13 mars. — Ferragu, 24 avril. — Ferrand, 1er nov., 8 mars. — Ferrari, 28 déc., 2 janv. — Ferrière, 27 déc., 2, 6 juill. — Ferrières (de), 2 avril. — Fesch, cardinal, 15 mai. — Fesneau, 28 mai. — Fétu, 29 juill. — Feuchères, 4 janv. — Feuillet, 26 janv. — Févet, 19 juin. — Fey, 7 sept.

Fidei-commis. Les lazaristes, 24 janv.

Fido, 15 mai. — Fieffé (femme), 25 déc., 10 janv., 2 fév. — Fieldbread, 4 déc. — Figaro, nègre, 29 janv. — Fiesco, 22 sept. — Filleul, 21 oct. — Finino, 30 août. — *Finmorbo*, commune, 11 juin. — Firbach, 26 août. — Firminhac, 6 août. — Fischer, 5 janv. 4 mars. Fitz-Gérald, 5, 6 mars. — Flamel, 15 déc. — Flandin, 5 juill., 15 août. — Flandin-Vourlat, 19 oct. — Flaut, 10 juill. — Flavigny, 25 mars. — Flayol, 31 mai. — *Flèche*, bateau à vapeur, 14, 26 déc., 29 fév. — Fleschelle, 24 janv. — Fleuret, 24 juill. — Fleury, 6 déc., 3 janv. — Floquait (dem.), 29 janv. — Flot, 3 janv. — Flotte, 4 avril. — Floury, 9, 30 oct. — Flusin, 9 janv. — Foacier, 24, 25 juin. — *Foire de Saint-Denis*, 11 déc. — *Foix*, ville, 17 à 20, 24, 27, 29 janv., 23 fév., 2, 8 mars, 27 avril, 1, 3 20 mai.

Fonctionnaire public. — V. *Obligation*.

Fonderie. — V. *Mécanique*.

Fonds de commerce. Peut-on en prouver la *vente* par témoins, s'il y a commencement de preuve par écrit ? 4 déc. — Son acquisition est-elle un acte de commerce ? 1er janv., 17 juill. — La nouvelle loi empêche-t-elle l'action résolutoire de la *vente* antérieure à sa promulgation ? 26 fév., 12 mars, 18 avril. — *Quid* du vendeur précédent? 12 mars. — L'ancien patron qui y donne ses soins pour être utile à ses successeurs peut-il être responsable de leurs dettes ? 11 déc. — V. *Contrainte par corps*.

Fonrouge, 30 déc. — Fontaine, 6 mars, 20 juill., 14 août. — Fontaine (femme), 10 janv. — Fontaine-Gris, 30 déc. — Fontanay, 6 mai. — Fontanon, 26 avril. — Fontenay, 18 avril. — Fontet, 2 juill. — *Fontette*, commune, 9 mars.

Forçat. Histoire d'un forçat, 27 nov. — Fortune faite par un forçat anglais, 7 août. — V. *Voiture cellulaire*.

Forceville-Duvette, 23 janv. — Forget, 9 fév., 30 oct. — Fornier, 14, 16 août. — Forquet, 30 janv. — Forquignon (femme), 23 nov. — Fortesa, 29 juillet.

Fortifications de Paris, 17, 24 sept., 1, 3, 8, 9, 14, 19 oct. — De leurs servitudes, 12 oct.

Fossé (Marie), 12 avril. — Foucard, 29 fév., 9 mars. — Foucher (Victor), 25 nov., 13 avril, 29 mai. — Fouel, 24 janv. — Fougeyroux, 7 oct. — Foulerd, 15 nov. — Foulon, 2 avril, 8 oct. — Fourmichel, 6 fév. — Fournet, 3 avril. — Fournet de Marcilly, 26 juin, 11, 13 juill., 6 sept. — Fournier, 28 fév., 2 mars, 26 avril, 17 juill, 31 août. — Fournier (Eugénie), 17 juill. — Fournier-Verneuil, 4 janv. — Fournioux, 9 déc.

Fournitures militaires. Les créances pour celles faites aux armées, bien que reconnues à la charge de la France, par ordonnance royale, peuvent-elles être l'objet d'une liquidation si elles sont antérieures à 1816 ? 9 février.

Fouret, 4 juin. — Fourques, 1er juin. — Foyatier, 4 juill. — Fouyeul, 8 janv. — Fraboulet, 21 juin.

Frais de justice. Les *honoraires* pour une consultation d'*avocat* doivent-ils y être compris et payées par le perdant, si elle n'a pas été préalablement exigée ? 27 fév. — La partie civile, d'un procès correctionnel, est-elle tenue de les payer avant jugement au fond ? 17 oct. — Avis des conseils-généraux, 12 oct. — V. *Avoué*, *Contrainte par corps*, *Dot*, *Hypothèque*, *Jugement*, *Jury civil*.

Fraisse (femme), 17 avril. — Francisco de Paul (don), 10 nov. — Franck Lajeunesse, 19 mars. — François (frère) de Sardaigne, 4 mai. — François frères, 26 oct. — Françon (fille), 25 nov. — Francoville, 30 oct. — Franquebalme, 22 déc., 6 juillet.

Fraticide. Besançon, 2 nov. — Calvet, 3, 25, 29 janv. — D... (Frédéric), 21 mars. — Leborgne, 7 mars. — Ledergerber (Anne et Séraphin), 28 fév. — Piotte, 12, 28 août, 19 sept., 9 oct. — Un fou en *Angleterre*, 25 novembre.

Fraumont, 8 oct. — Fréchot, 14 nov. — Frédéric, 22 mars. — Frédéric-Guillaume III, 1, 22, 27 fév. — Frégier, 23 nov., 3 juill. — Frémiot, 26 oct. — Frémont, 13 juill. — Frémot, 29 août. — Frémy-Ligneville, 22 juill. — Frérot, 14 nov. — Frescarode (femme), 22 déc. — Fressigot, 31 août. — Frey, 13 déc. — Frick, 6 nov. — Frilley, 30 déc. — Froncinelle, 17 janv. — Frogier, 25, 26 mars. — Fromage, 26 janv. — Fromentine, 13 mai. — Fronier, 31 août. — Frost, 8, 16 nov., 4, 5, 6, 10, 12, 20, 29, 31 janv., 1, 2, 3 fév. — Fulcrand-Mazel, 2 fév. — Fumagalli, 4 janv. — Furey, 30 avril. — Furiani, 6 fév. — Furne, 12, 13, 14 dec, 29 fév., 1er mars.

G

G..., avocat, 23 mai. — G..., barbier, 2 janv. — G..., limonadier 1er mai. — G..., maire, 3 fév. — G..., médecin, 2 nov. — G... (époux), 5 juin. — G... (veuve), 23 juill. — G... (Héloïse), 27 juill. — G... (Hortense), 13 avril. — G... (Léonie), 26 mars. — G... (Mariette), 25 juin. — Gabriac (de), 29 août. — Gabriel, 13 nov. — Gabrois, 2 juill. — Gaëry (femme), 15 août.

Gage. L'autorisation de le *vendre* peut-elle être demandée au Tribunal de commerce lorsque le débiteur est en *faillite ?* 7 août.

Gage, 28 fév. — Gagnage, 13 mars. — Gagnant, 11 mai. — Gaiffe, 10 janv. — Gaigneron, 6 fév. — Gaillard, 23 nov., 23 déc., 26 juin, 4 sept. — Gaillard (femme), 12 mars, 16 avril. — Gaillardet, 7 fév., 9 mars. — Gaillot, 7 août. — Gairaud, 11 juin. — Galard, 30 sept. — Galée, 12 sept. — Galipeau-Baily, 9 oct. — Galizot, 18 nov. — Gallard, 22 nov. — Gallée, 23, 29 fév. — Gallet, 6 juill., 22 août. — Gallimard, 30 oct. — Gallin, 6 déc. — Galliot, 20 déc. — Gallois, 12 déc. — Gallois (Léonard), 2 avril, 10 juin. — Gallois-Montbrun, 6 fév. — Galo, 11 mai. — Galpin, 30 oct. — Galy, 10 juill. — Gambin, 19 avril. — Gancel, 28, 30 nov. — Gandet, 17 juill. — Gandillot, 29 janv. — Gando, 10 mai. — Ganiet, 2 mai — Ganille, 14 sept. — Gannal, 20 mars, 6 juin. — Ganneron, 22 avril, 18 mai.

Garance. Le billon terreux y est-il un vice caché et rédhibitoire ? 29 octobre.

Garat, 5 avril, 18 juill., 15 août, 8 sept. — Garcia (femme), 20 déc.

Garde. Celui particulier, mais assermenté, doit-il être traduit devant la Cour pour les délits qu'il commet ? 13 fév.

Garde nationale. Les maîtres des requêtes et les auditeurs au Conseil-d'Etat en sont-ils exempts ? 14 juin. — Peut-on *élire* un commandant hors de la circonscription de la légion ? 13 avril. — *Quid* des sergens, caporaux et délégués ? peuvent-ils être électeurs? 18 avril. — Lorsque deux personnes obtiennent le même nombre de voix pour un grade, la plus âgée doit-

elle être élue? 14 juin. — Un sexagénaire peut-il encore être élu à un grade? Quand ne le peut-il plus? 16 août. — Un officier doit-il obéissance à un adjudant-major? 21 juin. — Un maire peut-il leur ordonner d'accompagner une procession? 27 mai. — De quelle peine est passible un membre d'un conseil de discipline pour arrivée tardive à la séance? 20 sept. — *Elections* suspendues à *Joinville*, 3 avril. — Attaquées dans la 8e légion, 5 avril. — Voies de fait entre deux gardes nationaux, 7 nov. — Entre deux officiers, à la revue du Roi, 8 juill. — Refus de service d'un officier, lors de l'insurrection de mai, 9, 10, 14 nov. — Position des récalcitrans devant la police correctionnelle, 22 janv. — Rassemblemens pour la réforme électorale, et ordonnance à ce sujet, 15, 17, 18, 20, 22, 23, 24, 27 janv. — Suspension de sept officiers pour délibérations politiques, 21 oct. — Soulèvement *à Pantin* pour les fortifications, 12 oct. — Sa mobilisation, 16 octobre.

Gardenier, 5 octobre. — Gardon, 31 mai. — Garnerin, 9 janvier. — Garnery, 12 février, 27 mars. — Garnier, 5 janvier, 6 février. — Garriat, 22 juill. — Garrault, 8 mai, 23 juill., 21 octobre. — Garronsse, 5 fév. — Gary, 30 nov. — Gasnault, 28 mai. — Gastambide, 8 février. — Gaston, 2 janv. — Gâteau de Nanterre, 6 déc. — Gatinerie (de la), 25 mars. — Gatinet, oct. — Gaucher (femme), 26 oct. — Gaucher, dit *Fanfan*, 20 nov. — Gaucher-Cazalis, 7 août. — Gaudant-Lubert, 26 avril. — Gaudelet, 9 avril. — Gaudin, 24 mai. — Gaudot, 25 janv. — Gauger, 1er nov. — Gauyet, 20 mai. — Gaullier, 22 mai, 5 juill. — Gautherin, 2 janv. — Gautherot, 18 déc. — Gauthier, 5 janv., 12 fév., 22 juill., 2 sept — Gauthier de Charnacé, 1, 6 fév. — Gauthier-Lachapelle, 18 avril. — Gauthier (veuve), 31 mai, 7 juin. — Gavarni, 10 mai. — Gaveau, 1er oct. — Gaveaux, 28 fév. — Gavinet, 11 mai. — Gavoty, 3 janv. — Gay, 21 août, 2 sept. — Gayard, 25 avril. — Gayet, 2 février.

Gaz. Le propriétaire peut-il interdire cet éclairage à son locataire qui tient un établissement public? 5 août. — Explosion rue Vivienne, 8 nov.

Gazan, 1er nov. — Gazelle, 25 juill. — Gazon, 8 mars. — Gélin, 30 oct. — Gelet (femme), 5 juin. — Gelis, 14, 16 août.

Gendarmerie. Le capitaine, à *Alger*, est-il punissable d'avoir refusé, par ordre supérieur, de prêter main-forte à l'exécution d'un jugement? Peut-il s'excuser sur ce que le terrain dont il s'agit était occupé militairement? Devant quel Tribunal et avec quelles formalités peut-on le poursuivre? 21 nov. — Quelle est la valeur de ses *procès-verbaux*? 24 août.

Gendre (veuve), 7 fév. — Gendrin, 3 juill. — Gendry, 4 avril. — *Geneache*, forêt, 26, 31 août. — Geneau, 9 janv. — Genelli, 9 mars, 18 avril. — Genessaux, 24 juin. — Genet, 25 avril. — Genieis, 8 août. — Genin, 15 déc., 26 juin. — Genlin (femme) 4 déc. — Gensez, 9 janv. — Gent, 4, 11 mars. — Gentil, 10 juill. — Genty, 25 nov., 1er juin. — Gentz (veuve), 15 déc. — Georges IV, 7 sept. — Georgin (femme), 6 déc. — Gérald, 25 nov. — Gérando (de), 14, 16, 21 mars.

Gérant judiciaire. V. *Succession*.

Gérard de Melcy, 26, 28 mars. — Gerby, 20 mai. — Germance, 22 avril. — Géroire, 29 nov. — Gervais, 6 août. — Gervalle, 18 oct. — Gesbert, 30 oct.

Gesse. Est-elle un aliment nuisible? 26 juill.

Gex, commune, 1er avril. — Ghidiglia, 1, 5 fév., 29 mai. — Giacchosa, 8 déc., 14 fév. — Giacomi, 11 juin. — Giacomoni (femme), 15 août. — Gibert, 8, 24 mai. — Gibier, 8 oct. — Gibot, 23 juill — Gigon, 13 fév. — Gilbert, 25 nov., 24 janv. — Gilhenkraütz, 8 juill. — Gillardin, 4 mai. — Gillet, 8 nov., 2 avril, 13 mai. — Gilliot, 1er déc. — Gillon, 24 juill., 7, 15 août. — Gillot, 3 janv., 10 juill. — Gillot (veuve), 6 déc. — Gilormini, 11 juin. — Gineste, 2 janv. — Gingue, 1er mars. — Giquel, 8 janv. — Giraldon, 19 déc. — Girard, 12 déc., 8 janv., 29 août. — Girard, notaire, 5 déc., 20, 22, 23 janv., 14 fév., 13 avril. — Girard, procureur du Roi, 1er nov. — Girardin, bedeau, 30 oct. — Girardin (de), 28 août. — Girardin (Emile de), 20 nov., 21 déc., 4, 24, 29 janv., 2, 22 fév., 15 mai. — Girardin (Euryale de), 5 fév. — Girardon (veuve), 30 avril. — Girardot, 7 août. — Giraud, 12 déc., 20 janv., 4 avril, 30 juill. — Giraudeau, 20 fév., 6 mars, 22 juin, 3 juill. — Girault, 18 juill., 7 août. — Giraut, 4 déc. — Girin, 9 mars. — Girod, 23 oct. — Girode, 24 janv. — Girondelle (Stéphanie), 27 nov., 25 avril. — Giroud, 1er juin. — Giroux, 8 oct. — Giroux et Ce, 19 déc., 17 juin, 6 août. — Gisquet, 21, 22 oct. — *Glory*, commune, 4 mai.

Glaces. Quoique non fixées, celles garnissant un appartement sont-elles immeubles? 5 déc.

Glanage. Peut-il être restreint par l'autorité aux lieux et au temps permis? 29 oct.

Glandier, château, 3 mai. — Gleyzolle, 26 déc. — Gobé, 5 janv. — Cobet, 3 sept. Gobillot, 18 déc. — Gobin (Madeleine), 9 avril. — Gobret (femme), 8 mai. — Godard, 30 janv., 14 fév., 22, 31 oct. — Godefroy (femme), 19 oct. — Godemel, 10 fév. — Godet, 9 avril, 28 sept. — Godin (veuve), 30 déc. — Godin (Dlle.), 9 fév, — Godinet, 22 janv. — Godinot, 2 mai. — Gœury-Duvivier, 10 nov., 11, 12, 13 janv. — Golbéry (de), 13 sept. — Goldstucker, 16, 19 juill. — Gombard, 15 mars. — Gonat, 20 mai. — Gonessat, 5 fév. — Gonnet, 10 fév. — Gonord, 1er déc. — Gontier, 26 janv. — Gontières 20 sept. — Gonzalès, 8, 15 nov. — Gosselin, 26 janv. — Gossett, 27, 29 janv. — Gossuin (veuve), 27 déc., 3 mai. — Gotrot, 18 avril. — Goubault, 6 fév. — Goubert, 20 janv., 4 mai. — Gouby, 26, 29 oct. — Goudal, 21 mars. — Gouesmel, 29 oct. — Gougis, 1er fév. — Goullard, 26, 29 avril, 10, 11 mai, 23 juill. — Goupil, 10 nov. — Goupy, 3 mai. — Gouquenheim (Dlle), 15 nov. — Gourdet, 28 août, 7 oct. — Gourdon, 13 janv., 6 avril. — Gouret, 10 nov. — Gourio de Refuge, 16 20 août. — Gourlet, 18 juin. — Goussard-Dumazé, 1er mai. — Goutly, 25 mai. — Gouvion-Saint-Cyr (femme), 22 août. — Gouy-d'Arcy (femme de), 26 août. — Goyne, 29 fév. — Gozlan (Léon), 22 mars.

Grains. De leur mercuriale. — Placards, à *Caen*, à leur sujet, 2 nov. Pillage, à *Auray*, 24 avril. — A *Autun*, 8 janv. — A Beaulieu, 17 avril., 24 juill., 7 août. — A Bélesme, 17 nov. — A *Billiers*, 27 janv. — A *Bourganeuf*, 1er mai. — A *Châteaubriant*, 8 mai. — A *Dol*, 19, 27 déc. — A *Felletin*, 7 mai. — A *Foix*, 17 à 20, 27, 29 janv., 23 fév., 2, 8 mars, 27 avril, 1er, 3 mai. — A *Feuchères*, 26 déc. — A *Guéret*, 11 avril. — A *Limerick*, 8 juin. — A *Limoges*, 19 avril. — Au *Mans*, 6, 8 à 13, 20 janv. — A *Moulins*, 1er mai. — A *Peyrat-le-Château*, 25 avril. — A *Riom*, 13, 18 avril. — Dans la *Sarthe*, 11, 23 nov., 19 déc., 22 janv.

Grainville (Hortense), 25 avril. — Grand, 3 avril. — Grand-Combes, 21 mai. — Grandfonds (de), 11 juill. — Grandhomme, 31 oct. — Grandjean, 5 fév., 5 mars. — Grandt, 20, 26, 27 juill. — Grangé, 2 mars. — Granger, 23, 30 nov., 11, 19, 20, 29 déc. — Grangeret, 26 oct. — Granier, 2 fév. — Grandville (lord), 25 janv. — Gras de Preygne, 16 avril. — Gratiot, 10 juill. — Gratz, 12 avril.

Graveurs. — V. *Contrefaçons*.

Gravures obscènes. Béquet et autres, 14 mars. — Gouin, 10, 24 août. — Terry, 8 janv. — V. *Outrages aux mœurs*.

Greffier. Le greffier en chef peut-il, sans le concours du Tribunal, jugeant disciplinairement, révoquer un commis assermenté? Quelle juridiction le commis peut-il saisir de sa réclamation? 8 fév. — Leur histoire, 27 mars. — V. *Notaire*.

Grégoire (Dlle), 20 août. — Grégori, 1er nov. — Gregson, 12 oct. — Grenet, 10 fév. — Grenetot, 15 oct. — Grenier, 18 août. — Grève-Carnival, 29 fév. — Gricourt (de), 31 janv. — Gridelauze, 15 oct. — Griffon, 5, 6 janv. — Grigg, 10 oct. — Grillat, 7 août. — Grillet, 17 avril. — Grillot, 20 sept. — Grimaldi, 27 juin. — Grimaud, 17 avril. — Grimauld, 27 avril, 8 mai, 23 juill. — Grimberg, 13 déc. — Grimwood (Elisa), 27 juin. — Gripon, 9 janv. — Gripot, 17 janv. — Grisi (Julia), 26, 28 mars. — Grolhier-Desbrousses, 9 déc. — Grollet, 16 nov. — Grombach, 27 mai. — Grondard, 27 nov. — Gros, avocat, 20, 27 fév. — Gros, avoué, 7 mars. — Grosburdet, 1er avril. — Groscol, 24 sept. — Grosé, 6 fév. — Grosjean, 28 nov. — Grosourdy de Saint-Pierre, 23, 29 janv. — Grosperrin (femme), 21 fév. — Grosset, 5 janv. — Grosso (Louise), 2, 8, 9, 12, 14, 18 mars, 24 avril. — Grouchy (maréchal), 17 juill. — Grout (veuve), 22 oct. — Grouteau, 22 fév. — Grunault, 6 août. — Grujeon, 5 avril. — *Grünenberg*, forêt, 4 juill. — Guaitella, 20, 23, 26, 27 mars. — Guédin, 14 mai — Guéneheuc (de), 21 nov. — Guélaud, 15 avril. — Guelding, 1er juin. — Guénot, 26 juin. — Guérard, 2 mars. — Guérault, 3 mai. — Guerbon, 7 déc. — *Guéret*, ville, 11 avril. — Guériliou, 1er déc. — Guérimaud, 21 nov., 4, 18 juill. — Guérin, 11 déc., 12 juin, 14 août. — Guérin (veuve), 28 mai. — Guéritte, 25 nov. — Guéronnière (de la), 1er mars, 18 avril. — Guéroult, 8 juill. — Guéroust, 19 sept. — Guerrier, 21 juin. — Guetteville (femme de), 26 août. — Guez, 29 fév. — *Guiane française*, 22 janv. — Guibé, 11 juin. — Guibout, 14 déc. — Guidet (Pauline), 2, 3, 7 août. — Guiet, 16 nov. — Guignet, 13 mars. — Guilbert, 6 mars. — Guilbert (veuve), — Guilhan, 9 janvier — Guilhot, 11, 17 juillet. — Guilladert, 25 janv. — Guillard, 6 fév. — Guillaume, 2 déc., 2 fév., 5, 13 juil. — Guillaumin, 21 nov., 20 août. — Guille, 22 déc., 8, 11, 13, 14 mars, 18 juin. — Guillemard, 2 sept. — Guillemin, 29 déc., 29 avril. — Guilleminot, 30 juill. — Guilleminot, général, 19, 24 juill. — Guillemot, 9 déc., 23 fév., 18 avril. — Guillermet, 22 janv. — Guillet, 29 fév., 1er août, 6 sept. — Guilliot, 29 juin. — Guillon, 5 fév. — Guillot, 1er mars, 26 avril, 30 sept. — Guimier, 7 déc. — Guindon-Roquefort, 9, 15 mai. — Guise, 20 nov., 5 fév. — Guislain, 17 mai. — Guisse, 12 fév. — Guizot, 28, 30, 31 oct. — Gunno, 2 nov. — Guttemberg, 25 juill. — Guy, 12 juill. — Guy-Fawkes, 15 nov. — Guyard (femme), 4 mai. — Guyon, 18 déc., 17 oct. — Guyonnet, 6 avril, 26 août, 18 sept. — Guyot, 11 déc., 14 fév. — Guyot fils, 2, 12, 15, 31 août, 5 sept. — Guyot (femme), 16 août. — Guyot-Gerdy, 17 nov.

H

H..., adjoint, 6 sept. — H..., anglais, 19 déc. — H..., négociant, 17 avril, 27 juill. — H... (Ambroise), 10 juin. — H... (Auguste), 31 août. — H..., de *Rouen*, 29 juin. — H... (femme), modiste, 17 mai. — Habasque, 10 avril. — Hache, 27 nov. — Hachette, 28 déc., 12 mars, 11 mai, 20 juin. — Hadmar, 7 oct. — Hagermann, 25, 28 nov. — Hahn, 6 avril. — Hahn, 5 janv. — Hailig, 1er janv. — Halbrecq, 12 mars. — *Halle aux farines*, V. *Facteur*. — Hallé, 2, 8, 11 mars. — Hallé (femme), 16 août. — Hallett, 11 oct. — Halligon, 27 avril. — Hamel, 1er nov. — Hamelin, 14 juin. — Hamilton (Clara), 20 avril. — Hamon, 28 nov., 4 déc., 2 mai. — Hanaire, 16 janv., 25 oct. — Hanet, 15 déc. — Hanlon, 28 fév. — Hansard, 29 nov., 27 janv., 24 fév. — Harcourt (d'), 25 nov., 1, 2, 9, 16, 18, 23 déc., 22 mars, 4 juin. — Hardelet, 16 nov. — Hardern, 1, 2 déc — Hardivilliers, 31 oct. — Hardouin, 16 mai. — Hardouin-Chérest, 25 sept. — Hardy (Louise), 19 juin. — Harel, 7 fév. — Harland, 3 août. — Harlot, 11 mars. — Haron (veuve), 24 juill. — Hartmann (baron), 11 oct. — Harvey, 29 déc. — Hasse, 19 mars. — Hattute, 16, 18 mai. — Haulderbach, 21 mai. — Haumann, 28 mars. — Haussonville (d'), 20 nov. — Hautefeuille, 13 août. — Hauvel, 5 juill. — Haville, 5 août. — *Havre et Martinique*, navire, 10 oct. — Hawerden (femme de), 13 nov. — Hay, 30 janv. — Hayot (femme), 21, 27, 29 août, 11, 12 sept., 15, 22 oct. — Hazard, 6 juill. — Hazard (femme), 12 janv. — Healy, 24 juill. — Hearne, 20 mars. — Heaviside, 16 avril, 6 août. — Hébé, 24 juill. — Hébert, 11 sept. — Hébinger, 30 déc. — Hecquet, 3 mai. — Hétal, 22 mai. — Hédan, 28 mars. — Hédelin-Devonshire (femme), 23, 24, 26 avril, 24, 26, 27 sept., 19 oct. — Hedou, 30 déc. — Heiles, 9 déc. — Heinrich, 1er nov. — Heintz, 22 avril. — Heintz (Marie), 19 août. — Helaine, 22 mars. — Hello, 14 mars, 18 juin. — Hély-d'Oissel, 6 nov. — Hémont, 12 août. — Hénaut (Julienne), 4 avril. — Hendensang, 6 fév., 6 juill. — Hénin, 9 janv. — Henneau, 30 août. — Hennecart, 24 janv. — Hennequin, 24 janv., 10, 13 fév., 23, 25 mars, 28 juin, 8, 19 juill. — Hennin, 4 mai. — Henrion, 7 fév. — Henriot, 28 fév., 2 mars. — Henry, préfet, 21 nov. — Hérault, 4 sept. — Herbelle, 11 avril. — Herbinot de Mauchamps, 21 août. — Herbommée, 11 sept. — Héret (femme), 17 avril. — Hermand, 13 déc., 8 mai. — Hers (d'), 27 fév., 4 mars. — Hervé, 11 déc. 21 fév. — Hervieux, 16 août. — Herz (Henri), 23 fév. — Hessemberg, 28 déc. — Heu, 27 déc. — Heudelin, 8 mai. — Heudicourt (d'), 28 mai. — Heumann, 5 janv., 5 juin. — Heurtaux, 6 janv. — Heurtevent-Pramer, 24 nov. — Heuyer, 21 mars. — Heywood, 25 avril. — Higonnet, 4 sept. — Hilliard, 6 fév. — Hinard, 3 juin. — Hinck, 17 janv. — Hiollie, 17 juin. — His, 22 juill. — Hoche, général, 27 mai. — Hochendel, 17 juin. — Hocmard, 2 nov. — Hodgson, 8 mai. — Hoffilize (d'), 7 sept. — Hoffmann, 2 nov. — Hogg (Mary), 13 avril. — Holgan, 13 sept. — Holman, 5 juill. — Hombreux, 24 janv.

Homicide. Lorsqu'il a lieu par des matériaux qui se détachent d'une maison, une *enquête* est-elle nécessaire pour constater la négligence du propriétaire? 2 sept. — Quelle est la criminalité de celui qui a lieu à la suite d'un *pari*? 26 fév., 24 juill. — Auvray et Lefèvre, 23 fév. — Bartoli, 2 sept. — Fénérol, deux enfans en bachot, 21 fév. — Fontenay, par frayeur, 6 mai. — Gourio, de refuge, 16, 20 août. — Laroze, 5 avril. — Lebois, *pharmacien*, 8 mars, 13 juin. — Lecoq, marin, 22 mars. — Orcel et autres, 26 avril. — Pagès, en jouant avec un fusil, 8 juin. — Pinot, maçon, 23 avril, 18 juill — S..., envers un paysan heurté par sa voiture, 2 janv. — *Le Montereau*, bateau, 16 nov. — *La Flèche*, bateau, sur le Rhône, 14, 26 décembre, 29 février. — Un bûcheron, 11 déc. — Un collégien, à *Rouen*, 21 déc. — Un enfant, quai des Orfevres, 2 avril. — Envers un homme pris pour un chien, 12 fév. — Jeune homme tombé dans une fosse d'aisance, 14 mars. V. *Infanticide*.

Honique, 29 avril.

Honoraires. V. *Arbitres*, *Frais*, *Huissier*, *Notaire*, *Avoué*.

Honoré, 4 mai. — Honston (Mary), 11 juin. — Hooper (mistriss), 5 juin. — Hopp, 23 nov., 10 fév. — Horliac, 25, 26 avril, 19, 24 sept. — Horner, 3 mai.

Hospices. Refus d'admission et renvoi de vieux malades à l'Hôtel-Dieu, leur transport au Dépôt, 16, 27 avril, 1er mai, 21, 25, 26 juin, 5 juill. — Renvoi de malades, à Saint-Louis, pour constructions, 19, 21 juin. — Hospice de *Metz*, 5 déc. — V. *Chasse*, *Succession*, *Tours*.

Hosta (de), 18, 29 janv., 20 avril. — Hostein, 23, 28 déc. — Hottinger, 24 avril. — Houard, 30 avril. — Houdaille, 2 nov., 26 fév., 15 mars. — Houdard, 7 mars. — Houeix, 22 janv., 21 juin, 14, 16 août, 7 oct. — Hougardy, 5 janv. — Houlet (veuve), 20 mai, 22 juill. — Houriot, 29 avril. — Howard, 17, 24 fév. — Howelt, 14 nov. — Huart-Delamarre, 5 déc. — Hubault, 6 mars. — Hubert, 27 nov., 29 déc., 25 sept. — Hubert (femme), 10 nov. — Huberty, 12, 15 oct. — Hucher (femme), 14 fév. — Huchez, 3 juin. — Hude, 6 mai. — Huder, 1er août. — Hue, 22 mai. — Hue (Eulalie), 13 juin. — Hug, 2 mai. — Hugeat (fille), 27 fév. — Hugon, 3 oct. — Hugot, 11 mars. — Huguenin, 22 fév. — Hugues, 28 mai. — Huguet, 25 mars. — Huguet d'Etantes, 3, 15 avril. — Huguet et Dupré, 21 oct. — Huguier (Cath.), 29 août.

Huissier. Peut-il postuler devant les Tribunaux de commerce? 2, 28 fév. — Les Tribunaux peuvent-ils modifier leurs résidences? Comment peuvent-ils attaquer ces décisions? 12, 16 août. — Peut-il être *suspendu* par un *juge de paix*, pour excès d'*honoraires*, et sans être entendu? Y a-t-il dans ce cas motif à cassation? 7 mai. — Celui qui est porteur d'un titre exécutoire n'oblige-t-il le créancier que pour les actes de ses attributions? N'est-il que mandataire lorsqu'il reçoit un billet au lieu d'espèces? 7 oct. — Peuvent-ils *vendre* les récoltes sur pied, et les bois taillis non encore détachés du sol, concurremment avec les *notaires*? *Quid* en cas de saisie-brandon? 25 mai, 1er juin, 17 juill. — Nomination de leur chambre, 2 nov. — Vacances d'offices à *Rennes*, 27 déc. — Leur histoire, 11 mars. — V. *Jury criminel*, *Notaire*, *Office ministériel*.

Hulot, 5 avril. — Hume, 27 janv. — Hunout, 19 avril. — Huot, 2 sept. — Huré, 2 avril. — Hurel, 2 fév. — Husson, 8 janv., 19 fév., 13 avril. — Huston, 12 juin. — Huyot, 26 août. — Hwatowski, 14 oct.

Hydrophobie. Malbert, à *Figeac*, 6 juin.

Hydrothermes, 25 avril, 4, 14 mai, 11 juin.

Hypothèque. Celle prise en vertu d'un jugement frappé d'*opposition*, est-elle nulle? 2 nov. — Peut-on la requérir en vertu d'un *jugement par défaut* non signifié, ou avant huitaine de la signification? *Quid* pour la validité de la saisie-arrêt? 30 juillet. — La mention, dans le bordereau, de la nature de la créance remplace-t-elle celle de l'exigibilité? 29 août. — Y a-t-il lieu à renouveler les inscriptions, après adjudication non suivie de surenchère? 8 mai. — Les frais de *consignation* du prix de l'immeuble, pour arriver aux *radiations*, sont-ils privilégiés? 18 sept. — Qui peut autoriser la main-levée de celle d'une *commune*? 6 août. — L'héritier qui a consenti, au profit du *tiers-acquéreur* de son cohéritier, le partage d'une portion de la *succession*, sans réserve, peut-il prendre hypothèque sur ce tiers-acquéreur, si les autres biens revenant à ce cohéritier ne lui garantissent pas ses créances? 29 août. — Quelle responsabilité encourent le *conservateur* et le *notaire* pour insuffisance d'énonciation du *bordereau*, et pour omission d'une inscription sur un état? 18 nov. — Les *conservateurs* sont-ils responsables des certificats qu'ils délivrent, quand l'erreur provient des prénoms indiqués sur les *bordereaux* eux-mêmes? 15 mai. — Peut-il refuser de transcrire une *vente notariée* dont procès-verbal ne lui est présenté que par extrait, d'après une clause de l'enchère? 27 juin. — Peuvent-ils refuser la radiation d'une inscription *dotale*, si le remploi n'est pas fait par hypothèque selon les clauses du *contrat de mariage*? 5 juin. — Pétition sur la durée des inscriptions, 1er avril. — Modifications demandées à son régime, 2 nov. — V. *Constructions*, *Dot*, *Ordre*, *Paiement*, *Purge légale*, *Saisie immobilière*, *Stellionat*, *Utilité publique*.

Hypothèque légale. Existe-t-elle pour les avantages faits à la femme par son *contrat de mariage*? La femme est-elle, en ce cas, l'ayant-cause de son mari? 19 oct. — La femme étrangère la possède-t-elle sur les biens de son mari situés en France? 27 sept. — Lorsque la femme y a subrogé un créancier qui a fait inscrire cette subrogation, quand et comment cette hypothèque est-elle *purgée* à l'égard de cette femme et de son cessionnaire? 24 août. — L'expropriation forcée *purge-t-elle* par elle-même l'hypothèque légale non inscrite de la femme? Existe-t-elle encore, même après la clôture de l'*ordre* et le paiement du prix? 9 janv. — V. *Donation*, *Dot*, *Saisie immobilière*.

I

Icart, 21 sept. — Icher, 30 janv.

Identité. Cunat (Emilie), après dix-neuf ans, 22 sept. — Godard, 22 oct.

Igouf, 26 juin. — Illia, 2 mars. — Imbert-Desgranges, 10 fév. — *Imogène*, navire, 19 oct.

Imprimerie. La déclaration prescrite par la loi peut-elle être faite pendant le cours d'une réimpression? 20 nov. — *Quid* de l'impression d'un volume d'ouvrage à un plus grand nombre d'exemplaires que les autres? 19 déc. — V. *Contrefaçon*, *Outrage aux mœurs*.

Incendie. Lorsqu'il est commis dans une maison habitée, faut-il poser au jury deux questions; l'une sur le fait, l'autre sur la circonstance? 4 juin, 12 oct. — L'incendiaire étant qualifié *cultivateur* devant le jury, et la chose incendiée étant considérée comme *château*, en résulte-t-il qu'elle appartenait à autrui? 18 août. — Celui d'un *théâtre* rend-il ses propriétaires passibles de *dommages-intérêts* envers le cafetier, surtout si le théâtre est transporté dans un autre local? 20, 27 déc, 10 janv. — Albert, 3 sept., 12 oct. — Annet-Riffat, 14 fév. — Arger (Eléonore), 28 sept. — Badie, 18 sept. — Barthélemy, 4 juill., 7 août. — Bartin, 12 juin. — Beau (Marie), 6 déc. — Beaurain (femme), 15 sept., 16 oct. — Bith-Perpignan, 27 déc. — Bonnefond, 16 nov. — Branchard, 16 oct. — Breton, 3 juill. — Canneviere, 19 oct. — Cazassus (Marie), 18 sept. — Coulet, 24 avril. — Crépin, 18 mars. — Diot, 12 juin. — Dœr, 26 fév. — Dubois (femme), 15 sept., 14 oct. — Dupont, 18 mars. — Dutant, 15, 28 sept. — Eymond, 5 août. — Faurie, *monomane*, 1er avril. — Forestier (fille), 28 sept. — Gauthey (veuve), 1er mai. — Guillet, 19 avril. — Guyot, 16 août, 4, 18 sept., 23 oct. — Henty (John), 9, 10, 12, 19, 29, 31 oct. — Heurtel (veuve), 30 oct. — Jacquemain, 4 juin. — Jouanne (femme), 28 sept. — Labalme (femme), 12, 24, 25, 26 oct. — Labiche, 15 août. — Lingrand (femme), 6 déc. — Meunier (Madeleine), 23 avril. — Milsome, *monomane*, 29 mars. — Mitzaville, 3 juillet. — Moncy, 15 sept. — Morin, 23 oct. — Pénissard (sa maison), 1er janv. — Piron (femme), 15 août. — Puzin, (veuve), 15 avril. — Rémond, 15, 28 sept. — Sauvaget, 18 sept. — Simon, 8 nov. — Thémin, 28 mai. — Villaudy (veuve), 31 janv. — Le *théâtre* de *Calcutta*, 8 nov. — Le vaisseau Lexington, à *New-Yorck*, 6 fév. — Plusieurs navires à *Londres*, imputé aux chartistes, 5, 8 à 12, 19, 29, 31 oct. — A *Strasbourg*, 25 sept., 9 oct. — A *Fontette*, 9 mars. — A *Sallanches*, 3 mai. — A *Troissereux*, 21 mai. — A *Alterey*, 1er juill. — A *Sciedam*, sa Bourse, 7 sept. — A *Besançon*, son hôpital, 11 avril. — Au collége Louis-le-Grand, 30 avril. — Au *Diorama*, indemnité, 31 janv. — Chez un boulanger, 20 avril. — Chez un relieur anglais, 11 juin. — Chez une marchande de nouveautés, 5 juill. — Chez un mineur, au *Pouzin*, 16 août. — Dans une fabrique d'eau de Javelle, 24 juin. — Au faubourg Saint-Antoine, 12 sept. — Rue Montmartre, 15 oct. — Par un tonneau d'esprit de vin, à *Saint-Mihiel*, 4 oct. — Des wagons du chemin de fer de *Padington*, 27 juin. — D'un lit, singulière application de peine en *Danemark*, 28 déc. — Au bois de *Boulogne*, 11 mars. — Dans les forêts des *Pyrénées*, 15 avril. — La forêt de *Moulière*, 26 fév. — La forêt des *Ardennes*, 13 mars.

Infantado (de), 21 fév., 7, 12, 28 mars, 24 mai, 13, 15, 19 août.

Infanticide. La suppression d'un enfant mort-né est-elle punissable? 3 sept. — Y a-t-il *complexité* dans le fait de demander aux jurés si l'accusée est coupable *d'avoir volontairement donné la mort à un enfant nouveau-né*? 24 sept. — La personne acquittée du chef d'infanticide, peut-elle, sur les réserves du ministère public, être poursuivie pour *homicide* par imprudence? 12 fév. — Aubert (Agathe), 6 juill. — Auvray (Angélique), 19 août. — Babaud (veuve), 26 janv. — Bernay (Elisa), 12 juin. — Bertin, 24 sept. — Bertin (Marie), 27 mai, 15 juin, 24 juill. — Bétaille (Anne), 29 mars. — Blaise (Agathe), 7 mars, 14 juin. — Blanc (Marie), 4 juill. — Blondeau (Annette), 14, 27 juin. — Certier (Marie), 12 fév. — Chauveau (Marie), 25 juill. — Desclaux (Françoise), 9 nov. — Dumont 8 fév. — Forellière (veuve), 19 sept. — Gabriot (Marie), 13, 22 fév. — Gours (Jeanne), 22 mars. — Guesnier (Madeleine), 18 sept. — Juilla (époux), 31 janv. — Knight, 25 déc. — Lebrun (Anne), 24 août, 24 sept. — Legueux, 8 mai. — Ligeon (Sophie), 4, 6 avril, 22 juill. — Maingrat (femme), 21 août. — Maupou (Cécile), 11 avril, 14 mai. — Michaux (Marie), 24 avril. — Montauriol, 1er janv. — Pernot (Joséphine), 12 juin. — Place (Claudine), 1er mai. — Prégent (Marie), 15 août. — Quénardel mère et fils, 26 déc., 16 fév., 30 mars. — Rencleau (Angélique), 27 mai. — Roux (Marguerite), 13 juin. — S... (Cath.) à *Belleville*, 20 sept. — Saillot (veuve), 27 fév., 16 avril. — Stoll (Barbe), 12 juin. — Teyssier, 14 fév. — Thiroux (veuve), 8 mai. — Tissier (Elisabeth), 2, 27 fév. — Valade (veuve), 24 sept. — Valet (Marianne), 11 mai. — Une jeune fille, à *Arras*, 1er mai. — Imputé aux *juifs* de *Rhodes*, 28 août. — Dénonciation calomnieuse contre une jeune fille de bonne famille, 21, 27, 29 août, 11, 12 sept., 15, 22 oct. — V. *Tours*, *Enfant*.

Inhumation. Trafic à ce sujet, 7 déc. — Engagement sollicité d'avance, d'y assister, 14 août. — Refusée à un *suicide*, 11 mai. — Refusée, à *Sadirac*, 6 janv. — Refusée, en *Angleterre*, au fils d'un méthodiste, 3 sept. — V. *Assassinat*.

Injures. Celles faites à un *témoin* sont-elles de la compétence de la Cour d'assises? 3 mai. — De quelle peine est passible celui qui insulte un *maire*, président le conseil municipal? 28 août. — Est-ce outrager un *maire* que d'écrire sur un registre de l'Etat civil qu'il ne sait ni lire ni écrire? 3 sept. — Celles contenues dans un discours, lu seulement à l'audience, ne sont-elles que verbales? 23 oct. — De quels Tribunaux sont justiciables celles proférées publiquement, sans imputation d'un vice déterminé? 29 juill. — Le *juge de paix* est-il compétent au sujet de celles adressées verbalement à un douanier en exercice? 11 janv. — V. *Culte*.

Inondation, à *Pondichéry*, 13 mars.

Instruction criminelle. Observations, 8 nov.

Instruction par écrit. Faut-il que le Tribunal ait entendu les deux avocats pour l'ordonner? Si plus tard il n'est plus composé des mêmes juges, suffit-il de reprendre les conclusions pour régulariser la procédure? 4 juill.

Insurrection, du 12 mai 1839, seconde catégorie, Blanqui et autres; procédure, 7 nov., 6, 15 déc.; rapport, 16, 18 déc.; réquisitoire, 19 déc.; convocations, 30 déc., 10, 12 janv.; débats, 13 à 17, 30 janv.; arrêt, 1er fév.; départ des condamnés, 3, 7 fév. — A bord de la *Virginie*, 3 août, 2 oct. — A *Lisbonne*, 27 août.

Interdiction. Arjuson (d'), 2 juill. — C... (veuve), de *Passy*, 8 avril. 5 juill. — Febvre, 12 déc. — Garnier, 5 janv. — Godin (veuve), 30 déc, — Harcourt (d'), 2, 9, 16, 18, 23 déc. — Infantado (duc de), 7, 12, 28 mars. — V..., étudiant, 22 déc. — V. *Désaveu de paternité*.

Intérêt. Lorsqu'une partie s'engage à payer une somme à des époques désignées, sans intérêts jusques-là, les doit-elle, sans mise en demeure à partir de ce jour de paiement? 2 mars. — Dans les comptes de banque, les sommes qui figurent au crédit ne doivent-elles pas produire un intérêt égal à celles du débit, tant qu'il n'y a pas balance? 5 oct. — Peuvent-ils excéder le taux légal pour des capitaux en *commandite*? *Quid* lors de la dissolution d'une *participation*? N'est-ce qu'à compter du jour de la demande que la restitution en serait due? *Quid* d'une *compensation* avec une dette préexistante? *Quid* des intérêts de cette restitution? 7 oct. — V. *Bail*, *Chemin de fer*, *Usure*.

Intestins des animaux. Leur usage, 4, 15 janv.

Inventaire. Peut-il y être procédé hors la présence de l'héritier du sang, même en cas de legs universel à un tiers? *Quid* des *frais*? 22 juill. — Les juges français peuvent-ils ordonner celui d'un *étranger* pour les biens délaissés en France? 13 août. — Suffit-il qu'il n'y en ait pas eu, pour que celui par commune renommée doive être ordonné sur la demande des parties lésées? 8 oct. — V. *Notaire*, *Partage*.

Iris, société, 1er juin. — Irving, 7, 21 juin. — Isidor (femme), 23 janv. — Isouard, 27 nov. — Ivié, 15 nov.

Ivrognerie. V. *Témoins*, *Jury criminel*.

J

J... de M..., 25 nov. — Jabas, 21 nov. — Jackson (Anna), 5 juin. — Jacob, 6 janv., 29 juin. — Jacob (femme), 10 juill. — Jacomond (fille), 7 fév. — Jacotot, 14 sept. — Jacques Ier, 15 nov. — *Jacques*, vaisseau, 19 fév., 14 mars. — Jacquinot-Godard, 4, 6, 9 mai. — Jaguet (femme), 22 27 nov., 15 déc., 7 fév. — Jagoux, 5 juin. — Jaillard, 11 mai. — Jaillet,

9 nov. — Jalloü (femme), 13 mai. — Jamain, 1er déc. — James, 11 mars. — Janet, 1er août. — Janin (J.), 19 mars — Janselme, 17 janv. — Janvier, 4 mai. — Jaquet, 11 déc. — Jardé, 1er mai. — Jardin, 6 nov. — *Jardin-Turc*, 13 nov. — Jardinet, 11 déc. — Jarris, 30 déc. — Jarry, 5 déc. — Jaskierski, 29 mars. — Jauffret, 10 sept. — Jauge, 12 fév. — Jaük, 26 fév. — Jaulin, 18 sept. — Jaunet, 27 mars. — Jauze, 2, 5 août, 22 oct. — Javey, 18 déc. — Jay, 22 juin. — Jazet, 9 mars. — Jean, 9 janv. — Jeanne, 28 déc. — Jeanne-Marie, 21 déc. — Jeanniche, 20 août. — Jeanniot, 17 juill. — Jeannolle, 3 janv. — Jeanson de Sailly (veuve), 16 fév. — Jeanton, 4 déc. — Jenner, 4 mars. — Jérôme, 25 oct. — *Jésus-Christ*, 24 nov., 29 janv. — Jétusko, 12 déc. — *Jeune-Charles*, navire, 10 oct.

Jeux de hasard. L'écarté et la bouillotte en sont ils? *Quid* de l'impériale? 9, 24 nov., 3 fév. — Quelle peine peut encourir le limonadier qui laisse jouer chez lui? 28 nov. — Comment et de quoi doit s'entendre la *confiscation*? 28, 30 nov., 1er déc., 23 fév. — Cercle de la rue de Grammont, 24, 30 nov., 1er déc., 23 fév. — Bourgoin (demoiselle), 24 juin, 6 août. — Au café du Cirque, 6 avril. — Au salon des Arts, 19, 25 avril. — Sur la voie publique et *voies de fait* entre leurs propriétaires, 13 juin, 30 juill., 27 août. — Au club de l'Union, à *Londres*, 25 nov. — V. *Bourse*, *Lettre de change*.

Jobard, 7 nov., 22 avril. — Jobson, 27 août. — Joffrès, 27 avril, 1, 3, 20 mai. — Johnson, 9 déc., 24 sept. — Johnson (Anna), 16, 21 nov., 14 juin, 1, 4 juill. — Johnson (veuve), 29 juill. — Joliet, 22 avril, 24 mai. — Jolivin, 1er mai. — Jolliman, 6 fév. — Jollivet, 2 fév. — Jolly (fille), 26 janv. — Joly, 18 déc., 10 fév., 3 avril. — Jones, 25 nov. — Jonquières, 4 janv. — Joos, 2 nov. — Joret (Marie), 23 août. — Jossaud (Dlle), 23 oct. — Joseph, 7 déc., 3, 31 janv. — Josse, 24 juill. — Josse (femme), 14 fév. Jossenard, 2 mai. — Josselin, 6 mars. — *Josselin*, commune, 4 juin. — Josset, 9 nov., 13 avril. — Jouanne, 23 janv. — Jouen, 5 août. — Jouhaud, 15 janv. — Jourdan, 1er nov., 23 déc. — Jourdan (femme), 10 nov. — Jourdain, 26 fév., 13 août. — Jourd'heuil (Dlle), 21 juin. — Jourlan, 22 mars.

Journaux. Peuvent-ils être tenus à payer des émolumens pour rédaction, après avoir cessé de paraître ? 1er mars. — Les gérans politiques d'un journal, quel que soit leur part d'administration, sont-ils solidaires de ses dettes ? 18 avril. — Lorsque des *dommages-intérêts*, sont accordés, est-ce au gérant personnellement ou au journal qu'ils appartiennent ? 29 janv., 22 fév., 7 mars. — Un journal peut-il obliger un autre qui l'a attaqué, ou désigné, à insérer sa *réponse ?* 6 mai. — Est-il permis à un journal de reproduire les articles politiques et littéraires publiés par un autre ? 8 janv. — La *diffamation* qu'il contient contre un fonctionnaire peut-elle être jugée correctionnellement ? 30 janv. — L'actionnaire en *nom collectif* peut-il seul, en l'absence du gérant, intenter au nom du journal une action en *diffamation ?* 21 déc. — Le journal désigné en justice pour l'insertion d'un jugement, auquel il est étranger, peut-il être contraint de l'insérer, sous peine de *dommages-intérêts ?* 17 nov. — Quels peuvent être les appointemens d'un sténographe ? 30 mars. — Réclamations sur les publications des *ventes immobilières*, 27 avril. — Journalistes anglais exclus de la salle des instructions judiciaires, 20 mars. — *Affiches* (journal général des), 25 nov., 17 janv. — *Audience;* reproduction de vieilles nouvelles, 17 juin; exécution capitale supposée, 25 oct. — *Bons-Sens*, 29 janv. — *Bulletin français*, 15, 24 août, 26 oct. — *Capitole*, 29 nov., 11, 14, 18 déc., 26 janv., 30 mars, 4 juin, 22 juill., 14, 15, 24 août, 3, 4, 30 sept., 26 oct. — *Charivari*, 19, 29 déc., 29 mars. — *Chronique de l'Aude*, 7 juin. — *Correo Nacional*, 28 oct. — *Corsaire*, 8, 9, 16, 20 nov., 7, 21 déc., 4, 8, 24, 29 janv., 2, 5, 22 fév., 7, 26 mars, 30 avril, 11, 20 mai. — *Courrier de l'Ain*, 3 août. — *Français*, 12, 26 avril, 3 mai. — *de Paris*, 2, 3 fév. — *du Pas-de-Calais*, 6 mai. — *Court-Journal*, 18 mars. — Droit, 17 janv. — *Echo des Ardennes*, 7 nov. — *Français*, 8 janv. — *de la Jeune-France*, 17 nov. — *Estafette*, plagiats, 15, 18 déc., 5, 8 fév., 5 avr. — *Europe*, 8 janv., 5 fév., 1, 26 mars, 18 avril, 11 mai. — *Gazette du Berry*, 2 fév. — *de France*, 1er mars. — *des Médecins praticiens*, 3 juill. — *des Tribunaux*, publication des sociétés, 17 janv. — Affaire Courvoisier, 22 juin; les tailleurs, 24 août. — Caractères neufs, 24 avril. — *Globe*, 8 mai. — *Hygie, gazette de santé*, 23 nov. — *Journal de l'Armée*, 10 juin. — *du Bourbonnais*, 28 déc. — *du commerce de Lyon*, 16 déc. — *de Pharmacie*, 17 nov. — *du Peuple*, 15, 24 août, 26 oct. — *Liste des mauvais payeurs*, 30 avril, 10, 31 mai, 9 juill. — *Mémorial de Rouen*, 8, 15 nov., 11 déc. — *Messager*, 15, 18 déc. — *Monde*, 4 mai. — *Moniteur républicain*, 11, 23, 30 nov., 1er déc., 15 janv. — *Musée des Familles*, 19 juin. — *National*, 8 janv., 26 mars, 11 mai, 15 juill., 27, 28 août, 25 sept, 25, 26 oct. — *Nouveau-Monde*, 5 juill. — *Office de publicité*, 25 nov., 1, 20 fév., 5 avril, 25 juill., 2 août. — *Patriote de l'Ain*, 3 août. — *Pays*, 22 juill. — *Personnalités*, 29 mars. — *Peuple*, 4 juin. — *Presse*, 8, 9, 16 nov., 7, 21 déc, 4, 24, 29 janv., 2, 5. 8, 22 fév., 7 mars, 5, 30 avril. — *Progrès*, 6 mai. — *Propagateur*, plagiat, 15, 18 déc. — *Quotidienne*, 11, 14, 25 nov., 15 déc., 17 mai. — *Réparateur*, 16, 21 déc., 17 févr. — *Siècle*, 25 déc., 8 janv., 1er fév., 29 mars. — *Union*, 12, 26 avril, 3 mai. — *Vigie du Morbihan*, 4 juillet.

Jousselin, 6 déc. — Jousset Moréau, 9 mai. — Jouvenot, 8 mai. — Jouvin (femme), 7, 8, 9 déc., 17 janv., 26 mars, 11, 12, 17 avril, 17, 28 mai. — Joyeux, 3 janv. — Juclin (femme), 20 novembre.

Juge de paix. Est-il compétent pour prononcer sur les arrérages d'une *rente* de moins de 100 francs, s'il s'y rattache une question immobilière ? 14 fév. — *Quid* pour une somme de moins de 100 francs sur un bail qui excède 200 ou 400 francs ? 27 août. — Suppléant en banqueroute, 2 mars. — Refus de siéger en *Portugal*, 3 sept. — Ordonnances de nominations : 1, 15 nov., 4, 9, 18, 30 déc., 1, 10 fév., 1, 9, 29 mars, 3, 22 avril, 4, 20 mai, 7, 14, 15 juin, 5, 20 juill., 1, 8, 12, 31 août, 2 sept., 31 oct. — V. *Appel*, *Diffamation*, *Huissier*, *Injures*, *Travaux publics*.

Jugement. Lorsqu'il y a partage, aux *colonies*, comment doit-on le vider; est-ce l'opinion favorable au prévenu qui doit l'emporter, sans recourir à l'autorité du gouvernement ? 8 mai. — Le partage, sur le continent doit-il, dans ce cas, être vidé comme en matière civile ? 18 juill. — Lorsqu'un *avocat* y concourt, faut-il constater qu'il a été appelé suivant l'ordre du tableau ? 5 juin. — Peut-on y statuer sur des conclusions notifiées, mais non réitérées, à l'audience ? 30 oct. — Un Tribunal peut-il ordonner que les motifs des conclusions des parties seront insérées dans les qualités du jugement ? 18 août. — Les délégations amiables du débiteur sont-elles des actes d'exécution, lorsqu'elles n'énoncent ni la créance, ni le jugement auxquels elles s'appliquent ? 4 janv. — Le double droit d'*enregistrement* encouru en première instance, est-il remboursable, comme *frais*, par la partie qui perd en *appel* ? 27 mai. — Leur rédaction en matière correctionnelle, 22 mars — V. *Appel*, *Arrêt*, *Carence*, *Contribution* (*distribution par*), *Faux* (*inscription de*), *Gendarmerie*, *Hypothèque*, *Qualités*, *Utilité publique*.

Juifs. Leurs persécutions, 2 mai. — V. *Assassinat*, *Infanticide*.

Juin, 15 nov. — Juliard (Dlle), 21 fév. — Julien, 1er nov., 7 déc. — Julien (veuve), 25 mai. — Jullien, écrivain, 7 juin, 6 sept. — Jullien, garde, 7 juin. — Jullien, musicien, 6 nov., 11, 25 déc. — Jullien (époux), 8 juill., 27 août. — *Jumeaux de la Réole*, 14, 17 juin. — Jumelle, 1, 7 fév. — Jund, 29 fév. — Junot, 26 oct. — Jurien, 20 avril.

Jury civil. Lorsqu'il prononce sur une indemnité, et qu'il existe des contestations entre divers ayant-droit, suffit-il qu'il la fixe par spécialité sur les différens objets dont elle est composée, sauf à chaque partie à en prélever ce que lui en aura adjugé l'autorité compétente ? 17 juin. — Lorsque le magistrat président, outre la question principale, lui a posé une question incidente, comme résultant du débat oral, le jury peut-il se borner à répondre sur la question principale ? 5 mars. — Lorsqu'un juré absent a été régulièrement remplacé par un juré supplémentaire, que le serment a été prêté, et un commencement d'opérations effectué, l'arrivée tardive du juré absent peut-elle autoriser le magistrat à désorganiser le jury ? Ont-ils pu délibérer dans la salle d'audience, si le procès-verbal constate qu'on les y a laissés seuls ? 5 mars. — Le jury doit-il, à peine de nullité, déterminer l'étendue des terrains auxquels s'applique l'indemnité ? Peut-il être sursis aux *dépens ?* 23 août. — Une partie peut-elle se plaindre en cassation de la non production des plans, si elle ne l'a pas réclamée devant le jury ? 5 mars. — Y a-t-il nullité de ses opérations si l'un de ses membres a reçu sa convocation pour un jour autre que celui de l'ouverture des opérations ? 24 juin. — Tirages, 21, 24 juin. — V. *Chemin de fer*, *Travaux publics*, *Utilité publique*.

Jury criminel. Les jurés peuvent-ils être liés entre eux par des liens de parenté ? 3 janv. — La notification de leur liste, avec surcharge non approuvée, annule-t-elle l'arrêt ? L'*huissier* est-il passible des *frais ?* 10 oct. — Le tableau du jury de jugement est-il nul, si, parmi les trente jurés qui le composent, il en est un qui a rempli dans l'affaire les fonctions d'officier de police judiciaire ? 6 sept. — La communication d'un juré avec le président en chambre du conseil, pendant que ses collègues sont encore dans la salle des délibérations, rend-elle nulle leur réponse ? 27 mars. — Sa déclaration est-elle nulle si elle exprime le nombre de voix qui a résolu une *circonstance aggravante ?* 11, juin, 18 sept., 10 oct. — V. *Assises* (*Cour d'*). — Observations sur leurs décisions, 4, 6 nov. — Annulation de déclaration, 22 nov. — Condamnation d'un juré pour dix minutes de retard, 13 fév. — Juré irlandais réclamant son émolument, 11 mars. — Jurés anglais se grisant avec leur indemnité, 1er janv. — Tirages à Paris, 11, 18 nov., 2, 23 déc., 6, 20 janv., 3, 17 fév., 2, 16 mars, 6, 20 avril, 4, 18 mai, 1, 15 juin, 6, 20 juill., 3, 18, 31 août, 22 sept., 5, 19 oct. — *Excuses*, 6, 18, 20 nov., 2, 16 déc., 3, 17 janv., 2, 17 fév., 2 mars, 2, 17 avril, 3, 17 mai, 1er juin, 2, 17 juill., 2, 18 août, 2, 3, 17 sept., 2, 17 oct. — *Collectes*, 1, 30 nov., 16 déc., 16 janv., 6 fév., 16 avril, 1, 20 mai, 15 juin, 1er juill., 1, 15, 31 août, 16 oct. — Tirages pour Aube, Eure-et-Loir et Yonne, 24 mai, 30 juill. — Pour Marne, Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, 26 avril, 25 juillet.

Justin (Placide), 6 à 11, 13, 15, 21, 22, 23 mai, 7 juin, 30 juill., 1, 2, 3, 13 août. — Justine, 29 juill. — Justins, 20 mars.

K

Kadot de Sebbeville, 13 mai. — Kadreack-Krest, 5 fév. — Kalekaire, 18 janv. — Kaniel, 4 mai. — Karkoven (femme), 4 avril. — Keller (femme de), 11 juill. — Kelly, 19 juill., 2 août. — Keppler, 24 avril. — Keranval, 10 avril. — Kercado (Dlle de), 1er déc. — Kermarec (de), 15 juin. — Kessner, 23, 25, 27 juill., 10 août. — Keutch, 15 fév. — Kieffer, 6 mars. — Kiehm, 26 fév. — Kintz, 24 nov. — Knight (lady), 17 janv. — Kœklin frères, 23 août. — Kœnig, 5 janv. — Kohler, 17 nov., 28 mai. — Kuller (veuve), 18 nov. — Komar, 14 oct. — Kopp, 5 fév. — Krabbe, 28 fév., 3 mai. — Kratké, 9 juill. — Kraweski, 1er nov., 14 mai, 4 juill. — Kretz (femme), 17 nov. — Krintzi, 11 juin. — Kuntzi (Albertine), 27 juin. — Kurtz, 23 oct. — Kusner, 2 fév.

L

L..., (adultère), 26 juin. — L..., député, 21 mai. — L..., homme de lettres, 30 mars. — L..., marchand, 1er juin. — L... fils, 19 déc. — L.. (Judith), 27 mai. — L... (Louise), 17 fév. — L.... (dem.), 5 janv. — L... (femme), 26 déc., 29 juill. — L... (époux), de *Fontainebleau*, 19 sept. — L... (comte de), 23 mars. — Labarrière, 17 juill. — Labarthe, 25 juin. — Labas, 10 fév. — Labbé (femme), 19 fév. Labergerie, 4 déc. — Labiche, 27 janv. — Lablottaix, 2, 20 mai. — Labois, 31 oct. — Laborde, 16 avril. — Laborde, colonel, 15, 18 août, 28 oct. — Laboulaye, 29 mai. — Labouré, 28 nov., 4 déc. — Labretonnière (femme), 16 déc. — Labrillantais (de), 3 mai. — Labroche, 29 janv. — Labsolu (femme), 4 avril. — Laburthe, 24 janv. — Lachaise, 22 nov. — Lachaud, 18 juill., 5 oct. — Lachèze, 15 juin. — Lacombe, 21 mars. — Lacoste, 6 janv. — Lacrampe, 9 juill. — Lacroix, 19 mars. — Lacroix Saint-Clair, 13 juill. — Ladmiral, 28 fév. — Lafages, 11, 13, 15 nov. — Lafarge, 31 janv., 1, 2, 7, 8, 19, 23, 27, 28 fév., 9, 11, 23 mars, 5, 8, 13, 20, 27 avril, 3, 4, 8, 11, 16, 18, 20, 25 mai, 1, 6, 8, 14, 29 juin, 2, 4, 6, 8, 11 à 18 juill.; jugement des diamans, 19, 20, 22, 23, 25, 27, 29 juill., 2, 3, 6, 8, 10, 12, 15, 16, 18, 26-31 août, 5 à 20 sept.; arrêt de l'empoisonnement, 21, 22, 24, 26, 27 sept., 2, 4, 5, 7, à 10, 18, 22, 23, 24 oct. — Lafarge (de *Bordeaux*), 12 juin, — Lafaye, 16 nov., 25 juin. — Lafère, 14 déc. — Laferrière, 29 janv. — Laffitte (J.), 13, 15 déc., 4 sept. — Laffitte et Ce, 16 nov., 3 mai, 1er juill. — Laffon, 14 fév. — Lafiteur, 12 janv. — Lafleur, 25 nov. — Lafon et Lafont, 22 juill. — Lafontaine, 23 à 30 oct — Lagarde, 14, 18 déc., 22 avril. — Lagelle, 27 juin, 26 août. — Laget-Valdaison, 24 nov. — Lagneau, 9 janv. — Lagrange, 20 mai. — Lagrange (de), 17 avril. — Lagroy de Croute, 22 avril. — Lahaye, 2 fév. — Lahaye (Dlle), 30 mars. — Lahorie, 6 mars. — Lailey, 29 mars. — Laine, 6 mars. — Lainé-Deshayes, 9 janv. — Lainzeler, 21 déc.

Lais et relais de la mer. Les Tribunaux ordinaires peuvent-ils connaître de la vente qu'en a fait le gouvernement ? 27 mai.

Lajaunie, 8 oct. — Lajoue, 31 août. — Lajoye, 20, 26 juillet. — Lajugie-Lavergne, 10 août. — Lakanal, 21 fév., 11 oct. — Lalanne, 21 mai. — Lalay, 16 nov., 4 déc., 5 fév. — Lamarque, 22 mars. — Lamarre, 3 juill., 7 août. — Lambe, 30 janv. — Lambert, 13, 16 août, 22 sept. — Lambert (femme), 3 avril. — Lamblet, 24 avril. — Lambrech, 2 fév., 2 sept. — Lamel, 24 sept. — Lamennais, 21 oct. — Lamitié, nègre, 29 janv. — Lamolette, 5, 6 janv. — Lamontagne (femme), 7 août. — Lamort (femme), 11 oct. — Lamothe-Foucher, 15 déc. — Lamotte, 10 juill. — Lamy, 8, 31 janv., 23 fév., 27 mars. — Lamy, notaire, 29 mai. 27 juin. — Lancel, 27 nov. — Landaux (femme), 6 nov. — Landelle, 10 juin. — Landeyer, 16 avril. — Landon, 8 août. — Landoux, 5, 23 janv., 5 fév. — Landry (Dlle), 1er janv. — *Laneuville*, commune, 2 mars. — Lange-Lévy, 7 fév. — Langevin, 14 nov. — Langlais, 15 mai. — Langlois, 1er nov., 14 mars, 14, 24 mai, 24 juill. — Langlois (P.), 12 mars, 22 juin. — Langrenière (de), 25, 26 mars. — Lanjoulet, 21 nov., 4, 18 juill. — Lantelme, 1er avril. — Lantoine, 26 janv. — Lanusse, 1er nov. — Lanuvot (veuve), 24 sept. — Lappallu, 16 nov. — Lapanderie (femme), 2 juill. — Laparra, 31 août, 4 oct. — Lapérine, 11 avril. — Laperouse, 9, 13 avril. — Lapersonne, 12 déc. — Lapierre, 4 avril.

Lapins. Dommages-intérêts pour dégâts, 4 déc., 22 janv. — V. *Chasse*.

Lapipe (Marie), 30 nov. — Laplace, 6 nov. — Laporte, 15 avril, 9 mai. — Lapostolle (femme), 5 juin. — Lapp, 25 sept. — Laqueille, 27 août. — Laramée, 17 juill. — Larcher, 9 nov., 2 janv., 29 mai. — Lardeau, 9 mai. — Lardier, 18 juill. — Larivière (femme), 11 juill. — Laroche, 5, 29 janv., 6 mars, 19, 29 juin, 16 juill. — Larochefoucault (duc de), 28 mai, 10 juin. — Larochefoucault-Liancourt (de) 14, 16, 21 mars. — Laron, 4 juill. — Laroze, 8, 24 janv. — Larrard, 2 fév. — Larrianaga, 19 juin. — Lartigault, 25 nov. — Larue, 18 avril. — Lasale, 20 sept. — Lascher (miss), 1er avril. — Lasnier; 3 sept. — Lassaigne, 16 oct. — Lassus, 11 oct. — Lastour (de), 11 juill. — Laterrade, 2 fév. — Laterrière (Anaïs), 24 fév. — Latival, 7 juin. — Latouche, 13 sept. — Latour, 3 juill. — Latour-d'Auvergue (cardinal de), 24 août. — Latour-Foissac, 30 déc. — Latour de Saint-Ygest, 5 fév. — Latournerie, 26 janv. — Latreille, 15 oct. — Laubier, 3 avril. — Laudaux, 4 déc. — Lault, 1er fév. — Launoy, 25 avril. — Laurans, 14 mars. — Lauré, 18, 30 déc. — Lauréan (veuve), 16 août. — Laurencin, 6 sept. — Laurençon, 8 juin. — Laurens, 15 mars. — Laurent, 21 déc., 4, 29 janv., 12 fév., 11, 22, 27 mars, 22 avril, 14 mai, 4 juill. — Laurent, gendarme, 6 août. — Laurent (Léon), 30 janv., 10, 13, 20 fév., 25 juill. — Laurentie, 29 mai. — Laurès, 1er nov. — Laurey, 9 mars, 9 juill. — Lauriston, 12, 13, 14 déc., 29 fév. — Lauzet, 4 juin, 23 oct. — Lavagnino, 10 nov. — Lavalette (de), 3 juill. — Lavaudier, 17 juill. — Lavaur, 9 déc. — Lavergne, 1er juin. — Laviarde (femme), 13 sept. — Laviel, 25 juin. — Lavielle, 6, 7 nov., 11 janv. — Lavigne, 14, 15, 18 mars, 24 juin. — Lavit, 9 fév. — Lavoye, 5 avril. — Lawson, 27, 30 janv., 5, 21, 28 mars, 25 juill. — Lazare, 13 déc. — *Lazaristes*, 20 déc., 24 janv. — Lebarbier, 8 nov. — Lebarbier (femme), 14 fév. — Lebaut (femme), 1er janv. — Lebeau (veuve), 24 janv. — Lebedel, 22 janv. — Lebellot, 26 janv. — Leber, 8 fév. — Leberthe, 27 mai. — Lebertre, 6, 7, 21, 23 mai, 30 juill., 3 août. — Lebigre, 4 janv., 6 mars. — Leblanc, 6, 15 juin, 10 sept., 4 oct. — Leblant, 11 mars. — Leblant (femme), 7 fév. — Leboeuf (demoiselle), 5 déc. — Lebois, 13 juin. — Lebon, 20, 29 mai. — Lebonne, 24 janv. — Leborgne, 7 mars. — Leborne, 26 oct. — Leboucher, 6 mars. — Lebourgeois-Ducherray, 18 sept. — Lebreton, 23 fév. — Lebrun, 23 janv., 6 fév., 14 mars. — Lecacheux, 29 mai. — Lecamus-Lemaire, 27 nov. — Lecardonnel, 1er mai. — Lecarpentier (femme), 29 juin. — Lecauchois-Ferrand, 8 fév. — Lecerf, 14 juin. — Lechef, 12 déc. — Lechevalier, 29 fév. — Leclerc, 5 fév., 20, 27 mai. — Leclerc, juge, 18 nov. — Leclerc (Louis), 8 nov. — Leclerc (Dlle), 30 juill. — Leclerc de Sainte-Croix, 15 juin. — Leclercq, 10 oct. — Lecœur, 10 juill., 24 sept. — Lecointe, 6 nov., 22 déc., 2 avril, 10 juin. — Lecomte (Dlle), 14 juin. — Leconte (femme), 31 août. — Leconte-d'Ymouville, 9 janv. — Lecoq, 25 nov. — Lecordeur, 13 mai. — Lecot, 23, 26 janv. — Lecoulteux, 4 avril. — Lecour et Lambert, 22 déc. — Lecourt, 12, déc., 9 fév., 4 juin, 15, 24 août, 26 oct. — Lecrapp, 27 août. — Ledauphin Dubourg, 2 sept. — Ledé, 9 oct. — Ledergerber, 28 fév. — Ledieu, 19 oct. — Ledinde, 16 juill. — Ledru (Ch..), 27, 30, 31 janv., 5 21, 28, mars, 11 avril. — Ledu (veuve), 13 mai. — Leduc, 23 nov., 5, 13 août. — Leduc et Collas, 15 mars. — Lées (femme), 20 déc. — Lefebvre, 12 fév., 23 avril, 4 mai. — Lefebvre, artilleur, 29 déc. — Lefebvre-Meuret, 29 janv, 19 avril. — Lefer, Gaillard, Pénicault et Ce, 27 mars. — Lefeuvre, 30 août. — Lefèvre, 12 déc., 22 avril, 19 août. — Lefèvre (femme), 16 nov., 26 janv. — Lefèvre, doreur, 19 sept. — Lefort, 13 mars. — Lefranc, 27 janv., 19 oct. — Lefrançois, 9 déc., 7 janv., 22 août. — Lefustér, 31 janv. — Legagneur, 9 juill. — Legat, 23 fév., 9 mars, 28 mai. — Legendre, 22, 27 mars, 4 avril, 29 juin, 6 août. — Legentil, 23 déc. — Léger, 26 fév.

Légion-d'Honneur. Grande promotion motivée dans la magistrature et le barreau, 8 mai. — Décoration illégale; Gaudin, 24 mai.

Légitimation. V. *Enfant*, *Succession*.

Lego (veuve), 10 juill. — Legot, 8 janv. — Legouestre, 1er mai. — Legouy, 16 fév. — Legoy, 2, 24 fév. — Legrand, 12 déc., 27, 30 juill., 7, 15 oct. — Legrand, abbé, 1er déc. — Legrand (Dlles), 1er janv. — Legras, 15 fév. — Legraverend, 16, 18 avril — Legrelle (femme), 16 janv. — Legrip, 2, 16 fév. — Legros, 27 juin.

Legs. Celui de tous *meubles*, dans un logement commun, comprend-il les obligations, etc.? 1er déc. — L'interprétation qui, dans ce cas, restreint la portée du legs, échappe-t-elle à la Cour de cassation? 21 août. — Que comporte celui de robes, fortes étoffes et dentelles? 6 juin. — Quand un legs conjoint est fait par testament, l'acceptation des deux légataires opère-t-elle division, sans que les Tribunaux puissent rechercher si la jouissance seule doit être divisée? 22 juill. — V. *Testament*.

Leguay-Riçois, 16 août. — Lehenann, 7 août. — Lehideux (femme), 26 avril. — Lehoult, 3 avril. — Lehucy, 22 nov. — Leimery, 26 mars. — Lejeune, 30 janv. — Lelièvre, 18 nov., 17 juin. — Lelong (Victorine), 20, 21 mars, 9 juill. — Lelouarne, 20 août. — Lemaigre, 4 déc. — Lemaignon, 19 mars. — Lemaire, 4 sept., 14 oct. — Lemansois, 18 avril. — Lemarchand, 1er, 7 mars. — Lemer, 30 juill. — Lemesle, 4 janv. — Lemianec, 12 janv. — Lemoine et Ce, 23 nov., 15 avril. — Lemolt-Phalary, 13 juill. — Lenain, 22, 29 avril. — Lenfant (femme), 11 sept. — Lenfumey, 17, 18 nov. — Lenglet, 4 mai. — Lenoble, 31 oct. — Lenormand, 1, 27 nov., 29 avril, 29 juin, 23 oct. — Lenormand (Dlle), 8 déc. — Lenteigne, 18 avril, 7 août. — Lentulus (de), 7 janv. — Lentz, 5 déc. — Léon (comte), 1er janv., 6 fév., 6, 7 mars, 3, 4 sept. — Léon (Jos.), 30 déc. — Léonard, 29 fév. — Leonetti, 20, 23, 26 mars. — Léopold Ier, roi, 1, 22, 27 fév. — Léotaud (vicomtesse de), 23, 27 fev., 5, 20, 27 avril, 4, 16, 18, 20, 25 mai, 14, 29 juin, 2, 6, 8, 11 à 19, 22, 25, 27 juill., 18 août, 10, 24 oct. — Lepage, 21 mars, 24 août. — Lepeintre jeune, 24 juill. — Lepeintre et Ce, 11 juin. — Lepelletier d'Aulnay, 12 juin. — Lepescheur-Duhaubourg, 8 nov. — Lépicier, 20 avril. — Lépinay (femme), 6 mai. — Lépine (Marie), 19 avril. — Lépine (femme), 6 juill., 16 août, 11, 18 sept. — Leporcq, 2 fév. — Lepreux (femme), 5 déc. — Leprieur, 28 déc. — Leramey, 11 oct. — Leroux, 5, 22 janv., 7 mars, 26, 29 avril. — Leroux (Dlle), 20 août. — Leroux de Lens, 1er fév., 25 juill., 12, 20 août, 15 oct. — Leroy, 2, 9 fév., 4 juin. — Leroy de Neufvillette, 29 fév. — Lesbre, 7 fév. — Lesca, 10 fév. — Leschassier de Méry, 20 avril. — Lescun, 1er nov. — Lesnier, 28 oct. — Lessance, 2 mars. — Lesseré, 23 janv., 21 oct. — Lestamy, 9 fév. — Lestiboudois, 15, 17, 19, 20, 23, 24 avril, 4 mai, 19 à 22 juin. — Lestrade (veuve), 30 janv. — Lesue, 20 juin. — Lesueur, 11 oct. — Letauderie, 31 oct. — Letault, 30 avril. — Letellier, 14 fév. — Letellier (fille), 24 juill. — Létoile, 10 fév. — Letorey, 3 juill., 13 août. — Letort, 12 décembre. — Letort-Vilde Larivière, 24 avril. — Letourneux, 9 juillet.

Lettre de change. La supposition de lieux empêche-t-elle la *contrainte par corps*, si l'obligation est commerciale? 26 janv. — *Quid* de celle signée par un étudiant, est-elle un acte de commerce? 6 fév. — Celle tirée en *Angleterre* est-elle régulière quoique n'énonçant pas la valeur fournie? 9 mars. — Le *promissory notes*, souscrit en *Angleterre* par un Français au profit d'un Anglais et payable en Angleterre, peut-il être régi en France par la loi anglaise? 1er août. — Celle tirée à l'ordre du tireur et endossé au lieu où elle est payable est-elle régulière? *Quid* pour les tiers porteurs? 1er août. — *Quid* de celle tirée d'un lieu sur un autre à l'ordre du tireur, mais non négociée? 26 août. — Est-elle nulle celle qui a été souscrite pour *dette de jeu?* 9 mars. — La *provision* n'appartient-elle au porteur que lorsqu'elle est régulière? Une traite portant la mention : *non susceptible d'acceptation*, a-t-elle le caractère de lettre de change? 8 nov. — Supposition de lieu et abus de blancs-seings, 27 déc. — Un acteur et un souffleur, supposition de lieu, 25 nov. — V. *Billet à ordre*, *Navigation*, *Usure*.

Lettres d'amour reprises par ruse au spectacle, 1er déc. — *Lettres anonymes.* Collinet, 10 juin. — Fraboulet, 21 juin.

Lettres (Poste aux). Commet-il une contravention le particulier qui, en voyageant avec une voiture, se charge de quelques lettres par obligeance, 4 mars, 27 juin. — *Quid* d'un voiturier, si une lettre de commission renferme quelques dispositions étrangères à son service? la Cour de cassation peut-elle apprécier ce fait? *Quid* si ces lettres sont cachetées et fermées 21 mars, 6 mai. — *Quid* bien que décachetées si elles ne sont pas relatives à son service? 17 oct. — L'accusé déclaré coupable de détournement de lettres doit-il être absout, si l'on n'a pas énoncé qu'elles contenaient obligations ou décharges? 26 août. — Nouvelle taxe en *Angleterre;* ses premiers résultats, 19 fév.

Leturc, 15 janv. — Leudières (femme), 24 nov. — Leuwe, 30 déc. — Levaltier, 22 août. — Levasseur, 2 fév., 31 août. — Levasseur (femme), 14 fév. — Levassor (veuve), 7 déc. — Levaut, 16 août. — Levayer, 4 juin. — Léveillé, 11 mai. — Leven, 5 déc. — Lévêque (Marie), 12 oct. — Lévetot (femme), 24 nov. — Leviez, 15 déc., 5 mars. — Levillain, 27 déc. — Levillain-Dufriche, 31 mai. — Levineau, 4 juill. — Lévy, 15 juin. — *Lexington*, vaisseau, 6 fév. — Leyraud, 6 nov., 23, 25 déc. — Leyroux (Dlle), 31 août. — Leyssen, 30 janv., 5 fév. — Lhéréec, 29 mai, 1er juin, 30 juill. — Lherminier, 2 déc. — Lhote, 10 nov. — Libaud, 24 août.

Libérés (jeunes). Patronage et éducation, 22 juill.

Liberté individuelle. Commission à cet effet, 21 nov., 6 janv. — *Liberté sous caution.* Est-ce devant le Tribunal qui l'a condamné que le pourvu en cassation doit former cette demande? 4 sept. — Mise en liberté. V. *Appel*.

Libois, 8 mars. — Liciaga, 18 sept.

Licitation. Ses frais, 18 nov. — V. *Vente*.

Liébaud, 15 déc. — Liechtemberger, 25 nov. — Liénard, 11 déc. — Liévre, 25 nov. — Ligeret, 4 juin. — Lignel (Dlle), 6 juin. — Lignières, 29 juin. — Ligois, 1er mars. — *Lillebonne*, ville, 11 avril. — Lillet, 2 fév. Limbourg, 19 mars. — Limey, 11 juin. — Limonnet, 30 déc. — Linneville-Lelièvre et Ce, 8 nov. — Lintilhac, 22 mars. — Linzeler, 18 oct. — Liotard, 22 sept. — Lippmann, 27 fév., 15 juin.

Liquidation. Les liquidateurs d'une *société* autorisés à continuer les opérations jusqu'à la vente de l'établissement, sont-ils personnellement et solidairement responsables envers les tiers pendant leur gérance? 25 avril. — V. *Appel*, *Notaire*, *Saisie-Arrêt et Opposition*.

Lisbonne, ville, 27 août. — *Lise*, navire, 8, 10, 25 juill., 7 août. — Lissac, 7 oct. — Lisseski, 1er avril. — Livernois, 2 fév. — Livingston, 17 mai. — Livins, 2 janv. — Livorel, 11 mai. — Livry (de), 2 avril. — Lizot, 2 sept. — *Llyod français*, 27 nov. — Lobeyrac, 1er nov. — Locquin, 7 août. — Loignon, 28 juin. — Loiseau, 18 mai. — Lombard, 14 août. — Long, 17 juin. — Longfield, 3 janv. — Longot, 14 nov. — Longueville, 1er mars. — *Lons-le-Saulnier*, ville, 6, 8 avril, 24 mai, 1er août. — Lorenchet, 9 juill. — Lorgnes, 4 avril. — Lorieux, 14 juin, 25 juill. — Lorin, 6 mars, 8 juill. — Loriol, 22 avril, 13 mai, 6 juin. — Lorois, 14, 15, 25 nov. — Lorton (lord), 11 mars, 1er mai. — Lortscher, 5 janv., 4 mars. — Lory, 27 août. — Losenne, 14 mai. — Losset (femme), 24 fév.

Loterie. En est-ce une prohibée que de donner des billets pour une *tombola* à toutes les personnes qui assistent à une vente de marchandises? 21 mars. — Pour la propagation des bons livres, 24 mai. — Pour des domaines étrangers, 10 juin.

Lotte, 30 oct. — Loubet, 23 déc. — Louchard, 23 sept. — Louédoc, 3 mai. — Louis, 15 fév. — Louis XVII, 22 juill., 6, 14 août. — Louis-Philippe, 16 nov. — Louise, 1er nov. — Louradour, 14 août. — Lourde-Delaplace, 22 nov. — Loursel, 20 déc. — Louvel, médecin, 5 juill. — Louvet, 22 avril. — Louvet (veuve), 19 oct.

Louveterie. Ses officiers peuvent-ils continuer valablement leurs fonctions jusqu'à leur remplacement? Peuvent-ils *chasser* chez les particuliers quand ils y soupçonnent des animaux nuisibles, et cela sans autorisation et sans prévenir le propriétaire? Dans quel cas? 7 juin.

Louvrié, 28 nov. — Loye, 15 nov. — Lubert, 5 oct. — *Luby*, commune, 8 déc. — Lucas, capitaine, 25 juin, 20 août. — Lucas, orfèvre, 13 déc. — Lucas (Ch.), 13 déc., 14 mars; 13, 15 mai. — Lucas (Jean), 26 juill. — Lucas (Dlle), 25, 26 juin. — Lucas (femme), 29 août. — Luccioni, 6, 10 juin. — Lucien, 29 juill. — Lucot, 9, 10, 14 nov., 28 fév., 3 avril. —

28 mai. — Macgloughlin, 1, 2 déc. — Mac-Mahon, 22 mars. — Machenard, 28 août.

Machine infernale. Sous l'empire, 18 nov. — Rue Montpensier, 29, 30 nov., 1, 2, 4 à 7, 9, déc., 14 à 17 mai, 4 juin. — Essai à *Vincennes*, 9 nov. — Cylindre en fer, 4 avril. — Supposée dans une lettre par un Anglais, 19 oct.

Machine à vapeur. Sa cheminée doit-elle, comme la chaudière, se trouver à trois mètres des voisins, 1er janv.

Machensie, 11 nov. — Macors, 2 mai. — Macreoth, 27 août. — Madelaine de Saint-Agy, 1, 8, 22 janv., 19 juin. — Madier de Montjau, 13 déc. — Madon, 9 déc. — Madrière, 17 avril. — Maget, 16 déc. — Magin, 13 sept. — Magistel, 10 fév. — Magister, 27 nov.

Magistrature. Observations sur l'avancement, 6, 7 nov., 9, 23 déc., 23 mars, 20, 22, 30 avril, 4, 7, 16, 25 mai, 25 juin, 1, 24, 30 juill., 7, 30 août. — Nomination d'un ancien condamné, 11 mai. — Des magistrats députés, 14 mai. — Modifications aux *Colonies*, 29 août.

Magnant, 28 nov. — Magne, 6 mars.

Magnétisme. Pour un trésor, 2 novembre.

Magnien (Jenny), 4 mars. — Magnier, 17 fév. — Magnin, 21 mai. — Magol. — Magrimaux, 6 fév. — Maguire, 20 avril. — Maheu, de Vaucouleurs, 18 mars. — Mahieu-Decante, 4 mars. — Mahou, 22, 29 avril. — Maillard, 22 nov., 24, 25 juin, 10 oct. — Maillard-Dufays, 13 juillet. — Maille (Marie), 1er mai. — Maillefer, 2 fév. — Maillet, 7 juin. — Mainfroy, 5 avril. — Maingret, 21 août. — Maire, 13, 23 nov., 29 mars.

Maires. V. *Injures, Signatures.*

Maison (comte), 25 déc., 3 avril. — Maisonneuve, 7 déc., 6 mars.

Maître. Peut-il être condamné à des dommages-intérêts pour des renseignemens donnés, sans mauvaise intention, sur un domestique, 6 fév.

Majorat. Christiani, Tournon-Simiane, 26 juill. — Dastier, 29 avril. — Montholon-Sémonville, 8 août.

Majorel, 30 déc. — Malachy-Daly et Ce, 16, 21 nov. — Malbert, 6 juin. — Malbos, 29 mai. — Maldan, 22 nov. — Malenfant (veuve). — Malézieux, 11 mai. — Mallay, 14 oct. — Mallerey, 24 janv.

Malles-Postes. Les maires des lieux où elles passent peuvent-ils régler leur marche? 30 avril.

Mallet, 27 déc., 14, 15, 18 mars, 24 juin. — Mallet (Dlle), 12 déc., 21 mai, 27 juin. — Mallot, 2 juill. — Malmain (de), 30 oct. — Malo, 17 fév. — Malon de Bercy, 23 juill. — Maloteau de Guerne, 4 mai. — Malpas, 29 avril. — Malvin, 16 juillet. — Malty, 29 juill. — Manaranche, 3 fév. — Manceau, 1er fév., 24 juill. — Mancel (Sarah), 11 juin. — Mancel (veuve), 4 oct. — Manchon, 25 sept. — Manchou, 22 juillet.

Mandat. Celui signé de la qualité seulement du mandant est-il valable? 12 fév. — Le *negotiorum gestor* est-il garant de celui qu'il donne, au nom de son patron? 5, 6 mars. — V. *Donation, Femme mariée, Vente.*

Mandoux, 7 déc. — Mané, 21 mai, 3 août. — Manellange (de), 13 sept. — Mangeon, 9 mai. — Mangeot, 28 fév. — Manglard, 10 oct. — Manhes, 2 juill. — Manostein, 5 déc. — Manson, 8 nov. — Manuel, 9 déc. — Maradan (femme), 1er janv. — Marais, 4 déc. — *Marais flottant à Kanturk*, 3 janv. — Marc, médecin, 29 août. — Marceau, 16 fév. — Marcel (femme), 15 janv. — Marchal, 25 sept. — Marchand, 5 déc., 1er juin, 11 juill. — Marchand-Délevigne, 15, 20 août.

Marchandises. Celles livrables le 15 pouvaient-elles être refusées le 16? 22 mars. — V. *Assurances maritimes, Vente.*

Marchouanne, 30 janv. — Marck, 6 mars. — Marcou, 1er avril. — Marce, 15 déc., 5 août. — Maréchal (Honorine), 7 août. — Maret, 12 déc. — Marette, 1er juin. — Margerit, 29 juill. — Margnier, 18 avril. — Marguerie (de), 20 avril. — Marguerite, 14 juin. — Marguery, 8 avril. — Mari, 23 sept. — Maria (dona), reine, 23 déc.

Mariage. Celui contracté avec un forçat est-il nul? 21 fév., 2 mars. — *Quid* de celui de Français en pays *étranger*, sans *publications* en France? 4, 13 avril. — Sa nullité demandée incidemment dans une instance en nullité de *testament* a-t-elle pu être jugée en audience ordinaire? Cette demande, formée par des personnes étrangères à la famille des époux, doit-elle être rejetée, quelque radicale que soit la nullité; comme le mariage d'un *prêtre*? 20 nov. — Des collatéraux peuvent-ils faire annuler le mariage d'un *étranger* et d'une Française contracté à l'étranger, suivant les formes du pays, sans *publication* en France, et sans requérir de consentement? 16 nov. — Est-ce en *Espagne* qu'il convient de juger la validité du mariage contracté en *Angleterre* par un Français naturalisé Espagnol? 3 avril. — La signature des époux est-elle indispensable pour la validité de l'acte civil? 2 mars. — Suffit-il pour le contracter d'avoir une possession d'état non contestée, conforme à son acte de naissance? 4 avril. — *L'acte* respectueux dressé à la résidence d'un ascendant est-il valable? 15 mars. — Les *actes respectueux* doivent-ils, à peine de nullité, indiquer le *domicile* réel et actuel de l'enfant? faut-il que ce domicile soit convenable? *Quid* de celui de la concubine? 23 oct. — L'élection de *domicile* dans une *opposition* est-elle attributive de juridiction? 1er janv. — Quand y a-t-il dissolution du mariage d'un *contumace*? Une *amnistie* a-t-elle pu détruire ces effets pour le condamné qui n'a pas quitté sa femme? 28 août. — Les beaux-frères et belles-sœurs qui se marient peuvent-ils légitimer les *enfans* nés auparavant? 25 mai. — V. *Domicile conjugal.* — Mariages mixtes en *Prusse*, 17 nov. — Nullité de ceux de *Gretna-Green*, 1er fév. — Nullité demandée d'un de ces mariages par deux *étrangers* pour en contracter un nouveau en France, 3, 17 mai. — Nullité demandée de celui d'un pupille de la chancellerie anglaise, 20 avril. — Nullité demandée de celui de la veuve Tell de Saint-Gall, 2 juillet. — Nullité de celui d'un oncle et d'une nièce en *Angleterre*, 24 juill. — Rupture de celui du fils d'un pair de France avec une plébéienne, 31 août. — Annulé pour *bigamie*, 29 août. — Manqué par la découverte d'un vol du futur, 27 juill. — Rompu entre frère et sœur, 10 fév. — Empêché pour erreur dans l'acte de naissance de la future, indiquée comme garçon, 3 juill. — Jeune Anglais consultant sur la validité de celui qu'il vient de contracter? 1er juin. — Annoncé et demandé en *Espagne*, 28 mai. — *Dommages-intérêts* pour ruptures de promesses, 5, 6 juin. — A cause de fausses dents, 1er avril. — Pour refus de marier de la part d'un prêtre anglais, 13 avril. — Mariage de la reine d'*Angleterre*, 9 fév. — Entre une plaignante et un prévenu, 10 janv. — Promesses faites pour *escroquer*, 8, 20 déc., 14 fév. — Mort subite d'un *témoin*, 29 nov. — Lune de miel passée en prison, 7 nov. — Procès pour les restes d'un dîner de noces, 10 janv. — V. *Angleterre.*

Mariage (contrat de). La loi sous l'empire de laquelle les époux se sont mariés régit-elle toujours l'association conjugale? 10 fév. — Y déroge-t-on par un acte sous seing privé fait en dehors, par lequel les parens de la future s'obligent à payer au gendre une certaine somme en cas de succession? Est-ce une *donation*? 1er fév. — V. *Donation, Hypothèque légale, Retrait successoral.*

Mariaggi, 21 nov. — Marian[illegible] (Maria), 29 mai. — Maribail, 1er nov. — Marie, 5 déc., 2 fév., 19 oct. — Marie, avocat, 13 août. — Marie-Pauline, 19 juill. — Marié, 5 janv., 15 fév. — Marielle (femme), 1er nov., 15 janv. — Mariette, 3 mai. — Marignac, 13 juill. — Marilhac (de), 11 juill. — Marin, 26 avril.

Marine marchande. Son Code pénal, 15 déc.

Marinpoy, 21 juin. — Marion, 21 août. — Mariot, 22 avril. — *Marissel*, commune, 28 sept. — Marius, 14 nov. — Marlé, 8 juill. — Marliani, 9 juill. — Marlier, 22 avril. — Marlot, 8 déc. — Marlow, 30 oct. — Marmier (de), 5 juin. — Marnier, 29 janv., 3 fév. — Marochetti, 5 mars. — Marolle (de), 2, 6 fév. — Marquet-Vasselot, 29 janv., 3, 11 oct. — Marron, 10 juill. — Marsanne (de), 22 déc. — Marsh, 14, 19 sept., 10, 16 oct. — Marshall, 29 mai. — Marsland, 25 avril. — Marso (femme), 28 mars. Marteau, 4 oct. — Martial, 4 déc. — Martin, 6 mars, 25 avril, 14, 15, 21 mai, 4 juill., 14 oct. — Martin, artificier, 5 mars. — Martin, boulanger, 8, 13 janv. — Martin, cartonnier, 24 avril. — Martin, charretier, 8 janv. — Martin, cordonnier, 15 oct. — Martin, étudiant, 7, 31 oct. — Martin, herboriste, 26 janv. — Martin, magistrat, 9 juill., 2 sept. — Martin, marin, 12 avril. — Martin, référendaire, 24, 25 juin. — Martin (sangsues), 19 août. — Martin, traiteur, 12 oct. — Martin (J.-B.). 20 fév. — Martin (Philippe), 3 juill. — Martin (femme), 31 janv. — Martin (veuve), 18 mars. — Martin et comp., 22 mars. — Martin jeune et comp., 14 août. — Martin de Bonabry, 26 mars. — Martin Saint-Ange, 18 déc. — Martinet, 6 sept. — Martinon, 26 déc. — Martinot, 6 mai. — Martiny, 4 mai. — Marx, 5, 7 août. — Mary, 22 déc., 6 juin. — Massabiau, 7 août. — Massart, 27 mai. — Massé, dit *Matineux*, 17 janv. — Masset, 28 nov., 11 mars. — Masset frères, 30 oct. — Massias, 7 nov. — Massicot, 31 janv. — Massier[illegible], 8 fév. — Massieu, 6 déc. — Massip, 31 août. — Masson, 5 janv., avril, 1er août. — Massoni, 25 avril. — Mastrick, 4 mai. — Matagne, 12 mars. — Mater, 22 avril. — Matern, 15 mars, 15 juin. — Mathé (milie), 2 nov. — Mathéo, 23, 25, 27 juill., 10, 26 août, 13, 15 sept., 18 o[illegible] — Mathero, 1er juin. — Mathieu, 14 mai, 20 juin, 4 juill. — Mathieu (père), 6 avril. — Mathieu (femme), 6, 29 nov. — Matifia, 5 juin. — Matte[illegible] (Dlle), 6 sept. — Matter (Clara), 17 mai. — Maubert, 27 mai. — Maucippe, 3 juill. — Maucourant-Savy, 20 nov. — Maucourt, 5 juill. — Maudin, 17 juill. — Mauduit, 10 mai. — Maufoix (femme), 22 fév. — Mauge, 13 juill. — Maugeon, 15 janv. — Mauguin, 20 déc., 27, 29 janv., 29 avril. — Mauguin (veuve), 27 août, 18 sept. — Maunoir-Lamasse, 1er nov. — Mauny, 8 mars, 13 juin. — Maupin, 10 nov. — Mauran, 6 avril. — Maurel, 19 fév. — Maurice, 22 avril, 5 août. — Maurice (Barthélemy), 14 juin, 5 août. — Maurice (femme), 1er mai. — Maurin, 7 juin. — Maurin (baron), 22 déc. — Mauron, 6 avril. — Mauruc, 25 avril. — Mauzin, 1er janv. — Maximin, 2 juill. — May, 14 mai. — Mayer, 22 avril. — Mayer (femme), 8 janv. — Mayet, 4 mars. — Mazarin (François), 21 mars. — Maze, 21 août. — Mazens, 27 déc. — Mazeran (femme), 12 déc. — Mazi, 4, 6, 10 sept. — Mazoch. 24 juill., 29 août. — Mazuy, 19 avril. — Meautre (Dlle de), 28 août. — Meca (don), 4 mars.

Mécanique. Celle d'une fonderie est-elle meuble ou immeuble? 29 août. — V. *Brevet d'invention,*

Médailles fausses offertes au Mont-de-Piété, 1, 5 fév.

Médard, 14 mai.

Médecin. Donation rejetée pour s'en tenir à sa note, 27 janv. — V. *Donation, Naissance, Pharmacie, Vente.*

Médecine (exercice illégal). Est-il passible d'une peine le médecin *étranger* qui exerce en France sans autorisation? 2 nov. — *Quid* de l'officier de santé qui prend le titre de docteur? Une autorisation ministérielle peut-elle le mettre à couvert? 20 juin. — *Quid* si l'inculpé n'a pris aucun titre? Par quel laps de temps ce délit peut-il se *prescrire*? 16 août. — Bonneville, 10 nov. — Delétang, hussard, 1er mai. — Desmée frères, *rebouteurs*, 13 mai. — Dubouchet, 15 déc., 26 janv. — Ignouf, 26 juin. — Poisnel, *pharmacien*, 22 juill.

Méder, 17 juin. — Medhurst, 2 mai. — Megret, 15 avril. — Mehemet-Ali, 1er mars. — Meldola, 20 nov. — Melin, 17 juill. — Melinotte, 5 avril. — Mellot, 4 mars, 5 août. — Melon, 6 nov. — Ménard, 22 mai, 25 oct. — Ménard (femme), 13 avril. — Ménand, 18 mars. — Menche, 4 mai.

Mendicité. Bonnafous, 2 avril. — Bouilly (femme), 29 déc. — Boursier (*avec menaces*), 26 janv. — Colombel, 21 oct. — Dalisson (femme), 29 déc. — Flandret (femme), 29 oct. — Foignet, ex-marin, 21 mars. — Fornani, 25 avril. — Frambourg, 17 oct. — Galimardet (veuve), 6 déc. — Gambier (femme), 17 janv. — Gueslin, riche vieillard, 29 nov. — Guignard, fausses infirmités, 30 août. — Huber, 28 fév. — Huguenet (veuve), 29 déc. — Jéliotte, 13 fév. — Laroche (fille), 17 janv. — Legendre (veuve), 29 déc. — Lemarie, 6 mars. — Pelissier, 25 juin. — Petro et son singe, 5 juill. — Plume (fille), 11 mars. — Prieur, 16 janv. — Rengaine, 3 mai. Santé (fille), 17 janv. — Tripet, dit *Antinoüs*, 23 déc. — Vacherot, 15 sept. — Un mendiant ivre, 27 janv. — Un jeune Auvergnat, 15 fév. — La fille d'un musicien ambulant, 1er août. — Aumône faite par un commissaire, 10 fév. — Nouvelle législation, 4 mai.

Ménelotte, 4 avril. — Meneret, 18 mai. — Meneteau, 12 déc. — Menglard, 29 déc. — Menghini, 20 nov. — Mennequin, 10 oct. — Mention, 4 sept. — Méquignon, 29 mars, 1er août. — Mercier, 2, 4 déc., 6 janv., 6 fév. — Mercier, curé, 3 fév. — Mercier frères, 29 août.

Mercure conservé pendant trente-cinq ans dans un cadavre, 13 sept.

Mérentier, 25 sept. — Méret, 26 juin. — Mériau, 25 juill. — Méridias, 24 juill. — Mérigou, 26 janv. — Mérilhou, 28 juin. — Merle (Elisabeth), 22 juin. — Merlier, 4 mai. — Merlin (de *Douai*), 4 nov., 12 fév., 27 mars. — Mermet, 1er mars. — Mermilliod, 19 janv. — *Mérona*, commune, 6 juin. — Mérot (femme), 18 déc. — Mersié, 11, 25 juin. — *Méru*, commune, 28 sept. — Merveilleux, 1er nov. — Méry, 14 mars. — Mesgriguy (de), 22, 23 oct. — Mesnard, 7 nov. — Mesnard et Ce, 4 juin. — *Mesnil-Esnard*, commune, 20 déc. — Mésoniat, 6, 7 mai, 30 juill. — *Messager*, navire, 2 sept. — Messier, 15 avril. — Mestre-Mel, 23 déc.

Mesures nouvelles employées pour un délit de chasse, 11 mars.

Métairie, 29 avril. — Metge, 25 mars. — Métivier, 29 mars, 8 août. — Mettencourt (de), 28 mai. — Metz (de), 11 juin.

Meubles, V. *Communauté, Mécanique, Vente.*

Meugnier, 18 oct. — Meunier, 23, 25 déc., 27 juill., 27 août.

Meurtre. Lorsque le jury est interrogé sur des coups et blessures qui ont occasionné la mort, faut-il lui demander s'ils ont été portés volontairement? 21 août. — Sa peine en *Turquie*, 24 août. — Artaud, 4 oct. — Astier, 20 avril., 28 mai. — Aubertin, 1er janv. — Barthélemy, envers un sergent de ville, 5, 6, 11, 14, 18, 21, 23 déc., 17 janv., 17 juin. — Benso, 20, 23, 26, 27 mars. — Berthommé, 15 avril. — Bindocops, 12 sept. — Blanc, dit *Léger*, 4 juin. — Bon, 24 avril. — Bouttefroy, 25 déc., 11 janv. — Brun, garde, 20 avril. — Buzat, 27 fév. — C..., menuisier, 15 août. — Camusat, 23 nov. — Césari, 23 sept. — Chabbert, 24 mai, 12 juin. — Chavoutier, 17 avril. — Ciavaldini, 23 sept. — Cooke, Jokei, 20 avril. — Cornet, 18 nov., 15 fév. — Dauba, 27 fév. — Debraux-Danglure, 7 juin. — Degain, 21 août. — Delattre, 7 juin. — Devé, 24 juill. — Donneux, 20 juin. — Dubault, 24 avril. — Dusseuil, 11 janv. — Elindo, 18 nov. — Fairbanck, 2 nov. — Gingue, aliéné, 1er mars. — Godefroy, 1er mai. — Grandgirard, 18 mars. — Hardouin, 1er mai. — Henricht, 16 oct. — Hourbet, sourd-muet, 5 déc. — Jaulhac, 24 juill. — Joncquois (femme). — Jussereau, 23 nov. — Labas (femme), 22 mars. — Labretonnière, 16 déc. — Lacourt, 20 mars, 10 avril, 20 mai. — Lebrun, 22 mars. — Lefèvre, 26 janv. — Llado, 18 nov., 15 fév. — Loster, 23 nov. — Mac-Kiveringham, 14 sept. — Maljean, 1er janv. — Martin, 22 mars. — Marty, 6 janv. — Marty, soldat, 7, 31 oct. — Mayer, 6 oct. — Molé, 13 fév. — Noël, envers son esclave, 11, 13, 15, 22 nov. — Page, soldat, 23 déc. — Paoli, 20, 23, 26, 27 mars. — Peux, 11 janv. — Picot (deux enfans), 13 déc., 26 janv. — Pinabeau, dit *Bodin*, 27 fév. — Portal, 24 mai, 12 juin. — Pourcelot, 20, 23, 26, 27 mars. — Poyer, 15 mai. — Radami (anti-Anglais), 14 nov. — Reisse, 4 avril. — Rindsko[illegible], 19 sept. — Rivière, 6 mars. — Robillard, 26 juin. — Rolland, 29 fév., 24 avril, 15 juin. — Romani-Romano, 20, 23, 26, 27 mars. — Roulleau, 20 mai. — Sagansan, 18 sept. — Santoire, 6 mars. — Séguret, 11 déc., 15 mai. — Setier, 23 nov. — Siméon, 17 juill. — Simoni, 8 nov. — Silvani, 1er mai. — T... (femme), son enfant, 26 sept. — W... (femme), 3 oct. — Wagner, frères, 18 mars. — Wirtz, 16 oct. — Des détenus à *Poissy*, 21 nov. — Le directeur de la prison de *Nîmes*, 11 mai. — Des *douaniers* à *Bastia*, 20, 23, 26, 27 mars. — Des jeunes gens ivres à *Fougères*, 20 mai. — Un officier de santé à *Fougères*, 22 juill. — Au passage Brady, 16 oct. — En *Corse*, pour une vache, 23 sept. — Envers un bandit corse, 10 juin. — Par politique en *Espagne*, 4 mars. V. *Assassinat, Avortement, Blessures graves, Dommages-intérêts.*

Meusnier-Lanoue, 23 décembre.

Mexique. Traité pour son trône, 10 nov.

Meyer (Dlle), 6 déc., 6 fév., 21 mars. — Meynard de Franc, 31 janv., 1, 6 fév. — Michaëlis, 23 déc. — Michaud, 24 mai, 19 oct. — Micheaux, 11 déc. — Michel, 18 nov., 9 fév., 12 juin. — Michel, capitaine, 27 janv. — Michel, imprimeur, 12, 13, 14 déc., 29 fév. — Michel, juge, 18 nov., 10 fév. — Michel (Marc), 27 janv. — Michel (femme), 21 août. — Michel de la Morvonnais, 22 mai. — Michelin, 24, 25 juin. — Michelon (femme). 13 déc. — Michoneau (femme), 5 avril. — Migeon, 19 mars. — *Migliacciano*, domaine, 22 sept. — Migne, 29 mars, 1er août. — Mignon, 28 nov., 30 août. — Mignot, 5 avril, 30 août, 15 oct. — Miguel (don), 12 fév. — Mijoulle, 28 nov. — Millard, 6 déc. — Millerin, 29 janv., 2, 9 fév. — Millerot, 10 fév. — Milleville (femme de), 26 août. — Millevoye, 29 avril. — Milly (de), 26 fév. — Miltgen, 18 nov. — Milton. — Minelle, 23 nov. — Mineret, 5 juin.

Mines. De la Barrette, 15 avril, 19 à 22 juin. — De Douchy, 15, 20 août. — De Gravenand, 30 avril, 6 à 9, 13, 15 mai; jugement, 21, 22 mai, 7 juin, 30 juill., 1, 2, 3, 13 août. — De Mége-Coste, 1er fév., 1er mars, 26, 29, 30 avril, 3, 6, 10, 11 mai, 23 juill., 21, 22 août. — Enflammées à Rive-de-Gier, 30 oct.

Mineur. Quelle est sa capacité *testamentaire* lorsqu'il laisse un héritier à réserve? qui peut attaquer ses dispositions? 2 nov. — Comment les peines sont-elles applicables à celui de moins de seize ans déclaré coupable d'un crime? 8 juill. — V. *Appel, Arbitrage, Femme mariée, Péremption, Tutelle, Vente.*

Ministères. Communication illégale de papiers à un député, pour un procès, 15 juin. — Démission, 25 oct. — Recomposition, 30 oct.

Mion, 5 juin, 18, 25 juill. — Miquel, 31 août. — Mirabel (femme), 18 octobre.

Miracles du père Mathieu, à *Dublin*, 6 avril.

Misson, 26 janv. — Mistral, 22 juill. — Mitchel, 22 oct.

Mitoyenneté. Sa vente constitue-t-elle un droit réel contre tout tiers-détenteur au paiement ou à la résolution? Le *billet à ordre* souscrit pour prix n'est-il qu'un mode de libération ou une novation? 29 avril.

Mittaine, 6 fév., 25 sept. — Mocot, 11 mars. — Modevvyck, 2 nov.

Mœurs. Arabes, 11 nov. — Corses, 18 avril, 10, 11, 27 juin, 19 juill., 15 août, 6, 23 sept. — Aux Etats-Unis, 22 oct. — Aux Indes, 23 oct. — Chez les Monténégrins, 25 oct. — En Tartarie, 9 nov.

Moitrier, 2 fév. — Moirot, 29 fév. — Molesta (Adélaïde), 29 nov. — Molin, 12 déc. — Molinié, 1er janv. — Molinier, 29 mars. — Molinier de Montplanqua, 10 avril. — Molino, 29 juin. — Mollerat, 27 mars. — Mollot, 25 janv. — Montboussin, 1er janv. — Moncey et Ce, 29 nov. — Mondor de l'Aigle, 30 juill. — Mondot, 9 déc. — Monestier et Ce, 9 mars. — Monge (Marie), 8 mars. — Mongellaz, 30 août. — Monier, 8 nov.

Monnaie, refus de pièces de 15 et de 30 sous, 17 janv.

Monnaie (fausse). Lorsque le défenseur a présenté une question d'excuses résultant de l'ignorance de la fausseté des pièces, le président doit-il la poser au jury? 2 fév., 24 avril. — La question principale qui renferme celle ci-dessus est-elle *complexe*? Si l'accusé a procuré l'arrestation d'un individu qu'il signale comme fabricateur, y a-t-il contradiction dans le verdict qui déclare ce dernier non coupable, et celui qui déclare que le dénonciateur a procuré l'arrestation d'un coupable? 24 avril. — Aimé (femme), 2 fév. — Arnould et autres, 25 déc. — Baistan, à *Romainville*, 22 fév., 2 mars. — Baqué, dit *Latour*, 18 sept. — Batard, 3 juin. — Beaumont, 15 août. — Bédouet (femme), 17 avril. — Blesson, 12, 22 oct. — Bordier (Marie), 26 janv. — Brûlant et Joachim, 27 janv., 27 mai, 6 juin, 24 juill. — Capelle, 6 juin, 25 sept. — Cavelan, 15 nov. — Chadepeaux, 14 oct. — Chollet, 6 déc. — Cluzeau, Gallet et autres, 25 déc., 10 janv. 12 fév. — Cottin, 9 nov. — D..., cocher, 14 oct. — Douard, 3 juill. — Duhamel, 1er janv. — Duvic, 5 août. — Fontaine et autres, 25 déc. — Galaratti (femme), 24 avril. — Gonin, 3 juill. — Gros-Georges, 5 août. — Hariat, 16 mai. — Lassaigne (époux), à *Belleville*, 11 mai, 12, 19 oct. — Leblanc, 12, 22 oct. — Monmanaix, 14 oct. — Moreau, 3 juill. — Ouin, 16 mai. — Ortéga-y-Garcia, à *Séville*, 27 déc. — Pécheux, 6 juin, 25 sept. — Poulain, 26 août, 3 sept., 3 oct. — Roch (famille), 1er juill. — Sauley, 5 août. — Tabey, 26 avril. — Thomassin frères, 13 nov. — Vidal, 29 fév. — Viellot, 12, 22 oct. — Un garçon épicier, 9 août.

Monnier, 15 avril, 6, 20 juill. — Monnier (Marguerite), 28 nov. — Monnois, 12 avril, 17 mai, 5, 11 juin, 2, 28 sept. — Monnot (Félicité), 25 mai. — Monnot-Arbilleur, 18 déc. — Monod, 25 nov.

Monomanie. Les cuisinières voleuses, 27 fév.

Monréal (de), 29 août. — Mons, 21 août. — *Mont-Valérien*, 25 janv. Montagnon (veuve), 17, 19, 23, 27, 29 fév., 2, 4, 5 mars, 27 avril. — Montaigne, 5 mars. — Montalivet, 20, 27 fév. — Montarale, 6 fév. — Montbrion (Eugénie), 30 mars. — *Montdragon*, commune, 4 juin. — Monteil, 24 avril. — Monteil-Charpal, 24 nov., 1er mars. — Montenegro (femme de), 28 mars, 24 mai. — *Montereau*, bateau, 16 nov. — Montgommery, 21 nov. — Montholon, général, et Montholon (comte de), 8 août. — Monthyon (comte), 7 fév. — Montigny, 24 juill. — Montillet de Champdor, 25 nov. — Montmorency-Robecq (de), 10 juin. — Montolon (Marguerite), 20 avril. — Montreuil (de), 29 août. — Monville, 25, 26 juin. — Monvoisin, 3 fév. — Moquot, 5 oct. — Mora-Vidal, 28 mars, 24 mai. — Morain (femme), 20 nov. — *Morale chrétienne* (société), 14, 16, 21 mars. — Morand (Augustine), 10 mai. — Morandière, 15 nov. — Morcrette, 9 juill. — Moreali, 23 fév. — Moreau, 12 déc., 2, 16 fév., 6 mars, 24 avril, 20, 22 mai. — Moreau, général, 19, 24 juillet. — Moreau (de la *Meurthe*), 24 juill., 7 août. — Morel, 5 janv., 13 fév., 14 oct. — Morin, 3 janv., 1er mai. — Morin, avocat, 10 mai. — Morin, Lesnier et Ce, 28 oct. — Morio (femme), 2 nov. — Morizot, 4 mai. — Morlay, 1er juill. — Morra, 5 juin, 29 juill.

Mort civile. Quels sont les droits de celui qui en est relevé? Peut-il se présenter dans un *ordre* ouvert avec ses enfans, pendant le temps de son interdiction? 31 mai, 20 juin.

Mort subite par usage d'opium, 9 oct.

Morve des chevaux. V. *Cheval.*

Mosés, 30 juill. — Moskowa (prince de la), 22 nov. — Mosnier, 21 fév., 22 juill. — Mothès, 17, 23 nov., 30 déc., 9 janv. — Mouchet, 29 déc. — Mouchot, 24 janv., 24 fév., 14 mai, 4 juill. — Mougrolle, 11 janv. — Mouillard, 18 oct. — Mouillet, 29 fév. — Moul, 6 fév. — Moulier, 8 oct. Moulin, 10 fév., 7, 16 août. — Mouly, 15 juin. — Mounier, 2 nov., 29 mai. — Mouquet, 23 juill. — Mourelon (Françoise), 28 mai. — Mouret, 9 déc. — Moureu, 5 oct. — Mourgues, 16 nov. — Mousseau, 13 fév. — Mousset, 3 juill. — Moustié, 28 déc., 1, 9 fév. — Mouton, 27 nov. — Mouton (veuve), 5 fév. — Moutonnet, 23 sept. — Mouveau, 28 mai. — Mouynès, 21 mai. — Mouzin (fille), 19 déc. — Moyse, 23 mai. — Moyssex, 5 fév. — Muelle (Dlle), 21 mai. — Muldoon, 1er mai. — Muller, 5 janv., 9 fév. — Muller de Fing (femme), 13 mars. — Mullot, 28 juin. — Muraire, 6 fév. — Muralt, 5 janv. — Murat, 5 juill. — Murati, 30 août. — Mure, 1er fév., 4 mai. — Murphy, 20 août, 13 sept. — Murphy (veuve), 11 mars, 1er mai. — Murray, colonel, 20, 26, 27 juill. — Musard, 22 déc., 16 mars. — Musard (femme), 26 juin.

Musique. Peut-on, sans l'autorisation d'un auteur ou d'un artiste, publier sous son nom des œuvres qu'il désavoue, même lorsqu'on ne reproduit qu'une publication étrangère? *Quid* si l'article est étranger? 23 nov., 15 avril. — La formalité du dépôt est-elle nécessaire toutes les fois qu'on publie la même musique sous une autre forme? 11 mars.

Musset (de), 27 janv.

Mutation (droit de). Lorsqu'un légataire particulier l'a payé sur la totalité des biens, peut-il demander la restitution de la différence au sujet d'un legs particulier fait à un parent? 25 mars. — Est-ce l'héritier qui le doit, si le testateur a chargé un légataire universel de toutes les dépenses résultant de son décès? 22 juill. — La preuve de la mutation à l'égard d'un cohéritier peut-elle résulter de son inscription au rôle des contributions? Quelle preuve contraire peut-il faire valoir? *Quid* de l'erreur sur son prénom? 19 août.

Mutel (femme), 26 avril. — Mutel-Capelan, 6, 17, 20 juill. — Mutton, 17 janv. — Muy (de), 3 juin. — Muzi, 27 juin, 23 sept.

Mystification à la fête des rois, à *Madrid*, 2 fév.

N

N... (François), 5 juill. — Nadaud, 1er nov., 9 fév. — Nade, 24 nov.

Naissance. Un médecin contrevient-il à la loi en refusant de nommer la mère d'un nouveau né, lorsqu'il a promis le secret? 5 oct.

Nakin, 16, 18 mai. — Nantil, 21 déc. — Napoléon, 23 nov., 28 déc.; translation de ses restes, 13 mai. — Napoléon (Louis), 6, 7 mars. — *Napoléon*, navire, 9 juill. — Nash, 2 juill. — Nathalie, 22 mars, 3 juill.

Naturalisation. V. *Communauté, Enfant, Mariage.*

Nau de la Sauvagère, 29 février.

Naufrage. Le Jacques, 19 fév., 14 mars. — La Lise, 8, 10, 25 juill., 7 août. — L'Anastasie-Elisa, 31 août, 2 sept. — Le Messager, 2 sept. — Le Phénix, 28, 30, 31 oct. — Au *Pouliguen*, 3 fév. — A *Condrieu*, par le bateau à vapeur, 31 août. — A *Honfleur*, quinze personnes, 16, 19 août. — Sur les côtes de *Bretagne*, vols et pillages, 5 déc., 19 fév., 14 mars. — A *Alençon*, une barque de fête, 20 juill. — A *Lea-Bridge*, une barque d'amusement, 14 sept. — Une noce de village, 19 août. — Une mère et sa fille, sur la *Saône*, 15 oct.

Naündorf, 22 juill., 6, 14 août. — Navia (de), 15 nov.

Navigation. En voyage, le capitaine peut-il faire un *emprunt* simple, comme à la grosse? Faut-il qu'il y ait constation des besoins du navire? Malgré l'époque de l'exigibilité de la *traite*, le porteur n'en peut-il réclamer le paiement qu'après le retour du navire? 26 oct. — Condamnation à effectuer le départ de plusieurs navires, 10 oct. — Contestations sur les pensions d'élèves pris à bord, 25 juin, 20 août.

Navires. Peut-on leur refuser un certificat de visite, parce que chaque passager n'aurait pas embarqué une certaine quantité de vivres? 18 avril. — Y a-t-il *innavigabilité* lorsque les moyens de réparations manquent? 19 avril. — Lorsque le capitaine s'est engagé, les armateurs ou propriétaires peuvent-ils pour payer délaisser le navire et le fret? Ne sont-ils pas tenus de ces dettes sur leurs biens? 16 mai. — Projet de loi sur la responsabilité des capitaines, 25, 26 janv., 15 fév., 5 avril, 4, 10, 11 mai, 6 juin. — V. *Extradition.*

Nécrologie. Adam, 15, 16 août. — Babault de Chaumont, 6 mars. — Bert, 15 juin. — Bessères, 1er août. — Bodiment, 20 mai. — Boncenne, 26, 29 fév., 4 sept. — Bonnet, 7, 9 déc. — Boucher, 2 mars. — Broë (de), 29 juin. — Caffarel, 9 janv. — Casabianca, 8 août. — Cavalier-Mimar, 19 juill. — Delapalme, 20 mai. — Delecroix, 17 mai. — Delepouve, 16 janv. — Demetz, 13 juill. — Doat, 5 oct. — Ducrez, 21 sept. Duprat, 4 sept. — Fouret, 18 avril. — Garithe. 27 avril. — Gaudin, 30 juill. — Geffrier, 9 avril. — Goyer-Duplessis, 23 oct. — Hennequin, 10, 13 fév. — Hérisson, 30 juill. — Lafond, 22 mai. — Lefebvre-d'Aumale, 20 mars. — Lepoitevin, 12 juin. — Leroy (D.-B.), 28, 29 nov. — Leschassier de Méry, 15 avril. — Maussalé, 8 avril. — Nicod, 22, 23, 24 juill. — Plantade, 12 oct. — Quéquet, 1er août. — Réalier-Dumas, 28 juin. — Roger, 6 nov. — Sévin, 12 oct. — Stourm, 4 déc. — Tripier, 27, 29 avril. — Urbin-Gautier (d'), 11 nov. — Viale-Rigo, 1er avril. — Voysin de Gartempe, 13 mai. — Relevé de l'année expirée, 3 janv.

Négrel, 22 mars. — Néron, 23 oct. — Nestor, Urbain et Ce, 16 août. — Nettancourt (de), 10 juin. — Nettine, veuve et fils, 15 fév. — Neufrand, 5 avril. — Neveu, 15 mars. — Neville, 2 juill. — Newbold, 18 avril. — *Newport*, ville, 8 nov. — Nez, 31 août. — Nézot, 5 juin. — Nicloux, 5 fév. — Nicod, 15 juin, 22, 23, 24 juill. — Nicolaï (marquis de), 23 juill. — Nicolaï (femme de), 26 août. — Nicolas Ier, empereur, 15 juin. — Nicolas (veuve), 29 déc. — Nicolas (Virginie), 30 avril. — Nicolau, 1er nov. — Nicolle, 8 avril. — Niepce, 19 déc., 31 janv. — Nigaud, 2 fév. — Nigon, 24 janv. — Niogret, 26 déc. — Niquet, 31 août.— *Nitry*, commune, 2 janv.— Niveau, 20 fév.— Nivoul, 3 juill. — Noblet, laitière, 22 déc.— Nodier (Charles), 3 mai.—Noël, 2 avril.—Noël (aîné), 11, 13, 15, 22 nov. — Nœmenroa, 11 juin. — Noguès, 6, 22 déc. — Nollent (de), 22 juill. — Noblet (Dlle), 27 déc.

Nom contesté. Aubusson, 2, 9 janv., 6 août. — B..., lieutenant, 2 mars. — Donné à un enfant trouvé par des soldats, 5 oct. — Usurpation. V. *Fabrique*.

Nonnin, 15 août. — Norbert-Zumel, 31 août. — Normand, 25 avril, 18 mai, 12 juill., 15, 31 août. — Norton, 29 déc. — Norvins (de), 12, 13, 14 déc.

Nostalgie. Ses effets sur un militaire, 23 juin.

Not. 19 oct.

Notaire. Celui qui procède à un *inventaire* doit-il, à moins de dispense, et sous peine de faute lourde, coter et parapher les *inscriptions de rentes* sujettes à mutation? *Quid* de celui qui y représente un *absent*? 10 nov. — Quand est-il responsable des placemens qu'il opère? 5 déc. — Leurs *honoraires* en matière de *liquidation* doivent-ils se compter par vacations présumées ou proportionnellement sur l'actif? *Quid* des gratifications d'étude? 12 janv. — Lorsqu'un acte est parfait et qu'on y ajoute une clause dérogatoire, faut-il, si l'une des parties ne sait *signer*, répéter cette mention pour la validité, après cette clause nouvelle? 5 avril. — L'inexécution d'une condition essentielle à l'authenticité d'un acte le rend-elle responsable? 1er juin. — Peut-il officier hors de sa *résidence* sans avoir été appelé par les parties? 22 juill. — Le manque de convenance et de délicatesse, en se transportant dans une autre *résidence*, peut-il être confondu avec l'atteinte portée aux règles qui régissent cette résidence? 30 juill. — Peuvent-ils seuls vendre des récoltes sur pied, ou autres objets adhérens au sol, à l'exclusion des *commissaires-priseurs*, des *greffiers* et des *huissiers*? *Quid* des *rentes* mobilières à terme? 25 mai, 1er juin, 17 juill. — Peuvent-ils faire un procès-verbal *d'adjudication* préparatoire sur le même *timbre* que l'acte de dépôt du cahier des charges? 18 nov. — Leur *charge* peut-elle être mise en *société*? 20, 22, 23 janv. — Y a-t-il un recours possible contre les décisions de leur chambre, en cas de violation de forme ou d'excès de pouvoir? 21 juin. — Les Tribunaux civils peuvent-ils les frapper de simples peines *disciplinaires* que la chambre de discipline aurait négligé de prononcer? 23 déc. — Une Cour peut-elle *omisso medio*, leur infliger une peine *disciplinaire*, pour passation des actes de leurs parens? 5 déc. — Restitution pour abus de confiance, 22 janv. — Suspension de trois notaires à *Rennes*, 4 sept. — V..., suspendu à *Chaumont*, 23 juill. — Disparitions, à *Lons-le-Saulnier*, 3 fév. — Lamy, 29 mai. — Périot, 26 avril, 21 juin. — Renouvellement de leur chambre à *Paris*, 6, 20 mai. — Pétition sur l'organisation du notariat, 2 fév. — Députations au Roi, 2 déc., 14, 17 fév. — Visite de nouvel an au Roi, 5 janv. — Opinion des conseils-généraux à leur égard, 12 oct. — Histoire de leur établissement. 10 janv. — V. *Action possessoire*, *Communauté*, *Compulsoire*, *Donation*, *Faux*, *Faux* (*inscription de*), *Huissier*, *Hypothèque*, *Office ministériel*, *Poids et mesures*, *Testament*, *Vente*.

Notre-Dame, bateau, 8 mai. — Nouaux, 6 mai. — Nourry-Coquard, 23 avril. — Nourtier, 25 juill. — Nouvel, 25 fév., 15 juin. — *Nouvelle-Confiance-en-Dieu*, navire, 19 avril.

Novation. — V. *Société commerciale*.

Nozo, 20 déc., 24 janv., 27 juin.

Numismatique. Le numismate est-il commerçant? 22 fév.

Nunez de Taboada, 14 mars. — Nuty, 27 mai.

O

O... (Gabriel), 18 mars. — O... (veuve), 16 mars. — Oberlet, 5 mars, 31 mai.

Obligation. Celle souscrite à une mère naturelle par le père des *enfans*, s'éteint-elle par l'établissement desdits enfans? 5 janv. — Celle au profit d'un *fonctionnaire public*, pour prix de sa démission, est-elle nulle? 9 fév. — Celle contractée sous la condition qu'il n'interviendra pas de condamnation infamante contre un membre d'une famille, est-elle valable s'il meurt dans les délais pour purger une *contumace*? 13 fév. — Celle sous seing privé sans *bon* ou *approuvé* est-elle nulle de plein droit? 15 fév. — Lorsqu'il en existe deux expéditions, et que dans un procès l'une des parties consent à être jugée d'après une d'elles, peut-elle, en *appel*, exhiber la sienne et faire ordonner un *compulsoire*? 4 oct. — Lorsqu'elle est souscrite et exécutable en France, mais entre *étrangers*, les Tribunaux français peuvent-ils en connaître? 23 janv. — En cas de revendication d'une *obligation au porteur*, de la part de celui qui l'a perdue, ou a qui on l'a volée, le propriétaire qui en rembourse le prix au dernier possesseur peut-il le répéter contre le précédent qui a acheté hors des cas voulus par la loi? 12 déc. — V. *Femme mariée*, Obligation conditionnelle. — V. *Enregistrement*.

Ochard, 19 juin. — O'connor, 14 mai.

Octroi. Lorsqu'il y a une fausse déclaration, l'amende et la confiscation ne doivent-elles frapper que sur l'excédant? 12 déc. — Bruits d'en reculer les limites, au sujet des fortifications de Paris, 24 sept.—V. *Bateaux à vapeur*, *Bougie*, *Cautionnement*, *Emeute*, *Faux* (*inscription de*).

Odier, 3 juin. — O'ferral, 11 mars.

Office ministériel. Les conventions secrètes dérogatives au traité de leurs ventes sont-elles nulles? 13 nov. — La dissimulation du prix dans l'acte apparent de transfert peut-elle entraîner une *peine disciplinaire* contre le vendeur? Y a-t-il nullité du contrat? *Quid* de l'intervention des tiers? 20, 22, 23 janv., 1, 2, 3, 10, 11, 14, 16 fév., 21 mars, 8, 13 avril. — La *caution* peut-elle réclamer la nullité d'un traité secret pour imputer les paiemens sur le prix ostensible? 1er fév. — Sur quoi sont imputables les à-comptes déjà payés? 16 fév., 21 mars. — Les contre-lettres sont-elles permises? 14 fév., 25 mars. — L'acquéreur peut-il payer valablement tout ou partie de son prix avant l'investiture royale, lorsqu'il n'y a ni *saisie-arrêt* ni *opposition*? 27 août. — Le vendeur a-t-il privilège sur le prix de la revente? A-t-il opéré novation en acceptant des lettres de change pour son prix? 21 mars. — Lorsque malgré la déchéance le ministre nomme le successeur désigné, la somme convenue est-elle due au titulaire, ou aux héritiers? 19 oct. — Circulaire sur les ventes des offices, 27 janv. — Pétition sur le même sujet, 23 fév. — Commission ministérielle sur leur transmission, ses travaux, 2, 11, 15, 18, 25, 30 nov., 4, 14, 22, 26 déc., 5, 6 janv., 14, 16, 19 fév., 13, 21 mai. — Opinion des conseils-généraux, 12 oct. — Histoire des offices: les procureurs, 30 déc.; les notaires, 10 janv.; les huissiers, 11 mars; les greffiers, 27 mars. — V. *Communauté*, *Poursuites disciplinaires*.

Officier de l'armée. — V. *Prescription*.

Offres. — V. *Saisie immobilière*.

Oger, 4 juill. — O'Hara, 17 fév. — Oillon (femme), 8 fév. — Oliver, 7 fév. — Olivier, 27 avril, 7, 13 août, 18 sept. — Olivier, curé, 22 fév. — Ollivier, boulanger, 18 sept. — Ollivier, juge, 13 fév., 1er avril.

Omnibus. Chute d'un voyageur en descendant, 5 déc.

Opium. Son interdiction en *Chine*; guerre, 1, 10 mai, 23 sept.— Mort subite par son usage, 9 oct.

Oporto (Adélaïde d'), 3 mai. — Opoy, 29 juin.

Opposition. V. *Saisie-Arrêt*.

Opposition à jugement. Peut-on la former à une sentence de la chambre du conseil? 21 fév. — Le ministère public n'a-t-il que 24 heures pour la former à une *ordonnance* de cette chambre? 23 sept. — Le demandeur qui a obtenu un jugement par défaut peut-il former opposition à celui que le défendeur a obtenu à son tour, sur son opposition, si ce dernier jugement contient une demande nouvelle de sa part? 16 août. — V. *Arbitrage*, *Carence*, *Contrainte par corps*, *Faillite*, *Hypothèque*, *Saisie-exécution*, *Saisie-immobilière*.

Orcel, 26 avril.

Ordonnance. V. *Opposition à jugement*, *Pourvoi en cassation*.

Ordre. Le créancier de plusieurs titres sur deux immeubles peut-il se désister de sa collocation dans un des deux ordres? *Quid* si les fonds n'avaient pas manqué sur lui? 14 oct. — La signification du jugement rendu sur les difficultés du réglement provisoire fait-elle courir les délais *d'appel* contre tous? 20 mai. — Y a-t-il lieu à *appel* sur une collocation résultant de trois *hypothèques* spéciales dont chacune d'elles n'atteint pas le chiffre nécessaire? 22 avril. — Comment se détermine le *dernier ressort* dans les créances contestées en cette matière? 26 avril. — V. *Mort civile*, *Vente*.

Orfila, 6 déc., 15 fév., 6, 7, 8, 10, 13 juin, 10, 16 juill., 8, 12, 16, 17, 19, 20, 27 sept., 8, 18, 26, 28, 31 oct. — *Orgelet*, commune, 6 juin. — Orgeval, 12 déc. — Orianne, 4 mai.— Orléans (duc d'), 14 nov.— *Orly*, commune, 20 mai. — Ormsby, 1er mai. — *Orphelins* (comité des), 14, 16, 21 mars. — Orset, 5 janv. — Orsini, 8, 10 nov., 1er juill. — Orsoni, 5 déc. — Ortolan, 29 janv. — Ortolé, 15 août. — Osmond (femme d'), 22 janv. — Osmonville (femme d'), 22 août. — Osserre, 10 fév. — Ossuna (d'), 7, 12, 28 mars. — Otrante (duc d'), 2 mars. — Ott, 25 sept. — Ottaviani, 15 août. — Oudin (Marguerite), 30 déc. — Oursin, 21 oct.

Outrages aux mœurs et à la pudeur. Cambon (baron de) et Dufour-Dubelloy, au Théâtre-Français, 26 sept., 14, 21 oct. — Neumann, 3 oct. — Thibault, 28 nov., 2 déc. — Trois postillons, 15 déc. — Un commis déguisé en femme, 30 janv., 20 fév. — Un instituteur, 26 fév.— Un Anglais et une jeune femme, rue Godot-de-Mauroy, 9 oct. — V. *Injures*, *Viol*. — *Outrages à la morale publique*, par des livres obscènes. Terry, 8 janv., 8 mars. — Lavigne, par des réimpressions, 14, 15, 18 mars. — V. *Gravures*.

Outrequin, 12 févr.

Ouvriers. Un arrêté concernant leurs livrets doit-il être observé sous peines de police? 29 fév. — Peut-on les payer en poisson, aux îles *Saint-Pierre* et *Miquelon*, 4 oct.

Oxford (Edward), 13, 14, 15, 18 à 22, 25 juin, 12, 13, 30 juill. — Ozanne, 12, 13, 23 avril, 4, 9, 26 juill. — Ozil, 9 fév.

P

P..., homme d'affaires, 3 juill. — P..., maçon, 24 juin.— P... (Etienne), 22 oct. — P... (Henriette), 16 janv. — P... (Dlle), artiste, 21 juin. — Pacault, 29 avril. — Pacini, 4 janvier. — Padoue (duc de), 15 nov., 2 fév. — Paganini, 28 déc., 4, 11 janv. — Pagaud, 2 avril. — Pagès (Victor), 8 juin. — Pagès-Daumont, 2 nov. — Pagny, 4 juillet. — Pahlen (de), 27 nov.

Paiement. Lorsqu'un acquéreur a payé par erreur son prix à deux créanciers *inscrits*, au préjudice d'un premier qui lui était connu, et que ce dernier le force à remboursement, peut-il répéter ce qu'il a versé aux deux précédens ou à son vendeur? 3 mai.

Paillard (femme), 6 août. — Paillart, 7, 26 août. — Paillet, 24 nov., 6 janv., 13 fév., 2, 5, 8 oct. — Painparé, 3 juin.

Paix. Comité anglais pour sa conservation, 11 oct.

Pajot, 27 nov. — Pajot d'Orgerus, 5 avril. — Pakington, 23 avril. — Palais, 29 fév., 30 mars.

Palais-de-Justice. De Paris, horloge extérieure, 8 nov.; déguerpissement de ses marchands, 21 mars; arrêté du préfet sur ses travaux, 2 juill., 26 août. — Palais-de-Justice de *Bordeaux*, travaux, 11 oct.

Palais-Royal. Les devantures des boutiques, 25 juillet.

Palisse, 23 sept. — Pallix, 27 mai. — Pallu, 30 oct. — Palmaert, 6 déc. — Palomarès, 9 fév. — Pampalier-Fiocre, 28 sept. — Panel, 13 avril. — Panoska, 28, 30 mars.— Pantin, 1er fév.— Paoli, 8 nov., 1er janv., 20, 23, 26, 27 mars.— Papillon, 8 fév. — Papin, 1er nov. — Paquier, 13 juin.— Paradis, 6 janv. — Parçon, 24 sept. — Pardessus, 27 nov. — Parent, 23 oct. — Paret, 8 mars.

Pari. De plonger dans la Seine, 9 mars. — V. *Homicide*.

Paris, 13 nov. — Paris (veuve), 4 juin. — *Paris*, ville; les barrières des boulevards, 25 janv. V. *Services publics*. — Pariset, 13 juin. — Parisod, 2 avril. — Parisot, 29 mai.

Parlement. Souvenirs; les conards de *Rouen*, 25 janv.

Parmentier, 17 avril. — Parot, 19 oct. — Parquin, 5 fév., 7 mars. — Parquin, commandant, 8 août.

Parricide. La qualité de fils est-elle une circonstance constitutive ou aggravante du crime? 20 avril. — Observations sur l'admission des circonstances atténuantes en cette matière, 30 août. — Bardsley, 18 avril. — Beauregard, 10 juin. — Bergonnier, 19 mars, 17, 20 avril, 15 juin. — Bœglin (fille), 25 nov., 11 déc., 17, 19, 20 fév. — Cumont, femme Dupont, 29 juin, 9, 10, 12, 16 juill. — Dauzats mère et fils, 27 mars, 13, 15 juin, 27 juill.— Dufour (Annette), 5, 27 mars.— Grout, 22 oct. — Guillaume (femme), 22 nov. — Houdaille, 26 fév., 15 mars. — L..., à *Fontainebleau*, 19 sept. — Lhereéc, 29 mai, 1er juin, 30 juill. — Mauguin, 27 août, 18 sept.— Moustié, 28 déc., 1, 9 fév. — Nigon, 24 janv. — Pénot, 13 juin. — Sontag, 5 fév. — Valette, 26 mars, 25 avril. — Vincent frères, 30 août.

Parsonneau, 29 juillet.

Partage. Doit-on considérer comme tel l'acte par lequel un père donne à son fils un immeuble à titre héréditaire, et une somme d'argent à un autre fils, stipulant que si ce dernier refuse il donne au premier sa quotité disponible? *Quid* du droit *d'enregistrement*? 3 janvier. — La demande en liquidation et partage avant la clôture de *l'inventaire* est-elle valable? 11 avril. — La fiction de la loi qui considère un cohéritier comme seul successeur immédiat aux objets de son lot, ou à lui échus par licitation, est-elle restreinte aux actes réels qui font cesser l'indivision? 8 janvier. — Si le lot de l'époux donataire excède la quotité disponible d'une somme modique, y a-t-il lieu à retranchement si les impenses compensent ce surplus? 29 oct. — Le cohéritier dans le lot duquel il y a des inégalités matérielles et de convenance peut-il demander un nouveau partage? Ne peut-il exiger que des biens-fonds de même nature pour couvrir ce déficit? 29 oct. — V. *Enregistrement*.

Pary (femme), 30 avril. — Pascal, 5 août. — Pascaud, 3 sept. — Pascault, 5 avril. — Pasquier, 1er nov., 2 déc., 31 janv., 1, 6 fév., 20 sept. — Pasquier, chancelier, 12 juin. — Pasquier de Saint-Projet, 11 juill. — Passerel, 5 fév.

Passeport. Quelle peine est applicable à celui qui en fait usage sous un nom supposé? 17 juillet.

Passmann, 17 avril. — Passy, 19 avril. — Pasteur, 13 fév. — Pastoret (femme de), 25 novemb. — Pasturin, 3 avril, 5 août. — Pataud (femme), 22 oct.

Patente. Y sont-elles soumises les *banques* en sociétés anonymes établies dans un but d'utilité générale? 16 nov. — V. *Election politique*.

Pater, 10 août.

Pâturage. Le fait d'avoir conduit et gardé à vue des bestiaux sur le pâturage d'autrui est-il un délit ou une contravention? 28 mai. — La vaine pâture exercée sur un pré autrefois soumis à une banalité seigneuriale peut-elle être supprimée par la clôture de l'héritage? 31 août. — V. *Bois et Forêts*.

Patural, 1er fév., 30 juill, 16 août, 8 oct. — Paucart, 26 janv. — *Paulhiac*, commune, 17 avril, 11 oct. — Paulinier, 3 avril.— Paulmier, 7 oct. — Pauris, 19 juin.

Pavage. Contribution des copropriétaires d'un passage, 2 fév.

Pavie, 13 janv. — Pavy (femme), 3 juill. — Payen, 22 avril, 12 oct.— Payen (veuve), 4 mars, 18 sept., 18 oct. — Payne, 13 fév. — Payot, 9 oct. — Péan, 22 avril. — Pearce, 24 fév. — Pearce (femme), 25 oct. — Péchard, 11 avril, 14 mai.

Pêche maritime. V. *Conflit*.

Pécourt, 4, 10 mai, 9 oct. — Peigné, 23 déc. — Peignié, 16 nov., 23 déc.

Peine. Un ministre peut-il en changer la nature? 11 janv. — *Peine de mort*: pétition à ce sujet en *Angleterre*, 14 mars, 19 juill., 2 août.

Pelagaud, 28 déc., 11 mai, 20 juin. — Pelham, 22 juin. — Pélissier, 10, 12 avril. — Pelisson, 3 avril. — Pelissot, 24 août. — Pellefigue, 1er nov., 5 déc. — Pellegrini, 20 mars. — Pellegry, 17 juill. — Pellet, 6 mars. Pellet (femme), 7 déc. — Pelletan, 30 juill. — Pelletier, 7 fév., 28 oct. — Pelletier (veuve), 24 juin. — Pellissié de Montemont, 4 mai. — Pelon, 20 mai. — Pelot, 28 nov. — Pelzan-Marcus, 16 mai. — Pénetier (femme), 22 juillet. — Pénot, 28 nov. — Pénot (veuve), 13 juin.

Pension alimentaire. Une transaction à son sujet entre le père et fils peut-elle empêcher un Tribunal de l'augmenter, même sans changement dans la position des parties? 31 janv. — Est-elle due par le mari d'une fille naturelle à la mère de cette dernière? 19 avril. — Quand peut-elle être due à un *enfant naturel* non reconnu? 15 nov., 7 août. — Annulation d'une pension alimentaire, 30 janv.

Pension de retraite. Les artistes de l'*Opéra* qui ne sont pas sortis par l'effet d'une mesure générale et dont la pension a été légalement liquidée, peuvent-ils faire considérer comme à titre onéreux les supplémens alloués sur l'intendance des menus plaisirs? 1er déc.

Pensionnat. Celui qui le tient est-il commerçant? 31 oct.

Pépin-le-Haleur, 30 août. — Pérard, 18 oct. — Percet, 14 fév., 22 juin. — *Percey-le-Grand*, commune, 26 avril. — Perdicca, 29 janv. — Perdreau, 29 juin. — Perdreauville, 18 avril. — Perducet, 14 oct. — *Perehorade*, commune, 25 juin.

Péremption d'instance. Peut-il encore en être frappé le jugement suivi d'un procès-verbal de carence, d'un acquiescement et de la reconnaissance du débiteur? 5 janv. — Court-elle contre le *mineur* qui n'a pas de tuteur? 5 juin.

Périer, 10 août. — Périer (Ad.), 24, 25 juin. — Périer (Alex.), 7 juin. — Périer (Paul), 29 déc., 5, 8 fév. — Périer frères, 8 janv., 3, 5 fév., 26 mars, 5 avril, 11 mai. — Périer (veuve), 25 déc. — Périer de Trémemont, 24, 25 juin. — Pérignon, 14 juin, 2 juill. — Périgot, 24 fév. — Périot, 26 avril, 21 juin. — *Perlen*, navire, 5 déc. — Pernet, 8 mars. — Péron. 13 déc. — Péronneau, 7 août. — Pérot (veuve), 24 mai. — Perraud, 12 juin. — Perreau, 27 nov.— Perrée, 10 juill. — Perret, 10 nov., 20 mars. — Perrier, 10 avril, 21 oct. — Perriès, 9 fév. — Perrin, 14 nov. — Perrin, avocat, 27, 28, 29 fév., 24 avril. — Perrodeau (Rose), 16 mars. — Perron. — Donnadieu, 21 fév., 2 mars. — Perrot, 24 nov., 5 fév. — Perrotte, 1, 15, 29 mars., 12 avril. — Perruchot, 4 déc. — Persigny, 8 août. — Persil, 28 juin. — Persois, 20 mai. — Pertinchamp de Séprès, 17 juill. — Pesme, 7 août. — Pesnon (veuve), 11 sept. — Pesse, 27 déc. — Pesty, 8 fév. — Pételin (femme), 24 juin, 24 août, 18 sept. — Petit, 17 nov., 18 déc., 5 fév, 25 juill., 16, 24 août. — Petit (Victor), 4 oct. — Petit, notaire, 12 janv. — Petit, sergent de ville, 4, 6, 8, 10 sept., 28 oct.— Petit (Dlle), 21 nov. — Petit-d'Auterive, 4 mars. — Petit de Bantel, 27 avril, 1, 3, 20 mai. — Petit-Fontaine, 11 déc. — Petit-Jeannot, 20 mai. — Petit-Nau, 9 nov. — Petit-Prisse, 9 janv. — Petitjean, 17 avril, 24 sept. — Petitjean d'Inville, 21 fév. — Petitpierre, 13 août. — Petiville (de), 15 nov., 4, 11 janv.— Pétrement, 29 avril. — Pety, 5 juin. — Peuchet, 21 déc. — Peuter (Henriette), 7 fév. — Peux (femme), 11 janv. — Peyrat, 15, 29 mars. — Peyre. — Delagrave, 17 nov. — Peytel, 1, 2 nov. — Pezeire (femme), 24 avril.

Phalanstériens. Leur doctrine, 5 juill.

Pharaon, 29 mai.

Pharmacie. Des officiers de santé établis là où il y a une pharmacie, peuvent-ils porter et vendre dans une commune où il n'y en a pas, des médicamens à leurs malades? 13 mars. — *Exercice illégal*. Démoutier et Dallay, 28 mai.

Pharmacien. V. *Contrefaçon*, *Homicide*, *Poison*, *Remède secret*.

Phelps, 14, 16 oct. — *Phénix*, navire, 28, 30, 31 oct. — Philibert, 11, 13 mars, 8 avril. — Philip, 27 mai, 7, 13 juin. — Philippe, 5 déc., 20 mai, 25 juill. — Philipps, 8 nov. — Pialoux, 5 juin. — Piat, 2 juill. — Pic, 28 oct. — Picard, 13 nov., 22 janv., 9, 29 fév., 9 mars. — Picard, instituteur, 19 avril. — Picard (Jeanne), 14, 25 oct. — Picard (Louise), 29 oct. — Picasse, 25 nov. — Picchi, 4 juill. — Piccini, 1er déc. — Pichard, 2 juill. — Pichat, 30 janv., 10, 13, 20 fév., 25 juill. — Picher, 5 déc. — Pichon, 1er déc, 14 juin. — Picot, 2 juill. — Picquet, 7 juin.

Pièces de conviction. Leur représentation à l'accusé et aux témoins est-elle prescrite à peine de nullité? 20 avril.

Piedoys, 30 août.—Pieraggi. — Pierangeli, 30 oct. — Pierre, 25 sept. — Pierron, 22 déc., 16 mars. — Piette, 31 déc. — Piga, 4, 7 mars. — Pigeon (femme), 5 janv. — Pignard, 12 juin. — Pigny, 18 nov. — Pihan Delaforest, 24 nov. — Pihet, 4, 5, 6, 8, 10 sept., 23, 28 oct.

Pillage. La loi de vendémiaire est-elle applicable à la ville de Paris? 5 juill. — A *Lons-le-Saulnier*, 6, 8, 11 avril, 24 mai, 22 juill., 25, 26 sept, 2, 23 oct. — Au château de la Salle, 15 juin. — Evaux et Mouron, 24 août. — Guyot, 18 sept. — V. *Emeute*, *Grains*, *Naufrage*.

Pillay (baronne), 16 oct. — Pille, 7 fév. — Pillet-Will et Ce, 5 fév. — Pillot, 8 déc. — Piloche, 29 août. — Piloins, 27 fév.

Pilotage marron, à *Brest*, 3 mai.

Pina (de), 27 sept. — Pinard (femme), 5 fév. — Pinardon, 8 janv. — Pinchon, 29 nov., 17 fév., 21 oct. — Pinçon (veuve), 12 janv., 6 fév. — Pinel, 17 avril, 28 mai. — Pinette, 29 mars. — Pingand, 18 déc. — Pingore, 29 fév. — Piolaine (Charlotte), 22, 25 juin. — Piollet, 10 fév. — Pion, 1er nov. — Pionnier, 1er mai. — Piot (Léon), 5 fév. — Piotte, 12 28 août, 19 sept., 9 oct. — Piou, 7 août. — Piqué, 28 déc. — Piquot, 4 oct. — Pirony, 9 oct. — Pirot, 16 oct. — Piroulle, 22 nov. — Pirra, 24 avril. — Piscatory, 10 août. — Pistor, 4 mai. — Pistorius, 20 mai. — Pitrat, 16 déc. — Placet, 28 oct. — Plaisance (duchesse de), 14 déc. — *Plaisia-Ecrilles*, commune, 6 juin. — Planat de la Faye, 4 mai. — Plançon, 3 janv. — Plantier, 8, 18 mars. — Plateau, 6 fév. — Plet, 18 mars. — Plichon, 27 nov. — Plougoulm, 8 nov., 18 déc., 6 fév., 28 juin, 28 oct. — Plume (fille), 11 mars. — Pochet-Déroche, 15 avril. — Pocock, 22 sept. — Podevin, 22 avril. — Poffer, 24 janv. — Poggis, 23 mai. — Poglyanie, 29 août.

Poids et mesures. Un propriétaire qui vend le vin de son cru peut-il se servir d'anciennes mesures? 21 août. — Le notaire peut-il, sans contravention, analyser dans un acte les anciens poids avec les nouveaux? 28 août. — Les *cafetiers* peuvent-ils vendre à la bouteille? 28 sept. — V. *Emeute*.

Poivré (femme), 20, 22 janv., 23 fév., 23 mai. — Poirée, 5 janv. — Poirier-Desfontaines, 11 nov. — Poiron (Rose), 27 mars. — Poisnel, 22 juill.

Poison. Les droguistes en gros sont-ils tenus aux mêmes précautions que les détaillans? 5 août. — Vente sans précaution. *Méridias*, 24 juill.

Poisson, 1er fév., 2 mars, 11 mai.

Poisson d'avril. A l'église Saint-Roch, 6 avril.

Poiteux, 5 fév. — Poitou, 2 sept. — Poizar, 29 juill. — Poizat, 24 août. — Poli, 18 avril, 15 août.

Police. Mémoire de M. Gisquet, 21, 22 oct.

Polignac (prince de), 31 mai, 20 juin. — Poligny, 4 mars. — Pommeraye (femme), 20 nov., 21 déc. — Pommet, 16 déc. — Pomonti (Saverie), 30 janv. — Pompon (femme), 10 janv. — Ponceot, 19 mars. — Poncini, 28 fév. — *Pondichéry*, colonie, 13 mars. — Poniatowski (prince), 1er juill. — Pons, 6 août. — Ponsard, 5 mars. — Pontet, 10 nov. — Pontgibaut, 30 oct. — Ponton (Sophie), 13 juin.

Ponts de Châteaubriant, écroulement, 6 juill. — De Cubsac, 8 août. — PONTS-ET-CHAUSSÉES. V. *Pourvoi au Conseil-d'Etat*, *Utilité publique*.

Pora, 16 août. — Porain, 11 mai. — Porchat, 10 avril. — Porge, 7 mars. — Poriquet, 5 avril.

Portefaix. Un maire peut-il en commissionner pour le service des *bateaux*? 5 oct.

Portefeuille perdu, trouvé et renvoyé vide, 6 juill.

Portetz (de), 1er juill.

Porteur d'eau. Est-il négociant? 26 sept.

Portier. Doit-il tirer le cordon à toute heure de la nuit? 12 janv. — V. *Bail*.

Portrait du docteur Broussais, 21 mai. — Ressemblance contestée, 6 décembre.

Posta, 16 août.

Poste (maîtres de). Quelle est l'étendue d'une poste, comme parcours? 16 août. — Leur doit-elle encore des droits, la voiture de louage qui revient à vide, 24 juin. — Observations sur leur application des nouvelles mesures, 15 janv.

Potier. 1er janv, 2 fév. — Poucques d'Herbingen, 30 oct.

Poudre de guerre (fabrication de). L'amende peut-elle être modérée? 11, 31 janv. — Bouton et autres, 1er nov. — Escoubeyron, 3 janv. — (Détention.) Thomas, 28 mai. — Mathieu et autres, 16, 17 mai, 4 juill. — Un citoyen paisible, 10 oct. — Vendue par des militaires, 24 fév. — (Explosions): Dans un atelier, à *Toulon*, 4, 5 mars. — Une poudrière à *Toulouse*, 23 août. — Chez un mineur, 16 août.

Pouget, 3 janv. — Pouilh, 9 mars. — Pouillard, 15 juin. — Pouillaude de Carnières, 2 fév. — Pouillet, 14 fév. — Poulain, 28 nov., 13 fév. — Poulard, 23 avril, 2 juill. — Poulle (E.), 9 mars. — Poulet (Armandine), 14 août. — Poupion, 14 juin. — Pourailly, 8 août. — Pourcelot, 8 nov., 1er janv., 20, 23, 26, 27 mars. — Pourcin, 27 juill. — Pourrat frères, 30 avril, 10 mai. — Pourre, 17 nov.

Poursuites disciplinaires. Les juges-suppléans ont ils voix délibérative en cette matière? 4, 8 fév. — Une Cour peut-elle, en l'absence de l'avocat poursuivi, modifier, par un *arrêt* postérieur, un arrêt précédemment rendu et signé? 4 mars. — La censure prononcée contre un *officier ministériel* par sa chambre, peut-elle donner lieu à recours devant un Tribunal? 21 mars. — Peut-on y reprendre les faits qui ont fait la matière d'une poursuite correctionnelle où il y a eu acquittement? 4 sept. — Delomosne, au *Sénégal*, 17 fév. — V. *Avocat*, *Avoué*, *Huissier*, *Notaire*.

Pourvoi en cassation. Le ministère public peut-il se désister de celui qu'il a formé? 17 juill. — La partie civile y est-elle recevable contre un *arrêt* de non-lieu de *chambre d'accusation*, lorsque le ministère public ne s'est pas pourvu? doit-elle être condamnée à l'amende et à indemnité envers la partie poursuivie et renvoyée? 25 oct. — V. *Accusation*.

Pourvoi au Conseil-d'Etat. Est-il rendu inadmissible, s'il est fait par

es Ponts-et-Chaussées trois mois après la signification d'une décision faite sans ordre par un préfet? 15 janv.

Poussin, 13 mai. — Poussin (femme), 21 déc. — Pouyagut, 22 déc., — Pouzet, 5 juill. — Poyen (de), 4 mai. — Pradelle, 4 déc. — Pradier, 23 mai. — Prat, 3 oct. — Pré, 7 déc.

Prédication. Un chapelier anglais, 9 oct.

Prémont, 24 nov.

Prescription. A-t-elle été interrompue en faveur de l'*officier* au service étranger par ordre de son gouvernement, et retenu comme otage? *Quid* de l'interruption suivant la loi de brumaire an V? 1er janv. — De quel jour part elle pour les droits réservés dans les ventes domaniales? 27 juin. — La prescription décennale peut-elle être opposée par le *tiers-détenteur* aux créanciers inscrits, après la notification par lui faite de son contrat? 20 mai, 5 juin. — L'action civile résultant d'un crime se prescrit-elle par dix ou par trente ans? 13 fév. — Celle résultant d'un jugement correctionnel se prescrit-elle par trois ans après l'*appel*, comme l'action criminelle? *Quid* des *dommages-intérêts* résultant du premier jugement? 10 avril. — Peut-on encore opposer cette fin de non-recevoir après celle de *compensation*? 24 janv. — V. *Avoué*, *Billet à ordre*, *Eau* (*cours d'*), *Escroquerie*, *Médecine* (*exercice illégal*), *Presse* (*délit de*), *Rente*, *Rente sur l'Etat*, *Vol*.

Presse (délit de). Le fait de jeter de sa voiture un écrit en plusieurs endroits constitue-t-il le délit de distribution? 9 juill. — La *prescription* ne court-elle que du jour de la mise en vente du livre et non de la date de son impression? Peut-on poser au *jury* une question sur la criminalité du livre, sauf à poser ensuite celle relative au prévenu? *Quid* si l'ouvrage a déjà été condamné? En cas d'acquittement, la Cour peut-elle confisquer l'ouvrage, même lorsque le jury l'a déclaré pernicieux (*Faublas*)? 24 juin, — Lettre au clergé de toutes les croyances, 25 avril. — Un procès des Cent-Jours, 29 juin. — Le Pays et le Gouvernement, par Lamennais, 21 oct. — Almanach démocratique. — Organisation du Travail, 22 oct. — V. *Diffamation*, *Outrages aux mœurs*.

Prestat, 6 oct. — Preste, 29 nov.

Prêt. Celui fait à un commerçant pour ses affaires, est-il une dette commerciale? 4 juin. V. *Enregistrement*. — PRÊT SUR GAGE, Durand, 9 juill. — Frémiot, 26 oct.

Prêtres. Les héritiers de ceux qui ont été déportés ont-ils été valablement nantis de leurs biens? Ont ils pu les réclamer et transiger valablement à leur sujet, lors de leur retour? 19 mars.

Prêtret, 9 oct. — Preux (Dlle), 7 fév. — Prévost, 18 mai, 2 sept., 11 oct. — Prevost, tambour, 13 fév. — Prévost (Pauline), 2, 3 août — Prévost (femme), 27 nov. — Prévôt, 4 janv. — Price (famille), 11 juin. — Price (femme), 27 mai. — Prieur (Henriette), 31 oct. — Prieur-Appert, 24 juin. — Prigent, 3 mai. — Prin, 30 avril. — Prioul, 14 mai, 4 juill.

Prisons. Travail et observations sur leur réforme, 14 mars, 16, 17 mai, 11 juin, 13 août. — Histoire de celles de Paris, 5, 7 août. — Rapport sur leur état sanitaire, 30 juill. — Proposition d'un pénitentier, à *Mont-de-Marsan*, 18 oct. — Epargnes des détenus, dispositions à leur égard, 4 juin, 2 juill. — Isolement des détenus à la Roquette, 8 avril. — Instruction primaire, 1er mai. — Longue détention préventive, 15 oct. — Homicide d'un détenu à *Fontevrault*, 31 janv. — Mort subite d'un détenu à *Privas*, 1er avril. — MUTINERIES, à *Carcassonne*, 11 juin. — A Riom, 1er juill. — A Poissy, 12 oct. — Massacres de *Bicêtre*, 20, 22 avril. — Transport des détenus pour travaux à la prison de *Bordeaux*, 19 oct. — Destitutions de directeurs pour évasions, 3, 11 oct. — Les Présides d'*Espagne*, 4 juill. — Observations sur la *carcel de Corte*, à *Madrid*, 2 janv.

Privilége. V. *Constructions*, *Dépôt*, *Faillite*, *Fonds de commerce*, *Récolte*, *Succession*.

Procédure correctionnelle. Ignorance d'un plaignant, 13 mars.

Procès politiques de la Restauration. Didier, 15, 18, 19 mars. — Maréchal Brune, 9, 15 mai. — Les frères Faucher, 14, 17 juin.

Procès-verbal. Singulier et curieux, 26 mars — Autre d'un commissaire, 15 juin. — Autre d'un maire, 4 juill, — Autre d'un garde-vigne, 21 oct. — V. *Douane*, *Gendarmerie*.

Procureurs. Leur histoire, 30 déc. — V. *Qualités*.

Propriété littéraire. Peut-on *transporter* celle d'un opéra avant qu'il ait été représenté? 6 juin. — Peut-on ordonner en *référé* la *vente* du droit de propriété, continuation et publication d'un ouvrage dont la partie imprimée et les clichés ont été *saisis*? 19 août. — Droit de nouvelle publication des auteurs, 12 mars. — Opposition à la représentation de pièces de théâtre, 28 déc. — V. *Contrefaçon littéraire*, *Journaux*.

Prosper, 29 janv., 2 avril. — Protat, 22 fév., 24 mai. — Proud'hon, 27 nov. — Proust, 7 mai. — Proust (Dlle), 15 janv., 9 mai. — Provost frères, 5 août. — Provost, 6 mars. — Prudent, 13 mars.

Prud'hommes. Ne sont-ils compétens que pour juger ceux dont les états sont représentés chez eux? 2 avril. — Etablis à *Nantes*, 18 août. — Observations sur leur établissement à *Paris*, 25 janv.

Prus, 22 déc. — Psalmon, 4 avril. — Puget, 2, 8, 11 mars. — Puigenot, 15 juin. — Puigmal, 2 avril. — Puistienne (femme), 17 avril. — Pulchérie, 3 juin.

Purge légale. L'acquéreur qui l'a faite et qui ensuite a payé les créanciers inscrits en premier ordre, suivant son contrat, est-il tenu de renouveler les *inscriptions* dans l'effet desquels il a été ainsi subrogé? 12 fév. — Le dépôt au greffe du contrat d'acquisitions peut-il être effectué par la partie sans assistance d'*avoué*? 1er avril.

Puy, 21 fév. — Puzin, 10 fév.

Q

Qualités. Le défaut de qualités (nul ne plaide en France par procureur) peut-il devenir un moyen de cassation, s'il n'a pas été soulevé devant les premiers juges? 4 janv. — L'ordonnance du juge qui les règle peut-elle être attaquée par la voie d'*appel*? 30 oct.

Quarré, 7 fév. — Quémet (femme), 5 fév. — Quénardel, 26 déc., 7 fév. — Quénay, 24 janv. — Quéno frères, 8 juill. — Quentin, 22 mars, 28 sept. — Quéquet, 13 mai. — Quérian, 9 fév. — Quinegagne, 20 sept. — Quinette, 27 mai. — Quintin, 10 mai. — Quinton, 27 nov.

Quiproquo. Au sujet d'un soldat malade, 8 oct.

Quiré, 25 sept.

Quittance, V. *Enregistrement*.

Quoniam, 26 juill.

Quotité disponible. V. *Rente viagère*.

R

R.., marchand de thé, 13 avril. — R.., notaire, 14, 25 oct. — R..., ténor, 25 juin. — R... (Jean), 16 juill. — R... (veuve), 3 juill. — R... (d'*Auteuil*), 13 oct. — Rabassu, 17 juin. — Rabier, 22 mai. — Rabillon, 24 nov. — Rabou, 8 fév. — Raby, 17 mai. — Racine, 18 sept. — Racolet, 31 janv. — Raden (de), 2 fév. — Rader, 9 fév. — Radet, 14 oct. — Radilon, 11, 13 juin. — Radou, 14 déc. — Raffin, 5 juill. — Ragani, 20 nov. — Ragon, 28 mai. — Ragouin, 5 janv. — Ragouleau, 28 juin. — Rahaut, 28 fév. — Rain, 22 avril. — Raisson (Horace), 13 déc., 28 fév., 3 mai. — Rambaud, 28 déc., 2 janv. — Ramel, 18 sept. — Rampal, 26 mars. — Ramsabuch-Mullick, 10 mai — Randalsome (femme), 7 sept. — Randoulet, 28 août. — Ranes (de), 29 août.

Rapport successif. V. *Donation*, *Dot*, *Succession*.

Raspail, 12 mars, 6, 7, 8, 10, 13 juin, 19, 24, 27 sept., 5, 8, 18 oct. — Rastignac (de), 28 nov., 28 mai. — Rastoul, 5, 23 janv., 5 fév. — Ratcliffe, 7 mars. — Rateau, 13 nov. — Ratheri, 29 janv. — Ratineau, 25 juill. — Ratisbonne, 30 déc. — Raulet, 2 août. — Raulin (femme), 8 déc. — Ravel, 4 juin, 9 oct. — Ravet-Davignau, 30 déc. — Ravoisié, 5 juill. — Rayé, 23 déc. — Rayer, 18 oct. — Raymond, 13 nov., 21 mai, 23 oct. — Raynal, 9 nov. — Raynaud, 27 mai. — Rayner, 18 oct. — Read (miss), 18 sept.

Rébellion. Douze prisonniers contre deux gendarmes, 21 mai. — César et Brutus, vieux soldats, 27 juin, 27 juill. — V. *Voies de fait*.

Reboul, 14 août. — Rebourcet, 12 mars. — Rebourcier, 26 fév.

Recette générale. Sa mise en société est-elle un acte civil? 5 fév.

Récoltes. Le privilége du propriétaire est-il primé par le prix du ferrement des chevaux de la ferme? 14 nov.

Recrutement. L'instituteur primaire obligé de quitter ses fonctions, est-il punissable de ce chef, pour non déclaration au maire de sa commune? — Lequel de deux jumeaux est-il exempté? 9 avril. — Erreur sur la personne d'un conscrit? 12 janv. — (*Exemptions frauduleuses*), David, 13 déc. — Campana, Balanqué et Etchegoyen, 24 sept.

Recurt, 21 oct. — Redès (femme). — Redler, 10 nov. — Redotté, 20 mars.

Référendaires au sceau de France. Transmission de leurs offices, 8 juin, 22, 26 août.

Référé. Lorsqu'une demande principale est introduite, le président peut-il encore juger seul un référé à son sujet? 15 nov. — Peut-on en cet état demander la remise d'un *enfant*? 15 janv. — Peut-on par cette voie, surseoir à l'exécution d'une ordonnance royale? 22 août. — V. *Contrainte par corps*, *Propriété littéraire*.

Réforme. Banquet à *Châtillon*, 2, 5 sept., 15, 25 oct.

Réfractaires en Vendée, 8 oct.

Regnault, 28 nov., 22 avril. — Regnier 27 nov., 5 déc., 31 mai. — Regnier (de), 20 juill.

Réhabilitation. La remise des titres par les créanciers suffit-elle pour l'obtenir? 24 fév. — Commission à ce sujet, ses travaux, 20 nov. — Desfammes, 24, 27 fév. — Guise, 20 nov.

Reille, 5 juin, 24 sept. — Reizet, 4 mai.

Remède secret Peut-on considérer comme tel des capsules devant servir d'enveloppe à un médicament? 23 nov. — Est-il passible de ces poursuites le *pharmacien* muni d'un *brevet d'invention*? 24 sept. — Leurs débitans peuvent-ils invoquer les autorisations qu'ils ont reçues avant 1810? *Quid* si l'autorité les a depuis implicitement reconnus? 2 mai. — Ferragu, 24 avril. — Le Balsameldon. — Brocchini, 9 fév,

Réméré. Voyez *Vente*.

Remiche, 18 mars. — Remirecourt (femme de), 21 nov.

Remise de cause. Refusée pour service de garde nationale, 27 nov.

Remolard. 2 août,

Remplacement militaire. Si le fils était majeur au moment du contrat, est-il tenu, comme ses père et mère, au paiement du prix? 15 mars. — La compagnie qui s'en est chargé peut-elle demander son renvoi devant arbitres, si par suite d'une action contre le remplacé, elle est appelée par lui en garantie devant un Tribunal civil? 21 mars. — Les traités entre agens non autorisés, sont-ils valables? Sont-ils justiciables du Tribunal de commerce? 7 oct. — Commerce qui se fait de ces opérations, 21 fév. — Remplacement frauduleux, observations, 8 oct.

Rémy, 12 déc., 5, 6 mars. — Renard, 14 nov., 30 déc., 13 janv., 30 oct. — Renaud, 9 janv., 26 avril. — Renault, 15 juin, 5 août. — Renault (femme), 29 nov. — Réné, 5 avril. — Renet (Adélaïde), 5 juill., 3 sept. — Rengaine, 8 nov. — Renou, 21 fév. — Renou (veuve), 29 mai. — Renouard (Jules), 28 déc., 10 avril, 11 mai. — Renouf, 10 janv. — Renoult, 13 mai. — Renoux, 27 nov.

Rente. A défaut de transmission régulière, ne peut-elle s'acquérir que par *prescription* trentenaire? 27 août. — Rentes espagnoles; saisie opposition, 6 janv. — V. *Bail*, *Juge de paix*.

Rente sur l'Etat. Peut-on les acquérir par *prescription*? 30 janv. — Doivent-elles un droit *d'enregistrement*, lorsque leur transfert est accompagné de stipulations particulières? 27 mai. — Projet de conversion et de remboursement, 24 avril, 24 mai. V. *Notaire*.

Rente viagère. La *vente* à rente viagère faite par un père à ses enfans est-elle soumise au rapport pour la *quotité disponible*, lorsqu'au décès il existe un *enfant* né depuis? 28 nov., 4 déc. — La *vente* est-elle nulle, si la rente viagère qui en est le prix est inférieure aux revenus de l'objet vendu? Ces *ventes* sont-elles susceptibles de l'action en rescision pour lésion? Comment y doit-on supputer le prix et les charges? 29 juillet.

Repault, 19 septembre.

Requête civile. Quelque valable qu'ait été la défense d'une *commune*, le contraire peut-il être déclaré si, depuis l'arrêt, elle découvre un titre qui aurait exercé une influence décisive sur les questions jugées? 20 sept.

Rescision pour lésion. Le juge qui a nommé des *experts* pour constater la lésion, est-il obligé de suivre leur avis? 1er avril.

Réserve légale. V. *Succession*.

Ressayné (femme), 3 janv. — Rességuier (femme de), 28 déc., 4, 10, 25 janv., 9 avril, 28 juin.

Retrait successoral. Peut-on l'exercer contre la femme donataire, par contrat de mariage de son mari, pour l'acquisition qu'elle a faite de la part d'un héritier de ce dernier? 4 mars.

Réveillod, 8 mars. — Revel, 7 oct.

Revenans, dans les cimetières de *Londres*, 2 janv.

Revendication. V. *Faillite*.

Rey, 23 déc., 24 mai, 16, 28 août. — Reynaud, 17 nov., 22 fév. — Reynaud de Barberin, 29 août. — Reyne, 18 nov. — Reynolds, 24 sept., 10, 17, 22, 25 oct. — Reyt, 2 juill. — Rhodes, 25 mai. — Riant, 25 nov., 23 avril. — Ricrio-Pforza, 2 avril. — Ribeau, 5 fév. — Ribot, 16 nov., 21 mai. — Ricaud, 1er janv. — Ricaux, 13 déc., 18 avril. — Richard (Tom), 14, 19 sept. — Richard d'Abnour, 4 mai. — Richart, 17 nov., — Richefeu, 22 déc. — Richer, 5 janv. — Richer de Rigaudière, 1er déc. — Richmond (duc de), 17, 21 fév., 27 avril, 4, 18 mai. — Richomme, 5 fév. — Richoteau (femme), 8 août. — Rieussec, 31 août. — Rieux, 5, 23 janv. — Rigal, 2, 8 mars. — Rigal (femme), 6, 7, 8 juin, 17 juill. — Rigaud, 23 déc. — Rigaud (femme), 10 nov. — Bigoux, 31 janv. — Riley (Brigitte), 26 oct. — Rindskopf, 19 sept. — Riot (Anne). 30 août. — Riou, 18 avril. — Rissel, 3 oct. — *Rive de Gier* (mines), 30 oct. — Rives (veuve), 18 juin. — Rivien, 6 mai. — Rivière, 30 avril. — Rivière (marquis de), 11 juin. — Rivière (de la), 1er déc.

Rivières. Sous l'empire de l'édit de 1669 les riverains de celles navigables, par suite de travaux, doivent-ils un chemin de hallage sans indemnité, *Quid* si la navigabilité était antérieure au décret de 1808, et que le chemin ne soit réclamé que depuis? 25 sept.

Rivoire, 11 décembre.

Rixes. Après une messe de minuit à *Metz*, 30 déc. — Les Gavauds, les Dévorans et les Rendurcis, 2 nov. — Entre trois bourgeois, la nuit, rue de Provence, 18 janv. — Entre marins *à Marseille*, 21 mars. — Entre matelots français et étrangers à *Mahon*, 11 oct. — Entre les conscrits de *Bourgneuf* et de *Givry*, 4 mai. — Entre les jeunes gens de *Thiais*, et d'*Orly*, 20 mai. — Entre enfans, à *La Villette*, 16 oct. — Deux garçons boulangers, 29 août. — Avec des gendarmes, pour enlever une prisonnière, 30 sept. — V. *Voies de fait*, *Rebellion*.

Rizely (Elisabeth), 2 janv. — Robert, 4 janv., 14 fév., 10, 13 avril. — Robert, cocher, 31 oct. — Robert, médecin, 14 mars. — Robert (Al), 6 déc. — Roberts, 22 mars. — Robertson, 24 mai. — Robichon, 7 déc. — Robillard, 1er fév., 4, 5 mars, 19 août. — Robillard, Glot et Danmartin, 28 août. — Robin (femme), 13 août. — Robinot, 18 oct. — Robson, 8 mai. — Rocca, 2 sept. — Rocco, 30 juill. — Rochard (femme), 6 fév. Rochau (de), 10 juin. — Roche, 12 avril, 24 sept. — Rochejacquelin (de la), 1er mars. — Rockenstrohe (femme), 28 déc. — Rodde, 4 déc. — Rodelche, 24 avril. — Roger, 22, avril, 21 mai, 31 oct. — Roger, député, 19, 24 juill. — Roger (femme), 20 nov., 2, 20 mai. — Rognetta, 16 juill. — Rognat de Fleurac, 1er oct. — Roguet, 26 déc. — Rohan (prince de), 10 fév. — Rohan-Rochefort, 23, 30 nov., 6 déc. — Rohault de Fleury, 1er nov.

Rois (fête des) à *Madrid*, mystification, 2 fév.

Roll, 27 avril, 2 mai. — Rolland 30 déc. — Rolland d'Erceville, 17 mai. — Rolland-Latour, 17 fév., 10 avril. — Rolland de Villargues, 1, 6, fév., 13 mai. — Rollet, 30 janv. — Romain Girard, 30 oct. — Romain-Leroy, 1er nov. — Roman, 9 déc. — Romand, 1er mars, 30 oct. — Romani, 8 nov., 20, 23, 26, 27 mars. — Romiguières, 18 déc., 10, 11 janv. — Rommelin, 22 nov. — Rondeau, 29 nov., 29 mai. — Rondeau (Dlle), 17 fév. — Ronnay (femme), 23 avril. — Roret, 22 déc., 6, 30 mars. — Rosamberg, 14 oct. — Rosières, 19 janv. — Rosine, 10 avril. — Ross, 30 oct. — Rosselin, 20 nov. — Rosset, 23 oct. — Rossignoux, 19 juill. — Rostaing, 14 oct. — Roth, 27 déc., 24 mai, 20 juin. — Rothière (de la), 1er nov. — Rothschild, carrossier, 24 fév. — Rotschild (de), 4, 23 déc., 11 janv. 3 mai. — Rouinville, 24 janv. — Roubaix, 23 avril. — Roucha, 21 fév. — Rouchon, 22 juill. — Roucy (de), 20 mai. — Roudy, 4 janv. —

Rouen, ville, (les Conards), 25 janv. — Bougemont de Lowemberg, 13 août. — Rouget (femme), 5 fév. — Rouha, 3 sept. — Rouhault, 11 sept — Rousse, 2 janv. — Rousseau, 16, 22 fév., 24 juill. — Roussel, 6 fév., 8 avril, 27 mai, 22 juin, 6 juill., 14 août, 30 oct. — Roussel (baron), 24 avril. — Roussellet, 19 juill. — Rousselin, 4 sept — Rousset, 30 avril. — Roussigné, 31 janv., 1er, 6 fév. — Roustaing, 1er avril. — Routier (femme), 30 avril. — Rouvery, 24 août. — Roux, 22 avril, 6 sept. — Roux (bitumé), 5 juin. — Roux, horloger, 18, 19 janv. — Roux, soldat, 1er mars. — Rouxel, 22 mai. — Rouzé, 21 mars. — Rovigo (de), 8 avril, 28 mai. — Rowland et fils, 15 avril. — Roy, 5 fév., 10 avril, 6 juin. — Roy et Ce, 12 avril. — Roybin, 14 déc. — Royer, 4 avril, 1er juill. — Royer (veuve), 20 déc. — Royol, 14 fév., 24 août. — Roysson d'Ecole, 1er déc. — Rozas, 31 août. — Roze, 9, 29 avril. — Roze (veuve), 18 nov. — Rubull (mistriss), 7 sept. — Rucastle, 15 fév.

Rue. Lorsqu'elle est ouverte au public et comprise dans un plan *d'alignement*, un particulier peut-il la barrer en qualité de propriétaire? 3 oct. — Rue des Beaux-Arts, sa fermeture, 19 janv. — Rue Saint-André-des-Arts, expropriations, 30 août. — Rue des Ménétriers, expropriations, 14 oct. V. *Alignement*.

Ruelle-Pomponne, 24 avril. — Ruinaud, 9 mars. — Ruolz (de), 6 juin, 29 juill. — Russell (lord), 9, 10, 11, 14, 15 mai, 1, 11, 19 à 22, 25, 26, 27 juin, 9 juill. — Russall (grains), 8 juin. — Rustan-Raza, 28 déc.

S

S..., abbé, 15 oct. — S.., boulanger, 15 juin. — S... fils, 17 fév. — S... (Henri), 16, 19 avril. — Sabathier, 20 avril. — Sabatier, 18 nov. — Sabattier, 8 avril. — Sachoux, 21 mars. — *Sadirac*, commune, 6 janv.

Sage-femme. — V. *Avortement*.

Sailfert, 19 août. — Sain, 19 sept. — Sainneville (femme de), 12 août. — Saint-Aubin, 7 juin. — Saint-Blancard de Saint-Victor, 19, 25 avril, 4 juill. — Saint-Denis, 25 nov., 6, 8, 13, 27 mars, 23 juill. — *Saint-Denis*, ville, 11 déc. — Saint-Edme, 30 sept. — Saintenoy, 28 nov. — Saint-G... (de), 17 janv. — *Saint Georges*, vaisseau, 5, 8, 9, 10, 11 oct. — Saint-Géran, 22 déc. — Saint-Gervais (de), 6 mars. — Saint-Lanne, 6 fév. — Saint-Leu (Louis de), 2 sept. — Saint-M... (Dlle), 1er fév. — Saint-Maur (de), 5, 15 juin. — Saintonge, 5 oct. — Saint-Ouen (femme de), 3 juin. — Saint-Oyant, 4 mars. — Saint-Paul (de), 15 nov. — Saint-Pierre (de), 8 avril, 28 mai. — *Saint-Pourcin*, commune, Saint-Priest, 19 avril. — Saint-Prix, 20 déc. — Sainte-Aldegonde (de), 4 janv. — Sainte-Croix (femme de), 15 juin.

Saisie-arrêt et opposition. Peut-elle être basée sur une *liquidation* à faire dont le résultat est incertain? 25 déc. — Celle pratiquée en France avec ordonnance de juge, par un *étranger* contre un étranger, sur un Français, est-elle du ressort des Tribunaux français? 8 avril. — Celle faite sur des commis, ou employés particuliers, ne peut-elle frapper que le cinquième de leurs appointemens? 10 juill. — V. *Cautionnement*, *Commis-négociant*, *Dot*, *Utilité publique*.

Saisie-exécution. Rend-elle l'*opposition* non-recevable si elle a eu lieu dans un endroit où le débiteur n'avait ni domicile, ni résidence? 31 janv. — Peut-on saisir des animaux féroces d'une ménagerie? Sont-ils des ustensils de profession? 16 fév. — *Détournement de meubles*, 28 nov. — Celui de mobilier attaché à un immeuble constitue-t-il ce délit? 4 juin. — — Paris (femme), 26 avril, 4 juin. — Un acteur-directeur, 3 mai. — V. *Propriété littéraire*.

Saisie immobilière. Peut-on stipuler, comme *voie parée*, qu'en cas de non paiement, on n'en suivra pas les formes, pour la vente judiciaire des immeubles du débiteur? Cette clause est-elle obligatoire pour des héritiers *mineurs*? Dans ce cas, le tuteur doit-il seulement être appelé à la *vente*? 20, 21, 24 mai. — *Quid* si l'événement arrive par la *faillite* du débiteur? 17 juin. — Lorsque sur les *offres* du débiteur le Tribunal remet l'adjudication à un autre jour pour leur réalisation, l'*appel* de ce jugement peut-il suspendre cette adjudication? 6 août. — Dans quel délai doit-on *appeler* d'un jugement sur incident de saisie immobilière? Depuis la dernière loi sur les *faillites*, un créancier peut-il mettre à fin une poursuite commencée avant? 2 janv. — Les *jugemens* par défaut sur incident, avant l'adjudication préparatoire, sont-ils susceptibles d'*opposition*? 10 juin. — Le créancier *hypothécaire* d'une *femme mariée* qui poursuit en expropriation, tant contre elle que contre son mari, doit-il, si ce dernier ne se présente pas, provoquer l'autorisation judiciaire de la femme? 21 nov. — La saisie est-elle nulle si, dans ce cas, elle a été poursuivie, dès le principe, contre la *femme* seule non autorisée par son mari, ni par justice? 20 sept. — L'immeuble *dotal* a-t-il pu être saisi et vendu en exécution d'obligation de la *femme* avec autorisation de justice, pour en payer au mari les grosses réparations, après *séparation de corps*, lesquelles réparations ont été postérieurement reconnues utiles par le jugement de séparation lui-même? 9 oct. — Lorsque la saisie d'une *succession* se trouve en concurrence avec une licitation demandée par un héritier, ce dernier mode doit-il être préféré? 7 oct. — Lorsqu'un incident empêche la *publication* au jour fixé par la loi, l'incident jugé, suffit-il alors d'un délai suffisant à l'avertissement de la partie saisie? 12 oct. — La saisie est-elle nulle si le *visa* des *affiches*, apposées sur la place principale de deux arrondissemens, est donné par un des maires? En cas de sursis accordé par convention, faut-il de nouvelles *affiches* pour passer à la vente? 26 août. — Le jugement d'adjudication provisoire doit-il, à peine de nullité, être signifié à la partie saisie? 9 avril. — Lorsqu'elle a été *convertie*, mais que ce jugement a été rendu avant l'enregistrement aux *hypothèques* des placards aux créanciers inscrits, un créancier peut-il se faire subroger aux poursuites? 2 avril. — Lorsque la *conversion* a été demandée par les époux, pour un propre du mari, et que la vente a lieu plus tard hors la présence de la femme, a-t-elle perdu ses droits à l'*hypothèque légale*? 5 juin. — Avis des conseils-généraux sur cette matière, 12 oct.

Sala, 5 juin. — Salesse, 30 sept, 4 oct. — Salgue, 29 déc. — Saligny (de), 5 fév. — *Sallanches*, ville, 3 mai. — Sallandrouze, 7 sept. — Sallé (Victorine), 26, 30 sept. 2, 3 oct. — Salles, 30 oct. — Salles-Estradère, 8 août. — Sallière-Salmon, 5 fév. — Salom, 3 fév. — Salvador, 29 janv. — Salvage de Fagerolles (femme), 10 août. — Salvator, 18, 23 déc. — Samet, 23 mars. — Samler (miss), 8 déc., 14 fév. — Sampiero-Ornano, 19 juill. — Samson, 2 mars. — Sandré, 19 oct. — Sandya, 26 oct.

Sang. Distinction de celui de la femme, 7 août.

Sanglé-Ferrière, 22 avril, 18 mai. — Sanguinède (Dlle), 20 août. — Sanrey (Julie), 13, 17 avril, 17 mai. — Sanson, 22 août. — Sansot, 8 août. — Santé, 17 janv. — Santence, 10 fév. — Santerre, général, 25 juill. — Santin, 2 mars. — Saqui (femme), 27 janv., 2, 6 juill. — Sarrail, 9 fév. — Sarzama, 9 mars. — *Sasserre*, commune, 27 fév. — Satizelle, 18 mars. — Sauger, 20, 31 mai. — Saunier, 17 oct. — Saunier (Anne), 20 avril. — Sauret, 11 mars. — Saussay, 8 janv. — Sauthier, 23 oct. — Sauvadore, 17 juill. — Sauvario, 21 nov., 27 fév. — Sauvé, 14 juin, 30 juill. — Sauzet, 13 fév. — Sava-Bajkitck, 25 oct. — Savary, 12, 20 août, 15 oct. — *Saviange*, commune, 31 août. — Savidan (Marie), 18 août. — Savigny (de), 25 juill. — Savin de Surgy, 29 août. — Saxe-Cobourg-Cohari (duc de), 22, 24 mai. — Scabre (femme), 10 avril. — Schack, 10 juill. — Schartz, 1er mars. — Schattenmann, 24 août. — Schattmer (veuve), 12 juin. — Schavabert, 27 fév. — Scherb, 2 mai. — Schlesinger, 11 mars. — Schmeiber, 6 janv. — Schmitt, 2 fév. — Schmitt (fille), 28 août, 12 sept. — Schneider, 23 mars. — Schneler, 4 mai. — Schœttel, 26 fév. — Schroth, 9 mars. — Schultz, 1er août. — Schumache, 21 oct. — Schützenberger, 26 fév. — Schuylkill, 23 avril. — Schvartz, 11 déc. — Schwach, 2 fév. — Scott, 18 juill. — Scudamor, 24 fév. — Scydox, 27 nov. — Séchan, 4 janv. — Séchès, 27 nov. — Sedeler, 10 nov. — Sédille, 17 oct. — Ségé, 5 janv., 27 fév. — Segeb-Mohelam, 9 nov. — Séguier, 27 nov., 9 déc. — Séguin, journaliste, 8 mai. — Séguin (Armand), 3 mai. — Séguin frères, 8 août. — Seigneur, 21 nov. — Seigneuret, 14 mai. — Selles, 5 janv. — Sellières, 8 juill. — Selmot, 24 avril. — Seltier (de), 26 déc. — *Séminaire de Cahors*, 9 janv. — Sémonville (de), 8 août. — Senemaud, 5 déc. — Senn, 30 sept. — Sentenac, 22 déc., 10 22 fév.

Séparation de biens. Lorsqu'une *dot* est constituée en argent, à charge d'emploi en immeubles à mesure des paiemens, et qu'une séparation de biens est ensuite prononcée, la *femme*, dans cet état, peut-elle exercer cette garantie? 6, 17, 20 juillet.

Séparation de corps. La femme d'un condamné par *contumace* à une peine afflictive et infamante, peut-elle la demander? 8 oct. — La sommation faite par la femme de la recevoir au domicile conjugal est-elle une fin de non-recevoir contre les sévices antérieurs? 19 juill. — L'*adultère* est-elle une cause d'indignité après reconciliation? 10 mai. — Lorsqu'une *enquête* est ordonnée pour chacun des époux, le délai de huitaine ne court-il que du jour de chaque signification respective du jugement? 5 juin. — La femme séparée qui veut conserver la faculté d'accepter la *communauté* après les délais, doit-elle demander une prorogation en justice? 24 avril. — Peut-elle être demandée et prononcée en France entre *étrangers* y résidant? 16 fév. — La femme française qui a épousé en France un étranger, peut-elle l'y demander pour sévices ou injures essuyés en France? 29 nov. — A... (huis clos), 29 mars. — B..., 21 mars. — Brune de Mons, 12, 19, 26 janv. — F..., 21 nov. — G..., 5 juin. — Hédelin-Devonshire, 23, 24, 26 avril. — Jaquet, 7 fév. — L..., homme de lettres, 30 mars, 10 mai. — Mathieu, 29 nov. — Mazans, 27 déc. — Méneret, octogénaire, 18 mai. — Perrotte, 1, 15, 29 mars, 12 avril. — S..., 7 oct. — T... (de), 24 juill. — V. *Conseil judiciaire*, *Saisie immobilière*.

Sérant, 9 fév. — Séret, 19 fév. — Seriacops, 27 avril.

Serin. Procès contre un amateur, 29 nov.

Serment. Sa formule peut-elle, sans entraîner de nullité, être remplacée par une autre? 3 mai. — Lorsqu'un *témoin*, qui l'a prêté comme tel, est appelé comme *expert*, en doit-il un nouveau? 19, 25 avril. — Lorsqu'un rabbin se refuse à recevoir un serment *more judaïco* ordonné par justice, est-il passible de *dommages-intérêts*? 23 janv. — V.

Avocat, Commissaire de police, Témoignage (faux), Tribunal de commerce.

Serrazet, 13 déc. — Serre, 10 janv. — Serré, 1er mai. — Serron, 4 juin, 23 oct. — *Serrouville*, commune, 20 sept. — Serrus (veuve), 28 août. — Servan, 7 nov.

Services publics. La vente d'une entreprise de ceux de *Paris* n'est-elle qu'un contrat mobilier, quant à son *enregistrement ? Quid* s'il n'y a pas stipulation de prix? L'intervention du préfet en fait-elle un nouveau marché ? 7 déc.

Servitude. Celui qui, depuis trente ans, possède dans son *mur* des *jours* non conformes à la loi, peut-il les conserver malgré l'acquisition de la mitoyenneté par le voisin ? 5 janv. — Quand et comment peut-il y avoir *vue oblique* sur un héritage voisin ? — 27 mars, 4 avril. — Lorsqu'en cas d'*enclave*, il existe des vestiges de servitudes entre deux propriétés qui ont eu le même maître, peut-on ordonner une *enquête* sans contrevenir à la loi ? 26 fév. — Le *passage rural* s'acquérait-il par *prescription*, à *Troyes*, avant le Code ? 13 nov. — V. *Chemin.*

Servitudes militaires. Existent-elles indépendamment de toutes questions sur la propriété des remparts et des fortifications ? 13 août. — Observations au sujet des fortifications de *Paris*, 12 oct.

Sévelle, 22 nov. — Sevens (femme), 17 avril. — Séveste et Ce, 1er juill. — Sevin, 6 janv. — Seymard, 18 nov., 5 juill. — Séymour (lord), 22 janv. — Seymour (lady), 23 mars. — Seyssel, 16 oct. — Sèze (de), 7 août. — Shakespeare, 23 nov. — Sharp, 5 juin, 7 août. — Shéridan, 29 décembre.

Sheriffs de Londres arrêtés, 27, 29 janv., 7, 9, 10, 17, 24 fév., 7, 9, mars

Shirvin, 14 sept. — Shuckborough (lady), 13 mars. — Sicard, 12 déc. — Siebecker, 28, déc., 2 janv.

Signature. Les juges peuvent-ils, sans expertise, déclarer sincère celle qui est méconnue, ou désavouée par des héritiers ? 13 déc. — Peut-elle être valablement légalisée par un *maire* sur l'attestation d'un tiers ? Ne peut-il légaliser que celles des habitans de son arrondissement ? 2 fév. — V. *Diffamation, Notaire.*

Signol, 4, 6, 8, 10 sept. — Signol (femme), 22 oct. — Silva de Lago, 27 mai, 7, 13 juin. — Silvestre, 9 fév. — Silvins, 9 nov. — Simmons, 5 janv. — Simon, 20, 23 nov., 13 fév., 7 mars, 27 août. — Simonet, 26 août. — Simonnard, 26 juin. — Simonneau, 20, 22, 23 janv. — Simonnin, 5 fév.

Singe d'un mendiant au greffe, 13 fév. — A l'audience, 5 juillet.

Sinibaldi, 4 juill. — Siraudin, 18 nov. — Sirey, 29 nov. — Sirey (femme), 20 déc. — Sirhanry, 5 avril, 25 juill. — Sirot, 1er janv., 25 avril, 15 mai. — Siryès de Marinhac, 6 fév. — Sisco, 20, 23, 26, 27 mars. — Sivry (de), 14, 15, 25, nov, 24, 25 juin. — Sixdeniers, 1er mars. — Smith, 11 déc., 19 mars, 1er avril, 19 oct. — Smith, jokei, 20 avril. — Smith (Albert), 11 oct. — Smythie, 18 sept.

Société des gens de lettres, 15 nov., 11, 28 déc.

Sociétés commerciales. La convention d'acheter seulement des marchandises en commun dans un marché est-elle une *participation ?* Les juges peuvent-ils lui refuser ce caractère devant l'aveu des parties, et ne pas renvoyer devant *arbitres ?* 5, 13 déc. — Celle en *participation* a-t-un siége social, et peut-on, sauf stipulation contraire, *assigner* chaque associé à son domicile personnel? 28 août. — Le versement dans une *participation*, fait par le mari, de deniers propres à sa *femme* est-il un emploi ? 7 oct. — La *faillite* d'un des associés fait-elle cesser le pouvoir de vendre l'objet de la *participation* chez les associés restans ? 29 juill. — Lorsqu'une société a répondu à une *citation* commerciale, peut-elle en cassation, soutenir qu'elle était purement *civile ?* 4 juill. — Peut-on, dans les statuts de celle en nom *collectif*, déroger à la solidarité au sujet de la signature ? 10 juill. — La solidarité des associés *collectifs* existe-t-elle malgré les conventions contraires de l'acte social? Le créancier qui accepte le billet d'un associé fait-il *novation* et perd-il cette solidarité ? 10 juin. — Lorsque celle en nom *collectif* est annullée pour défaut de publications, et qu'elle est réduite à une société de fait, les conditions stipulées sont-elles applicables aux faits consommés ? 17 janv. — La non publication la rend-elle tellement nulle aux yeux des tiers, qu'elle dispense d'examiner si celui qui l'oppose n'aurait pas eu connaissance de son existence ? 9 mars. — Celle pour l'essai et la vente, ou l'usage d'un *brevet d'invention* est-elle commerciale ? L'associé bailleur de fonds n'est-il que *commanditaire ?* 5 déc. — Les créanciers de celle en *commandite* ont-ils contre les commanditaires une action directe pour les contraindre au versement de leurs mises ? 13 janv., 15 fev. — Les délibérations de *commanditaires* en conseil de surveillance, selon les statuts, engagent elles leur responsabilité, si elles ont pour objet d'étendre ou de restreindre l'action du gérant? Les *syndics d'une faillite* peuvent-ils les poursuivre de ce chef ? 4, 14 mai, 11 juin. — Les *commanditaires* font-ils acte de gestion en provoquant le remplacement du gérant, et en demandant le rapport de sa *faillite ?* 22 juin. — Les *commanditaires* sont-ils *contraignables par corp* pour le paiement de leurs actions ? 29 avril.— Les banquiers d'une société par *actions* peuvent-ils, en cas de liquidation, être contraints à leur remboursement ? 3 fév.— Des *actionnaires*, qui ont officieusement chargé un des leurs de l'administration de la chose, doivent-ils l'indemniser de ses pertes ? 19 juin. — Est-ce à un *Tribunal arbitral* qu'il appartient de statuer sur la question de savoir si des *actionnaires* ont été dégagés par les modifications apportées aux statuts? 5 juin. — Le directeur d'une société *anonyme*, propriétaire d'*actions* pour son cautionnement, peut-il provoquer un *Tribunal arbitral* afin de réclamer ces actions ? 4 janv. — Société de la *réforme scholastique*, 27 juill. — Société *plâtrière.* Demande en nullité d'*actions* pour dol et fraude, 4 sept. — Tarif des insertions dans les journaux, 17 janv. — Commission pour celles par *actions*, 2 nov. — V. *Arbitrage, Brevet d'invention, Contrainte par corps, Elections politiques, Enregistrement, Faillite, Intérêts, Liquidation, Notaire, Recette générale, Succession.* — SOCIÉTÉS. Formations et dissolutions. — V. *Fin de la table.*

Sohu, 4 juill. — Soliniac, 20 sept. — Somerset-Russell, 23 avril. — Sontag (veuve), 5 fév. — Sorbier, 30 oct.

Sorcellerie. Arnaud, 4 oct. — D... (femme), pour procurer des places, 22 août. — Farigoule (femme) et Pavens, 11 juin. — Haron (veuve), 24 juill. — Letourneux et Pelluau, 8 oct. — Millikin (Sarah), en *Irlande*, 15 oct. — Pampain, 25 avril. — Le démon Soukoup, à *Pultawa*, 14 oct. — Le fantôme voleur, 16 mars. — Crédulité d'un ancien soldat, 28 fév.

Soret, 20 nov. — Sorin, 27 nov. — Sotelo, 21 oct. — Souard, 5 août. — Soubzmaigne, 8 avril. — Souëf 23 déc. — Soufflelot, 28 mai. — Souladié, 9 janv. — Soulavie, abbé, 29 janv. — Soulé, 1er nov. — Soumard de Villeneuve, 22 mai. — Soumis et Ce, 21 mars. — Soupplet, 20 déc. — Souquet, 2 fév.

Sourds-muets. Comment doit se faire leur interrogatoire en justice? 10, 12 avril.

Sourgen, 24 fév.

Souscription des chartistes enlevée, 5 fév.

Sousselier, 1er janv. — Soustre, 5 juill. — Souza (de), 9 fév. — Soyer, 20 mai. — Spachmann, 29 déc. — Speisser, 23 mars. — Spicer, 16 avril, 6 août. — Spicrenaël, 22 avril. — Spinole, 22 sept. — Spittal, 1er mai. — Spontini, 18, 22, 24, 27 juin. — Spreafico, 22 avril, 6 juin. — Sprecht, 29 nov. — Sprye, 14, 16 oct. — Squiroli, 5 fév. — Staffort-Cook, 16 nov.

Statistique. Morale et intellectuelle de la France, 8, 11, 19 oct. — Criminelle, 16 oct. — V. *Compte-rendu.*

Stellionat. Cette poursuite peut-elle encore avoir lieu par un créancier hypothécaire après l'homologation du concordat de son débiteur? 29 janv. 13 fév.

Stenay, commune, 2 mars. — Stephen (Dorothée), 12 juin. — Sterling (Marthe), 5 juill. — Stern, 4 mai. — Stettler, 5 janv. — Stevenin, 18 nov. — Stevens, 26 janv. — Stiefvater, 17 avril. — Stiegler, 13 déc, 18 avril. — Still, 30 oct. — Stocanne, 18 oct. — Stockdale, 29 nov., 1, 27, 29 janv., 7, 9, 10, 17, 24 fév. — Stockledge, 5 déc. — Strahlenheim, 28 déc. — Strub, 17 juin. — Stuart (John), 27 avril. — Subrini, 5 déc.

Subrogation. V. *Enregistrement.*

Succession. L'action en pétition d'hérédité peut-elle être exercée contre un *tiers-acquéreur* à titre particulier et de bonne foi des biens de la succession? Ce dernier peut-il faire les fruits siens en face d'un *enfant naturel* qui n'a pas été envoyé en possession par justice? 3 juin. — La *légitimation* par mariage subséquent d'un *enfant* remonte-t-elle au jour de sa conception, de telle sorte qu'il ait pu succéder en cet état aux termes de la loi? 7 oct. — La mère d'un *enfant naturel* reconnu a-t-elle droit à la *réserve* sur les biens de celui-ci? 24 janv. — La renonciation des frères et sœurs du défunt fait-elle renaître le droit des ascendans à la *réserve légale?* 13, 15 mai. — Un père peut-il exclure par *testament* de l'administration de ce qu'il laisse à ses petits-enfans, la mère de ces derniers? 13 août. — La *société* entre père et fils doit-elle être authentique pour dispenser le fils du *rapport* des bénéfices à la succession de son père? Suffit-il d'un simple acte non enregistré ? Peut-elle ainsi se continuer légalement après son terme? 18 juin. — Peuvent-elles être modifiées en France par des *traités diplomatiques?* 18, 31 mai. — Leurs *gérans judiciaires* peuvent-ils *vendre* à leur choix les valeurs qui en dépendent? 22 juill. — Les *hospices* ont-ils *privilége*, pour le droit des indigens, dans la succession d'un entrepreneur de *bals? Quid* si l'héritier bénéficiaire les a continués? 26 déc. — Succession considérable d'un pupille de la chancellerie, atteint de *démence*, et provenant d'un oncle en démence, 2 mai. — D'un fils, disputée par trois mères, aux *colonies*, 3 fév. — En portefeuille, 28 oct. — SPOLIATION. Cirbeau, 10 nov., 11, 12, 13 janv. — De Farcy et Hamon, 2 mai. — De Sainte-Croix, 15 juin. — Maheu de Vaucouleurs, 18 mars. — Montillet de Champdor, 25 nov. — V. *Colons (indemnité des), Correspondance officielle, Dot, Enfant, Enregistrement, Prêtres, Saisie-immobilière, Vente.*

Sucres. L'ordonnance qui fixe le mode de la perception de leur impôt est-elle légale? 29 juill.

Sueur (veuve), 31 janv. — Suhr, 13 nov. — Suiceux, 12 fév.

Suicides. A... (Auguste), à *Nantes*, 31 oct. — Bernet, 5 août. — Boeckelle, 21 nov. — Brunet, 12 oct. — Bullhead, d'un clocher, 24 fév. — C..., tablettier, 4 janv. — Caumont, 14 déc. — Chollet, 24 avril. — D... (Alex.), aux tours Notre-Dame, 21 nov. — D.. (Marie), 19, 20 juill. — Davarer, 27 août. — Dryden, à *Bristol*, 27 juill. — Esgonard (veuve), 13 nov. — Fontaine, 10 janv. — Gagnan, 11 mai. — Guyot fils, 3, 12, 15, 31 août, 5 sept. — Healy, 24 juill. — Houdaille, 15 mars. — Janvier, 9 oct. — L..., cultivateur, à *Dieppe*, 10 oct. — L... (Dlle), rue des Poitevins, 1er mars. — Maillard, soldat, 24 juill. — Marchal, 22 mai. — Moustié, en pesant sur lui-même, 9 fév. — P..., ex-secrétaire de mairie, 19 juill. — Pardon, 7 fév. — Parent, 10 janv. — Primaurin-Hartmann, 16 nov. — R..., sage-femme, 17 juill. — Rampal, 26 mars. — Robinson sœurs, 30 oct. — Rowles, 29 oct. — Smith (Anne), 18 juill. — Tardivet, 16 mai. — Varney (Elisabeth), 18 juill. — Venturini, 24, 26 fév. — X..., plombier, 8 juill. — Un grainetier frauduleux à *Jurançon*, 16 nov. — Un voleur, au violon, 16, 17 nov. — Une voleuse, au *Puy*, 17 juill. — Un détenu, 17 oct. — Deux douaniers, au *Poulignen*, 3 fév. — Un factionnaire, à *Draguignan*, 10 fév. — Un autre à *Neuilly*, 19 juin — Un gendarme, à *Nanterre*, 27 fév. — Le fils d'un fonctionnaire, chez son père, 25, 30 novembre. — Le fils d'un négociant, rue des Mauvaises-Paroles, 2 décembre. — Un jeune homme, à *Laval*, 17 novembre. — Un autre, à *Maison*, 1er juin. — Un autre, à *Montmorency*, 21 juin. — Un autre, rue Richelieu, 8 novembre. — Un jeune voyageur, à *Arras*, 6 juin. — Un peintre français, à *Bade*, 27 juill. — Un inconnu, à *Montpellier*, 15 oct. — Une portière, 21 mai. — Une femme, rue de Chartres, 21 fév. — Une autre, à l'arc-de-triomphe de l'Etoile, 3 fév. — Par une fenêtre, rue Mazarine, 10 janv. — Invitation faite à des amis, 4 janv. — Empêché par un prêtre, 27 nov. — Exemples curieux de suspensions, 13 juin. — V. *Inhumation.*

Suireau, 15 oct. — Suisse, 27 mars. — *Suisse*, république, 5 janv., 4 mars. — Suparviel, 5 janv. — Supersac, 12 janv.

Surenchère. Celle du quart est-elle admissible dans les licitations judiciaires entre majeurs? 19 déc., 2 fév. — Est-elle nulle si dans le calcul du montant de la première enchère on a omis d'y comprendre la remise proportionnelle qui devait être supportée par l'adjudicataire et le dixième de cette remise? 4 mars. Cet acte peut-il être reçu le dimanche? *Quid* si c'est hors du greffe? 8 juill. — L'augmentation de délai pour le creancier surenchérisseur peut-elle être fractionnée suivant la distance? 11 déc. — Tant qu'il n'est pas intervenu de jugement, et même après le délai de quarante jours, peut-on présenter une nouvelle *caution?* 2, 6 juill.—La solvabilité de la *caution* peut-elle être établie seulement avant de statuer sur sa réception, lors même que les plaidoiries seraient commencées? La garantie hypothécaire peut-elle être supplée par le dépôt suffisant d'une somme d'argent? 3 janv. — Cet adjudicataire est-il propriétaire du jour de la première vente? A-t-il droit aux fruits et doit il payer les impenses du surenchéri à partir de cette époque? 7 déc. — Quel est le délai d'*appel* des jugemens sur incidens en matière d'aliénation volontaire? 31 août.

Surat, 12 fév. — *Surrey*, navire, 22 juin. — A Surroca, 2 avril.

Surveillance. Le temps passé en prison par le surveillé pendant sa surveillance, est-il en dehors de sa peine? 24 avril, 15 mai, 9 juill., 20 sept. — Circulaire du ministre pour les secours de route, 21 mai. — Interdiction de plusieurs départemens, 29 fév. — Résolution du conseil de *Paris*, 2 nov. — Mémoire Frégier, 23 nov.

Susini, 5 déc., 29 janv. — Susse frères, 17 juin. — Sussy (de), 28 juin. — Sydonie, 26 août.

T

T... (Rosalie), 17 mai. — T... et V..., 18 oct. — T... (de), 24 juill.

Tabac. Cigarres de fraude, 25 nov.

Tabary-Coste, 27 mars.

Table de la Gazette des Tribunaux, 21 mars.

Tableaux. Contestations sur leurs auteurs, 20 mars, 5 août.

Tabourcau, 8 mai. — Tabraise, 23, 26 janv.—Tackeray, 5, 28 mars, 25 juill. — Taglioni, 1er déc. — Tailhaud, 9 juill. — Taillechausse, 26 avril. — *Talavera*, navire, 19 oc.. — Talbot, 17 avril, 13 sept., 30 oct. — Talec, 5 déc. — Talhouri, 6 fév. — Talleyrand, 28 déc., 6 juill., 22 août. — Tallor, 4 avril. — Tallot, 7 fév. — Tamburini, 9 mai. — Tamisey, 12, 13, 14 déc., 29 fév., 12 mars.

Tapage nocturne. Un ancien limonadier, 15 janv. — Des étudians, à *Montparnasse*, 10 juin. — Huit jeunes Anglais, 8 juill. — Donze amis, chez un d'entre eux, rue Lafayette, 7, 31 oct.

Tarbé, 16 nov., 4 déc. — *Tarbes*, ville, 30 juill. — Tardif, 27 sept. — Tarlé, 14 mai, 4 juill. — Taschereau, 15 mai. — Tasson, 26 janv., 5 fév. — Tastet, 21 nov. — *Taulle*, commune, 14 mars. — Tautain, 3 juin. — Tavarre, 10 avril. — Taverne (femme), 22 mai. — Tavernier, 27 fév., 22 avril.

Taxe. V. *Avoué.* — Taxe des pauvres, défense de publicité, en *Irlande*, 15 sept.

Taylor, 29 août. — Tazé, 12, 23 avril, 26 juill. — Teissier, 5 juill. — Tell de Saint-Gall (veuve), 2 juill.

Témoignage (Faux). Un président d'assises peut-il légalement, sans décerner de mandat, tenir un témoin en état de surveillance pendant la tenue des débats? 15 juin. — Annet, 3 juill. — Astruc et Fourta, *au civil*, 1er juin. — Brugière, 24 août. — Carcenac, 28 mai. — Chéry, 16 oct. — Ducasse, 11, 29 déc. — Dumas, 23 sept. — Dussutour, 24 août. — Fournial, 6 déc. — Gerson, 16 oct. — Hamon et autres, *au civil*, 28 nov., 4 déc. — Legris, 1er mai. — Mielle, 12 juin. — Rabit, *au civil*, 27 nov. — Roulot (Pauline), 23 sept. — Tréneuil, 29 fév. — Vachier, 24 août. — Vedrenne, *au civil*, 5 juill. — Des joueurs, à *Angoulême*, 16 janv.

Témoins. Sa déposition dans une instance criminelle peut-elle servir de commencement de *preuve par écrit* au civil ? 28 mai. — Le témoin à charge entendu après la clôture des débats les rend-il nuls ? 21, 22 août. —*Quid* du défaut de lecture aux débats de la déposition de celui qui a été entendu dans l'instruction, et qui est absent? 18, 24 sept. — Le Tribunal correctionnel peut-il prescrire l'assignation de témoins non appelés par le ministère public et le prévenu? 24 sept. — Lorsqu'une *sœur* a été entendue dans l'instruction peut-on lire, aux débats, sa déposition sans le consentement de l'accusé ? Le jury doit-il être prévenu de la qualité du déposant lorsqu'il est *dénonciateur? Quid* si on ne fait que lire sa déposition? 20 avril. — Une belle-sœur inconnue ayant déposé sous *serment* peut-on sur l'opposition aux débats, par l'accusé, ne plus l'entendre qu'à titre de renseignemens? 20 avril. La non apposition de sa *signature*, chez un *notaire*, pour cause d'*ignorance* peut-elle annuller l'acte, s'il n'était appelé que pour certifier l'identité de la partie? 30 juill. — Effroi d'un témoin, 5 avril. — Grands débats à *Londres* sur l'audition d'un témoin non indiqué, 5 janv. — Témoin *ivre*, à *Londres*, 21 nov. — V. *Acte de notoriété, Blanc-Seing, Enquête, Expert, Injures, Testament.*

Tempérance. Société ; son serment, 6 avril.

Tempête. A *Pondichéry*, 13 mars. — A *Paris*, 18 sept.

Templemann, 20 mai, 26 juin. — Tencin (femme de), 9 mai. — Ternaux-Campans, 23 oct. — Terra, 15 nov. — Terré, 20 août. — Terrier-Delaistre, 22 mai. — Terry, 8 janv., 8 mars. — Terville, 2 fév. — Terwagne, 6 nov. — Terzy (de), 24 mai. — Tesseydre, 10, 18 oct. — Tessier, 20, 22, 23, janv., 1, 2, 14, 29 fév.

Testament. Celui contenu dans une lettre est-il valable ? 18, 19 janv. — *Quid* si le testateur y parle comme accomplis de faits qui ont eu lieu postérieurement à sa date? Le légataire peut-il prouver qu'il les considérait comme arrivés? 9 mars. — La déclaration y insérée par le testateur peut-elle constituer une dette envers lui ou sa succession? 22 mars. — Celui fait au profit d'une communauté non autorisée est-il valable? 17 avril. — Y a-t il personne interposée, et nullité dans celui fait par une mère naturelle au profit du père de son *enfant*, quoique par sa date, il soit antérieur à sa naissance, 4 mai. — Est-il annulable s'il renferme quelques dispositions *ab irato?* Quel égard doit-on avoir à la clause qui défend de l'attaquer sous peine de déshérence ? 29 mai. — Quel est le sens légal du mot *dicté*, dans un testament authentique? 20, 27 janv. — Est-il nul s'il a été *signé* par le notaire et les *témoins* hors la présence du testateur? 27 janv. — *Quid* si le testateur qui a quelquefois *signé*, mais difficilement, a déclaré ne savoir signer? 2 mars. — Sans changer le sens des mots, le *notaire* peut-il changer la *rédaction* du testateur? Les *témoins* sont-ils nécessaires à la rédaction du préambule? 25 avril. — Est-il nul s'il contient en faveur du *notaire* la reconnaissance d'une dette, quand le billet non prescrit est reproduit? 4 mai. — Une déclaration d'un jury que l'accusé d'un faux testament n'est pas coupable empêche-t-elle une demande en *inscription de faux* contre ce même acte? Si l'expertise et l'enquête sont alors arguées de nullité, l'arrêt qui déclare la pièce fausse est-il valable s'il s'appuie sur d'autres élémens? 12 fév. — Testament Hawerden, inattendu, 13 nov. — De Milton, Shakespeare et Napoléon, 23 nov. — De Pichat, 30 janv., 10, 13, 20 fév., 25 juill. — Contesté pour une lettre de la *signature*, 29 mars. — Singulières dispositions d'un Anglais, 23 avril. — Ses formalités en *Angleterre*, 6 déc. — *Captation*, Costes, curé, et Vinches, 19 fév. — Adenis, 29 juin. — V. *Donation, Legs, Mariage, Mineur, Mutation (droit de), Succession.*

Testard, 7 déc. — Teste, 4 avril. — Tétard, 5 avril, 18 août. — Têtu, 8 décembre — Thackeray, 30, 31 janv., 21, 28 mars, 11 avril. — Tharin, 7 mars,

Théâtre. Les directeurs doivent-ils des *dommages-intérêts* aux billets qui ne trouvent pas de places ? *Quid* de l'avis des affiches à ce sujet ? 20 déc. — Un changement d'administration peut-il autoriser le propriétaire de la salle à demander la nullité du *bail ?* 14 fév. — Un traité pour les *applaudissemens* est-il licite, et peut-il être considéré en justice ? 5 avril. — Les Tribunaux ordinaires peuvent-ils connaître des infractions à leurs privilèges ? 22 fév., 24 mai. —L'auteur d'une œuvre dramatique peut-il s'opposer à sa reprise sans son concours et sa surveillance ? 18, 21, 24, 27 juin. — L'engagement d'un *artiste* se renouvelle-t-il par tacite réconduction ? La lettre d'un directeur suffit-elle pour le rompre ? *Quid* si cette lettre est déniée ? 14 juin. — Un *acteur* est-il obligé de monter en ballon ? 24 avril. — Les *choristes* sont ils, comme les acteurs, justiciables du Tribunal de commerce pour leur engagement ? 28 juin. — Chant de la *Marseillaise* demandée dans beaucoup de théâtres, 7, 8, 9, 15 oct. — Réclamée par un réfractaire, 24 oct. — Bénéfices des vendeurs de billets, 27 mai. — Cotisation à *Londres* d'un théâtre de société, 12 oct. — Académie royale de musique, procès avec la *Renaissance*, 22 fév., 24 mai.— La *Vestale*, 18, 21, 24, 27 juin; engagemens de ses choristes, 28 juin. — V. *Pension de retraite.* — Acrobates-Saqui, sa direction, 27 janv. — Cirque-Olympique, ses barrières, 25 janv. — Folies-Dramatiques, incendie, 1er janv. — Gaîté, méprise d'une mère au *Massacre des innocens*, 23 nov.; ses barrières, 25 janv. — Gros Caillou et Luxembourg; opposition des auteurs à la représentation de leurs pièces, 28 déc. — Italien de *Paris*, sa société, 9 juill ; réparation de l'Odéon, 30 août. — Italien de *Londres*, cabale pour Tamburini, 9 mai. — Opéra-Comique, mur de séparation, 25 janv. — Panthéon, le ballon, 24 avril. — Porte-Saint-Antoine; jet de pommes, 8 nov.; coup de pistolet, 14 nov. — Renaissance : quel genre d'opéras peut-il jouer ? 22 fév., 24 mai; son cafetier a-t-il droit aux bals ? 5 janv.; faux billets de bals, 29 janv. — Variétés, droit d'entrée du costumier, 12 fév. — Vaudeville; ses sociétés, 17, 18, 21 nov., 17 janv.; son bail, 15 fév. — Cession de son privilége, 9 mars ; responsabilité de son *incendie*, 4 avril; sa claque, 5 avril; réclamation pour loges, 27 mai; son architecte, 5 juill.; engagement de Philippe, 25 juill. — *Belleville*, absence d'un acteur, *dommages intérêts*, 18 janv. — *Brest*, couplets contre l'*Angleterre*, 21 oct. — *Calcutta*, incendie, 8 nov. — *La Haye*, retraite du premier ténor, 25 juin. — *Londres*, fermeture du strand, 24 août. — *Marseille*, trouble par un mari, 14 déc. — *Rouen*, ses directeurs, 19 juin — V. *Incendie, Propriété littéraire.*

Thelier, 5 janv. — Théron, 11 juin. — Thérouanne (Henriette), 30 oct. — Théroude, 4 oct. — Théry, 22 mai, 15, 18 juin. — Thévard, 5 déc., 14 oct. — Thiairs (de), 30 avril. — *Thiais*, commune, 20 mai. — Thibault, 28 nov., 2 déc., 6 janv., 3 avril, 4 mai. — Thibault, docteur, 11 mai. — Thibaut, 29 oct. — Thiébaut de Bernaut, 22 déc. — Thieffries de Roulx, 15, 16 avril. — Thierry, 6 mars, 10, 29 juin. — Thiers, 2 avril, 10 juin. — Thiéry (femme), 18 sept. — Thiliard, 14, 15 mars, 24 juin. — Thillon (Anna), 6 déc. — Thilmann, 10 nov. — Thinus (Louise), 4 avril. — Thioch, 5 avril. — Thirion-Montauban, 18 avril. — Thomas, 14 juin. — Thomas (père), 6, 8, 10, 18, 26 avril, 7, 8 mai, 8 oct. — Thomas (Louise), 17 janv. — Thomas (femme), 7 nov., 19 août, 9 oct. — Thomassin, 2, 20 mai. — Thompson, 18 sept. — Thoré et Ce, 21 août. — Thorigny (de), 4, 27 mai. — Thorin, 19 août. — Thory, 18 mars. — Thou (de), 19 janv. — Thoulet, 13 mars. — Thoury, 30 juill. — Thuret, 16 août. — Tible, 30 juill. — Tiengou de Tréfériou, 14 juin.

Tiers-détenteurs. La sommation à lui faite de payer ou de délaisser fait-elle courir contre lui le délai de trente jours, si elle n'a pas été précédée du commandement au débiteur originaire ? 14 mars. — V. *Prescription, Succession.*

Tigréat, 5 déc. — Tillet (femme), 7 déc. — Tilly (de), 6 déc., 10 juin.

Timbre. — V. *Notaire.*

Tinel, 6 juin, 12 août. — Tins, 1er août. — A. Tirat, 23 nov. —Tirel, 30 déc. — Tiriaux, 3 juill. — Tissot, 13 déc. — Tixier, 9 oct. — Tixier (Anne), 4 mai. — Toledo (de), 21, fév., 7, 12, 28 mars, 13, 15 août. — Tomasi, 16 nov., 2 mai, 11 juin. — Tomazi, 14 juin. — Tondorff, 3, 17 mai. — Tondu, 16 janv. — Tonnelier, 9 fév. — Topinot, 27 fév. — Topsaut, 24 juill. — Tornier, 26 avril. — Torterue, 13 juill. — Torteux, 20 nov. — Totevin, 26 août. — Totin, 6 avril. — Touffe (femme), 10 juill. — *Toulouse*, ville, 31 août. — Toupin, 17 juill. — Tourangin, 30 août. — Tourette, 31 mai. — Tournant, 31 janv. — Tourné, 27 mai, 7, 13 juin. — Tournemine (de), 28 sept. — Tournon-Simiane, 26 juill. — *Tours*, ville, 24 août.

Tours des hospices. Demande de leur rétablissement, 29 mars, 24, 30 avril, 27 mai.

Touville, navire, 21 août. — Toussaint, 15 août.

Traite. — V. *Lettre de change.*

Traite des noirs déguisée sous le nom de louage, 29 août.

Traité d'Amiens, sa rupture, 10 oct. — Traité diplomatique. — *Succession.*

Trancheovent, 11 juin.

Transport. La notification de celui d'une créance sur l'Etat doit-elle être renouvelée tous les trois ans, à peine de déchéance? 24 avril. — V. *Propriété littéraire.*

Travaux. Ceux faits dans une maison de commerce ne donnent-ils qu'une action civile ? 4 avril.

Travaux publics. Lorsqu'à leur sujet des locataires demandent de fixer deux indemnités, une pour le cas où ils resteraient malgré les travaux, et une pour le cas où ils sortiraient, les jurés peuvent-ils ne fixer qu'une indemnité ? 10 fév. — Le *juge de paix* peut-il prononcer sur une indemnité en cette matière pour fouilles ? 4 déc. — V. *Canal.*

Travers, 17 juillet.

Travestissement. Un peintre en soldat, 12 juin. — V. *Carnaval, Outrage aux Mœurs, Vols.*

Treignac (de), 21 juin. — Treilhard, 20 juillet, 1er août. — Treillard, 12 juin. — Tréjan (Marie), 25 juin. — Trémot, 11 janv., 24 fév. — Trémoulèdes, 2 avril.

Trésor. Procès de celui des Tuileries, 20, 27 fév. — Cherché par le magnétisme, 2 nov.

Trésor public. Vol Mathéo, 23 juill. — Procès Louis Bonaparte, 12 août. — V. *Cautionnement.*

Tresse, 2 janv. — Treuttet (femme), 6 déc. — Trewitch, 5 oct. — Triboulet, 6 déc.

Tribunaux. Lorsqu'il y a abstention du Tribunal entier, la Cour royale peut-elle en connaître et en apprécier les causes ? 29 juin. — Tribunal civil de la Seine; rentrée 6 nov.; statistique de ses travaux, 13, 29 nov; roulemant, 22 août; projet de nouvelle organisation, 23, 26, 27, avril, 3, 4, 8, 10, 11, 17 mai; adoption des députés, 24, 29 mai, 1, 11, 12, 14, 19, 20, 28 juin, 8, 9, 12, 13, 15 juill.; rejet des pairs, 18 juill., persistance du ministère et ordonnance à ce sujet, 19 juill., 7, 15, 26 août. — De *Reims*, rentrée, 9 nov. — De *Bagnères* et de *Saint-Lô*, chambres temporaires, 11 nov. — D'*Ajaccio*, statistique, 20 mars. — Opinion des conseils généraux sur le traitement des juges, 12 oct. — V. *Huissiers.* —

TRIBUNAL DE COMMERCE. Le juge suppléant qui a entendu les plaidoiries lorsque le Tribunal était composé de quatre juges et de trois suppléans, peut-il prendre part aux délibérations et au jugement, s'il n'est plus tard composé que de deux juges et de lui? 11 nov. — Ses juges peuvent-ils prêter *serment* devant un Tribunal délégué par la Cour? 21 mars. — Nouvelle loi d'organisation, 24, 25 janv., 26 fév., 6 mars. — Elections et serment à Paris, 24 juill., 3, 5, 6, 26, 31 août, 11 sept.; installation, 30 août; nouvelle disposition des audiences, 31 août. — *Tribunal révolutionnaire*, ses jugemens, 14 déc. — Juge ivre en Angleterre, 25 juillet.

Trinché, 22 avril. — Trinquart, 23 fév. — Triot, 8 oct. — Tripier, 27, 29 avril, 28 juin. — Tripplin, 15 oct. — *Trois-Frères*, navire, 16 mai. — *Troissereux*, commune, 28 sept. — Trolley, 2, 25 sept. — Troly, 5 fév. Tronchon, 21 août. — Troncin, 15 oct. — Troplong, 6, 9, 16 avril. — Trouard-Riolle, 10 juin. — Troupenas, 23 nov., 11 mars, 15 avril. — Trouvé, 17 nov. — Troyes (de), 19 janv. — Trublet, 17 juin. — Trubulmuse, 12 juin. — Truc, 1er mai. — Truchon, 29 janv. — Truet, 24, 25 juin. — Trusselle, 5 juill. — Truy, 2 fév. — Tscharner, 5 janv. — Tuate, 5 mars. — Tucker (Anna), 18, 19 janv. — Tuckey, 24 sept., 10, 17, 22, 25 oct. — Tueux, 13 déc. — Tullou, 3 avril.

Turban. Doit on l'ôter devant la justice? 4 avril.

Turlais, 21 oct. — Turmal, 22 janv. — Turpin (de), 9 janv.

Tutelle. Est-il destituable le tuteur qui a versé dans son commerce les fonds de son pupille? 2 nov. — V. *Désaveu de paternité*.

Twysdon, 9 mars.

U

Université. La déclaration que certains biens lui étaient donnés suffit-elle pour qu'elle en devienne propriétaire? Ne faut-il pas une ordonnance d'envoi en possession? 19 avril.

Urbain, 27 avril.

Usages locaux. Opinion des conseils généraux, 12 oct.

Usine. La démolition de celle non autorisée peut-elle être demandée devant les juges ordinaires? *Quid* si en appel elle est autorisée? 21 août.

Usure. La partie lésée par un fait isolé peut-elle intervenir, comme partie civile? 6, 11 nov., 19 janv., 2, 19, 24 sept. — Peut-on s'en plaindre lorsqu'elle a été comprise dans un *compte* contradictoire et judiciaire? 5 juin. — Des faits antérieurs à une première condamnation peuvent-ils être compris dans une poursuite nouvelle, 29 août. — La loi est-elle applicable à des opérations de *banque*? 11 oct. — Boquet, à la petite semaine, 8 fev. — Boutonnet, 8 juill., 26 août. — Horliac, 25, 26 avril, 19, 24 sept. — Poirier-Desfontaines, 11 nov. — Rousseau (femme), 24 avril. — Vincent, 9 nov. — X..., à des artistes, 24 juill. — V. *Escroquerie*.

Utilité publique. Lorsqu'une expropriation est prononcée contre le propriétaire apparent, quelles formalités doit remplir le propriétaire réel pour toucher l'indemnité? *Quid* des propriétaires partiels de terrains qui ne présentent aucune trace de division? *Quid* lorsqu'un état d'inscription est délivré sur le propriétaire apparent? Peut-on exiger un paiement partiel de l'indemnité, en remettant le surplus jusqu'après la décision d'une difficulté? 28 nov. — Le *jury* peut-il n'accorder aucune indemnité en considération de la plus-value? 16 janv. — Lorsqu'une indemnité est réclamée pour le terrain demandé et la moins-value du restant, le *jury* doit-il s'expliquer sur chaque partie? 25 oct. — Les sommations préalables à la consignation de l'indemnité sont-elles valables faites aux parties selon les qualités par elles prises dans le jugement qui l'a réglée?

Toutes les énonciations de ce *jugement* deviennent-elles irrévocables à défaut de pourvoi en cassation dans la quinzaine? La consignation peut-elle être faite sans offres, s'il y a *hypothèques* ou *oppositions*, valables ou non? 17 juin. — La loi qui autorise un travail principal (*un canal*) s'applique-t-elle aux travaux accessoires (*un pont*)? 30 janv. — L'avertissement donné par publication, affiches et insertions dans les journaux, suffit-il pour faire courir les délais, même lorsqu'il s'agit d'une seule personne? 24 avril. — Les Cours royales ont-elles un pouvoir juridictionnel en cette matière? ne forment-elles que les listes des *jurys*? Toute la juridiction appartient-elle aux Tribunaux de première instance? 6 janv. — Loi nouvelle d'expropriation, 4, 6 mai. — V. *Chemin de fer*, *Travaux publics*.

V

V..., carrier, 12 août. — V..., étudiant interdit, 22 déc. — V..., homme de lettres, 1er août. — V..., médecin, 20 août. — Vacassy, 10 juin. — Vacossin, 30 avril.

Vagabondage. Arloud, 3 fév. — Badurelle (Zéphirine), 25 oct. — Bourgeois, 30 oct. — Brochain, 3 fév. — Coulibeuf, marin, 31 oct. — Gibory, 16 nov. — Guerlin *l'aoïsé*, 19 juill. — Orville, 3 fév. — Patelou, 10 fév. — Poliveau, 26 oct. — Robert, fataliste, 5 août. — Verrier (Marie), 21 mai. — Zenner, enfant allemand, 25 nov. — Une fiancée, 7, 13 mars. — Arrestations dans les halles, 23 fév.

Vagon, 18, 25 juill. — Vaillant, 13 mars. — Vairon, 24 janv. — Valbrune, 30 janv. — Valcourt de finance, 14 mars. — Valée (maréchal), 11 janv. — Valentin, 27 fév., 24 août. — Valeri, 8, 10 nov., 9 juill. — Valery de Targuy, 28 fév., 3 mai. — Valet, 5 avril. — Valet (femme), 13 janv. — Valette, 1er janv., 16 fév., 26 mars, 25 avril, 28 mai. — Valette-Chapelias, 10 fév. — Valhein, 3 avril. — Valin, 29 juin. — Valla, 26 déc. — Vallandreau, 2 fév. — Vallé, 17, 18 janv., 21 oct. — Vallée, 27 déc., 23 avril. — Vallot, 27 mars, 20 juin. — Valois, 27 déc. — Vandenbrock, 25 nov. — Vandenbrouck, 2 nov. — Vandenputte, 14 août. — Vandeworde et Ce, 17 nov. — Vanhall, 6 mai. — Vanlerberghe, 28 déc. — Vannieuwenhayse, 30 janv., 5 fév. — Vannais (de), 6, 8, 11 avril, 24 mai, 25, 26 sept., 2, 23 oct. — Vaquette, 2 mars. — Varaques, 1er juin. — Varé, 1er mai. — Varlet, 20 juill.

Vases sacrés de la chapelle Napoléon, 5 sept., 7 oct.

Vassarotti, 13 août. — Vasse, 6 nov. — Vasse (veuve), 16 août. — Vasselin, 9 janv. — Vasseur, 21 nov., 19 oct. — Vatel, 15 nov. — Vaucouleurs (de), 18 mars. — Vaudeau, 22 mars. — Vauderet, 3 sept. — Vaudey, 17 fév. — Vaudin, 25 juin. — Vaudrey, 10, 13 août. — Vaugelard, 11 mai. — *Vauréal*, commune, 23 août. — Vautier, 25 oct. — Vautier (Victoire), 17 juin. — Vaussy, 1er juin. — Védrenne, 5 juill. — Véfour, 6 déc. — Veiranne, 23 oct. — Vélasque, 29 fév. — Venèque, 6 sept. — Venot, 27 mars. — Ventavon, 29 juill.

Vente. Quels sont les effets de celle consentie par un *héritier* apparent, 28 nov. — *Quid* à l'égard du tiers-acquéreur de bonne foi? 28 mai. — *Quid* de celle d'un immeuble faite à un *médecin* par son pensionnaire? 15 déc. — *Quid* de celle faite aux *enchères* sans l'assistance d'un *notaire*? 13 fév. — Appartient-il aux Cours royales seules d'apprécier les faits de dol susceptibles d'annuller le contrat? 6 mars. — Celle d'une portion indivise déterminée dans l'immeuble d'une *succession*, est-elle une cession de droits incorporels, ou une vente d'immeuble? 23 avril. La *résolution* qui y est stipulée est-elle de droit à l'époque de l'événement, ou n'est-elle que communicatoire? La renonciation à son droit doit-elle être expresse? 30 oct. — Sa *résolution* pour non paiement peut-elle être demandée même contre les sous-acquéreurs? La collocation à *l'ordre* de la part du vendeur est-elle un obstacle à cette action? 18 mars. — Lorsqu'un premier vendeur, adjudicataire de son immeuble, est autorisé à compenser sa créance avec le prix de l'immeuble, d'autres créanciers peuvent-ils poursuivre contre lui *l'action résolutoire*, même après réserves faites dans *l'ordre* à ce sujet? 4 mai. — L'année, pour intenter l'action de *défaut contenance*, peut-elle être réclamée même dans le cas où la *garantie* résulte d'une clause de l'acte? 2, 20 mai. — Y a-t-il lieu à une diminution de prix, si les *affiches* ont indiqué une *contenance* qui ne se trouve pas, lorsque le cahier des charges n'en indique aucune? 4 mars. — Le *mandataire* du propriétaire de la chose vendue est il assujéti à la *garantie* formelle, même s'il l'a promise par acte séparé non revêtu des formes judiciaires? Ce mandataire peut-il, dans ce cas, interjeter seul *appel* d'un jugement d'*éviction*? 19 oct. — Le statut du domicile du *mineur* doit-il être suivi à peine de nullité pour les *affiches*, les formalités habilitantes et la capacite d'aliéner? *Quid* pour les formalités d'aliénation? Après *éviction* consommée, l'acquéreur peut-il exercer l'action en *garantie* contre son vendeur direct et contre tout prédécesseur, sans préjudice de son droit contre les appelés en garantie? 29 fév. — Lorsqu'un époux survivant vend à l'amiable les immeubles de ses *mineurs*, en se portant fort pour eux, le *notaire* doit-il mentionner dans l'acte les noms, qualités et demeures des enfans? 1er mai. — La vente d'un terrain comprend-elle les constructions élevées dessus? L'indication qu'elles l'ont été par des tiers est-elle une réserve? Cette stipulation n'a-t-elle pas eu pour but d'éluder les *droits d'enregistrement*? 19 avril. — Est-ce aux juges qu'il appartient de qualifier un acte comme *vente à réméré*, ou contrat pignoratif, sans recourir à enquête? 23 sept. — Celui qui vend à prix fixe et à la criée des *marchandises*, doit-il les étiqueter? 5, 7 août. — Ventes d'immeubles. Projet de loi et observations, 6, 16, 25, 27 avril, 20 juin. — Ventes de meubles. Projet de loi, 6, 7 fév., 29 avril, 6, 18, 22 mai. — V. *Communauté*, *Enregistrement*, *Faillite*, *Fonds de commerce*, *Gage*, *Huissier*, *Hypothèque*, *Licitation*, *Notaire*, *Paiement*, *Rente viagère*, *Saisie-immobilière*, *Services publics*.

Vérastigny, 16 juill. — Vercouter, 27 fév. — Verdet, 22 mars. — Verdier, 13 mars, 8 avril. — Verdun (Camille), 14 nov. — Verger, 10 juill. — Vergne, 9 mai, 9 août. — Vergnon, 2 fév. — Verheim, 23 oct. — Verlani, 9 janv. — Vernaux, 4 mai. — Verne, curé, 20 juill. — Vernet, 5 juin. — Vernhette, 14 mars. — Vernoux, 5 mars. — Verny, 10 fév. — Véro-Dodat, 28 sept. — Vérot (de), 1er mars. — Verpy, 18 déc., 2 fév. — Verrier, 27 avril, 21 mai. — Verry, 8 janv. — Vert, 22 juill. — Véry, 3 avril. — Véry (de), 27 sept. — *Vestuce*, navire, 31 août.

Vêtemens gâtés par amour, 12 oct.

Vétillard, 26 août. — Vétillard (femme), 20 oct. — Veyret-Picot, 27 déc. — Vezin, 29 janv. — Viard, 7 déc. — Viault, 17 nov. — Vicens, 2 avril.

Vices rédhibitoires. Sont-ils applicables aux animaux destinés à la consommation? 4, 5 avril. — V. *Garance*.

Vichat (veuve), 31 oct. — *Vichy-les-Eaux*, 24 juill.

Victimes de juillet. leur convoi, 29 juill

Victoria, reine, 1er déc. — Vidal, 29 déc. — Vidal de Lingendes, 22 déc., 22 janv. — Vidocq, 23, 30 nov. — Vidot (Dlle), 30 juill. — Vieillard (femme), 23 déc. — Vieta, 28 mars, 24 mai, 13, 15, 19 août. — Vigezzi-Riva, 2 juill. — Vignale, abbé, 5 sept., 7 oct. — Vignali, 8, 10 nov., 9 juill., 5 sept. — Vignes, 2 mars. — Vignes (Marie), 25 mars. — Vignot, 12 juin. — Vigny, 17 oct. — Vigoureux, 18 avril, — Vigouroux, 29 janv., 27 mai. — Vigy, 20, 24 sept. — Vilatte, 10 avril, 20 mai. — Vilcocq, 11 nov., 15 janv. — Vilher (de), 23, 25 déc. — Villacroix, 13 déc. — Villard (Marie), 16 nov. — Villaret, 18 sept. — Villars, 23 déc. — Villedieu, 12 mars. — Villemain, 2, 27 janv. — Villepin (de), 27 nov., 2 mars, 26 juill., 18 oct. — Villermé, 22 août. — Villers (de), 11 mai. — Villery, 28 nov. — Villetrouvé, 4 janv. — Villette, 20 fév. — Villevieille, 17 nov., 14, 20 déc., 17 janv., 1er fév. — Vimont, 9 janv., 13 mars. — Vincenot, 3 sept. — Vincenot (femme), 10 janv. — Vincent, 20 janv., 20 août. — Vincent, avocat, 21 mars. — Vincent (de *Londres*), 22 juin. — Vincent (époux), 30 août. — Vincent (héritiers), 28 mai. — Vincent-Molinière, 2 fév. — Vinches, 19 fév. — Vinot, 11 nov., 6 mai.

Vins. Répandus par vengeance, 4 déc. — Falsifiés, 28 mai.

Viol. Un mari peut-il s'en rendre coupable envers sa femme? 22 nov., 15 déc. — L'ivresse est-elle une violence? 24 avril. — Un arrêt de non-lieu sur le viol empêche-t-il de poursuivre pour violences? 12 juin. — Agostini, 2 janv. — Ambs, 17 juill. — Andrei, 26 janv. — Aubertin, 3 janv. — B... (Antoine), route de *St-Denis*, 28 oct. — B... (Pierre), 15 nov. — Baillasse, 30 avril. — Bec, 15 nov. — Beilvert, 5 janv. — Bernard, 6 déc. — Bertrand et Beyon, 13 nov. — Bichonneau frères (leurs sœurs), 15 janv., 22 fév. — Boindin, 29 fév., 14 mars. — Boisset, 16 janv. Bonaventure, 14, 26 juin. — Boulat, 26 déc., 26 mars. — Bourges, 22 déc., 31 janv. — Bourron, 7 août. — Buffard (sa fille), 3 janv. — Buisson (sa fille), 3 juill. — C... (Jacques), tailleur, 4 oct. — Caprara, 18 sept. — Carpentier, 6 déc. — Casatelli, 2 janv., 9 avril, 20 mai, 26 sept., 10 oct. — Cassin, 16 janv. — Catenne, 18 sept. — Chabert (sa fille), 12, 18 mars. — Chevalier, 18 sept. — Cotte, 25 sept., 12 oct. — Cuif, 20 déc. — Cuvrard, 3 janv. — Daab, 12 juin. — Daoudal, 20 mai. — Deseine, 26 janv. — Desjardins, 24 avril. — Dran, 1er juin. — Dubut, 27 nov. — Durand, 12 juin. — Dutfoy, 27 mai. — Duval, 30 avril. — Eymard, 26 avril. — Faye, 22 déc., 14, 26 mars. — Fournier, 26 janv. — Francon, 3 janv. — Gagey, 23 nov. — Gaillard, 30 avril. — Gallot, 29 fév., 14 mars, — Girard, 13 nov. — Glanes, 22 déc. — Goffre, 26 juill. — Grimoin, 29 fév., 11 mars. — Guenot, 5 janv. — Hardy (sa fille), 19 juin. — Huart, 12 fév. — Jaquet (sa femme), 22, 27 nov., 15 déc. — Labedan et Lacoste, 22 déc. — Lalonde (ses enfans), 18 sept. — Langlois, 3 janv. — Latouche, 7 fév. — Laurent, 12, 23 oct. — Lecoq, 18 sept. — Legrezi, 9 juill. — Lemaître, 26 août, 3 oct. — Leroux, 15 oct. — Lespagnol, 18 sept. — Letellier, 1er nov., 9, 30 avril. — Macart, 9 avril. — Madou et autres, 13 fév. Maezani, 11, 21 nov. — Maillefort, 11 déc. — Mariès, 24 juill. — Mazurier, 3 oct. — Méot, 27 janv. — Merle, 27 nov., 13, 22 déc., 31 janv. — Michel, 6 sept. — Mollard, 26 avril. — Out, 26 juill. — Paris, 27 mai. — Péglion, 26 janv. — Porlalez, 18 mars. — Raimbault, 31 janv. — Robellet, 26 avril. — Rondot, 2 janv. — Rosset, 16 août. — Rouyer, 26 juill., 22 août, 12 sept., 2 oct. — Ruffier, 14 mars. — Schuster, 30 juill. — T... (Dominique), 6 juin. — Tardif, 3 juill. — Taupin, 30 avril. — Thévenelle, 11, 28 déc., 26 janv. — Thibaut, 13 nov., 26 janv. — Thuriant, 12 sept. — Tournier, 26 avril, 4 juill. — Valée, 26 juin. — Véron, 30 déc. — Un ébéniste, 8 oct. — Plusieurs individus, à la barrière Fontainebleau, 20 août. — Dans une diligence, 16 janv. — A *Rennes*, envers une modiste, 21 déc. — A *Bordeaux*, envers plusieurs dames, 22 déc. — A *Privas*, envers la femme d'un Polonais, 1er avril. — A *Dijon*, dans un café, 4 mars. — V. *Outrage à la pudeur*.

Violard, 25 juill. — Violat, 23 nov. — Violette, 6 déc. — Viollet, 6 sept. — Viollet-Leduc. — 20 fév.

Violon. Qualités contestées en justice, 28 mars.

Viot, 25 juillet. — Virginie, vaisseau, 3 août, 2 oct.

Virgule. Procès à son sujet, 10 juin.

Viteau, 7 fév. — Vitrat, 22 fév. — Vittolo, 19 juill. — Vittoz, 18 sept. — Vivaux, 5 août. — Vivien, 8 mars. — Vizzanova, 19 juillet. — Vogt (veuve), 25 sept.

Voie parée. V. *Saisie immobilière*.

Voies de fait. Existent-elles dans le fait de mettre au cirage la figure de quelqu'un? 1er janv. — A..., envers sa mère, 8 mai. — A..., en montant en diligence, 13 août. — Adolphe, 29 mars. — Alcindor, au *Prado*, 29 fév. — Anatole, 26 août. — André, détenu, 1er juill. — Arnauld, 12 fév. — Avril, 13 mars. — B..., 28 nov. — B... (Alphonse), envers sa mère, 16 fév. — B... (Léopold), épicier, 30 sept. — Bachelart, 17 juill. — Bages, 24 août. — Banisse, dit *Casse-Bras*, 13 mai. — Baudouin, 22 nov. — Belloir, 19 déc. — Berger (femme), envers sa fille, 25 avril. — Bernadet, dit *Coup-de-Sirop*, 1er nov. — Bernus, 29 mai. — Bienvenu, 3 oct. — Bigot, 16 fév. — Bissonet, envers son père, 26 avril, 13 mai. — Bonas, 4 juin. — Bonenfant, 29 mai. — Boutet et Bouvier frères, 8 juin. — Bouvron, 6 mai. — Burette, 6 janv. — C... frères, 28 nov. — C..., poursuivant une jeune fille, 11 juin. — C... (de), jeune lion, 27 août. — Cassin, 8 juin. — Cavallier, envers sa mère, 23 avril. — Chabanier, 26 fév. — Charles, 5 déc. — Charpentier, 22 mars. — Chartrais, 27 nov. — Chéron, 15 nov. — Colombani, 7 fév. — Copeaux (époux), 31 janv. — Cottin, envers ses apprentis, 3 sept. — Crapard, 17 mai. — Cruny, 12 juin. — D... (Pierre), 16 juill. — D... (Prosper), 26 oct. — Damourette, 3 oct. — Daza, 14 nov. — Degarenne, 19 avril. — Delanne, 29 mai. — Delsart, 31 oct. — Déprez, cocher, 1er mai. — Deruelle, 19 déc. — Dubuisson, 24 avril. — Dudouit, garde national, 26 mars. — Durieux, 17 juin. — Durrenberger, 7 août. — Encé, cocher, 13, 29 juin. — F... (Frédéric), 3 juin. — F..., boucher, 20 août. — F... (époux), envers leurs enfans, 9 oct. — Fafouillard, 7 déc. — Fidèle (femme), 24 juill. — Fieffet, 25 déc., 10 janv. — Follichon, 24 août. — Fontel, 13 mars. — Forquignon, 23 nov. — G..., architecte, 16 oct. — G..., maçon, 24 juin. — G... (Louis), 26 avril, — G... (Félicité), 30 sept. — Gaëry, 15 août. — Gaillard (femme), envers sa fille, 12 mars. — Gallet, 28 nov. — Gallien (fille), 21 mai. — Galo, l'*Ogre*, 15 mai. — Gaty, 24 avril. — Gaucher-Cazalis, 7 août. — Gaumont, 5 mars. — Gendron, par son *chien*, 18 oct. Georginet, 1er avril. — Gourlet, 18 juin. — Gradiski, 1er janv. — Granger, 27, 30 nov., 11, 19, 29 déc. — Gravier envers ses *juges*, 24 oct. — Grenier, 13 mars. — Grosset, 13 nov. — Hachi (veuve), 31 janv. — Heindeinfeld, 29 avril. — Hubert frères, 19 juin. — Illia, hussard, 2 mars. — Jalabert, 27 mai. — Jalubert, 22 oct. — Jardinet, 11 déc. — Jullien, 7 juin, 6 sept. — Kinderstutt, 7 août. — Knight, laquais, 12 avril. — L... (Edouard), 27 mai. — L..., à *Bicêtre*, 4 juill. — Lard, 5 oct. — Lassus, 11 oct. — Lavarrières, 24 sept. — Lepan, *portier*, 22 déc. — Leroy, 5 mars. — Lévy (Marx), 29 avril. — Loiseau, 24 sept. — M..., menuisier, 8 juill. — Macret, 15 déc. — Madrange, 13 mars. — Mallet (femme), envers sa fille, 21 mai, 27 juin. — Martin, envers son père, 15, 21 mai. — Maximin, pour un baiser, 2 juill. — Méchin (femme), 7 nov. — Mérot, 18 déc. — Meyer (femme), envers sa fille, 6 déc., 6 fév., 21 mars. — Mounier, 27 août. — Mourron, 13 avril. — Moury, 17 juill. — Muelle, envers sa fille, 21 mai. — Noëlise, 5 août. — P... (Pierre), à *Neuilly*, 29 nov., 5 déc. — Palais, 30 mars. — Pascalin, 12 juin. — Pasquier, 11 déc. — Patey, 19 déc. — Payen, 7 août. — Pelligaud, 14 nov. — Pezeire, 24 avril. — Phalambrun, 7 oct. — Philibert, *bossu*, 11 mars. — Piquenterre, 28 oct. — Pirochia, détenu, 1er juill. — Planet, 16 fév. — Pompon, dit *Casse-Cœur*, 12 fév. — Quinteux, 17 juill. — Raban, 13 mars. — Ragelle, 18 juill. — Rémy (demoiselle), 24 fév. — Renaud (Adèle), 27 mai. — Renault, 29 nov. — Ressayré, 3 janv. — Rimer, 22 juin. — Rivoulon, dit *Soiffinet*, 6 sept — Rockenstrohe, 28 déc. — Roulet (femme), 27 nov. — Rousset, détenu, 1er juill. — Roze, fils, 9, 29 avril. — Sanrey (Eugénie), 13, 17 avril, 17 mai. — Serret (nez arraché), 16 janv., 7 fev. — Simon l'écaillère), 5 oct. — Sirot, 6 fév. — Tarade, 29 mai. — Thévenet, 13 mars. — Thiéry, 18 sept. — Tiriaux fils, 3 juill. — Tridon, 15 juin. — Vaubildre, 22 déc. — Viard, 1er déc. — Vulcain, 28 oct. — Un avocat à l'audience, 8 nov. — Un juge de commerce envers un avocat, 31 août. — Un maître envers sa cuisinière, 21 nov. — Des ouvrières en bougies, 27 déc. — Un comte au bal de l'Opéra, 27 janv. — Un ermite à *Milizac*, 2 mars. — Un père envers une dame qu'il prend pour sa fille, 8 juin. — Un cordonnier, 24 juin. — Trois compagnons. — Un locataire pour ménager, 29 juin. — Un locataire envers son propriétaire, 5 juill. — Une fleuriste envers un coiffeur, 1er juill. — Un menuisier, 8 oct. — Un père envers sa fille, à *Versailles*, 25 oct. — Dans un conseil municipal, 2 nov. — Dans les coulisses de la *Renaissance*, 29 avril. — Sans témoins, pour un cochon, 13 mars. — Pour des *chiens*, 6 janv., 29 août. — Pour un sou d'absinthe, 17 nov. — Un jeu de *dominos*, 24 janv. — Envers un factionnaire, 3, 23 janv. — Envers des saltimbanques, 24 août. — Entre deux *navires*, 22 juin. — Entre deux femmes pour balayage, 28 août. — Entre deux épiciers, 29 août. — La savetière et la cuisinière, 24 juill. — A l'occasion d'un duel, 13 fév. — Usage funeste des couteaux, 6 mai. — Fête pour l'exécution d'un jugement, 27 nov. — V. *Blessures*, *Rixes*, *Voitures publiques*. — VOIES DE FAIT *entre époux* : Baudin, 13 juin. — Blondel (femme), 7 août. — Chicard, 7 mars. — Dichard, 5 août. — Gelet, 5 juin. — Lefèvre, cocher, 16 nov. — Mazuy (femme), 19 avril. — Ménard, 13 avril. — Michelon, 13 déc. — Mutel, 26 avril. — R..., tailleur, 13 sept. — Prévost, 27 nov. — Vétillard, 30 oct. — Vieillard, 23 déc. — Vosse, 5 avril.

Voies de fait militaire. Sont-elles punies de mort, celles d'un matelot envers un volontaire? 9 mars. — Un chef d'atelier est-il un supérieur? 13 mars. — Beicher, 18 sept. — Bodey, détenu, 1er avril. — Boulanger 28 nov., 18 juin. — Brunet, hercule, 19 avril. — Chatenay, détenu, 13, 16 mars, 18 mai. — Desrivière, 20 sept. — Ducatel, 27 mars. — Glomain, 11 nov. — Guyonneau, détenu, 2 avril. — Labbe, 30 déc., 22 juill. — Lamothe, marin, 9 mars. — Langevin, 25, 30 janv., 25 juill. — Lipp, tambour, 25 oct. — Parquet, caporal, 5 juin. — Pierre, fourrier, 17 mai, 22 juill. — Poirier, 17, 30 janv., 10 août. — Vassongne, détenu, 2 avril. — Violette, 23 mars.

Voilette, 20 déc.

Voirie de Paris. Adjudication des boues. 19, 23 sept.

Voisin, 29 fév. — Voisine, 5 février.

Voitures cellulaires. Départ, 1e, 16 déc. — Versement, 9, 14 déc. — Supposée engloutie dans la Dordogne, 1er mai.

Voitures publiques. L'administration d'une entreprise de fiacres est-elle responsable de la perte que le locataire éprouve d'une somme laissée par lui dans une voiture? 1er déc., 14 fév. — *Quid* d'une somme laissée dans le bureau d'une diligence? 15 mars. — A quel Tribunal doit être portée une réclamation pour perte d'effets lorsqu'elle dépasse quinze cents francs? 1er nov. — L'administration des omnibus est-elle responsable des *voies de fait* d'un conducteur envers un passager? 11 déc. — Le *pourboire* des postillons peut-il être pris en considération par l'*octroi* pour l'impôt des places? 9 mars. — Le délit de *coalition* peut-il exister pour le transport des voyageurs? 20, 23, 27, 28 déc., 27 mars. — V. *Cabriolet*, *Roulage*. — ACCIDENS : Ambrosi, 1er janv. — Chéradame, 21 déc., 1er mars. — Daniel, 2 fév. — Dessant, 29 nov. — Didelot, *Favorite*, 14 mai. — Empilac, plâtrier, 21 mai. — Enouf, 14 fév. — Huré, 8 juill. — Lacome, 14 nov. — Lanciaux, cocher des Pompes funèbres, 10 nov. — *Messageries royales*, 6 avril. — Mousset, boucher, 23 fév. — Sellier, 19 oct. — Un cabriolet, rue des Fontaines, 6 août. — Une *Dame-Blanche*, à la fête de *Pantin*, 13, 15 août. — DOMMAGES-INTÉRÊTS : Baudry et Douai, 5 juill. — Boucher et Martin, 8 janv. — Catinat et Moreau, 24 avril. — Chapelain, 29 janv. — Crouzet, 5 déc. — Duguet, *malle-poste*, 26 janv. — Les *Françaises* et les *Jumelles*, 6 juin, 12 août, 22 nov. — Leconte, 24 nov. — *Malle-poste de Bayonne*, 23 nov. — Messageries Laffitte-Caillard, 8 mars. — *Le Phenix*, de *Boulogne*, 6 août. — Rieussec, 31 août. — Un courtier de commerce, 13 nov. — V. *Vol*.

Vol. Lorsque le fait se réduit, par la réponse du jury, à un délit, l'accusé peut-il invoquer la *prescription* de trois ans, malgré l'arrêt de contumace? 6 déc. — La dépouille des morts appartient-elle aux infirmiers? 28 mai. — Pour que la rétention d'un objet *trouvé* soit considéré comme vol, faut-il qu'il y ait intention frauduleuse? 9 mai. — Celui commis au *Musée* est-il un crime? 6 août. — La fille d'un buraliste des contributions indirectes qui soustrait de l'argent à la caisse de son père commet-elle un vol ou un *abus de confiance*? 24 juill. — Le complice d'un fils, mais non pas recélé, peut-il être puni? 8 oct. — Le père est-il civilement responsable des suites d'un vol à l'américaine dont son fils a été victime? 4 juin. — A... (Désiré), 20 juin. — Abraham (Sara), 7 fév. — Acquart, 1er juin. — Adolphe, 15 avril. — Aguasetta, 15 mai. — Alain, 27 nov. — Albert (époux), 21 déc., 17 juill. — Albran, 15 fév. — Alexandre (époux), 27 mai. — Alfred, commis, 3 oct. — Alibert, 19 avril. — Allemand, 3 juill. — Amant, 6 nov. — Amorose, 23 nov. — André, 27 nov., 27 fév., 9 avril. — André (Edonard), 27 nov. — André, dit *Carrière*, 7 fév. — André (femme), 13 fév. — André, (Héloïse), 30 mars, 10, 30 août. — Annette, orpheline (un pain), 24 sept. — Antoine (un lapin), 1er mai. — Appert (femme), 3 janv. — Arnaud, 11 janv., 14 février, 6 mars, 3 juill. — Artaud, 20 fév., 22 mars. — Astrack, 1er janv. — Astrel (Julie), 14 fév. — Atour, 5 juill. — Aubonel, 14 mars. — Auchateraire, 1er déc. — Audoubet (femme), 12 juin. — Audrouin, 17 juill. — Auger, 26 janv. — Auguin, 6 nov. — Auvray, 4 juill. — Aux (fille), 7 nov. — B..., auvergnat, 16 juill — B., marchand ambulant, 15 avril. — B..., dit *Marie-Stuart*, 30 sept. — B... (Alphonse), 13 fév. — B... (Claude), 26 mars. — B... (Eugène), 30 janv. — B... (Hippolyte), 13 déc. — B... (Maurice), 31 mai. — B... (Pierre), 2, 24 fév. — B... (femme), 7 mars, 16 avril. — Bacquey (Marie), 8 nov. — Badiéré, 24 avril. — Baillet, 22 janv. — Bal, 26 juin. — Baldran (des lapins), 31 janv., 27 fév. — Ballambos (fille), 12 oct. — Balnay, 2 juill. — Banduit, 12 fév. — Barbotin, 26 janv. — Bargeon, 25 juill. — Barjou, dit *Méné*. — Barnage (veuve), 28 mai. — Barnier, 8 mars, 16 avril. — Baron, 24 mai. — Barret, 20 déc. — Barry (Marie), 23 nov. — Barthès, 14 fév. — Bastien, nègre, 8 fév. — Bataillard, 15 mars, 9 juill., 10 août. — Bauche, 24 juill. — Baucheron, 28 fév. — Baudry (un dîner), 13 nov. — Bazard (femme), 7 fév. — Bazile, 7 juin. — Beau (Xenie), 24 juill. — Beaufils, 31 mai. — Beauséjour, dit *Sakoski*, 14 fév. — Bédiat, 25 sept., 4 oct. — Bédieu, 9 mars. — Bédouin, 25 déc. — Bellencontre, 5, 24 juill. — Belot (femme), un pain, 7 déc. — Belzeaux, 11 mars. — Benazet, 26 sept. — Benoît, 1er nov., 3 juill. — Benoît (François), 3 juill. — Bérard, 11, 27 nov, 1er janv. — Bérard (femme), 27 mai. — Bernard, 18 sept. — Bernard-Alfred, *en femme*, 20 fév. — Bernier 3 juill. — Berquier (époux), 17 juill. — Bertaud (femme), 22 juill. — Bertaux, 3 fév., 16 oct. — Berthault, 31 janv., 15 mai, 3 juill., 26 sept. — Berthelon, 26 avril. — Bertin (époux), 22 juil. — Bertin (fille), 7 nov. — Bertinet (*un dîner*), 26 juin. — Bertrand, 15 déc — Betoule (Jeanne), 2 janv. — Bezancourt, 30 juill. — Biblard (Sophie), 18 mars. — Bicherelle, 3 fév. — Bienvenu, 15 avril. — Biguin, 31 août. — Billard, 14 fév. — Billaut (fille), 11 janv. — Biot, 12 déc. — Bissot, 4 sept., 16 oct. — Bizet, 3 fév. — Blachon, 24 juill. — Blaise, 7 juin. — Blanbourg, 16, 24 avril. — Blanc, 26 janv., 18 mars, 5 juin, 17 juill. — Blasins, 26 mars. — Blineau, 18 sept. — Blouin, 27 avril. — Bocquet, 16 nov. — Boëgler (veuve), 26 janv. — Boisseau, 2 janv. — Boitte, 8 fév. — Bologne (fille), 29 nov. — Bongérard, 3 oct. — Bonhomme, 3 juill — Bonis, 17 juill. — Bonnafon, 3 juill. — Bonnange, 3 fév., 11 mars. — Bonnéant, 12 sept. — Bonnet, 1er août. — Bonniol, 23 déc. — Bordis, 18 sept. — Borgmann, 26 juill., 3 oct. — Bossu, 6 mars. — Boucher, 23 avril. — Bouffon, 6 déc., 18 sept. — Bougy, en *femme*, 20 fév. — Boulanger (femme), 26 juill., 12 août, 18 sept. — Boulet (femme), 27 nov. — Bouquerel, 2 janv. — Bourgeois (se dénonçant lui-même), 30 oct. — Bourgeois-Gavardin, 29 juin. — Bourges, 8 nov. — Bourget (Marie), 6 déc. — Bourlier, 26 août. — Bourotte (veuve), 28 mai. — Bourrier, 12 juin. — Boursault, 15 fév., 3 juill. — Bourselet, 23 nov. — Boutet, 20 fév. — Boutin, 18 mars, 12 juin. — Bouvier, 14 mars. — Bouy, 1er janv. — Boyer (des *chevaux*), 11, 17 janv. — Brateau, 20 mars, 3 juill. — Brenot (fille), 26 juill., 12 août. — Breton, 27 mai, 7 juin. — Brewhi (Nathan), 3 oct. — Brindel, 7 nov. — Brisset, 13 nov. — Broch, 27 fév. — Brochard, 5 fév. — Broque, 12 oct. — Broma (Louise), 20 nov. — Bronner (époux), 17 juin. — Brou, 27 avril. — Brun, 25 sept., 5 oct. — Brunet, 10 août, 3 oct. — Bruno (des *oies*), 22 juin. — Buisson, 31 mai. — Bulliot, 2 août. — Buny, 31 mai. — Buol, 7 déc., 26 janv. — Burat, 26

janv. — Burnet, 22 nov. — C..., étudiant, 13 sept. — C... (du plomb), 19 août. — C... (Augustine, 10 avril. — Cacheleux, 25 sept., 3 oct. — Cafta (femme), 8 nov. — Cahen, 14 fév., 17 juill. — Calmont (femme), 13 nov. — Camelieri, 12 juin. — Candoré, 25 déc. — Cantagrelle, 3 juill. — Carayre (Marie), 1er janv. — Carcenac, infirmier, 28 mai. — Caron, 27 nov. — Carpentier, 3 janv. — Carrières, 10 sept. — Cartigny, 31 mai, 24 juill. — Catherine (des confitures), 19 déc. — Catherine, aliénée, 24 sept. — Caumont, 15 avril. — Cauron, 31 mai. — Cayet, 17 avril. — Cayron, 18 sept. — Cellier, 27 nov., 13 décem. — Cerceau, 18 mars. — Cerf-Mayer, 21 déc. — César, 3 juill. — Chabannes (jumeaux), 26 janv., 16 fév. — Chabord, 26 juin. — Chalaud, 24 mai. — Chalon frères, 7 mars. — Chalou, 27 mai. — Chambon, 12 juin. — Chamfort, 5 fév. — Chamodé (une voiture), 11 nov., 23 déc. — Champion, 6 nov., 16 avril. — Chanterelle (fille), 17 oct. — Chantier, 3 oct. — Chantrel, 25 sept. — Charbonnier, 25 déc., 25 juill. — Chardon, 29 août. — Charlemaine, 22 juill. — Charles (des pains), 23 mars. — Charles (famille), 23 nov., 1er janv. — Charpentier, 1er janv., 20 juill. — Chartier (fille), 27 avril. — Charton, 16, 17, nov. — Chassat, 6 mars. — Chataignon, dit *Delmars*, 24 nov., 26 janv. — Chatillard, 9 fév. — Chaussat, 26 sept. — Cheileitz, 10 juill. — Chesneau (Victorine), 10 avril, 22 mai. — Chevau, 19 sept. — Chevalier (époux), 21 mars. — Chevillard (veuve), 11 déc. — Chosson (femme), 18 sept. — Chouan, 27 nov. — Choueret, 12 juin. — Choury, 11 nov. — Chrétien, 24, 25 juill., 18 sept. — Claude, 21 mars. — Claveau, 13 mars, 17 juill. — Clémardot, 11 déc. — Clet, 23 avril. — Cliny, 20 juill. — Cognard, 20 déc. — Colas, 5 fév., 9 juill. — Collin, 25 déc. — Colmont sœurs, 21 nov. — Colombel, 17, 18 oct. — Colombet, 7 fév. — Colot, sourd-muet, 11 mai, 15 août. — Compas, 7 déc., 26 janv. — Condoux, 3 janv. — Congé frères, 5 oct. — Constantin (de), 5 fév. — Contant, 4 sept. — Corberon, 27 déc. — Cerdon, 3 fév. — Cordouan, 22 nov. — Cornuet, 29 juill. — Corréjols, 26 sept. — Cosson (fille), 22 janv. — Cothenet, 18 sept. — Courtaut, 16 oct. — Courvalin, 27 déc., 1er janv. — Cousinard, 1er mai. — Cousture, 18 sept. — Couturier, 17 avril. — Créancier, 6 mars. — Crétenet (femme), 3 juill. — Créton (fille), 8 oct. — Crouazic, 27 nov., 14 déc., 8 fév. — Curé, 23 juill. — D..., 30 sept. — D... (Alexandrine), dite *Palmire*, 18 oct. — D.. (Alphonse), 24 fév. — D... (Virginie), 8 oct. — Dacheux, 4 juill. — Damas-Lebugle, 16 avril. — Dambry, 20 mai, 22 juill. — Damiens, 14 juin. — Damoy, 11 nov., 6 déc., 26 janv. — Danneville (fille), 20 mai. — Danton, 16 avril. — Dard, 22 juill. — Dauchy, 18 sept. — Dauval, 24 juill. — Davau et Daviol, 31 janv. — David, 15 déc. — Déal, 15 déc. — Debaire (femme), 10 août. — Debonce, 12 juin. — Decker, 6 nov. — Decoden, 12, 30 oct. — Decruy, 22, 23 juill., 11 oct. — Defrance, 14 juin. — Delaceur, 18 sept. — Delahaye (femme), 14 juin. — Delaitre, 31 mai, 7 juin. — Delamotte (Pélagie), 26 juin. — Delan (Elisa), 28 sept. — Delande (fille), 14 juin. — Delanne, 30 oct. — Delaunay, 12 fév., 5 juill. — Delbarre, 20 août. — Delcourt, 7 déc. — Delmart, 13 nov. — Delobel, 1er janv. — Delville, 3 juill. — Démarest, 21 déc. — Demargny, 25 sept. — Demassieux, 4 juill. — Denis (Adèle), 22 nov. — Denis (femme), *passion pieuse*, 28 mars. — Denizot, 13 nov. — Dentz, 21 mars. — Derel, 28 sept. — Desauges, 7 fév., 9, 26 avril. — Desbordes, 17 juill. — Deschamps, 7 juin. — Deschamps (fille), 13 nov. — Deschavanne (Antoinette), 24 avril. — Descoutz, 20 fév., 22 mars. — Desprez, 29 fév., 18 sept. — Desrosiers, 13 mars, 17 juill. — Dessans (Marguerite), 27 fév. — Devaux, 26 janv. — Dietrich (fille), 15 mai. — Dignon (des chevaux), 24 avril. — Dimek, 12 juin. — Dissart, 5 juin. — Doielleau, 20 mai. — Dominique (Marie), 22 juill. — Dor, 25 déc. — Dorion, 1er nov. — Dorville, 7 fév. — Doublet (femme), 29 oct. — Doucet, fille *enceinte*, 29 nov. — Drevet, 8, 9 janv. — Drouet (*un dîner*), 7 mars. — Drumel, 13 nov. — Duboc, 15 déc., 31 janv., 19 mars. — Dubois, 11 janv. — Dubos, 17 avril. — Dubreuil, 1er déc. — Ducaud, 17 juill. — Ducormier, 27 nov. — Ducq, 5 fév. — Ducrocq, 1er nov. — Duflot, 22 nov., 29 fév. — Duguet, 8 mai. — Dujardin, 16 avril. — Dukase, 15 nov. — Dumé, 31 janv. — Dumolié, 9 nov. — Dumont, 6 fév., 22 mars. — Dumoutier, 14 fév., 14 sept. — Dumur, 6 mai. — Dupont, 12 fév. — Dupré, 31 mai. — Dupuis, dit *Daupeux*, 20 fév. — Durand, 4 juill. — Dussaillant sœurs, 19 avril. — Dussart (fille), 23 avril. — Dusuelle, 8 fév. — Dutilleul, 7 juin, 8 juill. — Dutrémis (femme), 22 juill. — Duval, 17 avril, 7 juin. — Duval (fille), 13 fév. — Duvau, 15 déc. — Dwer, 3 oct. — E... (Charles), cordonnier, 8 juill. — Eber (époux), 17 juin. — Echalard, dit *Frantz*, 5 juin. — Elie (fille), 12 oct. — Elisa, 10 juill. — Emery, 26 mars. — Enfer (des pruneaux), 1er janv. — Escarbeau (veuve), 20 juin. — Escudié, 19 avril. — Esnault, 15 août. — Espitallié (famille), 3 oct. — Etienne, 27 nov., 16 avril. — Eudes, 26 mars. — Eulalie, 4 janv. — F... (Nicoles), 19 sept. — F... (Julie et sa mère), 15 nov. — Fabien, 17 fév. — Fagueray, 1er déc. — Famelard, 3 juill. — Fantelin, 15 avril. — Faucheux, 26 juin, 16 juill. — Faudras, dit *Victor*, 24 nov. — Faux, 30 juill. — Favre, 3 fév., 16 oct. — Ferriol-Hugot, 26 janv. — Feyte, 6 mars. — Firmin, 15 avril. — Flamant, 26 juin. — Flamion, 13 nov., 26 janv. — Flessert, 22 mars. — Fleury-Prieur, 30 juill. — Fleutry (Rose), 17 avril. — Florentin, 27 avril. — Follet, soldat, 13, 14, 18, 26 mars, 1er avril, 9 mai. — Fontaine, 26 avril, 5 juin, 18 sept. — Forestier, 19 sept. — Forteville, 17 juill. — Fosset, 24 juill. — Foucart, 26 juill. — Foucart (veuve), 7 août. — Fouquet (Flore), 16 oct. — Fourcaudot, 3 oct. — Fournel, 17 juill. — Fourniaux (fille), 5 fév. — Fournier, 18 mars. — Fox, 12, 28 oct. — Fraise, 7 fév. — Frasin, 9 avril. — Freniez, 29 mai. — Frentzel, 30 juill., 18 sept. — Frey frère et sœur, 17 juin. — Froiville, 3 janv. — Froment, 11 déc., 11 janv. — Fromenteau, 26 juin. — Fulchrand, 14 oct. — Furet, 22 oct. — Furnstein, 11 juin. — G... (un livre), 27 déc. — G..., maire (de la paille), 3 fév. — G... (Eulalie), 24 fév. — G... (Roch), un melon, 2 sept. — G... (femme), 13 juill. — Gabard, 20 fév., 22 mars. — Gadoul, 28 mai. — Gagnebien, 22 avril, 1er juin. — Gaimert, 24 juill. — Galabon, 25 déc. — Gasina, 15 août. — Gall, 3 juill. — Gallois, 24 janv. — Gallon, 6 fév. — Gallot, 18 mars. — Garcin, 8 fév., 11 mars, 3 juill. — Garugnes, 12 sept. — Gascoin, 3 juill. — Gaspard, 10 nov. — Gaspard (Joséphine), 6 août. — Gastard, 5 juin. — Gaudichaud, 12 juin. — Gaudon, 27 nov., 13 déc. — Gaujon, 6 fév. — Gausse, 9 avril. — Gauthier, 29 fév., 17 avril. — Gauzy, 29 mai. — Géan, 1er mai. — Geay frères, 6, 14 mars. — Geffroy (femme), 19 sept. — Gemet, 18 sept. — Genon, 14 fév. — Geoffroy, 15, 27 mai. — Georget, 25 sept., 16 oct. — Gérson, 9 oct. — Gilbert, 23 nov. — Gilles, 19 sept. — Gillet (Adélaïde), 27 déc. — Gilmer, 6 mai. — Girardeau, 26 oct. — Giraud, 31 janv., 15 mai. — Giroit, 27 janv. — Giron, 19 avril. — Giroux, 31 oct. — Glénadel, 3 oct. — Gobeau, 27 fév. — Gobert (femme), 14 mars. — Gobrou, 15 mai. — Godard, 10, 16 sept. 12 oct. — Gohier, 23 avril. — Goirre, 7 juin. — Gonzalès, 9 fév. — Goriot (Palmyre), 27 fév. — Gorlez, 13 nov. — Goudrand (femme), 6 mars. — Goulu, 16 mars. — Goupil, 3 fév. — Gouret (filles), 27 mai. — Granger, 15 fév. — Granon, 25 déc. — Gravet, 2 janv. — Grée, 11 déc. — Grémy, 14 mars. — Grignon, 1er nov. — Grimprel, 11 mars. — Grizeau, 1er juin. — Gross (veuve), 17 juin. — Gruck, 12 juin. — Guédon, 14, 23 mars. — Guégan, 6 sept. — Guéreau, 8 nov. — Guérin, 6 déc., 4 mars, 26 août, 18 sept. — Guichard, 3 janv. — Guignard, 16 avril. — Guignet frères, 22 juill. — Guiliain, 2 fév. — Guillaume (*un dîner*), 2 janv. — Guillemard, 30 avril. — Guillet, 7 juin. — Guillou, 13 nov. — Guizot, 8 mai. — Guttières, 9 fév. — Guyaumot. — Guyon sœurs, 12 sept. — H... (un bateau), 19 mars. — H..., à la barrière de l'Etoile, 6 sept. — H... (François), une charrette, 19 fév. — H..., cocher, 21 oct. — Hallo, 1er janv. — Hamel, 15 avril. — Harel, 18 sept., 3 oct. — Hauton, 15 août. — Heintz, 24 mai. — Heller (Thérèse), 24 nov. — Helluin, 24 juill. — Hémont, 26 juill., 12 août, 18 sept. — Henriot, 20 avril. — Henry, 12 fév., 7 mars, 14 mai. — Hérard, 11 déc. — Héraut, 27 fév. — Herdelin, 16 nov. — Hérisson, 24 août. — Herlet (veuve), 3 janv. — Hertet, 11 nov. — Hervoy, 27 janv., 14 juin. — Hesse, 14 fév. — Heulot, 18 mars. — Hissonger, 15 mars, 9 juill., 10 août. — Hohlachek, 26 sept. — Honnorat, 24 juill. — Houdebine, 6 déc. — Hubert, 11 nov. — Huberty, 20 déc. — Hugonet, 12 juin. — Hugues 4 déc., 14, 16 mars, 31 mai. — Huguet, 7 août. — Humbert, 4 juill. — Huntzinger, 30 janv. — Hurand, 25 déc. — Impa, 26 juin. — Irdema, 8 fév. — J..., rue Dauphine, 20 sept. — J... (Arsène), 25 juin. — Jackson, 17 oct. — Jacob, 16 avril. — Jacot, 20 juill., 12 août, 18 sept. — Jacquet, 6 fév., 22 mars, 28 mai. — Jacquin, 22 juill. — James, 9 juill. — Jamet, 18 sept., 3 oct. — Jardé, 17 avril. — Jaubert (veuve), 20 mai. — Javotte, 5 fév. — Jay (fille), 6 nov. — Joffre, 9 oct. — Johnson, 14 fév. — Joliet, 5 fév. — Joret, 5 juill. — Joseph, 24 avril. — Joseph-Léon, 29 déc. — Jouard, 20 avril. — Joubert, 20 fév. — Jouer, 15 fév. — Jourdain, 1er janv. — Jovenin (Flore), 3 fév., 11 mars. — Juannay, 11 nov., 23 déc. — 26 janv. — Julien, 26 août, 6 sept. — Jussé, 13 déc., 12 fév. — Justin, 24 juin. — Karon, 13, 29 fév. — Kirchener, 26 mars. — Klein, 14 fév. — Klin (une oie), 5 déc. — Kreplewitz, 26 mars. — Krintzy, 11 juin. — Kruger, 18 sept. — Kunet (Elisabeth), 17 juill. — L..., commis de diligence, 2 fév. — L... (Antoine), 1er mars. — L... (François), 23 déc. — Labussière, 27 janv., 14 juin. — Lacointe, 18 mars. — Lacombe, 31 mai. — Lacour (femme), 10 août. — Lafarge (femme), 23, 27 fév., 5, 20, 27 avril, 4, 16, 18, 20, 25 mai, 14, 29 juin, 2, 6, 8 juill.; *débats*, 11 à 17 juill.; *jugement*, 19, 22, 25 juill.; *jugement de Tulle*, 18 août; arrêt de la Cour de cassation, 24 oct. — Laffargue, 16, 20 avril. — Lafforque, 17 juill. — Lagerie, *charbonnier*, 26 juin. — Lagrange, 13 fév. — Lahoreau, 18 oct. — Lalande, 13 nov. — Lalire, 24 juin. — Lallemand, 11 déc. — Lambert, 6 nov. — Lamy, 26 janv., 14 juin, 24 juill. — Lander, 14 fév. — Laneuville, 19 mars. — Langlois, 12 août. — Laplasse, 3 juill. — Laroche, 13, 24 nov. — Laroche (Léon), 26 avril, 17, 19 juin, 6 août, 18 sept. — Laroux, 19 mars. — Larue, 12 fév. — Laurent, 15 avril, 31 mai. — Laurent (Marie), 7 fév., 16 oct. — Laval, 26 déc. — Lavau, 13 fév. — Laveissière, 5 fév., 7 juin. — Lazé, 7 fév., 25 sept., 16 oct. — Lebeau, ou Lebon, 29 fév. — Lebarquier, 14 fév. — Leblanc, 4 déc., 27 fév., 14, 16 mars. — Lebrun, 7 fév. — Lecarpentier, mère et fille, 8 juin. — Leclaire, 12 fév. — Leclerc, 27 nov., 1er fév. — Leclerc (femme), 6 déc. — Lecolant, 22 nov., 29 fév. — Lecomte, 14, 21 mars, 24 juill. — Lecomte (Marie), 17 juill. — Ledanvic, 14 oct. — Lefebvre, 18 sept. — Lefevre, 20 mai, 22 juill. — Lefort, 26 sept. — Legall, 22 juill. — Legat, 16 nov. — Legendre, 6 août, 29 oct. — Legentille, 26 avril. — Legrand, 3, 6 janv., 24 juill., 14 août. — Legros, 13, 24 nov. — Lejeune (veuve), 14 mars. — Lelion, 13 fév. — Lemain, 14 fév. — Lemanissier, 24 juill. — Lemindre, 27 fév. — Lemoine (femme), 8 nov. — Léon, 28 mai. — Lepeintre, 5 fév. — Lépine (femme), 3 janv. — Leray, dit *Coutinet*, 20 mai. — Leroux, 24 juill., 25 sept. — Leroux-Cosson, 1er nov. — Leroy, 24, 31 mai. — Lesec, 1er mai. — Lesieur, 25 déc. — Letellier, 7 juin. — Letaillier (Marie), 20 mai. — Levasseur, 27 déc. — Lévêque (Anne), 14 fév. — Leverd, 17 octob. — Levis (4 *millions*), 23 avril. — Libert (fille), 6, 14 mars. — Liébeau, 3 avril. — Liebing (Thérèse), 21 nov. — Liégard (femme), 1er nov. — Loiseau, 14 mars. — Loiset (Virginie), 30 mars. 10, 30 août. — Lombard, 27 fév., 15 oct. — Lormelet, 24 juill. — Louis, pour aller au spectacle, 25 janv. — Louvernet, 23 août. — Louward, 26 juill. — Lucas, 20 avril, 26 juin. — Lumeau (Marguerite), 5 janv. — M.... (Elisa), 16 mars. — Machuré (Adélaïde), 16 janv. — Madour, 12 mars. — Magnac (femme), 2 juill. — Magne, 7 fév. — Mahé, curé, 29 juin, 24 août. — Maigret, 1er janv. — Maisonneuve, 8 fév. — Makeyonne, 24 avril. — Mandard, 14, 28 juin. — Mandroux, 5 fév. — Manoury, 8 mai, 30 juill. — Marchal, 3 fév., 26 juin, 24 août. — Marchand, 1er nov., 1er janv. — Maréchal, 3 fév. — Margelle (fille), 6 fév. — Marguerye, 17 nov., 29 février. — Mariu, 17, 26 avril. — Marion, 13 janv., 9 avril. — Marolle, 12 oct. — Marsillon, 1er mai. — Martel, 15 mars, 9 juill., 10 août. — Martignon, 13 nov. — Martin (Amable) 1er mai. — Martin (Ant.), 26 déc. — Martin (Elisa), 19 déc. — Martin (Eugène), 10 nov. — Martin (femme), 15 mai. — Marty, 26 juin. — Massioux, 4 sept. — Masson, 27 déc., 5 fév. — Massonat, 7 fév. — Mathé, 4 mars, 26 août, 18 sept. — Mathéo, 23, 25. 27 juill., 10, 26 août, 13, 15 sept., 18 oct. — Mathieu, 2 janv., 7 fév. — Maugis, 11 déc. — Mauguin, 4 mars. — Maussiguières, 5 fév. — Mavieux, 1er janv. — Mayer, 11 déc., 14 fév. — Maynard, 28 mai. — Mayot, 18 sept. — Médard, 3 janv. — Meffle, 15 avril. — Mélinot, 12 fév. — Melzessard, 10 fév. — Ménager, 18 sept. — Meneau, 1er mai. — Merle. — Merrest, 8 fév. — Meslé, 6 déc. — Micaud (femme), 18 sept. — Michel, 5 janv., 12 juin, 2 juill. — Michel (Cath.), 15 mars. — Michelon, 8 nov. — Miller, 27 fév. — Million (veuve), le *Fantôme*, 16 mars. — Mion, 14 juin. — Mithivier (femme), 1er nov. — Mohamed-Ben-Ouzaïck, 17 juill. — Moisy, 26 avril. — Mojard, 2 janv. — Molin, 3 janv. — Mongenet (Caroline), 6 juill. — Mongin (femme), 14, 24 juin. — Monvoisin, 16 nov. — Mordant, 9 avril. — Moreau, 6 janv., 12 fév. — Morel, 6 fév., 22 mars. — Morillon, 11 déc. — Morin, 24 juill. — Morosine, 27 déc. — Morvan, 14, 28 juin. — Mottet (fille), 7 nov. — Moulis, 5 juin. — Moussu, 28 mai. — Mouton, 18 mars. — Muguet, 13 fév. — Mulhaüs, 1er nov. — Muller (famille), 17 juin. — Mulot, 20 mai, 19 sept., 10 oct. — Nades, au *Cimetière*, 30 août. — Napolitans, 12 juin. — Nassoy, 8 mai. — Nathan frères, 14 fév., 14 sept, 9 oct. — Navet, 11 déc. — Nayl, 8 mai. — Nogent, 8 avril. — Noiret, 8, 9, 23 janv. — Normant, 19 mars. — Nourry (femme), 26 avril. — Noyès, 1er janv. — Ochard, 19 juin. — Oëttlé, 26 janv. — Olivas, 17 juill., 26 sept. — Ollier, 17 oct. — Omar-Ben-Hussein, 16 avril. — Ostermann, 17 avril, 3 juill. — Ouillon, 26 janv. — P... (Adélaïde), 19 oct. — P... (François), 25 sept. — P... (Léon), 27 avril. — P... (Isidore), 4, 5 mars, 20 juillet. — Padouan, 1er mai. — Palganti, 12 mars. — Pallagi, 15 oct. — Palu, 10 juin. — Pardessus, 27 nov. — Pardon, 7 fév. — Pasquier, 17 juill. — Pécret, 18 mars. — Pélissier, 26 sept. — Pépin, 13 fév., 15 avril. — Perlaut sœurs, 15, 22 mai. — Perocchi, 3 janv. — Perret, normand, 20 mars. — Perrer, 26 mars. — Perrier, 6 fév. — Perrin, 13 nov., 3 fév., 12, 18 sept. — Perrin (Jeanne), 18 sept. — Persac, 22 mars. — Peter, 17 avril. — Petit, 23 nov., 3 fév., 24 juill. — Peulvey, 18 sept. — Peyrusse, 24 juill. — Philigen, 23 nov. — Picard, 2 janv., 9, 20 fév., 5, 17 juin, 18 sept. — Picard, clerc d'avoué, 4 juill. — Pichon, 22 nov., 29 fév., 3 juill. — Picodot, 31 mai. — Piey, 18 mars. — Piga, 4, 7 mars. — Piget (*en femme*), 20 fév. — Pillet, 27 nov. — Pillet (Marie), 22 nov. — Pinard, 6 janv. — Pinault, 18 sept. — Pirard, 4 sept., 16 oct. — Pivert, 12 juin. — Plessis (veuve), 13 fév., 28 mai. — Poiret, 8 janv. — Poirier, 27 nov., 26 janv., 18 sept. — Poirier (fille), 14 août. — Poisse, dit *Thibault*, 29 nov. — Pompet (veuve), 25 oct. — Ponti, frère et sœur, 14, 24 juin, 24 juill. — Potron, 31 mai. — Porlier, 23 août. — Portail, 19 sept. — Portier, 25 déc. — Poulain, 3 oct. — Pourret, 1er janv. — Prault, 26 juin, 16, 22 août, 4 sept., 16 oct. — Prédant, 28 mai. — Présent (Elisabeth), 18 sept. — Prévost, 31 mai, 7 juin. — Prispo (fille), 30 janv. — Prod, 15 juin. — Pruvost, 18 mars. — Pug (Clara), 29 fév. — Quénard (*un dîner*), 5 fév., 7 mars. — Quennot, 1er janv. — Queyrut, 17 juill. — Quiet, 3 juill. — Quintard, 20 fév., 22 mars. — R..., rue Dauphine, 20 sept. — R... (Elie), 31 mai. — R... (Etienne), 25 oct. — R..., un manteau, 27 juill. — R.... (Maurice), 21 mars. — Raffi, 8 fév. — Randon (femme), 22 juill. — Rault, 14 nov. — Ravan frères, 7 fév. — Raymond, 21 août. — Raziga, 12 mars. — Régis, 24 juill. — Rémy, 11 août. — Remy (Adèle et Claude), 23 nov. — Renard, 11 nov., 11, 23 déc., 26 janv., 26 avril, 30 août, 25 sept. — Renaudot (femme), 29 oct. — Renou (femme), 5 juin. — Reverdot, 18 sept. — Revol, 26 janv. — Rey, 18 mars. — Reymond, 16 août. — Reyne, 25 déc. — Reyter, 18 sept. — Ricard, 18 juill. — Ricatte-d'Huvilliers, 5 fév. — Richard, 11, 27 nov., 26 juill. — Richer, 7 fév. — Riffaut, 12 juin. — Rigaud, 20 fév. — Riquet, 18 sept. — Riquier, 3, 18 oct. — Rivoiron, 3 fév. — Rivollet, 9 avril. — Robbes, 26 sept. — Robert, 9 nov., 13 mars, 19 avril, 25 mai, 15 oct. — Robert (femme), 21 oct. — Robichon (Alexandrine), 29 août. — Robillard, 4, 5 mars. — Robin, 13 août, 16 oct. — Robin (Stéphanie), 28 oct. — Roche, 22 mars. — Rochefort (Françoise), 27 fév. — Roger, 17 fév. — Rognon, 22 juill. — Rolland, 24 mai. — Rollin, 29 fév. — Rosati, chanteur, 27 juin. — Rouard, 3 janv., 12 fév. — Rouillon, 20 fév., 22 mars. — Rousseau, 2 janv., 9 avril. — Roussel (fille), 13 nov. — Rousselle, 31 janv., 27 fév. — Roux, 3 juill. — Roux (Jeanne), 3 janv. — Roux (Rosine), 19 avril. — Rouger, 31 janv., 17 juill. — Roy, 5 fév. — Roze, 12, 18 sept., 16 oct. — Ruhière, 17, 18, 20 avril. — S... (Léopold), 4 déc. — Sabourdi, 1er janv. — Sadoul, 22 nov., 11, 20 déc. — Saint-Ange, 11 juin. — Salot, 27 janv. — Saucles (un cheval), 16 avril. — Sauffray, 15 mars, 9 juill., 10 août. — Saulnier, 23 nov. — Savedan (Marie), 5 août. — Sch..., professeur, 8 janv. — Sch.... (baron), à *Berne*, 27 août. — Schmit (époux), 7 nov. — Secret, 14 juin, 24 juill. — Seigneur, 24 août. — Sellier, 26 mars, 9 avril, 12 juin. — Serant, 8 nov. — Sérié (Cath.), 18 sept. — Sex, 24 mai. — Silibert, 8 fév. — Simon, 24 avril, 18 sept. — Smith, 17 oct. — Somers-Thomas, 16 nov. — Somni (Augusta), 11 déc. — Sortois (fille), 14 mars. — Sottier, 13 mars. — Soufflet, 5 fév. — Souin, 21 fév., 11 oct. — Soutien, 14 juin. — Stéphanie, 11 oct. — Stiennot, 1er juin. — Sadoul, 11 nov. — Surget, 26 juin. — T... (François), 19 fév. — Tabouret, 10, 30 août, — Taillefer, 12 juin. — Tanière, 26 avril. — Tardivet, 16 mai. — Tartainville, 14 mars, 2 avril. — Tartara (fille), 26 juill. — Tautin, pour ne pas être soldat, 20 sept. — Teillet, 15 août. — Terrault, 3 fév. — Teytan, 16 avril. — Théoma, 12 juin. — Thibault, 3 juill. — Thierry, 11 nov., 7 fév., 23 avril, 26 juill. — Thomas, 23 avril, 1er mai. — Thomassin, 3 juill. — Thourin, 5 fév. — Thyrse, dit *Baignol*, 18 mars. — Tiennot, 27 déc. — Tilloy, 15 août. — Tirot (fille), 26 juill., 12 août, 18 sept. — Toutin, 3 sept. — Triolaire, 11 déc. — Triquenot, 4 mars. — Trividit, 27 fév. — Trouvé, 15 nov. — Truchon (*au café*), 27 janv. — Turbin, 1er janv. — Turpin, 13 nov., 12 fév. — V..., 18 oct. — Vagner, 25 avril. — Valence (Adèle), 11 mars, 16 mai. — Valet, 15 août. — Varon, 4 mars, 18 sept. — Vasselin, 5 fév. — Védies, 9 nov. — Venture, 25 déc. — Véque, 29 fév. — Vercklé (Cath.), 22 mars. — Vermorel, 13 nov. — Véron, frères, 7 nov. — Verrières, 31 janv., 24 juill., 5 août. — Veyre et Veyrel, 26 juin, 16 août. — Victor, 24 juill. — Vignet, 6 fév., 22 mars. — Villard, 13 mai. — Vincent, 20 janv. — Vinchon (femme), 29 oct. — Viquesnel, 19 sept. — Vitte, 22 mars. — Voguel, 1er août. — Voisamber, 5 fév. — Voisin, 17 juill. — Volo, 3 juill. — Voloir, 4 sept., 16 oct. — Veuillez, 3 juill. — Wagner (fille), Wagon, 14 juin. — Warth, 30 juil. Wilson, 1er juin. — Yeing, 12 sept. — Yver, 28 sept. — Yvet, 13 mars. — Zingerlé, 26 fév. — Zwinger, 24 juill. — Un professeur, 5 déc., 30 oct. — Les charbonniers, 23 déc., 26 juin. — Un polichinelle, 5 mars. — Un écrivain étranger, 25 avril. — Un escamoteur, 8 mai. — Un honnête ouvrier, 11 mai. — Deux jeunes filles au cimetière, 2 juill. — Un garçon de magasin, 2 août. — Un garde champêtre anglais, 18 août. — Une femme à qui l'on donne asile, 19 août. — Une inconnue abritée par un Bas-Breton, 15 oct. — Un ex-clerc de notaire, dans les champs, 27 août. — Un grand apprenti, 20 sept. — Trois voleurs de comestibles, 28 sept. — Un étranger à *mouchard*, 4 oct. — Les bandits italiens 11 oct. — Voleurs de légumes noyés, 12 oct. — La domestique d'un chansonnier, 15 oct. — Un jeune nantais, 17 oct. — Les cinquante voleurs, 6, 24 janv., 3, 5 à 16 fév., 11 mars, 16 oct. — BANDES DE VOLEURS. A *Sénonches*, 22 nov. — A *Belleville*, 11 déc., 1, 3 juin. — Aux *Taillades*, 25 déc. — Dans la *Vendée*, 20 fév. — A *Ménilmontant*, 26 fév. — A *Beauvais*, 25 juin, 2 juill. — A *Grenelle*, 4 juill. — A *Pontoise*, 29 oct. — Rue de la Corroierie, 14 fév. — *Vols* aux Messageries, 15 déc. — Aux devantures des boutiques, 13 janv. — Au greffe de la Cour de Paris, 20 janv. — A la Bourse, 21 fév. — Au café de Normandie, 26 fév. — A la Chambre des députés, 9 mars. — Au musée, 26 avril, 17 juin, 6 août. — Au collége du *Mans*, 11, 13 juin. — A l'arsenal de *Châtellerault*, 15 juin. — A *Vichy*, 24 juill. — Au convoi des victimes de juillet, 29 juillet. — Au ministère de l'intérieur, 18, 20 août. — Au couvent du sacré-cœur, 3 oct. — A *Londres*, aux premiers et deuxièmes étages, 17 oct. — Rue de la Vieille-Monnaie, 5 août. — Rue du Faubourg-du-Temple, 8 oct. — Envers un ancien préfet, 2 janv. — A la fête des Rois, à *Madrid*, 2 fév. — Envers un coiffeur phrénologue, 9 fév. — Envers un Lorrain, 26 fév. — Envers un vieil infirmier, 10 juin. — Envers un friturier, 23 sept. — Envers le courrier de *Pontoise*, 15 oct. — Chez un médecin par un visiteur, 16 mars. — Chez un avoué à *Poitiers*, 21 mars. — Chez un agent de police, 2 avril. — Chez un charcutier, 14 oct. — Vol de deux pruniers, *indemnité extraordinaire*, 6 fév. — De tuyaux de descente, 12 fév. — De bagues dorées par des petites filles. — D'un morceau de porc, faubourg du Temple, 15 fév. — De lingots de plomb, 12, 19 fev., 16 août, 8 oct. — D'un morceau de toile par une pauvre mère, 12 mars — De la caisse du 28e de ligne, 13, 14 mars. — D'une pendule à *Marseille*, 16 mars. — Des trésors du dey *d'Alger*, 16 avril. — Des lunettes d'un juré, 1er mai. — De 5,000 francs au faubourg St-Germain, 7 juin. — D'un orgue, 14, 16 août. — D'un cabriolet, 16 août. — Des lapins par une femme, 19 août. — De futailles à *Bercy*, 26 août. — De troupeaux dans les *Aldudes*, 4 sept. — Des bijoux d'un enfant au Palais-de-Justice, 16 oct. — D'un fagot par une vieille femme à *Vincennes*, 6 déc. — De reverbères, 8 nov., 17 janv., 5, 7 fév. — De la sellette d'un décroteur, 19 déc. — D'un pain échangé contre du vin, 3 fév. — Sur la route de *Bayeux*, 20 avril. — A *l'américaine*, envers un garçon de caisse, 22, 23 juill., 11 oct. — Envers deux Français, à *Londres*, 18 août. — Vol empêché par une jeune fille, au faubourg Saint-Martin, 23 juill. — Voleurs repoussés par une jeune fille, à *Marseille*, 19 fév. — Voleur supposé reconnu dans un daguerréotype, 27 nov. — Voleurs pris l'un par l'autre, 17 nov. — Surpris dans leur partage, 18 mars. — Arrêtés chargés de plomb par un cocher, 8 oct. — Défense de deux époux contre trois voleurs, 8 juill. — Poulailler sauvé par un coq, 29 mars. — V. *Abus de confiance*, *Age*, *Chasse*, *Dommages-intérêts*, *Escroquerie*, *Mineur*, *Naufrage*, *Obligation*.

Vols dans les églises. *Bauny*, à *Colombes*, 9, 11 avril, 18 sept. — Bonard, 12 fév. — Bontemps, 1er janv. — Carpentier, 12 fév. — Delmotte, 18 mars. — Hilliés, au *Val-de-Grâce*, 3 janv., 15 avril. — Jacquemin (Marie), 26 janv. — Jonard, 18 oct. — Lassey, Belge, 4 déc. — Léon, 18 oct. — Nicolaï, Pascal et Potiron, 28 août. — Picard, 28 mai. — Sauvagnac, 16 août. — Un athlète à Saint-Sulpice de *Faleyrens*, 10 fév. — A *Meulan* et à *Poissy*, 28 nov. — A *Gainneville* et à *Rogerville*, 14 octobre.

Volant, 28 nov. — Volbock (de), 3 juill. — Voltaire, 11 oct. — Vosse (femme), 5 avril. — Voudenet, 6 mai. — Vousy (femme), 7 déc.

Voyageur disparu en *Amérique*, 21 août.

Voyer, 14 juin. — Voysin, 8, 18 aout, 17 sept. — Vret (femme), 2 février.

W

Waille, 26 août. — Wailly (femme), 3 mai. — Wakley, 20 mars. — Walewski, 15, 18 déc., 5 juin. — Walker-Baily, 9 oct. — Walkiers (Pauline de), 15 fév. — Wallant, 15 avril. — Wallerand, 18 sept. — Walter, 20 avril. — Walter (Louis) et Ce, 19 juin. — Warnier, 4 oct. — Washington, nègre, 14 sept. — Watelle, 17 janv. — Wée, 8, 11, 13, 14 mars, 18 juin. — Weidinger, 27 janv. — Weinmann (barbe), 18 oct. — Well, 23 janv. — Werdt de Toffen, 5 janv., 4 mars. — Wetherley (femme), 24 juill. — Wette, 6 avril. — Wheelton, 17 fév. — Whitchurch, 2 janv. — White, 2 nov., 26 fév. — White (Lucinde), 20 avril. — Wickstead, 9 oct. — Wiesnegg, 9 déc. — Wignacourt (de), 18 avril. — Willandt, 1er déc. — Willemot, 22 avril. — Windeling, 25 déc. — With, 1er déc. — Wittembach, 5 janv., 4 mars. — Witter, 5 janv. — Wittersheim, 15 avril. — Wolfenbutel (veuve), 4 déc. — Wolowski, 6, 29 janv., 6 avril. — Wood, 20 avril. — Wood (Sarah), 2 janv. — Woods, 24 juill. — Wynn, 4 juill.

Y

Yaniau, 19 avril. — Ygier de Maupoix, 3 avril. — Yvelin, 6 déc. — Yver, 27 janv. — Yvernat (femme), 23, 25 déc. — Yves, 25 nov.

Z

Zambaux, 2, 28 fév. — Zœpffel, 5, 23 janv., 5 fév. — Zumel, 9 mars. — Zurita (de), 23 oct. — Zyro, 5 janv.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES.

LOI DU 31 MARS 1833.

Formations.

Abeille, société de commerce, 17 fév., 9 mars, 23 avril. — *Académie royale de musique*, 23 nov. — *Affichage*, 29 oct. — *Agence générale de placement*, 18 déc. — *Agricole*, 18 oct. — Allain et Ce, 7 mars. — *Alliance* (incendie), 19 avril. — Alzard et Ce, 13 fév. — *Ambigu-Comique*, 10 mai. — Ameye et Michaud, 9 oct. — André et Ce, 17 fév., 9 mars. — Androud et Tessié du Motay, 7 déc. — *Annonce*, journal, 8 déc. — Anrès (Hippolyte), oncle et neveu, 16 juill. — Appony (R. d'), Tavernier et Ce, 26 août. — Arbelot et Allard, 10 juill. — *Arcachon* (Société agricole), 29 fév. — Argis (B. d') et Ce, 7 nov. — *Asphalte du Val de Travers*, 12 août. — *Association des familles*, 3 sept. — *Assurances hypothécaires*, 25 sept., 30 oct. — Astier et Ce, 10 oct. — Aubert et Rémy, 8 janv. — Aubry et Leboucq-Chauffour, 17 janv. — Aubry-Foucault et Ce, 8 mars, 2 juill. — Augot et Ce, 1er juill. — *Aujourd'hui*, journal, 15 nov.

Babillard, journal, 22 sept. — Babonneau (Auguste) et Ce, 12 août, 1er oct. — Badon (Alexandre) et Ce, 17 fév. — Baillot et Bonhomme, 3 fév. — Baily et Ce, 9 déc. — Balin, Desvignes et Ce, 6 avril, 14 mai. — Banès et Ce, 2 nov. — *Banque d'amortissement*, 5 sept. — *Banque d'économie et de prévoyance*, 4 mai, 7 août. — Banque des écoles et des familles, 3 fév., 12 avril. — Banque phylantropique, 29 juin, 7 août. — Barbeau (Louis) et Ce, 22 nov., 4 sept. — Barbier Saint-Ange et Ce, 28 mars. — Barbieri et Ce, 1er janv. — Bardon frères et Aureau, 21 août. — Barraud (Philippe et Ce, 12 déc., 12 sept. — Barre, Louis et Ce, 12 juin. — Barrère et Poitelon, 11 janv. — Barret et Ce, 18 déc., 8, 12, janv., 23 avril. — Barthélemy et Ce, 14 déc., 13 janv. — Barthélemy et Coignard, 5 janv. — Bassoulet et Baillehache, 3 juin. — *Bateaux de Saint-Valéry*, 16, 19 fév., 19 mars. — *Bateaux à vapeur de Saint-Cloud*, 14 mars. — Batiste (E.) et Delacarlière, 27 janv. — Baudeuf (H.) et Landais, 1er janv. — Baudouin frères, 4 nov. — Baudouin (Ch.) et Ce., 13, 16 avril. — Baudouin, Badin, Anténor Joly et Ce, 23 fév. — Bayal, Escher et Ce, 17 oct. — Bazière, Hoffmann et Ce, 16 juill., 9 août. — Beauchet et Ce, 3 sept. — Beaulès frères, 28, 29 fév. — Beaurepaire (H. de) et Ce, 12 sept. — Becker et Ce, 30 janv. — Becker et Grousselle, 15 mars. — Bénard et Ce, 21 nov. — Berger, de Ghastelus et Ce, 11, 22 juin. — Berseau (Ph.) et Ce, 22 fév. — *Berlines Rouennaises*, 11 nov. — Bernardet et Ce, 7 juin. — Bernardière fils et Ce, 2 mars, 5 juill. — Bernier et Ce, 10 nov., 11 mai. — Bernier et Mussel, 11 oct. — Berte et Pidoux-Berte, 5 janv. — Bertin, Boulland, Pillore et Ce, 19 sept. — Bertodano, Parsent et Ce, 14 mai. — Beudin et Ce, 22 juill. — Bigant et Ce, 2 déc. — Bigot et Chatey, 11 mai. — Bihorel et Ce, 25 avril. — Biscuit et Bosquer, 5 janv. — Bisson (C.) et Ce, 15 fév. — Blampignon, Cazes et Ce, 7, 17 oct. — Blanc et Ce, 28 déc. — Blanc des Foucades et Ce, 25 nov. — Blanchet, Legrand et Ce, 9 mars, 23 avril, 3 juin. — Blard et Ce, 18 déc. — Blondeau de l'Etang et Ce, 13 avril. — Blum frères, 19 août. — Boille (de) et Dupuis, 15 juill. — Boinest et Ce, 4 juin. — Boniface (Aimé) et Ce, 13 sept. — Bonnac (de) et Ce, 20 janv. — Bonnarie aîné (Prosper), Trolé et Ce, 5 janv. — Bonte sœurs, 16 déc. — Bonvent aîné et Dumont, 14 mars. — Borély et Mégessie, 28 août. — Boucard et Lavandier, 3, 15 sept. — Boulanger frères, 29 août. — Boulay et Ce, 19 sept. — Boulé et Ce, 12 juill. — Boulen (Adrien) et Narcisse Maillard, 10 sept. — Boulesteix et Duret, 22 oct. — Boullemier et Ce, 26 fév. — Bourg et Laboulbène, 3 fév. — Bourguignon et Farine, 19 mars. — Boussard frères, 30 mars. — Boutraye (J. de la) et Ce, 8 mai, 11 juin. — Bouvet et Ce, 18 mars. — Bouvier, Bérard et Ce, 8 juill., 2 oct. — Bovy et Ce, 8 déc., 1er juill. — Bradel et Tripier, 17 juin. — Brazier (Henri) et Ce, 2 janv. — Bréchot et Girard, 12 janv. — Bremond (F.) et Ce, 29 mars. — Crenot et Ce, 29 nov. — Brillon et Ce 14 oct. — Brindeau (A.) et Ce, 6 mai. — Briollet et Simon, 11 oct. — *Briqueteries de Sarcelles*, 7 déc. — Brisset et Azambre, 24 juin. — Brisson et Malof, 25 mai. — Brodesolle et Jassaud, 15 déc. — Brouillet et Imbert, 4 mars. — Bruand et Isnard d'Azy, 1, 9 juill. — Bruneau et Pellerin, 29 juill. — Bruzon et veuve Marot, 30 janv. — Budin l'aîné et Ce, 26 juin. — Burat frères, 14 mai. — Buret (Edouard) et Ce, 23 août. — Burle, Meillerand et Audigier, 19 juin.

Cabassut et Bufleteau, 2 sept. — Caccia (Emmanuel) et Ce, 10, 20 nov. — Cailleux (J.-B.) et Ce, 26 fév. — *Caisse de bienfaisance mutuelle*, 1er mai. — *Caisse fraternelle*, 5 mars. — Calcina, Léeshean, Philippes de Trémandant, Hamon et Ce, 5 sept., 1er oct. — Calmettes jeune et Edouard Esperon, 12 janv. — Cambe, Chatel et Gérand, 10 mai. — Cambon et Audouy jeune, 12 avril. — Capitain et Ce, 25 avril. — *Capitole*, journal, 4 mars. — Capmas et Lelièvre, 1er mars. — Captier et Bachelet, 29 avril. — Captier père et fils, 18 déc. — Carpentier et Friquegnon, 20 mars, 23 mai. — Carrier (J.) et Bénard, 9 fév. — Cartier et Ce, 22 juill. — Cartier et Besançon, 26 janv. — Cayral et Saint-Romain, 4 juill. — Cercueil et Ce, 12 fév. — Cérisiaux et Ce, 2 mars. — Champigneulle et Dutemple (F.), 30 avril. — Champion (L.) et Ch. Gérard, 13 nov. — Chapelain et Terson, 26 mars. — Chapelle et Ce, 8 nov. — Chapron et Dubois, 9 août. — Chardin, Guélaud et Ce, 27 juill. — Chardon et Bloquel, 23 janv. — Chareau et Ray, 25 juill. — Charles, Hubert et Ce, 19 janv. — Charlier et Moricet, 12 avril. — Charlin et Lemoine, 3 sept. — Charlot et George, 18 sept. — Charmois (Pierre et Christophe), 5 mars. — Charnay oncle et neveu, 10 juill. — Charpentier et Pères, 4 avril. — Charpentier-Appert, Préponnier et Ce, 29 juill. — Charrière et Ce, 5 déc. — Chartier (Palmire) et Legrand, 15 juill. — Chassevent et Abel, 4 avril. — Chatillon (de), Roger et Ce, 5 fév. — Chaussenot aîné et Ce, 13 déc., 1er avril, 22, 23 oct. — Chautard et Ce, 22 janv. — Chauveau et Sandhomme, 26 juill. — Chavier et Heullant, 29 juill. — Chavier, Heullant et Maléziaux, 6 nov. — Chavier et Malézieux, 14 juin. — Chédeville et Defonte, 8 juill. — *Chemin de fer de Rouen*, 4 sept. — Cheneau et Jouin, 30 mars. — Chéron et Gohier-Desfontaines, 7 août. — Chesneaux, Verrier et Ce, 26 mars. — Chevet et Lemasson, 14 août. — Christoffe (Charles) et Ce, 18 sept. — Christophe et Mourié, 7 août. — Cigongne et Ce, 8 janv. — Clary (François), Forest et Ce, 27 déc. — Clavel-Doisy et A. Pénard, 9 oct. — Clément fils et Lévêque, 8 juill. — Clouet, Viollet et Ce, 12 fév. — Cochet et Hanoteaux, 28 mars. — Coëssin et Ce, 8 déc. — Coiret aîné et Puget, 29 oct. — Collinet et Bonhoure, 18 oct. — Colonge, Foaqueron et Ce, 24 sept., 2 oct. — *Conservatrice*, assurance sur la vie, 25 avril. — Considérant, Paget et Ce, 29 juin. — Cordier père et fils, 4 mai, 15 juill. — Cormier et Appert, 1er juin. — Corne, Ménage et Ce, 8 juill. — Cornet (A.) et G. Langlois, 28 mars. — Corroy (veuve) et Ce, 6 mars. — *Corsaire*, journal, 8 oct. — Cotelle (A.) et Ce, 25 juin, 2 juill. — Coulon et Ce, 29 mars. — Couput et Bergeron, 2 oct. — *Courrier des imprimeurs*, 1er fév., 23 mars. — *Courrier des marchés*, 9 oct. — Courtellemont (Jos.-Gab.), 22 nov. — Cousin (E.), Montalant et Ce, 14 oct. — Croiset et Hérody, 13 déc. — Croisette, Boucoirand et Ce, 10 mai. — Crousse frères, 9 mai. — Cuillé jeune et Ce, 24 nov.

Dachès et Duverger, 12 juill. — Dacheux et Ce, 2 mars. — Dagneaux et Ce, 16, 19 fév., 19 mars. — Daguin et Lautour, 17 mai. — Damiron, Soultzener et Ce, 12 janv. — Danguis et Tencé fils, 21 nov. — Dardespinnes (A.) et Bordes frères, 2 janv. — Daret (Honoré), Royon et Ce, 6 juill. — Darte (femme) et femme Legrelle, 22 déc. — Dauchel et Legrand, 29 fév. — Dauge et Jeuch, 27 nov. — Daugny et Ce, 11 sept. — Dauphinois, Baligot et Ce, 22 août. — David (Amable) et Ce, 15 sept. — David (L.) et Ce, 15 déc. — David (veuve) et fils, 5 fév. — Debras et Ce, 29 fév. — Debure et Ce, 2 avril. — Decalonne, Lavie et Ce, 3 fév. — Dechaux et Ce, 8 fév. — Decourcelle et Ce, 15 mars. — Defiennes et Ce, 4 janv. — Defos, Theuriet et Ce, 29 août. — Defréville Chambellan, 13 juill. — Degousée et Ce, 9 fév. — Dégremont et Ce, 12 juin. — Dégremont et Gardissal, 16 mars. — Delacourcelle et Ce, 1er fév., 23 mars. — Delacretaz, Fourcade et Ce, 30 oct. — Delamarre et Ce, 8 mai. — Delamarre (Ch.) et Ce, 2 déc. — Delamotte et Robillard, 18 mars. — Depalace et Ce, 11 déc., 21 fév., 6, 22 mars, 18 sept. — Delasalle et Chaulin, 9 juill. — Delasalzède et Ce, 7 mai. — Delaunoy et Ce, 9 avril. — Delavalle et Ce, 28 sept., 10 oct. — Delavallée et Riquier, 2 juill. — Delavergne fils aîné et Ce, 26 déc. — Delcroix et Vilain, 1er fév. — Delcroix, Vilain et Ce, 13 juill. — Delesalle et Malherbe, 6 nov. — Delignerolles (T.) et Ce, 16, 24 fév. — Delinière et Charvy, 27 fév. — Delisle (veuve Thomas) et Ce, 24 mai. — Delormel et Ce, 12 août. — Demesse, Hocquart et Ce, 15 mai. — Demontrond et Ce, 13 déc. — Denain et Ce, 8 juin. — Deneux (A.), et Gramet, 5 mars. — Denizet jeune (veuve) et Rabourdin, 12 sept. — Depoully (Ch.) et Ce, 30 mars. — Derbetand et Dulong, 4 avril. — Dérogy et Ce, 6 fév. — Deschamps (T. et A.), 21 nov. — Deschamps et Ce, 14 fév., 15 août. — Desgranges frères, 1er août. — Desgraz et Ce, 9 oct. — Deslignières et Lemaistre, 17 mai. — Desmoulins, Delsons et Ce, 12 août. — Desolmes et Corajod aîné, 14 fév. — Despréaux et Ce, 14 nov., 18 mars. — Despréaux de Saint-Sauveur, 23 juill. — Desprez-Guyot et Ce, 11, 16 nov., 1er déc. — *Desséchemens* (Ce des), 10 avril. — Detchemendy et Ce, 27 nov., 4 déc. — Devigny (Auguste), et Ce, 2 mars. — Deville et Fabiège, 22 sept. — Dezobry (Ch.) et Ce, 26 oct. — Dietz (Christian) et Ce, 19 août. — Dietz et Jaeglin, 13 nov. — Dollingen et Ce, 21 déc. — Domange et Ce, 18 avril. — Domaradzki (A.) et Ce, 21 fév. — Doré et Ce, 14 mars. — Douillet et Ce, 16 nov. — Dowling (Brinsley) et Ce, 26 sept. — Drake (Stephen) et Ce, 28 fév. — Dreyfus et Ce, 6 mai. — Drouault et neveu, 28 oct. — Dubois (Auguste), 15 juill. — Dubois de la Vigerie et Ce, 19 janv. — Dubos et Ce, 12 fév. — Dubreuil frères, 23 mai. — Dubuc-Josse, 27 juill. — Ducel et Ce, 28 nov., 14 mai. — Duchemin, Ducasse et Ce, 5, 7, 9 oct. — Ducommun et Ce, 25 sept. — Dufet frères, 26 fév., 19 mars. — Dufeu de Saint-Hilaire et Ce, 12 janv. — Dufresne (Ernest) et Ce, 18 déc. — Dugay, Brungnard et femmes, 29 mars. — Duhamel et Ce, 1er nov. — Duhamel frères, 23 mai. — Dujardin et Ce, 3 janv. — Dujarier et Ce, 26 fév. — Dulac de Montvert et Ce, 19 juill. — Dumas et Ce, 29, 30 oct. — Dumont et Ce, 16 nov. — Dumont et Sistig, 9 sept. — Dumont (J.) et A. Varnies, 17 janv. — Dumonthier et Chartron, 12, 19 juin. — Duponchel et Ce, 23 nov. — Duponchel, Léon Pillet et Ce, 20 juin. — Durand, Ligny jeune et Ce, 4 oct. — Duret et Moncassin, 19 fév. — Durieux (Jules) et Ce, 22 mars. — Dusautoy frères, 26 août. — Dutacq et Ce, 14 fév. — Dutel jeune et Ce, 31 janv., 6 mai. — Dutriau et Pajadon, 24 oct.

Echo des imprimeurs, 22 oct. — *Eclair* (assurance contre la grêle), 3 juill. — *Egide*, 3 sept. — Ely, Déglande et Delpech, 27 mai. — Emerson et Ce, 2 janv. — Eno, Salmon et Gervaise, 12 juill. — Enout, Lecarpentier et Ce, 17 fév. — *Epargne*, 28 sept. — Escudier frères, 5 août. — *Estafette*, journal, 12 juill. — Etienne et Ce, 18 août. — *Exposition*, journal, 27 nov.

Favre frères et Ce, 20 mars. — Faivre frères, 27 fév. — Faucher et Ce, 8 avril. — Fauconnet et Cornu, 13 mars. — Favre et Ce, 14 juin. — Favre et Millot, 29 avril. — Fayet et Ce, 4 juill. — Feldtrappe frères, 16, 20 nov. — *Fer galvanisé*, 8 janv. — Feray et Ce, 12 janv., 2 mars. — Ferré et Ce, 18 juin, 6 août. — Fessy, Cournol et Ce, 22 mai. — Festugière frères et Ce), 13 mai. — Filliol (A.-L.) et Ce, 6 mars. — Flament et Bizet, 28 juin. — Fléchelle de Vitry et Ce, 5, 10 oct. — Fleuret (veuve) et fils, 2 nov. — Flouest (E.) et veuve Legrand, 29 janv. — Fluteau et Goupil, 9 août. — Fontaine et Ce, 13 mars. — Fontaine-Martel et Ce, 28 nov. — Fontaine, Villet et Ce, 2 juill. — *Forges et fonderie de Montataire*, 2 août. — Fortin, Masson et Ce, 6 déc. — Fouchécour oncle et neveu, 1er août. — Fournier et Ce, 26 juin. — *France musicale*, 5 août. — *Franco-Mexicaine*, 28 nov. — François et Ce, 7 mars. — Frédérich (J.) et Ce, 26 mars. — Fréville (E.) et Ce, 20 juill.

Gaëtan, La Cecilia et Ce, 1er nov. — Gaiffe et Galichet, 20 mars, 13 juill. — Gaillard et Pinard, 23 mai. — Gailleton et Ce, 10 janv. — 10 janv. — Gallay (Noël) et Grignon, 17 fév. — Gallé (Julien et Réal), 23 janv. — Gallien et Ce, 11 avril. — Ganivet et Ce, 2 sept. — Ganivet, frères, 19 sept. — Garnier et Laurent, 25 dec. — Gaspard et Marguerettaz, 25 mars. — Gast et Bazin, 12 janv. — Gateau et Déon, 17 juill. — Gaudin et Ce, 13 mars. — Gaulard et Buissard, 20 mai. — Gaullier (C.) et Bataud, 27 janv. — Gaussen jeune et Maubernard, 19 déc. — Gay (femme Jules) et Ce, 15 fév. — *Gaz d'Orléans*, 26 fév. — *Gazette de France*, 8 mars, 2 juill. — *Gazette des ports*, 4 avril. — Gentil et Ce, 25 juin. — Gentil et Jouvard (demoiselles), 13 déc. — Geoffroy et Ce, 1er mai, 23 août. — Gérin et Chatillon, 22 déc. — Gibert (L.) et Ce, 9 avril. — Gillot et Buisson, 20 août. — Gillotin. Ducpétiaux et Ce, 9 juill. — Girard et Viennot, 3 juin. — Giraud et Ce, 17 juin. — Giraud (J.-M.) et Rousselet, 16 mai. — Giraudeau et Ce, 5 juill. — Giroud, Chevallier et Ce, 9 avril. — Gobet, Pascal et Berthoin, 12 oct. — Gobin et Morizot, 14 mars. — Goblet, Delley-Davaize et Ce, 26 mars. — Godard et Ce, 22 septembre. — Gombault et compagnie, 12 février. — Gontier et Ce, 23 déc. — Gosse de Billy et Ce, 2 février. — Gosset (E.) et Ce 19 mars. — Gondalier et Weber, 4 janv. — Gondchaux frères, 8 juill. — Gougis et Ce, 25 sept., 30 oct. — Gaujon (Adolphe) et Ce, 6 janv. — Goulet (Ch.) et Ce, 21 août. — Gouriet fils et Laffitte, 17 oct. — Gras et Ce, 14 mars. — Grégory fils et Ce, 2 fév. — *Grêle et mortalité des bestiaux*, 17 fév. — Grigy et Ce, 8 mai, 12 juin. — Griscelli et Ce, 5 fév. — Guérard (E.) et Ce, 18 nov., 20 mars. — Guérin jeune et Ce, 13 mai. — Guerlin (A.), Houel et Ce, 21 juill. — Guernier et Journaux, 31 mai. — Guerre et Tirel, 15 janv. — Gunther et Pirlot, 28 oct. — Guyon-Bergounioux et Didier, 14 déc.

Hallot et Weidenmann, 15 juill. — Halpben (Gustave et Germain), 21 juin. — Haudiquet et Hébert, 8 mars. — Hébert et Rogard fils, 16 avril. — Helbronner aîné et Ce, 28 août. — Halbronner frères, 4 juin. — Hénin, Lebaron et Ce, 3 sept. — Hénot et Ce, 25 janv. — Henrichs et Ce, 12 oct. — Henyer (Ph.) et Ce, 4 janv. — Herman et Pinguet, 18 mai. — Hermtz et Ce, 18 mars, 28 mai. — Hersent (Alexandre) et fils, 1er août. — Hertzik (femme) et Ce, 3 juill. — Herz et Chabal, 8 avril. — Heurteux et Victor Istre, 29 juin. — Hévin et Ce, 28 nov. — Hilpert et Ce, 4 avril. — Hindenlang aîné et Ce, 2 fév. — Hottinger et Ce, 1er janv. — Hovelacque frères, 24 mai, 6 sept. — Hubert et Ce, 2 mars. — Hubert, Roche et Ce, 1er juin. — Huet et Gargam, 18 sept. — Huillard frères, 12 mars. — Huré (Ch.) frères, 31 août. — *Hygiène* (société de santé), 23 août.

Immortelle, assurance d'incendie, 11 déc., 21 fév., 6, 22 mars, 18, 27, 28 sept., 4 oct. — *Iris*, assurance contre la grêle, 18 déc., 23 avril, 3 juill. — Iang et Ce, 28 mars.

Jacob père, Legay fils et Ce, 20 fév. — Jacquemin, Crenet et Ce, 7 déc., 14 juin. — Jacquet (Charles, Claude) et Ce, 3 sept. — Jacquet-Lacarrière et Degrin. — Jack et Millard, 4 juin. — Jaillet et Ce, 25 oct. — Jamas et Lefèvre, 12 sept. — Jaudin et Garce, 6 mai. — Jeanneret et Ce, 20, 22 nov. — *Jeune France*, assurances sur la vie, 1er fév., 8 mars, 5 sept., 1er oct. Joest et Monier, 31 janv. — Johanneau et J. Guillemet, 4 oct. — Jolly et Ce, 8 janv., 26 avril, 3 oct. — Jolly-Chéneviére et Roger, 16 mars. — Joly (Anténor) et Ce, 23 oct. — Joly, Pelletier et Lemor, 13 mars. — Joubert et Ce, 27 nov. — Jourdain et Ce, 4 mars. — *Journal des Enfans*, 2 nov. — *Journal de Paris*, 16 janv. — Jovart (femme) et Ce, 16 avril. — Jullien et Ce, 13 juin. — Jung et Ce, 27 déc. — *Jurisprudence*, 9 mars. — Justin et Ce, 8 déc., 12 janv., 23 avril, 3 juillet.

Kieffer et Ce, 5 août. — Kally (A.) et Ce, 19 janv.

Laborde et Demiches, 5 mars. — Laboulaye frères et Ce, 28 nov. — Labruyère et Ce, 20, 22 août. — Lachevardière et Ce, 6 fév. — Laffitte (Jacques) et Ce, 9 août. — Laffitte, Caillard et Ce, 21, 24 fév. — Lafleur et Tournier, 20 janv. — Lafon et Ce, 11 sept. — Lafont et Ce, 2 fév., 20 juin. — Lamartinière et Ce. — Lambert et Ce, 3 sept. — Lambert et Beauhaire fils, 11 oct. — Lambert et Duperron, 2 oct. — Lambert et Lenoble, 7 nov. — Laming et Ce, 4 juin. — Lamire et Alphonse Ouri, 1er fév. — Lan (Ch.) et Ce 8 déc. — Landormy (P.) et Beauregard, 26 janv. — Lauglois et Ce, 11 nov. — Langlois-Bazénery (veuve) et Giraud, 28 oct. — Langlois et Leclercq, 10 juill. — Laplanche et Ce, 17 sept. — Latouche (Antoine) et Ce, 14 sept. — Laubereau et Vetter, 2 juill. — Laurans et Dussaut, 16 fév. — Laure et Ce, 25 juin. — Laurent fils et Ce, 17 avril. — Laurent jeune et Ce, 1er déc. — Laurent (François) et Ce, 9, 11 avril. — Laurentie et Ce, 15 oct. — Laurentz et de Berny, 23 avril. — Lavallée, Cruzel et Ce, 13 sept. — Lavocat et Ce, 6 mai. — Lebarbier, de Josas et Ce, 18 mai. — Lebas et Ce, 9 janv. — Lebeuf, Milliet et Ce, 1er mars. — Leblois et Peignelin, 23 janv. — Lebouteiller et Ce, 27 nov. — Lebreton (E.) et Ce, 19 janv. — Lebreton, Ducrocq et Ce, 27 août. — Lebrun père et fils, 24 mai. — Lachat (Victor) et Lequin, 5 janv. — Leclair (C.) et Ce, 30 avril. — Ledru (Hector) et Ce, 8 janv. — Lecointe (A.) et Ce, 1er mai. — Lecourt (A.) et Ce, 5 juill. — Lecouturier et Périn, 2 janv. — Lefèvre (L.) et Ce, 27 fév. — Lefort, Boehrig et Ce, 29 avril. — Lefranc frères, 26 mars. — Legendre frères, 4 juill. — Legentil et Briaut, 4 mars. — Legros et Pallandre, 20 nov., 3 sept. — Lemaignon et Mallet, 28 juin. — Lemaignon et Quignon, 16 janv. — Lemaître et Ce, 18 mars, — Lemaistre et Ce, 23 sept. — Lemarchand fils et Ce, 7 oct. — Lemire, Espert et Ce, 7 août. — Lemoine, Baron et Ce, 13 nov. — Lemoine et Gantier, 14 mars. — Lerck et Ce, 14 juin. — Lepage et Ce, 14 mars. — Lepage frères, 22 oct. — Leroy et Ducluy, 14 août. — Leroyer fils (E.) et Ce, 28 oct. — Lestang (P.) et Ce, 2 janv. — Lesvier fils et Brelet, 10 nov. — Letellier (Ch.), 29 juill. — Lévesque et Ce, 27 juin. — Levy (Frédéric) et Ce, 5 mars — Lhuillier et Fraisse, 22 juin. — Libaude et Filsjean, 12 août. — Liénard fils et Ce, 6 août. — Linneville, Lelièvre et Ce, 29 déc. — Liré et Martin-Baron, 5 sept. — Loignon (Honoré) et Ce, 1er oct. — Loir frères, 19 fév. — Loliot et Mauclaire, 5 oct. — Loos (Edward) et Ce. — Loos (Edward) et Hippolyte de Beaurepaire, 25 nov. — Lourdereau et Ce, 5 juin. — Loysel, Froger et Ce, 6 déc. — Lucchesini et Drouin, 7 déc. — *Lutéciennes*, voitures, 6 août.

Mabire et Ce, 17 juill., 7 août. — Macaire frères et Ce, 13 fév. — Machet et Cailleux, 18 déc. — Mack et Maintrieu, 3 sept. — Madol (G.) et Ce, 15 déc., 29 oct. — Madot, Ravaut et Granier, 2 juill. — Magnenoz et Ce, 23 janv. — Maigre et Morstadt, 10 juill. — Maillard et Louvet, 18 juill. — Maille et Villard, 27 janv. — Maillot et Ce, 12 mars. — Mainot (Pierre) et Ce, 6 déc., 13 janv. — Maitre père et fils, 9 oct. — Maitrol et Louvrier, 12 mars. — Malivoire et Ce, 13, 22 déc. — Mallet frères et Ce, 6 janv. — Mandard et Ce, 25 avril. — Maneille, Boutheron jeune et Ce, 27 janv. — Mangel et Schloesing, 24 avril. — Manin, Ducrocq et Ce, 6 juin, 27 août. — Maquenna et Kastus, 1er janv. — Maratuch et Ce, 12 oct. — Marbeau aîné et Mayran, 22 juill. — Marc frères, 2 avril. — Marchand et Ce, 29 nov., 12 déc., 15, 27 juin, 11 juill. — Marchand et Terfe, 16 nov. — Marchandise et Ce, 13 janv. — Marcheux et Ransson, 21 août. — Marette (veuve) et fils, 2 juill. — Marga et fils, 1, 3 juin. — Marie (Adolphe) et Ce, 27 déc. — Mariolle et Lahaye, 19 juill. — Martin et Ce, 15 avril, 20 sept. — Martin jeune et Ce, 12 fév. — Martin (Emile) et Ce, 13 sept. — Mathieu (E.) et Frébault, 19 fév. — Maurand et Ce, 22 fév. — Mayadon frères et Gouterat, 26 sept. — Mayer et Wernet, 15 oct. — Mazel (B.) et Ce. — Mazières (de) et Ce, 15 nov. — *Mège Coste*, mines, 23 nov. — Meillerand et Audigier, 15 mai. — Mellet-Mandard et Ce, 29 mars. — Melzessard, Chavier et Ce, 8 mars. — Menant frères et Ce, 22 oct. — Menut père et fils, 25 mai. — Méquenem père et Ce, 18 janv. — Méricant et Butel, 10 janv., 26 fév. — Mesmier-Carpentier, 27 déc. — *Messager*, journal, 6 mai. — *Messageries du commerce*, 16 juill. — Meyrueis et Millet, 3 mai. — Michel (E.) et Ce, 10 oct. — Michel, Javary et Tamisier, 27, 30 avril. — Migliacciaro, société agricole, 4, 6 déc. — Millaud (P.) et Ce, 18 déc., 30 janv. — Millaut et Fleurot, 1er mai. — *Minerve judiciaire*, 7 août. — *Mines des Barthes*, 28 août. — *Mines de la Beraudière*, 12 fév. — *Mines de Blanzy*, 28 fév. — *Mines de la Chazotte*, 14 juin. — *Mines de Mège-Coste*, 23 nov. — *Mines de Moustier-les-Dames*, 13 août. — *Mines des Petits-Chateaux*, 12 janv. — Moléon et Ce, 27 août. — Monin (Pierre) et Ce, 18 janv. — *Moniteur de la Propriété*, 6 juill. — Montagnac et Ce, 25 sept. — Monthiers et Duchemin, 18 nov. — Moreau (César) et Ce, 4, 7 déc. — Moreau (Jules), Hennot et Ce, 13 sept. — Morel fils et Fontaine, 12 mars. — Morel et Marbouty, 28 nov. — Morey et Ce, 16 juill. — Morin (veuve) et Ce, 13 fév. — Mothès et Ce. — Mothès, Lamouroux et Ce, 3 mai. — Mottet et Blanc, 7 août. — Mouchot freres et Ce, 27 juill. — Mouchot frères, Liévin et Ce, 16, 27 mars. — Mouillan et Ce, 26 sept. — Moulin et Geoget, 22, 24 sept. — Moussard et Ce, 9 déc., 19 mars. — Moussu et Alabarbe, 15 juill. — Mouton et Ce, 30 oct. — Mulet (L.) et About (veuves), 25 nov. — Munster (Henri) et Ce, 3 avril. — *Musée des Familles*, 23 juill., 11 oct.

Nansouty père et fils, G. Madol et Ce, 29 mars, 30 oct. — Neuchèze (F. de) et Ce, 26 fév. — Nicolas et Ce, 15 oct. — Nicolle et Riolet, 29 fév. — Niquet jeune et Jules Allain, 17 juill. — Normand fils et Ce, 5 avril.

Ollier et Ce, 1er oct. — *Omnium*, 17 juin. — Ormoy-Rohan (d') et Ce, 16 janv,

Paix, assurances d'incendie, 8 fév. — Palis (Victor) et Ce, 4 déc. — Panier (J.) et H. Rava, 28 déc. — Parent-Desbarres et d'Andlau, 10 fév. — Pariot et Pellegrin, 2 fév. — Paris et Ce, 12 sept. — *Parisiennes*, voitures. — Parmantier et Ce, 12 août. — Parrot et Lavergne, 13 avril. — Partenay et Collet, 7 déc. — Pasquis et Désirée Schmith, 16 mars. — Pastourel, Lemoine et Liébert, 12 juin, 2 sept. — Pauchet, Duhamel et Gainier, 12 juin. — Paul et Naudet, 12 avril. — Paulier (Clément) et Ce, 8 juin. — *Paume* (jeu de), 2 juin. — Paut (L.) et Hubert, 14 juin. — Péage et Fellion, 7 mai. — Péan et Ce, 10 janv., 20 avril. — Péan (A.) et Ce, 24 août. — Pelloux (veuve) et Veillar, 11 juin. — Père (A.) et Ce, 14 nov. — Perrée (L.), et Ce, 14 fév. — Perrier, Leroy et Ce, 6 fev., 17 juin. — Perrin jeune (A.) et Bouchot, 10 janv. — Perrineau et Ce, 10 avril. — Perrineau freres, 17 mai. — Perronnet et de Saint-Etienne, 8 mars, 16, 24 avril. — Perrot de Renneville (Ch.) et Ce, 16, 24 juill. — Perrotte et Desrues, 3 fév. — Pesme et Barouille, 4 avril. — Petit et Lemoult, 31 août, 8 sept. — Petit et Lerouzic, 5 déc. — Philbert, Pernoud et Préval, 16 juill. — Philbert, Pernoud et Quiquerez, 1er juin. — Philips et Ce, 10 juill., 23 sept. — Picard (veuve), 20 juill. — Pichat frères, Vilcoq et Ce, 22 nov. — Pigeau et Ce, 5 déc. — Pillion aîné et Rabute, 13 sept. — Pillioud et Bastard, 6 déc. — Pinard frères, 17 janv. — Pinchou et Ce, 14 mars. — Pinel et Placier, 23 mars. — Pinet aîné, Adamoli et Ce, 22 déc. — Piot et Leduc, 31 mai. — Piquée et Ce, 25 juill. — Piquet et Ce, 11 oct. — Pitois, Levrault et Ce, 10 juill. — Pitrat (Théodore) et Ce, 8 déc. — Place et Filliol, 1er nov., 21 mai. — Planche (L.) et Ce, 26 fév. — Plé et Lelong, 22 mai. — Plessier, Moussu et Alabarbe, 15 juill. — Pleyel et Ce, 12, 15 juill. — Ploux et Ce, 12 mars. — Pohlen et Ce, 24 oct. — Poissant et Ce, 19 avril. — Polidor et Ce, 2 janv., 4, 5 avril. — *Pompes françaises*, 6 avril, 14 mai. — *Pompes funèbres*, 13, 16 avril. — Poncelin (A.) et Ce, 15 août. — Ponson (L.) et Boulon, 31 août. — *Pont de Créteil*, 29 juill. — Popelin et Ce, 24 août. — Pothier et Ce, 10 juill. — Potot (Richard) et C. Leray, 24 oct. — Pourrat frères, 30 janv. — Prato (de) et Ce, 5 janv. — *Prévoyance*, assurances contre mort et accidens, 8 mai. — *Prudence*, assurances d'incendie, 9 déc., 19 mars, 26 avril. — *Publiques*, affiches générales, 5 fév.

Quernet et Brulé, 18 nov. — Quesney et Vincent, 10 sept. — Quillet (Célestine) et Alexandrine Santerne, 29 mai. — Quin (Frédéric), Duguet et Ce, 30 janv. — *Quotidienne*, journal, 15 oct.

Rabache et Ce, 12 sept. — Radiguet (A.) et Jansson, 28 mars. — *Rugny* (société du) *et des Perrins*, 29 déc. — Ragouin (Félix) et Ce, 27 déc. — Ragut et E. Lesage, 29 avril. — Ramorino et Kouch, 19 avril. — Ravergie et Ce, 16 janv. — *Réforme électorale*, journal, 10 nov., 11 mai. — Reguard frères, 6 déc. — *Renaissance*, théâtre, 23 oct. — Renault et Barnier, 12 sept. — Renaut et Eybort, 9 sept. — Renoux et Ce, 4 sept. — Renou et Ce, 1er nov. — Riario (de) et Ce, 11 déc. — Richard et Ce, 6 août. — Richard et Foulon, 23 janv. — Richard (Victor), Passagon et Amand, 8 fév. — Richard, Vatin et Ce, 13 nov. — Richemont et Victor et Moquet, 9 août. — Richer et Leleu, 29 juin, 16 juill. — Rigal et Ce, 23 mars. — Rignon et Ce, 15 oct. — Rignon (L.), et Ce, 28 fév. — Robert, Thomas-Baptiste, Deville et autres, 16 nov. — Roberti (C.), B. Villeroy et Ce, 21 déc. — Rocoffort et Ce, 28 mai. — Bondy et Ce, 9 déc. — Rouen et Ce, 23 fév. — Rougemont de Lowemberg, 13 déc. —

Rousse (Julien) et Ce, 16 juill. — Roussel et Ce, 14 août. — Roussel et Sangnier, 1er mai. — Rouvenat-Christofle et Ce, 18 sept. — Roux et Lecarpentier, 24 juill. — Roy et Dodar, 10 avril. — Roze et Ce, 2 sept. — Ruille (A.) et Ce, 3 juill.

Sabaud fils et Flavien, 13 mars. — Sagnier, Camneva et Ce, 8 mai. — Saint-Haouen (de) et Fiévée, 4 mai. — *Salamandre*, assurances, 23 avril. — Saleur, Bruand et Ce, 25 avril. — *Saline de Citis*, 13 juill. — Samuel aîné et Ce, 2 août. — Samuel et Deplaix, 30 déc. — Sargenton (Jacques) et fils, 12 janv. — Sarraux et Ce, 28 sept. — Saudeur et Flandin, 10 janv. — Saunois et Verdat, 4 juill. — Saussine et Nanteau, 18 sept. — *Savonnerie de l'Ourcq*, 1er avril. — Say frères et Daméril, 6 mai. — Scheffter (C.) et Mestres, 7 août. — Schmitt et Breitenbach, 13 août. — Schmitz frères, 13, 18 avril. — Schneider et Ce, 14 août. — Schoenherr et Ce, 12 avril. — Séguin frères et Ce, 1, 13, 14 fév., 2 mars, 29 mai, 4 juin. — Séguin frères, Callou et Ce, 10 nov. — Séguin (Jules), Roux et Ce, 31 août. *Seine* (la), assurances pour les voitures, 20 mai. — Selleron, Delange et Ce, 2, 4 avril. — Sellier et Ce, 7 mars. — Semainville (A. de) et Ce, 8 juill. — Sémichon jeune, 28 déc. — Sémichon et Ce, 5 oct. — Sénéchal et Graffeuil, 27 janv. — Senn et Roger, 2 mai. — Sentis frères, 21 oct. — Séraphin (*de l'Yonne*) et Ce, 8 fév. — Sevestre (veuve) et fils, 20 juin. — Seyert frères et Ce, 14 déc. — Sibert frères, 2 nov. — *Siècle*, journal, 14 fév. — Simon et Ce, 9 oct. — Simon (Henri) et Ce, 18, 27, 28 sept., 4, 8 oct. — Simon (P.) et Ce, 16 juill. — Sivel, Beysson et Ce, 29 fév. — Sombert et Huber, 18 août. — Sommier frères, 12 juill. — Sorel et Ce, 8 janv. — Souchon et Ce, 27 avril. — Soyez et Ce, 12, 13 déc. Sprye et Ce, 19, 20 juin. — Stassin et Xavier, 9 mars, 22 sept. — Sterlinger et Ce 6 janv. — Stock (Samuel) et Ce, 23 janv. — Suau de Varennes et Ce, 5 déc. — Subert frères, 29 juill. — Sueur frères et Ce, 4 sept. — *Sûreté*, assurances sur la vie, 29 mars. — Susse frères, 23 déc.

Tamisier (Maurice) et Ce, 22 juill. — Tampon-Lajarriette et Ce, 6 nov. — Tardy et Chabrier, 23 mars. — Tardy et Pellier, 8 sept. — Tavernier (femme), Favrin et Ce, 2, 5 sept. — Teissier, Borel et Ce, 23 janv. — Ténar (J.-B.) et Eugène Cannis, 1er fév. — Tesnières, Terral et Ce, 27 déc. — Tessier et Ce, 25 déc. — Tharaud et Ce, 3 janv. — Thibault (Dlles), 5 avril. — Thiébaud, Guichard et Ce, 9 juill. — Thomas et Ce, 5 avril. — Tirant et Jeangirard, 12 fév. — Tollu et Ce, 15 mars. — Tondu et Dreptin, 13 août. — Topinard aîné (femme) et Degeorge, 14 mai. — Torne (Ch.) et Ganneron, 12 avril. — Toulouse (Nicolas), veuve Mainot et Ce, 16 oct. — Toarly et Ce, 6 janv. — Touvenel et d'Auzolles, 2 janv. — Trabet et Ce, 21 fév. — Trotrot et Grivel, 23 août. — Troussel et Isambert, 15 fév. — Trouvé, de Saint-Vincent et Ce, 6, 15 janv. — Tugot frères, 11 déc.

Usèbe et Dufour, 11 oct.

Vachette et Gallot, 7 août. — Vaillant et Mathieu, 24 oct. — Vaillant-Dugard (Césarine) et Ce, 26 janv. — Vaillat et Porte, 1er mai. — Vallée (Léon) et Ce, 28 oct. — Valloton (S.), d'André et Ce, 25 avril. — Valls (Léon) et Leroyer, 13 août. — Vamborre et Ce, 22 juin. — Varenne (Thomas) et Ce, 26 juin. — Vaucher et Ce, 3 mai. — Vaudechamp et Barloy, 19 mars. — *Vaudeville*, théâtre, 14 nov., 18 sept. — Védrine et Ce, 15 janv. — Verdon et Ce, 18 juin. — Vernes (Félix) et Ce, 6 janv. — Vernher et Ce, 16 juill. — Veyret, Alcain et Ce, 10 août. — Viardot (Louis) et Ce, 22 nov., 11 avril. — Viennot et Ce, 8 oct. — Viette et Gourdin, 24 mai. — Vignier et Pothier, 6 avril. — Vigroux et Boudgourd, 27 janv. — Villard et Ce, 27 nov., 29 janv. — Villebesseyx et Ce, 16, 18 janv. — Villouet et Ce, 22 oct. — Virlet et Ce, 21 juin. — Voron (C.) et Ce, 1er janv.

Wagon et Ce, 1er oct. — Wagrenier, Wattel et Ce, 1er mars. — Wallet frères, 29 juin, 5 oct. — Weber et Reinewald, 1er oct. — Wielmaecker, Torbecke et Ce, 24 août. — Wilson, Manby et Ce, 1er mars. — Wilez et Dufour, 1er août. — Wirth et Bosler, 15 juill. — Woillot et Ce, 18 mars, 19 juill.

Yconnet (Alph.) et Ce, 20 mars.

Zietz, Honegger et Ce, 13 avril.

Dissolutions.

Actionnaire, 4 janv. — Ador et Ce, 21 août. — Adrien aîné et Ce, 9 fév. — Adrien frères, 11 janv. — Agrapard, Anceau et Ce, 8 août. — *Albret* (duché d'), 1er janv. — Algay et Lebreton, 15 déc. — Alvarez et Ce, 31 mai. — Alzard et Suarès, 13 fév. — Arnoud et Orban, 2 juill. — Arnoux et Ce, 2 mars. — *Asphalte granitique*, 29 janv.

Badin et Ce, 6 nov. — *Bains grecs*, 14 nov. — *Banque agricole*, 14, 18 mars. — Barbeau (Louis) et Ce, 4 sept. — Bardon, Bibas fils et Ce, 21 août. — Baron et Kasloff, 11 avril. — Barraud (Ph.) et Ce, 12 sept. — Barthélemy et Lemée, 4, 5 janv. — Batardy et Guérin, 3 janv. — *Bateaux à vapeur* en fer, sur la Seine, 12 juill., 4 oct. — *Bateaux-remorqueurs* de Basse Seine, 4 mars. — Baudeuf et Lacoste, 30 nov. — Baudineau et Ce, 22 juill. — Baudouin fils aîné et Ce, 6 sept. — Bazière, Hoffmann et Ce, 9 août. — Bazière et Pannetier, 16 juill. — Beaufort et Mairet, 28 juin, 12 août, 15 sept. — Beaurepaire (H. de) et Ce, 19 déc. — Beauvais et Leclair fils, 27 janv. — Belin (A.) et L.-A. Lolliot, 1er juill. — Bence et Prieur, 18 nov. — Bénédic, Montel et Souliac, 13 sept. — Bernard et Levet, 20 mai. — Bernard-Chapuis et Ramel, 11 juill. — Bernier et Ce, 11 mai. — Berthet et Ce, 3 juill. — Beugé et Tissier, 1er août. — Bibas et Bardon, 10 mai. — Bissonnet et Ce, 20 mai. — Blampignon, Cazes et Ce, 17 oct. — Blondel, Langelez et Gilles, 27 août. — Boisseau frères, 2 avril. — Bonnefous père et fils, 27 juill. — Bonnet, Villermé et Denière, 22 oct. — Bonnot et Cercueil, 12 fév. — Bordes, frères, 2 janv. — Bordier et Pezet, 25 avril. — Bouchet et Ce, 6 mars, 6 juin. — Boudin et Ollier, 22 sept. — Boudon et Domard, 19 oct. — Bouis et Toucas, 9 sept. — Boulesteix et Maraux, 20, 27 juill. — Boulon et Ce, 31 août. — Boulu et Puteaux, 14 nov. — Bourbon et Ferrier, 16 mai. — Bourdin et Bouvier, 9 juill. — Bourg et Laboulbène, 20, 30 mars. — Bourget et Evrard, 8 sept. — Bournicat et Ce, 10 sept. — Bourquin et Rochat, 2 janv. — Boursier et Sailly (Dlles), 8 janv. — Boutraye (J. de la) et Ce, 11 juin. — Bouvier, Bérard et Ce, 2 oct. — Bovy et Ce, 2 déc., 1er juill. — Bredt (A.) et Ce, 2 juill. — Brenot et Laborde, 29 nov. — Brian et Ce, 19 mars. — Briard frères, 22 oct. — Brindeau et Ce, 8 janv., 17 avril. — *Briquetteries de Sarcelles*, 10 nov. — Brouillet et G. Imbert, 5 août. — Buillard et Ce, 25 janv. — Bullourde frères, 12 fév. — Buzot et Ce, 20 nov.

Cadet et Menant, 2 oct. — Candat aîné et Ce, 1er mars. — Capitain et Ce, 25 avril. — Carpentier et Friquegnon, 23 mai. — Cassen et Ce, 12 juill., 4 oct. — Cathelineau frères, 12 janv. — Caulet et Laurey, 26 fév. — Cauvard et Ce, 13 mai. — Champion, Fessart et Bachelot, 13 nov. — Charles et Ce, 2 nov. — Charlieu (de) et Ce, 27 janv. — Charnay et Blancheton, 22 fév. — Charvet et Ce, 11 janv. — Chaudron, Junot et Ce, 5 août. — Chaussenot aîné et Ce, 4 mars, 21 oct. — Chevalier (Zoé) et Ce, 19 oct. — *Chevaux* (amélioration et éducation), 9 janv. — Christian, A. Piot et Ce, 11 avril. — Cleiftie et Podevin, 5 sept. — Clouet et Morisseau, 1er mars. — Coiret frères, 4 sept. — Collas et Barbedienne, 9 déc. — Collas, Leduc et Ce, 21 juin. — *Concerts Musard*, 2 nov. — Condé et Hamelin, 17 fév. — Conti et Ce, 20 août. — Coquelin et Contour, 11 mars. — Corbie (de) et Ce, 20 nov.; 22 fév. — Cormon (B.) et Blanc, 12 déc. — Corne, Ménage et Ce, 30 sept. — Couanon et Abadie, 11 juin. — Couteaux père, fils et Ce, 13 sept. — Cruel-Trempé et Félix Bernheim, 19 juin. — Cullat et Ce, 18 janv.

Daclin, André et Ce, 30 janv. — Dailly, Choisy et Ce, 29 nov. — Dansac et Ce, 12, 13 déc. — Daubeil (Louis) et Ce, 15 déc. — Daubrée et Ce, 4 déc. — Dauchel et David, 29 fév. — Deblair, Chevalier et Ce, 25 juill. — Decaen frères et Ce, 5, 17 sept. — Dechaux (J.-N.) et J. Picard, 17 janv. — Dedienne et Ce, 24, 26 oct. — Deharambure et Laillier, 14 mai. — Dehaut et Guéroult, 3 juin. — Delabarre et Ce, 13 fév. — Delaborne et Ce, 7 juin. — Delaistre et Ce, 13 juin. — Delamotte et Robillard, 14 juin. — Delaneau (A.) et Ce, 3 fév. — Delattre et Mack, 28 mai. — Delavergne fils aîné et Ce, 12 fév. — Delcroix et Vilain, 13 juill. — Delom et Ce, 26 mars. — Demarque frères et Ce, 3 sept. — Denille, Ligarde et Ce, 17 janv. — Denoyelle et Fournereau, 10 mai. — Depille et Boyer, 6 août. — Dequevauviller, Gastel et Ce, 29 oct. — Derepas sœurs, 10 juill. — Derne et Bachelier, 25 juin. — Desbordes, Drevon et Ce, 14 sept. — Deschamps et Ce, 15 août. — Desforges, Viols et Ce, 30 déc. — Desgages et Ce, 30 juill. — Desjardins et Rémiot, 27 juill. — Desportes (Félix) et Ce, 9 nov. — Destrilhes aîné et Ce, 7 nov. — Devillers et Chambre, 1er janv. — Dezobry, Madgeleine et Ce, 28 mars. — *Diligentes*, voitures, 29 nov. — Dolfus, Baumgarten et Ce, 16 fév. — Douchain et Pichard, 13 mai. — Drevon et Ce, 29 janv. — Duchemin et Ce, 23 août. — Duchemin, Ducasse et Bouffard, 5, 7 oct. — Ducoudré et Leblois, 23 janv. — Dufour et Fournier, 27 juill. — Dugarin et Peigné, 29 janv. — Dumartray et Ce, 3 sept. — Dupas et Ce, 15 nov. — Durand et Ce, 9 avril. — Durand-Brager père et fils aîné, 19 sept. — Dusautoy et Rodier, 26 août. — Dutel jeune et Ce, 6 mai.

Eaux de la Marne, 11 juill. — *Echarcon* (société d'), 19 janv. — *Echo musical*, 11 janv. — Edeline et Ledoux, 5 juin. — Enaux frères, 12 août. — *Encyclopédie catholique*, 1er fév. — Enout (P.) et Ce, 16 fév. — Eppenetter et Pitzschk, 9 septembre. — Escaille frères, 22 juill. — Estienne (F.), Ducasse et Ce, 13 mai.

Fabel et Carteron, 9 août. — Fauconnet et Debouge, 13 fév. — Felber et Fritsch, 1er janv. — Feret et Ce, 3 fév. — Feret et Mavré, 30 juill. — Ferrière et Bourrel, 12 janv. — Fiennes (de) et Ce, 1er janv. — *Filature d'Ourscamp*, 27 juin. — Fléchey (L.) et Ce, 23 mai. — Fontaine et Feval 13 mai. — Fort (Louis) et Serment jeune, 22 nov. — Foullon et Ce, 15, 18 oct. — Fournier et Havet, 26 août. — Fournier et Jolly, 15 déc. — Fournier et Pelletier, 18 nov. — Frainnet et Ce, 9 mars. — François et Ce, 4 janv., 30 mars. — François et Orban, 3 fév. — Franquebalme jeune (Ferdinand) et Ce, 2 nov., 15 mai. — Frappier (femme) et Ce, 1er mars, 9 mai. — Friédérich et Ce, 1, 8 août.

Gabriel, Lhenry et Cournol, 28 juin. — Gaiffe et Galichet, 13 juill. — Gaillard et Gaerduck (frères), 13 nov. — Galmard et Perrody, 18 janv. — Ganivet et Ce, 2 sept. — Gannal et Vafflard, 22 juin. — Garait jeune et Persin, 22 nov. — Garceau et Dandois, 24 oct. — Gardembas, Londe et Halmagrand, 1er mai. — Garnier et Ferté, 22 juill. — Gauthier, Lefranc fils et Ducolombier, 5 juill. — Gay et Guillaume, 15 nov. — *Gaz* (*société européenne du*) 4 mars. — Gelot et Devirieu, 8 août. — Geoffroy et Ce, 23 août. — George et Ce, 22 nov. — Gérard (Ch.) et Ce, 13 juill. — Glasson et Filliol, 1er mai. — Gobin et Ce, 17 avril. — Godfrin et Vesques, 23 déc. — *Gratis*, journal, 28 juin. — Grignon et Demy-Doineau, 16 avril. — Gruau et Charbonnier, 9 avril. — Guélaud frères, 19 sept. — Guérard (E.) et Ce, 20 mars. — Guérin et Ce, 8 mai. — Guesnier et Blondel, 9 nov. — Guet-Grilat et Ce, 18 juin. — Guibert pere (L.), et Ce; 16 mai. — Guillois fils et Biante, 4 juin. — Gunther et Mathey, 28 oct.

Hambert, Levistal et Barthère, 20 mars. — Hamel frères, 26 déc. — Hapel et Ce, 30 mars. — Heintz et Jeager, 28 mars, 30 avril. — Hénot et Dumont, 27 déc. — Herrchillet et Ce, 29 mars. — Hersent et Georgery jeune, 16 juill. — Heulant, Chavier et Malézieux, 14 juin. — Hocquet (Lucie) et Ce, 23 sept. — Holtorp (de) et Ce, 30 oct. — Horrer et Pattez, 4 avril. — Hortez et Ozanne, 27 mars. — Houpillard et Hédou-Lalande, 10 nov. — Hubaut et Ce, 11 janv. — Hubert de Saint-Brice et Ce, 31 mai. — Hurcourt (d'), Jouannin et Chandenier, 28 sept. — Husson, Fossey et Ce, 29 oct.

Jacquel frères, 14 fév. — Jacquemin et Ce, 25 nov. — Jaglin et Dietz, 20 août. — Jamet et Derivis, 24 juin. — Jaquet (L.) et Ce, 17 fév. — Jardin et Grimault, 18 mars. — Javal et Ce, 10 mai. — Jelowicki et Januszkiewicz, 15 janv. — Jeune France, assurances sur la vie, 16 janv. — Joest, Monier et Milcent, 31 janv. — Jolly et Ce, 3 oct. — Jonnard et Delavigne, 7 août. — Joset, Beaugrand et Ce, 16 juill. — Jouet frères, 11 janv. — Jouguet-Germain et Benoit, 16 janv. — Jourdan, Durieux et Ce, 22 mars. — *Journal général de France*, 10 nov. — *Journal de la réforme électorale*, 9 nov., 11 mai. — Jubinal, Sansonetti et Comp., 29 janv.

Keenan jeune et Bonte sœurs, 16 déc. — Kelekaire et Ce, 11 mai. — Knab et Ce, 22 oct.

Lacomté et Bureau, 22 août. — Laconne et Ce, 15 sept. — Laffitte (Ferrère) et Ce, 28 juin. — Lafleur et Tournier, 5 sept. — Lafosse et Ce, 9 oct. — Lalonde et Ce, 14, 18 mars. — Laloy et Croizat, 15 fév. — Lamanière père et fils, 15 juill. — Lamblet et Ce, 18 sept. — Lami-Housset et Ce, 12 juin. — Lan et Monin, 8 déc. — Laurent et Ce, 1er août. — Laurent et Voyant, 19 déc. — Laussel et Ce, 21 juin. — Leboulanger et Ce, 27 avril. — Lechat (V.) et Drolin, 7 nov. — Leclerc, Wissocq et Ce, 21 août. — Lecour et Lambert, 18 déc. — Lecouturier et Perrin, 13 juin. — Legavre (Hugues), Poinat et Ce, 22 janv. — Legendarme et Ce, 18 mars. — Legendre (E.) et Robbes, 4 mars. — Legendre frères et Hersent, 4 juill. — Legrand et Mars, 24 nov. — Legros et Pallandre, 3 sept. — Leloup, Daveu, Campi et Bosredon, 27 août. — Lemière et Lenoir, 19 fév. — Lemoine et Ce, 29 fév. — Lenck et Froeschlen, 23 janv. — Léon (A), père et fils, 27 fév. — Lepelletier, Bourgoin et Ce, 4 mars. — Leroy et Renard, 7 août. — Leroyer et Ce, 17 oct. — Lessere et Desmoulin, 19 mars. — Lesueur et Ce, 22 août. — Levasseur et Braun, 22 mars. — Levesque et Ce, 15 juin. — Levesque et Planche, 3 fév. — Leymerie et Ce, 2 juill. — Lhenry et Ce, 10 fév. — Libersat aîné et Ce, 28 oct. — Lignière et Villedieu, 8 avril. — Ligny frères, 19 avril. — Linder-Garnier et Ce, 15 août. — Longchampt, Macle et Ce, 22 juin. — Loup (P.-B.) et Ce, 23 juill. — Lourdereau et Ce, 30 janv. — Loys, Puiné, Auffant, Blanc et Piquot père, 19 juill. — Luquet et Bourlet, 13 déc. — Luzine et Chenon, 14 mars.

Mabire et Ce, 5 avril, 7 août. — Macaire frères, 5 août. — Macaire et Escalier, 8 août. — Madinier et Manin, 10 juill. — *Magasin universel*, 22 oct. — Magnant et Ce, 26 janv. — Magnenoz et Ce, 17 avril. — Maillot, Perreau et Ce, 12 mars. — Mainot (Pierre) et Ce, 7 juin. — Mair fils et Ce, 26 juin. — Maitrot et Louvrier, 26, 30 sept. — Mallet et Blasy, 26 juin. — Mancel et Ce, 21 fév. — Maneille et Boutheron jeune, 27 janv. — Manin, Ducrocq et Ce, 27 août. — Maquenne et Martin, 14 déc. — Marbeau aîné et Devals, 23 juill. — Marchand et Ce, 12 déc., 15 juin. — Margot et Thuasne, 14 nov. — Marie (Adolphe) et Ce, 22 oct. — Marie, Charpentier et Ce, 2 fév. — Marjolin et Pont, 3 juin. — Marrel et Ce, 7 mars. — Martin et Ce, 20 sept. — Martin et Fauche, 28 mai. — Martin et Vaillant, 8 fév. — Marty et Ce, 16 oct. — Mathieu et Ce, 4 mars. — Maupetit (César) et Ce, 19 mars. — Maurel et Rouley, 13 mars. — Mayer et Hadrot, 21 oct. — Mazeaud et Ce, 11 juin. — Mazeron et Laurent, 9, 11 avril. — Médevielle de Bellevue et Ce, 4 juin. — Meillerand et Audigier, 7 juin. — Mendez et Ce, 13 déc. — *Ménestrel*, journal, 10 fév. — Menet, Reynders et Ce, 1er fév. — Ménétrier de Courcuire et Ce, 1er avril, 13 juin. — Méricant et Butet, 26 fév. — *Messager*, journal, 8 janv., 17 avril. — *Messageries françaises*, 12, 17, 18 janv., 22 mars. — Meyer (Laurent) et Ce, 28 mai. — Meyrueis et Ce, 17 avril. — Michet (femme) et Berthier, 13 juill. — Mignot et Ce, 16 janv. — Milan et Ce, 19 juill. — Millaud, Richmann et Ce, 11 janv. — Millet et Jacquin. — Millet, 20 avril. — Milori et Soudé, 2 nov. — Moinier-Legoux, Sari, Cayen et Ce, 5 avril. — Moireau et Ce, 20 déc. — Moncassin et Duret, 4, 6 juin. — Monet et Bourlet, 25 oct. — Monnin, Monnier et Géliot, 9 août. — *Montet-aux-Moines*, houillère, 25 déc. — Morcrette (Aug.) et Ce, 27 janv. — Moreau (César) et Ce, 13 sept. — Morin (Alexandre), et Ce, 24 oct. — Morineau et Ce, 25 déc. — Morize frères, 23 mars. — Mothès et Ce, 3 mai. — Mouchot frères. — Mouchot frères, Liévin et Ce, 27 juill. — Mouillard et Damarin, 12 mars. — Mouillesaux et Ce, 11 avril. — Moulin frères, 27 janv. — *Moulins de Saint-Maur*, 5 avril, 20 juin. — Mouton et Bourrier, 24 juill. — Mouton et Josseaume, 4 juin. — Moyne (Philippe) et Ce, 25 déc. — Munier et Vernier, 30 déc.

Nathan et Ce (femme), 19 juill. — Naudin et Ce, 21 mars. — Naury (J.-B.) et Ce, 7 juin. — *Navalorama*, 7 déc. — Noble et Clarck, 7 nov.

Office-Correspondance, 4 mars. — *Outremer*, journal, 3 fév.

Palis (V.) et Ce, 9 août. — Pamparé et Bourdin, 9 mars. — Pannetrat et Loliot, 20 nov. — Parent-Desbarres et Ce, 1er fév. — Parisot et Galliard, 4 avril. — Parizet frères, 15 nov. — Passerieux et Morize, 6 fév. — Paulet et Thomas, 10 mai. — Peiuchaut et Ce, 3 juin. — Pelegri frères, 31 août. — Pelisson et Emy, 15 sept. — Pelletier et Lemor, 13 mars. — Péronnet et de Saint-Etienne, 16 avril. — Perrève et Moyne, 2 janv. — Perrier, Leroy et Ce, 13, 17 juin. — Petit et Bergeret, 29 mai. — Petit (A.) et Mabire, 28 fév. — Petyt et Ce, 24 janv. — Pfeiffer et Ponthoy, 6 mai. — Phelps, Sprye et Ce, 19, 20 juin, 16 juill., 14 oct. — Philbert, Pernoud, Quiquerez et Ce, 29 janv. — Philip et Ce, 23 sept. — Philippe et Mangnier, 13 sept. — Philippon (C.-G.) et Ce, 2 nov. — Picard (L.) et Ce, 30 juill. — Pichot et Ce, 4 avril. — Pinard (Prosper et Léon), 17 janv. — Pinel et Ango, 22 fév. — Pinet aîné, Lourmand et Ce, 22, 28 déc. — Piot (A.), Jourdan et Ce, 19 oct. — Piquot, Beaucourt, Florentin, Auffant, Dreyfus et Ce, 27, 28 déc. — Place et Fillol, 21 mai. — Plainemaison, Montégut et Rives, 19 août. — Plantard et Cardon, 17 janv., 12 août. — Pleyel et Ce, 27 juin. — Plumet et Fayel, 2 sept. — Poirier et Frey, 12 mars. — Poirier et Woillot, 18 mars. — Pollet frères, 15 nov. — *Porcelaine de Grigny*, 17 sept. — Portallier et Ce, 13 janv. — Postel et Lepelletier, 15 sept. — Pradher et Foignet, 11 juin. — Prélat, Lévy et Ce, 21 déc. — *Programme*, journal, 27 janv. — *Propagateur des Lois*, 2 mars. — Proteau (veuve) et Polydor, 11 déc. — *Prudence*, assurance, 26 avril. — Purée et Duverger, 1er nov. — Pussey, Chavy et Ce, 11 nov.

Quéhan et Ce, 9 août. — Quénot et Juge, 6 juill. — Quernet et Brulé, 3 juill. — Quesnoy et Franck, 25, 30 juill.

Ragot (femme) et Ce, 14 nov. — Raphaël et Joseph, 28 juin. — Rave (H.) et H. Escher, 2 déc. — Regnard et Ce, 4 mars. — *Revue universelle*, 1er déc. — Reydellet et Louis, 15 janv. — Rigollet et Josset, 1er fév. — Ringaud frères, 27 fév. — Riquiez et Gravet, 16 sept. — Roche, et Carré, 14 mars. — Rodier (P.) et Ce, 27 mai. — Rollé (Frédéric) et Schwilgué, 16 janv. — Rommers frères, 16 avril. — Rossigneux, Meilheurat-Desprurraux et Ce, 8 déc. — Rouvier et Ce, 4 sept. — Roux et Ségaux, 3 fév. — Roy et Dodar, 4 juin. — Ruelle et Fournier, 13 fév.

Saillenfest et Desrez, 29 déc. — Saint-Cricq, Casaux et Ce, 1er mars. — Salles, Keerling et Ce, 11 juin. — Santune et Ce, 29 août. — Sari, Cayenne et Ce, 6 avril, 22 mai. — Sauron et Preud'homme, 13 août. — *Savonnerie de l'Ourcq*, 29 juin. — Schlesinger et Ce, 21 nov., 9 fév. — Schwartzchild et Lévi, 20 juill. — Sébile et Faria, 15 avril. — Séguin frères, 29 mai. — *Semaine*, journal, 28 nov. — Sénichon jeune et Ce, 20 mai. — Senonnes (A. de) et de Lépinois, 15 mars. — Shepherd et Ce, 3 août. — Simon, Vitry et Durand, 5 août. — Simonard et Ce, 18 janv. — Singer (Alex.), Février et Ce, 5 oct. — Sirhenry et Ce, 5 déc. — Souffleto et Ce, 11 juill. — Spilmann frères, 1er août. — Steffan et Lepin, 2 mars. — Susse frères, 23 déc.

Tainturier et Corbin, 6 juill. — Tamisier et Ce, 22 juill. — Tamisier et Hamel, 30 nov. — Tartier et Ce, 13 fév. — Teissier, Coste, Lagravère et Ce, 17 avril. — Ternaux (Ch.), J. Gandolphe et Ce, 23 déc., 10 fév. — Terwangne (Adolphe) et Ce, 9 nov. — Tesnières et Terral, 2 nov. — Testu, Louise et Ce, 19 janv. — Thayer (A) et Ce, 20 mars. — *Thémis*, 22 mai. — Thierry et Ce, 16 nov. — Thomas frères, 21 oct. — Thomas (L.) et Guillebert, 6 fév. — Thoury et Ce, 7 mars. — Thurin et Ce, 30 août, 2, 22 sept. — Tollu et Nivoit, 8 avril. — Touaillon et Ce, 5 avril. — Toulouse et Ce, 24 juin. — Tourly, Mainot et Ce, 13 nov. — Tresse père et fils, 18 août. — Tribou et Moreau, 8 nov. — Trottier, Hermz et Ce, 4 mars. — Troyet et Deschaux, 20 fév. — Trutin, Bonvent et Dumont, 9 fév. — Trygophorus et Muller, 15 nov. — Tubeuf et Geffrotin, 10 nov.

Vankerbeghen et Ce, 8 août. — Varenne (Th.) Vibert et Ce, 26 juin. Varloteau et Viette, 17 mai. — Varonil et Bazaud, 21 juin. — *Vaudeville*, théâtre, 18 sept. — Veith et Hauser, 21 juin. — *Vendeur*, journal, 21 fév. — Verger et Ce, 22 mai. — *Verreries d'Epinac*, 10 sept. — Versant et Aubin Savare, 6 mai. — Vial et Maubert, 20 déc. — Viardot (Louis) et Ce, 11 avril. — Vimeux, Vieillard et Ce, 12 janv. — Vivat et Ce, 14 fév. — *Voleur*, journal, 3 juill.

Wagon et Coupez, 24 sept. — Wagrenier, Wattel et Ce, 1er mars. — Wallet frères, 29 juin, 5 oct. — Weil frères, 27 fév. — Woillot et Ce, 19 juil. — Wright (G.) et Leyrot, 28 juin.

FAILLITES,

Déclarations, Rapports, Reports et Annulations.

About, 9 nov. — Achet, 27 fév. — *Actionnaire général*, 10 janv. — Allaire, 2 juill. — Aman, 25 janv. — Amat, 13 juin. — Amsler, 18 janv. — Ancelle, 4 sept. — Andrevon, 22 avril. — Angelvi, 12 avril. — Arago, 17 janv. — Arbaud, 8 oct. — Archambault, 12 avril. — Archinard, 6 août. — Ardiot frères, 26 mars. — Ardezier, 15 mars. — Arnaud, 5 mars. Arrowsmith et Ce, 28 juin. — Astier, 8 avril. — Aubert, boucher, 29 janv. — Aubert, terrassier, 4 oct. — Aubry, pâtissier, 8 août. — Aubry, peintre en voitures, 19 juin. — Augé, 4 déc. — Aune, 15 mars. — Aurant, 1er avril. — Ausser, 10 mai. — Auzou, 29 janv. — Azémar, 6 nov.

Bachelet, 14 mai. — Bachelier et Derne, 9 août. — Baglan, 27 nov. — Baily et Ce, 4, 5 juillet. — Bance et Schroth, 10, 11 mai. — Baratte, 25 janv. — Barbet, 23 avril. — Barbier (Dlle), 19 fév. — Barbois, 16 avril. — Barcq, 22 août. — Barnoux, 14 déc. — Barrié, 23 nov. — Barrois, 23 avril. — Barthélemy (femme), 19 mars. — Bastien, 7 mars. — Baudet frère et sœur, 7 nov. — Baudot, 9 sept. — Baudry (Dlle), 23 juill. — Baussent, 29 janv. — Bayvel (veuve) et Ce, 3, 4 mai. — Baz, 30 nov. — Beau et Pesty, fils aîné, 19 mars. — Beaumont, 16 fév. — Bedouet, 17 nov. — Bégot (veuve), 7, 8 déc. — Bellenger, 1er janv. — Bellettre, 8 avril. — Bellotte, 5 mars. — Beltz, 30 nov. — Béquet, 3 juill. — Bérard, 7 déc. — Berce, 19 fév. — Bérenger (Dlle), 17 avril. — Bernard, 29 janv. — Bernier, 8 janv. — Bernudet, 6 fév. — Berr, 22 déc. — Bertet, 2 août. — Bertin (Dlle), 6 avril. — Bertout aîné, 13 nov. — Bichorel, 24 juill. — Bion, 7 nov. — Blachère, 14 août. — Blachon, 16, 18 sept. — Blanc-Montanier, 24 oct. — Blanché, 9 mai. — Blondel, 9 juill. — Blossier, 5 avril. — Blottière, 19 juin. — Boblet, 24 mai. — Bodson, 11 avril. — Boinon jeune, 13 mai. — Boissard, 28 sept. — Bondon, parfumeur, 15 fév. — Bondon (tableaux), 12 sept. — Borelle, 18 avril. — Boscrédon, 14 mai. — Bottier, 3 janv. — Bouasse, 16 juill. — Bouchard, 15 fév. — Boudin, 20 nov. — Bouet et Ce, 4 déc. — Boullaye, 4 sept. — Boureaux, 25 oct. — Bourgeois, cartonnier, 21 oct. — Bourgeois et Ce, 17 mai. —

Bourgoin et Delaherche, 25 déc. — *Bourse*, journal, 23 fév. — Bousqueyrol, 1er mai. — Bouteillé, 6 juin. — Boutet, 4 juill. — Boutineau, 22 fév. — Bouvery, 9 août. — Bovi, 23 avril. — Boyer, 9 mai. — *Brasserie anglaise*, 17 nov. — Brasseux, 6 fév. — Brenne, 12 juill. — Breton, 24 nov. — Brise et Ce, 24 mai. — Brochet, 15 mai. — Broquet, 19 juin. Bruneaud, 22 avril. — Brunet, 5 mars. — Buisson, 16 avril. — Bunel, 27 fév. — Bureau, 20 juin.

Caburol et Maurice, 7 nov. — Cachet, 16 juill. — Caillet, 4 oct. — Cailleux, 30 août. — Cailliaux père, 22 oct. — Calmes, 21 déc. — Calrow frères, 15 août. — Camel, 31 mai. — Camelin, 29 mars. — Canier, 23 sept. — Caron, boulanger, 16 sept. — Caron, limonadier, 21 mars. — Caron frères, mécaniciens, 4 déc. — Caron (femme), brodeuse, 2 nov. — Caron (demoiselle), 20 fév. — Carron, négociant, 30 janv. — Carron, tailleur, 18 oct. — Carruelle, 5 août. — Carruette neveu, 12 janv. — Cartelet, 28 mars. — Carteron, 20 août. — Cary, 27 nov. — Caubert, 5 mars. — Cava, 7 août. — Cellier, 20 juin. — Censier, 24 nov. — Chaine, 22 avril. — Chalbos, 27 fév. — Chalet, 27 nov — Chalier, 9 juill. — Chambelant, 19 déc. — Champroux, 17 juin. — Chanet, 16 mai. — Chanteraux, 21 nov. — Chanu, 5 fév. — Chapuis, 23 janv. — Chardin, 21 oct. — Charlois, 26 août. — Charpentier, chimiste, 2 nov. — Charpentier, négociant, 28 juin, 16 oct. — Charuel, 13 mai. — Chatelard (succession), 17 janv. — Chaussivert, 12 sept. — Chauvière, 6 sept. — Chazaud, 5 janv. — Chevalier, 11 juin. — Chrétien, 11 avril. — Chrétien jeune, 16 nov. — Church, 12 déc. — Clarens (femme), 23 sept. — Cochegrue, 22 fév. — Cochet, 23, 24 août. — Codan, 27 juin. — Colombel et Ce, 6 mars. — Couard, 6 août. — Constantin, 30 nov. — Copin, 29 oct. — Corbet aîné, 4 avril. — Cordier, 16 mai. — Coret, 5 avril. — Cosson, 27 fév. — Côte aîné, 6 nov. — Cottin, 2 oct. — Coulombier, 3 sept. — Coulon, 19 sept. — Coupeux, 3 janv. — Court, 6 nov. — Courtine, 7 août. — Cousin, 12 avril. — Couturier, 29 mars. — Couytigne, 18 oct. — Crignon, 26 mars. — Criquet, 14 juin. — Cuvillier, 11 mars.

Dalencé, 1er avril. — Dally, 25 mars. — *Dames blanches*, 1er déc. — Danger et Ce, 2 avril. — Danglet, 13 août. — Darocourt, 22 nov. — Daudin de Lossy, 12 sept. — Dauphin et Gleitz, 2 nov. — Dautrême, 1er janv. — Davanne, 5 sept. — Deboissy, 10 oct. — Debons (Dlle), 3 janv. — Debrasse, 19 janv. — Decagny, 17 juin. — Decoudier et Nicot, 1er janv. — Deculant, 15 juill. — Defumade (veuve), 20 juin. — Dejean, 24 nov. — Delabrousse, 12 fév. — Delacroix, 14 fév. — Delahante, 12 déc. — Delamarre, 9 fév. — Delange, 10 juin. — Delangle, 11 mai. — Delatte, 18 juin. — Delattre (Dlle), 20 août. — Delaunay, 21 mars. — Delbourg, 21 mars. — Delfau, 26 juin. — Delisle, 26 août. — Denambride, 1er oct. — Denau (veuve), 28 mai. — Denis, 3 janv. — Dennery, 27 déc. — Depoix, négociant, 13 nov. — Depoix (vins), 2 déc. — Derne, 9 août. — Deroise, 15 janv. — Deruelle, 7 oct. — Desales, 16 nov. — Desforges et Ce, 1er déc. — Deshayes, 25 déc. — Deslandes, 15 nov. — Despaignet, 12 juill. — Desprez, limonadier, 22 déc. — Desprez tapissier, 8 juill. — Desrez et Ce. — Desrez (Auguste) et Ce, 22 déc., 6 mars. — Desvaux, 27 mai. — Desvernois, 14 fév. — Devin, 8 mars. — Dezille-Carpentier, 14 mars. — Dézobry père et fils, 22 mars. — Dimet, 9 janv. — Diverneresse, 5 déc. — Divry, 24 juin. — Domecq, 24 sept. — Donon, 16 nov. — Drivon et Ce, 10 juin. — Drouilleaux, 16 juill. — Drugeon, 8 avril. — Drule, 13 déc. — Dubening, 17 janv. — Dubocq fils, 6 sept. — Dubois, 23 août. — Dubu fils, 31 janv. — Duchateau, 18 oct. — Duchesne, 14 mars. — Duclos, boucher, 9 mai. — Duclos (nouveautés), 6 mai. — Ducos, 12 déc. — Dufour, 11 janv. — Dufrénois, 11 mars. — Dugoujon neveu, 11 oct. — Duguet, 8 mai. — Dumas-Ricthter (femme), 16 nov. — Dumont, chandellier, 23 fév. — Dumont, distilateur, 10 nov. — Dunaisme, 1er déc. — Dupas, 22 août. — Dupérier, 11 juill. — Duplenne (femme), 29 avril. — Dupont, 28 mars. — Dupré et Remars, 12 avril. — Durand, négociant, 20 nov. — Durand (vins), 7 oct. Durand aîné, charbonnier, 18 mars. — Durand (femme), 1er déc. — Durolin, 17 juin. — Durozié, 15 juill. — Dussausse, 14 oct.

Eiserlé, 23 nov. — Empilac, 19 sept. — Enfer, 1er fév. — Escallier (femme), 1er juill. — Estibal aîné, 6 fév. — Eustache et veuve Sorelle, 26 août. — Exmelin jeune, 12 fév.

Fabel frères, 5 avril. — Fadié, 29 nov. — Fagot, 1er déc. — Fallet, 10 juin. — Fanon, 18 janv. — Fanu, 23 mai. — Fasquelle, 1er fév. — Faudot, 15 oct. — Faure fils aîné, 23 juill. — Fage, 18 juill. — Feuillet-Bourdeaux, 19 juill. — Fillion aîné, 12 déc. — Finelle, 15 juill. — Flamant, 5 déc. — Fleury, 14 oct. — Floury, 29 oct. — Fontaine, 20 déc. — Fontaine-Payot, 23 août. — Foucard, 22 oct. — Fougerolle, 7 mai. — Foulbœuf, 7 oct. — Foulon, 11 mars. — Fouque, 26 août. — Fouquemberg, 23 oct. — Fournier (bois), 27 mars. — Fournier, fruitier, 20 mai. — Fournier, tapissier, 2 août. — Fournier jeune, 1er juill. — Fourquemin, 10 nov. — Fouschard frères, 9 nov. — Français, 22 mai. — Francart, 20 août. — Frappaz, 2, 3 mars. — Fréchon, 6 nov. — Friant, 13 mars. — Fromantin (femme), 26 janv. — Fucy, 23 fév.

Gabillé, 12 déc. — Gaillard et Dupart, 8 avril. — Gain, 18 oct. — Galvaing, 2 avril. — Gambier fils, 15 avril. — Gandit, 26 août. — Garlin (veuve), 23 avril. — Garmage, 23 sept. — Garrier, 10 juin. — Gaudefroy, 13 nov. — Gaudin, 9 fév. — Gaudron, 18 mars. — Gault, 22 janv. — Gausseran, 23 sept. — Gauthier, limonadier, 26 janv. — Gauthier, porcelainier, 10 oct. — Gautier, nourrisseur, 14 novembre. — Gautier de Savignac, 17 avril. — Gay, nourrisseur, 18 oct. — Gay (vins), 12 août. — Gelin, 7 juin. — Genet, 25 juin. — Genty-Verdon, 6 août. — Geoffroy, 4 juill. — George jeune, 23 août. — Georgé, 21 juin. — Georget, 14 oct. — Gérard, 24 juill. — Gerder, 30 janv. — Germain, 4 déc. — Gille, 2 fév. — Gillet (veuve), 30 sept. — Gilly, 13 mars. — Girard, 13 sept. — Girard frères, 21 oct. — Girardot, 30 nov. — Giraud, 22 oct. — Giraudeau et Ce, 29 fév., 22 juin, 3 juill. — Girault, 13 fév. — Godde, 1er oct. — Godin, 30 août. — Goix père, fils aîné et fils puîné, 23 nov. — Gontier, 12 fév. — Gontier frères, 20 mai. — Gorus, 26 avril. — Gosselin, commissionnaire, 18 mars. — Gosselin, sucrier, 19 déc. — Goubet (Dlle), 6 mars. — Goulut, 26 août. — Gourlet, 14 août. — Goyon, 15 fév., 27 sept. — Grandhomme, 28 mars. — Grange et Betout, 11 avril. — Grangé, 15 oct. — Gras, 13 sept. — Gravelin, 31 mai. — Grelaud, 17 juill. — Grenier, 20 mars. — Grignon, 2 avril. — Grisard-Lalouet (Delle), 18 oct. — Grodée frères, 9 janv., 9 mai. — Grogniet, 12 déc. — Gross aîné, 9 janv. — Grousset, 21 nov. — Guérard, 25 mars. — Guérin, constructeur, 15 mars. — Guérin, négociant, 26 mars. — Guérin, tailleur, 19 mars. — Guerrier et Dlle Jourd'heuil, 25 mars, 21 juin. — Guerry, 15 juill. — Guiard, 10 nov. — Guillemain, 19 fév. — Guillemin, 27 mai. — Guillot, 12 janv. — Guillot (femme), 19 mars. — Guinot, 1er août. — Guiraud, 22 août. — Guyet, 12 déc. — Guyon, 26 août. — Guyonnet, 18 août. — Guyot, 9 avril.

Haag, et Ce, 19 juin. — Haize, 1er avril. — Halot, 26 juin. — Hanicq, 5 sept. — Hardouin, carrossier, 21 nov. — Hardouin, chaudronnier, 27 mai. — Harel et Ce, 28 mars. — Hay, 23 août. — Hébert, 26 mars. — Hénault, 22 août. — Hennet, 18 oct. — Henry, 29 oct. — Herbat, 11 juill. — Herbin, épicier, 23 sept. — Herbin, menuisier, 8 déc. — Hermz, 31 mai. — Hertematthe, 19 août. — Hervieux, 17 nov. — Hocquart, 25 oct. — Honoré-Delacroix, 10 oct. — Hovel, 29 fév. — Horst et Ce, 15 oct. — Hubert, 19 juin. — Huc, 15, 20 mai. — Humbert, 1er août. — Hurbain, 23 nov. — Hustache, 29 mai. — Hutin, 29 avril.

Irwin jeune, 18 déc.

Jacob père et Legay fils, 2 août. — Jacck, 20 déc. — Janet frères, 6 fév. — Jarrasse, 20 sept. — Joffriaud, 3 août. — Jolly, 10 mai. — Joly, faïencier, 9 juill. — Joly (meubles), 17 janv. — Joly et Buisson, 16 avril. — Jonniaux, 28 fév. — Jouffroy, 15 avril. — Jourdan, 13 sept. — Jourd'heuil (Dlle), 25 mars. — Joye, 16 sept. Jozon, épicier, 8 déc. — Jozon, serrurier, 7 oct. — Jugand, 6 nov. — Jumantier fils, 17, 20 mai. — Juventin, 9 avril.

Klein, 1er août. — Klenck, 30 avril. — Koch, 24 oct. — Koëtter, 23 nov. — Kowalewski, 21 mai.

Labrousse, 21 déc. — Lacombe, 28 nov. — Lacoste, 21 nov. — Lacroix, 22 fév. — Lacube, 29 fév. — Ladvocat et Ce, 8 août. — Laffute, 5 avril. — Lafleur, 13 sept. — Lafond aîné, 30 sept. — Lafond (veuve), 14 oct. — Lagondeix, 8 juil. — Lahaye, 6 juin. — Lainé, 16 oct. — Lair, 21 oct. — Laisné, 8 mars. — Laithier, 5 mars. — Lallier, 17 mai. — Laloumet, 24 avril. — Lambert, constructeur, 3 sept. — Lambert (nouveautés), 15 fév. — Lambert et Ce, 6 août. — Lambour, 22 oct. — Lamouroux, 22 janv. — Lamy, 3 janv. — Lancelot, 9 oct. — Langlois, 21 déc. — Lanoue, 17 janv., 19 sept. — Laplanche, 18 mars. — Laporte, 30 août. — Larzet, 14 mars. — Lasalle, 18 juin. — Lasserre, 22 juill. — Lassimone, 7 nov. — Latour, 2 nov. — Laurent (Dlle), 3 sept. — Lavache, 30 avril. — Lavessière, 5 déc. — Lebel, 30 août. — Lebrau, 8 juill. — Lebret (chevaux), 7 mars. — Lebret (vins), 17 oct. — Lebrun, 5 avril. — Lechevalier, 8 juill. — Leclerc, 2 juill. — Leclerc (femme), 22 juill. — Lecière, 12, 13 juillet. — Lecomte fils, 16 sept. — Lecou et Ce, 17 nov. — Lefébure, 16 juill. — Lefebvre, 20 mars. — Lefèvre, 17 mai. — Lefrançois, 13 déc. — Legay, limonadier, 2 août. — Legay, menuisier, 6 juin. — Legenne, 18 août. — Léger, tapissier, 24 janv. — Léger (vins), 12 avril. — Léger (femme), 27 mars. — Legouix, 27 fév. — Legrand, traiteur, 14 nov., 20 juin. — Legro, 9 juill. — Lelièvre, 27 mars. — Lemaître, 30 sept. — Lemoine, charbonnier, 1er oct. — Lemoine, peintre, 2 août. — Lenfant (bois), 1er août, 11 sept. — Lenfant, constructeur, 28 fév. — Lepère, 15 juill. — Lepeut, 16 juill. — Lépine, 14 déc. — Lépinois (Dlle), 4 mars. — Leporc, 7 déc. — Leprince, 19 janv. — Leroy, 10 mai. — Lesage, 25 oct. — Lescrouel, 12 juill. — Lesguillon, 14 juin. — Lespinasse, 21 mai. — Lesueur aîné et jeune, 20 sept. — Létang, 11 oct. — Leveau, 28 déc. — Levy cadet, 7 mai. — Leyssenne, 21 juin. — Liégard, 3 avril. — Link, 22 avril. — Lippmann, 22 juill. — Locquin et Ce, 5 avril. — Lorange, 2 août. — Loudouze, 28 mars. Louvet, 20 mars. — Louvol, Novel, et Ce, 21 déc. — Loyet, 23 fév. — Lubin, 6 fév. — Luce, 30 avril, 1er mai. — Luce (femme), 5 déc. Lyons, 11 juill.

Madoulard, 28 déc. — Mahuet, 13 mars. — Maillard, 19 juill. — Malet, 24 avril. — Malval, 1er mars. — Malfilatre, 27 déc. — Malfrait, 19 déc. — Mallet, 11 juill. — Malvin, 11 sept. — Manière, 16 avril. — Maningue, 17 janv. Manoury, 20 fév. — Marand, 31 janv. — Marc, 12 déc. — Marcou, 10 avril. — Marie, 18 juin. — Marie (femme), 13 sept. — Marigny, 22 janv. — Marion, 1er oct. — Marlier, 7 fév. — Marnas, 12 avril. — Maronnier, 5 janv. — Martin, 18 août. — Masié, 1er janv. — Masson, 23 août. — Mathey, 12 août. — Mathieu, 8 juill. — Mathieu frères, 31 oct. — Maubert, 19 déc. — Maurice (Dlle), 20 sept. — Mayer, 9 juill. — Méchin, 7 mai. — Ménard, 7 juin. — Menet, 29 janv. — Mercier (châles), 17 sept. — Mercier, traiteur, 6 août. — Merlier, 24 sept. — Métais 17 juin. — Mette, 8 fév. — Meunier, 13 déc. — Michel, épicier, 31 oct. — Michel, négociant, 14 juin. — Micol, 29 avril, 4 juill. — Miégeville, 6 juin. — Mifliez, 8 août. — Mignon, 23 oct. — Milliot aîné, 8 avril. — *Mines d'Almont*, 27 juin. — Missonnié. 1er juill. — Modelon, 30 nov. — Modemann, 19 fév. — Moinel, 9 avril — Monnier, 8 juill. — Moquet, 4 juin. — Moreau, charpentier, 15 nov — Moreau, menuisier, 11 avril. — Morel, 14 oct. — Moulin jeune, 25 oct. — Mouton et Ce, 4 juin. — Mulatier-Robert, 13 fév. — Muriot, 20 nov.

Nalet, 10 juin. — Nancluse, 20 nov. — Nanta, 29 oct. — Naquet, 15 août. — Nedey, 3, 16 oct. — Neetinger, 26 mars. — Nerrière, 11 mars. — Nicolardot, 14 déc. — Nicolas, 26 juin. — Niquet, maçon, 19 sept. — Niquet, traiteur, 26 janv.

O'donovan, 22 juill. — Oudin, 15 fév. — Ourselle, 1er juill. — Overveis, 8 juillet.

Paimparé, 9 fév. — Paire, 2 juill. — *Panthéon littéraire*, 22 déc. — Papin, 7 nov. — Paraud (femme), 26 janv. — Parcheminier, 24 avril. — Paris, 22 fév. — Parisot, 27 nov. — Pasquer (succession), 17 oct. — Pasquet, 5 avril. — Patte, 17 mai. — Paturant, 4 juin. — Pauchon, 22 fév. — Paullard fils, 10 oct. — Paumet, 17 janv. — Penot, 23 août. — Pépin, 20 juin. — Percet, 28 mars. — Percheron, 1er mai. — Pernoud, 8 fév. — Perilhou, 6 juin. — Pérot, 14 oct. — Perrard, 10 nov. — Perrier frères, 12 juill. — Pessemesse, 4 oct. — Petit, boucher, 28 fév. — Petit, maçon, 29 nov. — Petit (vins), 6 août. — Petit (Dlle), 8 janv. — Petitjean, 1er août. — Petitot, 7 juin. — Peulvey, 9 fév. — Peyraud, 27 août. — Philippe, 2 juill. — Picard, 13 mars. — Picard (Dlle), 31 oct. — Picard et Cadeau, 16 mai. — Picot jeune, 10 oct. — Pierre, 9 juill. — Pignard fils, 18 déc. — Piguénet, 28 fév. — Pilet, 7 mars. — Piot (A.), Jourdan frères et Ce, 8 fév. — Piquot fils, 28 mai. — Plébeau, 17, 18 avril. — Plée, 13 fév. — Plessier, 19 sept. — Pogliany, 14 juin. — Poilleux, 22 janv. — Poinbœuf, 26 juill. — Poitvin, 9 nov. — Polli, 26 juin. — Popelin, 14 oct. — Porcheron jeune, 6 juin. — Poreaux, commissionnaire, 1er fév. — Poreaux jeune, 22 déc. — Portier aîné, 10 nov. — Pottier (dentelles), 20 mai. — Pottier, grainetier, 25 mars. — Pouillaude, 10 oct. — Pouillien, 29 déc. — Poupart, 13 mars. — Poyard, 14 déc. — Poyer, 2 juill. — Pressevaux fils, 4 oct. — Prestat, 16 sept. — Prevel, 3 sept. — Protais, 18 janv. — Protte, 27 déc. — Prudhomme jeune, 9 fév.

Quatesous, 23 août. — Quel, 22 oct. — Quentin, 11 avril. — Quernet, 12 avril. — Quevinot, 14 déc. — Quillard (femme), 29 août. — Quirard et fils, 4 déc.

Racagel, 14 juin. — Ragaine, 11 juill. — Raguet, 16 juin. — Rampond, 10 janv. — Rampon, 5 avril. — Ravoux, 30 avril. — Reclus, 28 oct. — Remiot, 3 oct. — Remmelmann, 19 décemb. — Remy, 3 mai. — Remy (veuve), 4 avril. — Renault, 1er oct. — Renaux (Dlle), 13 août. — Renout, 21 juin. — Resing, 11 juillet. — Richer, 29 mars. — Richter, 3 avril. — Rigoult (de), 18 juill. — Riogel-Lefebvre, 28 oct. — Rittler, 2 oct. — Rivage, 12 juin. — Rivière, 5 mars. — Robin, 18 juill. — Rocard, 5 déc. — Rogeau, 26 juin. — Roger, 18 avril. — Roland. 26 août. — Rosselet, 12 août. — Rosset, 23 juill. — Rostaine, 4 juin. — Rotat, 13 nov. — Rouget, 30 nov. — Roullet, 13 sept. — Rousseau-Jeannet, 17 janv. — Rousseaux, 20 déc. — Roussel, 18 juin. — Royer, 1er juill. — Roze, 13 août. — Roze-Liandier, 6 fév. — Rudler, 23 nov.

Saint Hilaire, 30 août. — Saint-Hilaire et Ce, 1er déc. — Saint-Paul, 8 avril. — Saintin et Thomine, 25 sept. — Salomé (Dlle), 25 mars. — Sanders, 13 mars. — Sasias, 10 nov. — Saulière, 1er avril. — Saupiquet (veuve), 8 mars. — Sauton père, 13 nov. — Sauvinet (veuve), 7 mai. — Savoye, 23 juill. — Schirmann et Duboz, 2 nov. — Schmidt, 12 déc. — Schmitt et Leporc, 7 déc. — Schobben, 12 juin. — Schon, 24 avril. — Schotters, 26 avril. — Schwach, épicier, 4 avril. — Schwach, pharmacien, 9 avril. — Schwartz et Girard, 13 juin. — Ségard, 15 janv. — Sellier, Gros et Ce, 27 fév. — Sénicourt, 26 mars. — Séon et Ce, 15, 16 nov. — Serette, 26 mars. — Serven, 28 fév. — Sicard (E.-G) et Ce, 10 janv. — Sicard (Gustave) et Ce, 23 fév. — Simon, épicier, 20 août. — Simon, négociant, 3, 15 juill. — Simonin, 2 nov. — Simonne, 29 fév. — Sinet, 4 sept. — Sorelle (veuve), 26 août. — Soubert, 29 fév. — Soulé-Limendeux, 15 oct. — Soulié, 20 mars. — Soupirot, 10 nov. — *Spectateur*, journal, 9 nov. — Stable, 13 mars. — Suret, 1er mars. — Svanberg et Ce, 15 juill., 6 sept.

Talon, 23 juill. — Tassotte (demoiselle), 15 déc. — Tenneguy, 9 juill. — Térisse, Junior et Ce, 11 oct. — Tesch, 30 nov. — Tessier, 19 sept. — Tétot frères, 7 fév. — *Théâtre de la Porte-Saint-Martin*, 28 mars. — Théroude, 26 janv. — Théroude (veuve) et Bernier, 24 avril. — Thibault, 15 nov. — Thiercelin, 1er août. — Thierry (Ch.) et Ce, 27 juin, 3 juill., 3 août. — Thiveau, 27 mars. — Thomassin et Ce, 15 janv., 2 juill. — Thomine, 25 sept. — Thurin et Ce, 22 sept. — Tissier, 22 déc. — Tixier, 26 avril. — Tocu, 2 fév. — Tondu, 22 mars. — Topsant, 20 mars. — Toucas, 2 août. — Toullier, 26 mars. — Toupoit, 2 nov. — Tourré (veuve) et fils, 7 mars. — Toussaint (femme), 8 nov. — Tranché, 9 avril. — Tranchepain (veuve), 28 mars. — Trepsat, 22 avril. — Tribou, 15 juill. — Tribout, 3 mai. — Truksès, 16 avril. — Turba, 2 nov. — Tuvache, 3 mai.

Urtubie (d'), 13 mai.

Vaillant-Dugard, 2, 3 juill. — Vallade, 29 déc. — Valois, 7 mai. — Vatinelle, 31 janv. — Vaudran, 25, 26 juill. — Vélu fils, 21 déc. — Verdier, 27 nov. — Verger, 7 mars. — Vermet, 8 fév. — Vezier, 19 mars. — Vialon, 29 oct. — Vic, 27 mai. — Vicherat, 19 mars. — Vienne, 13 mai. — Viéville-Girard, 10 juin. — Villedieu, 4 avril. — Villemsens-Neveu (femme), 22 mai. — Villet, 5 mars. — Villy, 5 fév. — Viltard, 15 janv. — Viot, 6 mars. — Viseux, 7 oct. — Viteau, 1er août. — Vivier, 22 mai. — Voche, 15 déc. — Vogt, 11 sept. — Voisine, 19 janv. — Volland, 30 janv. — Vollmar, 31 mai.

Werlin, 3 mai. — Wess aîné, 2 nov. — Wetzel, 10 janv. — Wiart, 17 avril. — Williams (dit *Israel*) et Bouttet, 17 mai. — Willaume, (demoiselle), 25 mars. — Walbert, 29 fév. — Wollschlaerger (veuve), 29 janv.

Yardin, 21 novembre.

Zeiher, 11 oct. — Zilgès, 19 janv.

ÉTAT

DES OUVRAGES DE LÉGISLATION ET DE JURISPRUDENCE,

Dont l'annonce ou la notice se trouve dans la Gazette des Tribunaux (quinzième année judiciaire).

Agiotage (de l') et des moyens de le réprimer, par M. Doublet, 3 sept., 29 octobre.

Assises du royaume de Jérusalem, par M. Victor Foucher, 15 avril, 29 mai.

Barreau italien, par M. Arrighi, 5 mars.

Classes dangereuses (des) de la population dans les grandes villes, et des moyens de les rendre meilleures, par M. Frégier, 3 juillet.

Compétence administrative, par M. Adolphe Chauveau, 12 février.

Code des architectes, par M. Frémy-Ligneville, 22 juillet.

Concordance entre les Codes civils étrangers et le Code Napoléon, par M. Anthoine de Saint-Joseph, 28 novembre.

Conférences sur la moralité des lois spéciales, par M. Marquet-Vasselot, 29 janvier.

Cour des Pairs (précédens de la), par M. Cauchy, 6 janv.

Cours de Droit naturel ou de philosophie du droit, par M. Ahrens, 29 mai.

Coutumier de Normandie du seizième siecle, par M. Marnier, 29 janvier, 3 février.

Crédit foncier (banque de), par M. Wolowski, 29 janvier.

Dictionnaire du Commerce et des Marchandises, par M. Guillaumin, 20 août.

Dictionnaire des Contrats et Obligations, par M. Bousquet, 14 mars, 22 juillet.

Dissertation sur un projet de Code disciplinaire et pénal pour la marine marchande, 5 août.

Droit administratif (Cours de) appliqué aux travaux publics, par M. Cotelle, 11 janvier.

Droit administratif (Manuel de), par MM. Gandillot et Boileux, 29 janvier.

Droit musulman, 14 mars, 29 mai.

Droit public et administratif (Cours de), par M. Laferrière, 29 janv.

Droits d'auteurs (Traité des) dans la littérature, les sciences et les beaux-arts, par M. Renouard, 10 avril.

Elémens du Droit romain, par M. Quinton, 27 novembre.

Essai politique sur les causes de perturbation et de crises en France, par M. Chrestien de Poly, 25 juill.

Etat physique et moral (Tableau de l') des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie, par M. Villermé, 22 août.

Folie (de la) considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires, par M. Marc, 29 août.

Histoire des persécutions exercées contre les juifs, par M. Maurice, 14 juin.

Histoire politique et anecdotique des prisons de la Seine, par M. Maurice, 14 juin, 5 août.

Institutions judiciaires de la Normandie, par M. Rathery, 29 janv.

Jésus-Christ et sa Doctrine, par M. Salvador, 29 janv.

Journal du Palais, nouvelle édition, 23 novembre.

Jurisprudence du Conseil-d'Etat, par M. Roche, 12 avril.

Justices de paix (Lois des) et des municipalités, par M. Nourtier, 25 juillet

Législations orientales (Etudes sur les); Droit musulman, par MM. Pharaon et Dulau, 29 mai.

Législation pénale comparée. (Introduction philosophique à son cours), par M. Ortolan, 29 janvier.

Lois des Etats modernes, par M. Victor Foucher, 25 novembre.

Lois et Mœurs des Indiens, avant et après la conquête, par Alonzo de Zurita, publiées par M. Ternaux-Compans, 23 octobre.

Mémoires de M. Gisquet, 21, 22 octobre.

Mines (Traité sur la législation des), minières et carrières en France et en Belgique, par M. Delebèque, 6 septembre.

Offices ministériels; de leur droit de propriété et de transmission, par M. Ch. Bataillard, 28 fév.

Olim (les), ou registres-arrêts de la Cour du Roi, par M. le comte Beugnot, 14 mars.

Philosophie de l'Histoire de France, par M. Hello, 18 juin.

Portefeuille (mon), réponse à un ami d'enfance, par M. Couture, 28 juin.

Poursuites en matière de contributions directes, par M. Durieu, 2 avril.

Prérogative royale (Traité de la) en France et en Angleterre, suivi d'un *Essai sur le pouvoir des rois à Lacédémone*, par M. Lorieux, 25 juill.

Principes ou Philosophie première, par M. Crousse, 14 mars.

Procédure civile (Théorie de la), par M. Boncenne, 16 nov.

Réforme des Ecoles de droit, par M. Laboulaye, 29 mai.

Réforme financière (de la nécessité et des bases d'une) en faveur de la propriété foncière et de l'agriculture, par M. B. J. Legat, 28 mai.

Revue de la Législation et de Jurisprudence, par M. Wolowski, 6 avril.

Systèmes hypothécaires (des), par M. Odier, 3 juin.

Usure (Traité de l'), par M. Petit, 25 juillet.

FIN DE LA TABLE DE LA GAZETTE DES TRIBUNAUX.

IMPRIMERIE DE A. GUYOT, IMPRIMEUR DE L'ORDRE DES AVOCATS, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, 37.